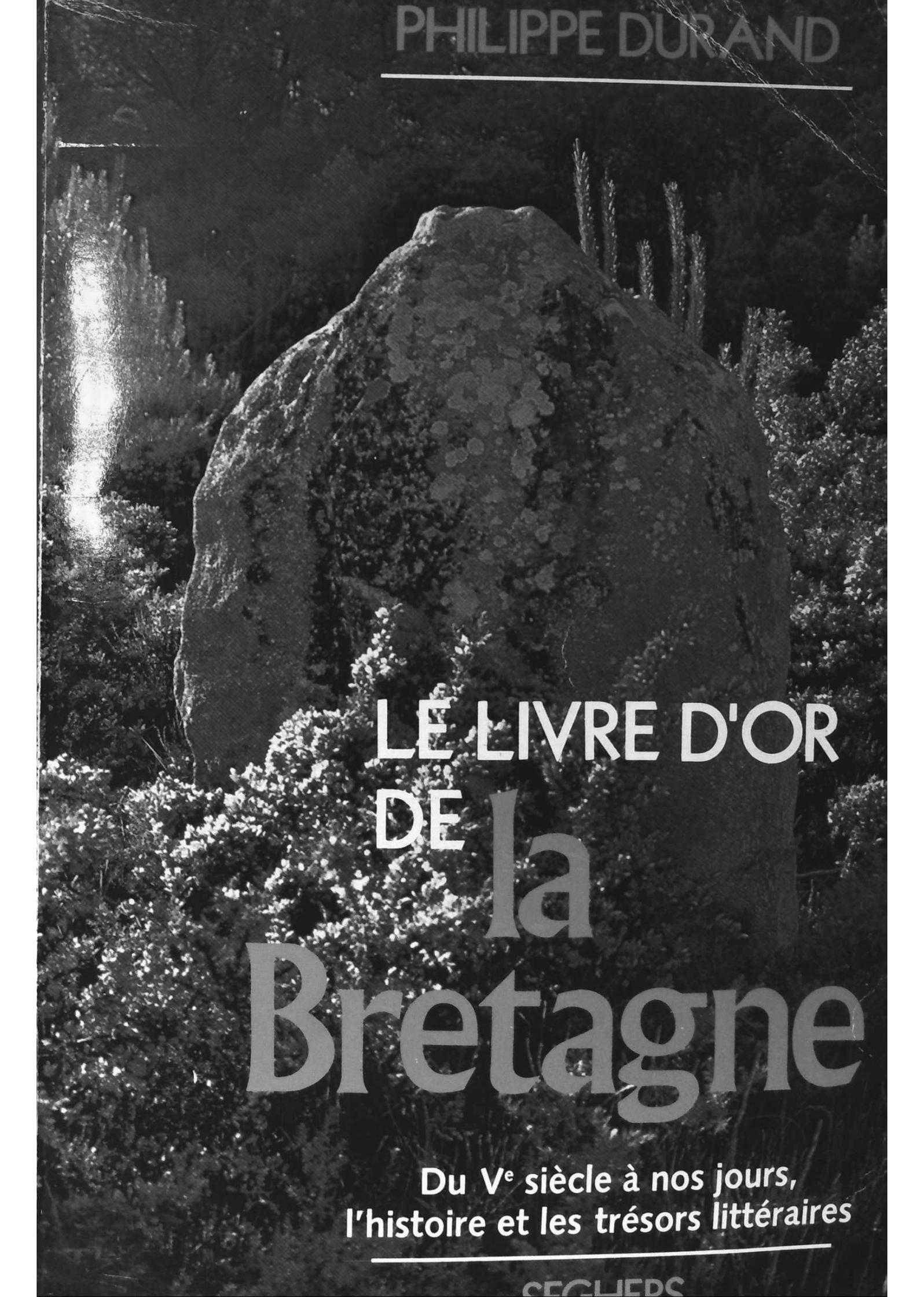


PHILIPPE DURAND

---



LE LIVRE D'OR  
DE la  
Bretagne

Du V<sup>e</sup> siècle à nos jours,  
l'histoire et les trésors littéraires

---

SEGLIERS

7400

# LE LIVRE D'OR DE LA BRETAGNE

Le Livre d'Or  
de la  
Bretagne

Publié par le Comité de la Bretagne  
à Paris, chez M. L. Laffont, 1900

PHILIPPE DURAND

# Le Livre d'or de la Bretagne

Du V<sup>e</sup> siècle à nos jours,  
l'histoire et les trésors littéraires

Si vous désirez être tenu(e) au courant de nos activités d'éditeur, veuillez nous envoyer votre nom et votre adresse, sur une simple carte postale ou une carte de visite, aux Editions Seghers, B.P. 128.07, 75326 Paris Cedex 07 : notre bulletin « Informations Seghers » et nos catalogues vous seront régulièrement adressés, gratuitement et sans engagement.

SEGHERS

Couverture : Photographie A. GAEL.  
Maquette Ateliers P.-H. MOISAN.

# Le Livre d'or de la Bretagne

La Loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'Article 41, d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (alinéa 1<sup>er</sup> de l'Article 40).  
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les Articles 425 et suivants du Code Pénal.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION, D'ADAPTATION  
ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS POUR TOUS PAYS.  
© ÉDITIONS SEGHERS, PARIS, 1975.

La Bretagne a inspiré ce recueil. Les textes sont empruntés à des écrivains nés sur son sol, de même qu'à sa littérature populaire et aux archives de son histoire — sources diverses, mais sans prééminence de l'une ou l'autre.

A mes Bretonnes.

La Bretagne a inspiré ce recueil. Les textes sont empruntés à des écrivains nés sur son sol, de même qu'à sa littérature populaire et aux archives de son histoire — sources diverses, mais sans prééminence de l'une ou l'autre.

Pour ce qui est des œuvres signées, nous avons choisi de ne pas accréditer le parti sélectif de la littérature française, qui reconnaît certains auteurs et tient les autres dans l'ombre. Car il est clair que ce partage renvoie à la distinction entre les deux langues : la française et la bretonne.

Par réaction, si une anthologie des seuls écrivains de langue bretonne eût satisfait au goût de promouvoir, c'était d'une autre façon nourrir l'idée de leur *particularisme* — caractère propre à détourner la notion de leur *identité*. Confronter des œuvres de l'une et l'autre langue nous a paru au bout du compte plus objectif, plus favorable à une réflexion.

Sans compter que, pour notre part, les lettres bretonnes sont aussi bien la poésie de Tristan Corbière que celle de Yann-Ber Kalloc'h, la tradition populaire du récit par voie orale aussi bien que l'espace intérieur de Villiers de l'Isle-Adam, tandis que nous savons que des écrivains s'expriment indifféremment dans les deux langues et qu'il nous paraît établi que la discrimination entre les deux cultures a d'autres motifs que littéraires.

Toutefois, ne perdons pas de vue que cet ouvrage n'est pas la grande galerie du « panthéon » armoricain, mais un portrait de la Bretagne.



Les plus avertis de nos témoins ajoutent : Tristan Corbière, Saint-Pol-Roux (qui d'ailleurs ne devint breton qu'à l'âge de trente-sept ans) et le romancier Louis Guilloux. Enfin, ceux qui regardent la télévision se souviennent quelquefois d'Anjela Duval.

Est-ce beaucoup, est-ce peu ? Est-ce juste ?... C'est du moins ce qu'il ressort de notre enquête<sup>1</sup>. Immédiatement, deux remarques s'imposent :

- On reconnaît qu'il existe une expression populaire, notamment par le chant — le breton fut avant tout un parler, et la Bretagne « bretonnante », un pays de tradition orale.

- Mais, en ce qui concerne les auteurs, seuls apparaissent ceux qui furent consacrés dans le sein des lettres françaises. Tout se passe comme si l'expression écrite *de langue bretonne* n'existait pas.

Sous cet éclairage, nous avons rassemblé nos propres commentaires et choisi quelques partis.

### La « matière de Bretagne »

Autrefois, la Bretagne ne s'appelait pas la Bretagne, et ses habitants ne s'appelaient pas les Bretons.

Lorsque César envahit la Gaule, il localise dans la péninsule occidentale des peuples dits « armoricains ». *Aremoricae* (traduction : qui donne sur la mer) est un mot celte.

Les Celtes étaient installés en Armorique depuis quatre siècles environ. Leur civilisation — qui avait pu instruire toute l'Europe centrale — n'était pas tombée en terrain vierge. Après plusieurs millénaires d'une culture mégalithique dont, pour nous frapper d'étonnement, il demeure d'éloquents vestiges, l'Armorique était à l'âge du bronze un pays prospère, au commerce actif et, déjà, un haut lieu spirituel du vieux continent. Les Celtes qui arrivent sur leurs chevaux apportent avec eux le fer, une langue, un sentiment très vif de la liberté et une conception du monde que transmettent, par voie orale, les druides.

De leur enseignement, interdit à l'écriture pour des raisons religieuses, nous n'avons qu'une connaissance lacunaire. De même, pour en savoir sur l'histoire des cités armoricaines plus que ce que nous apprend l'archéologie, force est de nous référer à des textes de voyageurs venus de Grèce, de Carthage, de Phénicie ou de Rome. Ce qu'on a découvert pour le moins, c'est que les Celtes d'Armorique entretenaient — et continueront d'entretenir durant les cinq siècles

1. Nous passons sous silence les réponses erronées. Ainsi, la nationalité bretonne est fréquemment attribuée à Marie de France, Pierre Loti, Michelet, André Breton, Hervé Bazin, etc. — ce qui est inexact. Certes, ils ont pu écrire à propos de la Bretagne, ou situer certaines de leurs histoires dans un contexte breton ; mais à ce compte, pourquoi ne pas annexer Hugo, Flaubert, Balzac, Zola, Stendhal, Mac Orlan, Gide, Céline, et pourquoi pas César, qui en ont fait tout autant ?

d'une romanisation mal supportée — des liens étroits, tant culturels que politiques et commerciaux, avec leurs frères d'outre-Manche : les *Brittons*, et que leur langue ne cessa jamais d'être parlée sur le continent.

Vint le temps des immigrations : du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, chassés de l'île de Bretagne par les envahisseurs (Angles, Saxons, Pictes et Scots), des contingents brittons, conduits par leurs chefs et leurs « saints », se réfugient en Armorique. Les immigrés s'intègrent aux autochtones tandis qu'au niveau de la langue, l'apport des celtophones insulaires entre en interférences avec le celtique continental et le roman.

C'est à cette époque que l'Armorique devient la Bretagne.

Au cours des siècles qui suivent, la langue parlée en Bretagne acquiert sa propre personnalité. Mais, dédaignée par l'aristocratie qui subit l'ascendant de la civilisation française, elle demeure effectivement un *parler*. Le fait est d'importance : paradoxalement, la conquête au IX<sup>e</sup> siècle des pays de Rennes et de Nantes par Nominoé, chef breton qui ouvre l'ère d'une dynastie en Bretagne, inaugure ce temps du mépris dans lequel va être tenue (et l'est toujours) la langue bretonne. Depuis dix siècles autrement dit, elle reste, ainsi que le remarque Yann-Ber Piriou dans *Défense de cracher par terre et de parler breton*, « la propriété exclusive des classes souffrantes de ce pays » ; disons d'une autre façon : le miroir, non exempt de pollution, de l'âme d'un peuple — et de sa poésie.

Aujourd'hui, les limites territoriales de la langue bretonne (ou *brezhoneg*) demeurent, à peu de chose près, identiques à celles qui se stabilisèrent une fois apaisés les remous des invasions normandes. Si bien qu'on peut distinguer, comme autrefois, la Basse-Bretagne<sup>2</sup> à l'ouest d'un axe (sinueux) reliant Saint-Brieuc à Vannes — c'est le pays *bretonnant* qui comprend le Goélo, le Trégor, le Léon, la Cornouaille et le Vannetais — et, à l'est, la Haute-Bretagne<sup>2</sup> ou pays *gallo*, qui comprend le Penthièvre et les pays de Dol, de Saint-Malo, de Rennes et de Nantes. Bien entendu, la langue française n'a pas dominé en gagnant linéairement de l'est vers l'ouest ; elle a pénétré en Bretagne selon une poussée *par l'intérieur*, sous l'influence de facteurs de dispersion liés au rôle des villes, à ceux du commerce et de l'industrie, des axes de communication, du culte, des écoles, du tourisme, des mass media, etc.

Dans l'emploi qui en est fait quotidiennement, la langue bretonne reste la langue des populations rurales et des classes sociales les plus défavorisées ; elle est toutefois, depuis cinquante ans, remise à l'honneur chez les intellectuels bretonnants. Pour donner des chiffres très approximatifs, disons que la moitié de la population — soit 1 500 000 habitants — parle le breton ; mais que 500 000 environ en usent de façon courante à la fois dans leur milieu familial et dans leur activité professionnelle.

2. *Basse* et *Haute* : autrefois, l'ouest était placé en bas des cartes géographiques (et l'est en haut).

Mais jamais, alors que dès le X<sup>e</sup> siècle s'instaure dans les mœurs un bilinguisme de fait, le breton n'aura accédé, en Bretagne, au statut de langue officielle. Les Cartulaires des abbayes sont rédigés en latin tandis que les moines de Landévennec et de Redon, centres de rayonnement intellectuel au X<sup>e</sup> siècle, se nourrissent de Virgile. L'éminent philosophe du XII<sup>e</sup> siècle, Pierre Abélard, use du latin, du français à l'extrême rigueur, mais surtout pas du breton qui n'est pour lui qu'un « turpis ». Ainsi, jusqu'au XIII<sup>e</sup>, la langue écrite est le latin, supplanté ensuite par le français qui, déjà, au fil des siècles précédents, est devenu le langage coutumier de la diplomatie.

Il faut se rendre à l'évidence : on ne trouve pas un texte (de qualité littéraire) écrit en breton armoricain... avant le XV<sup>e</sup> siècle !

Mais alors qu'appelle-t-on la « matière de Bretagne », dont on sait la profonde influence qu'elle exerça sur toute la littérature européenne ? D'où sont issus ces lais, ces épopées, ces légendes dont on trouve déposition dans les œuvres d'auteurs « extérieurs », anonymes ou renommés, tels que Marie de France, Robert Wace, Bérout, Chrestien de Troyes ou Thomas d'Angleterre ?

Sans aucun doute de la voix de ces harpeurs bretons, de ces jongleurs colportant leurs récits de cour française en cour anglo-normande et qui, des deux côtés de la Manche, chantèrent les aventures des chevaliers de la Table Ronde, les amours de Tristan et Iseut et la quête du Saint-Graal.

Confusion, pensera-t-on : il nous est parlé de Bretagne mais en somme, n'est-ce pas de la *Grande* qu'il s'agit ? Tous ces héros sont effectivement d'outre-Manche : Galaad, Merlin, Morgane, Gauvain, Perceval... Tristan était neveu du roi de Cornouaille, et Iseut, sœur du Morholt irlandais. Et si Lancelot est fils d'Armorique, et si la forêt de Brocéliande est bien en Ille-et-Vilaine, quoi de plus naturel dans le domaine de la légende que ces fluctuantes transplantations !

Mais qui étaient les chanteurs bretons ? Des anonymes certes, transmettant leurs récits par voie orale. Mais de quelle nationalité : galloise ou armoricaine ? Pour couper court, nous serions tenté de répondre avec éloquence : des frères ! Frères par le sang, les lois, et la langue — celle-ci, à quelques différences dialectales près, étant demeurée la même, à l'époque, chez les Brittons des Galles et chez les Bretons d'Armorique — tous Celtes partageant et distribuant les mêmes pouvoirs, comme si en ces temps la mer qui les séparait ne comptait pas, comme si en ces territoires séparés d'une même et unique Celtie, le temps ne comptait plus. Tant il est vrai qu'il paraîtrait byzantin de tenter une distinction entre deux pays qui, du V<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, non seulement du point de vue intellectuel mais aussi politique, demeurèrent en étroite union. Qu'un jongleur bretonnant (Kadiou, *ciharista*) fût entretenu à la cour du duc Hoël de Cornouaille ou que sur la fin de sa vie, le célèbre barde gallois Taliesin vînt séjourner au pays des Vénètes, furent là des procédés de bon voisinage qui n'iront que se multipliant après la conquête normande. Car il faudra attendre la Réforme pour que se dénouent des liens sécu-

lares qu'aujourd'hui, en plein XX<sup>e</sup> siècle, les celtisants aspirent à renouer !

Si pourtant le déséquilibre entre les deux Bretagnes demeure un fait patent, la cause en apparaîtra mieux lorsque nous aurons précisé que la langue, de l'autre côté de la Manche, n'était pas seulement un parler bon pour le peuple et les soldats, mais le moyen officiellement reconnu de communiquer, le véhicule de la culture élitaire, bref une langue *écrite*. Langue de prestige au Pays de Galles, « turpis » pour nos élites continentales. Avec Jean Markale, il faut nous faire une raison : « La tradition épique bretonne, celle des deux Bretagnes, est celle qui nous est conservée dans les manuscrits gallois. » (In *L'Épopée celtique en Bretagne*.)

Et c'est d'après le peu qui, après bien des siècles, émerge de cet héritage — poèmes des bardes Aneurin, Llywarch-Hen, Myrddin, Taliesin, fragments d'épopées de la tradition arthurienne et *mabinogion* — que nous tentons de juger de l'ancienne littérature bretonne, de cette culture celtique des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles qui, trois ou quatre cents ans plus tard, entrera en interférences avec les autres cultures d'Europe (la romano-chrétienne en particulier). Apre, dure, fantastique, la « matière de Bretagne » est là, dans son inspiration d'origine, avant qu'une société policée la recouvre des afféteries de type courtois.

Fantastique, et réelle à la fois — ressentie dans la persistance des mythes qui défient le temps, ou vécue dans l'histoire événementielle. Deux siècles avant Jésus-Christ, le Celte Brennos a bien conduit son armée vers le temple sacré de Delphes, préfigurant l'impossible conquête du Graal ; au VI<sup>e</sup> siècle, Arthur a bien été un héros de la résistance bretonne aux invasions saxonnes et pictes ; tandis que la fatalité qui pèse sur les amours de Tristan et d'Iseut s'est très réellement incarnée : à l'aube du XII<sup>e</sup> siècle — avant que Bérout, avant que Thomas aillent pêcher dans les eaux lumineuses de la légende — éclate sous l'éclairage cru de la réalité un fait divers qui a pour héros un homme et une femme de ce temps-là.

Pierre Abélard, jeune philosophe natif de Bretagne, célèbre pour avoir contesté avec beaucoup d'éclat les théories de son époque, enseigne à Paris une jeune fille du nom d'Héloïse. L'amour entre eux naît — amour-passion<sup>3</sup> : violent, coupable. Bravant devoir, morale, religion, ils s'enfuient, allant au pays natal d'Abélard dissimuler leur liaison, et l'enfant qui vient au monde. Le châtement sera terrible : Abélard mutilé, Héloïse gagnant l'ombre d'un couvent à l'âge de dix-sept ans — et cet amour partagé qui se perpétue jusqu'à leur mort.

Maudits, ces amants furent le premier couple moderne, celui qui écarta les formes et les forces de l'embourgeoisement et choisit la brûlure qui consume et dont on meurt. Un Tristan et une Iseut authentiques, sur la terre même de la légende, tandis que la « matière de

3. Le lecteur en trouvera la relation dans les célèbres *Lettres d'Abélard et d'Héloïse* (éditions Houddaille, ou Garnier).

Bretagne » instruit les esprits du temps de la toute-puissance de l'amour, ouvre les portes du merveilleux, initie au mystère.

La tradition celtique se répand : coulée en adaptations, arrangée à la mode des cours, frottée à d'autres influences (la provençale, la latine) — faut-il s'en émouvoir ? Déterminants furent le rôle d'une Marie de France qui vivait dans l'entourage du roi Henri II d'Angleterre ; d'un extravagant Chrestien de Troyes qui, pour au moins quatre siècles, cisela les élégantes propositions de l'amour courtois ; de même que le fut celui de la Haute-Bretagne, bilingue, dans la transmission des thèmes arthuriens.

Du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, les harpeurs bretons des origines triomphent : une extraordinaire germination surgit du fonds celtique, source d'inspiration pour toute la littérature d'Occident. L'idéal italien rompt le charme ; sous l'empire de la Raison s'édifient les monuments du XVII<sup>e</sup>, l'âge de la philosophie prolonge celui d'une morale tandis que la querelle des Anciens et des Modernes s'étouffe dans le bruit et la fureur de la Révolution. C'est alors que resurgit la veine celtique, vivace, au bout des plumes romantiques — Chateaubriand, Wagner —, qu'elle prolifère et, de nos jours, se transpose dans les formes les plus imprévues et en des langues très diverses.

Rendre compte de cette *matière* originelle est une entreprise à laquelle se sont voués érudits, écrivains — notamment en Bretagne, où exhumer les origines est ressenti comme allant de pair avec une renaissance culturelle (l'attestent par exemple, entres autres initiatives dues aux auteurs de la revue *Gwalarn*, les traductions dans une langue régénérée des anciens textes celtiques). Un livre qui serait conçu pour le même usage que le nôtre pourrait en donner une idée, et s'intituler au demeurant : *Le Livre d'or de la Celtie...*

Pour notre part, les intentions sont différentes, et notre anthologie rend hommage à la Bretagne du continent : la « petite », la « française ».

### *Le chevalier romantique*

Passant à travers les paysages tourmentés, condamné à une errance dont on ne sait si elle est descente aux enfers ou ascension vers la lumière, le chevalier poursuit sa quête :

« Je montais avec ma magicienne sur les nuages : roulé dans ses cheveux et dans ses voiles, j'allais au gré des tempêtes, agiter la cime des forêts, ébranler le sommet des montagnes, ou tourbillonner sur les mers. Plongeant dans l'espace, descendant du trône de Dieu aux portes de l'abîme, les mondes étaient livrés à la puissance de mes amours. » (*Mémoires d'Outre-Tombe, livre III.*)

Chateaubriand — que, tout enfant, sa famille appelait *le petit chevalier* — réveilla des orages endormis...

En ce début du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que Napoléon se fait sacrer empereur et prétend asservir à sa loi les peuples et leur pensée, l'Occident éprouve une double convulsion : furie guerrière, nourrie comme on sait par un dieu des armées et, comme une réponse de l'esprit à cette volonté de mettre au pas l'humanité entière, soulèvement d'une génération qu'illumine soudain — la frappant d'angoisse — le mystère de l'individu dans l'ordre universel. De son doigt persécuté, Rousseau avait désigné le chemin de l'innocence originelle : ce fut un premier signal. A l'heure d'Austerlitz, d'Iéna, de Wagram, l'homme et sa destinée provoquent d'admirables utopies. Ballanche, le philosophe, prophétise la régénération de l'humanité, Fourier rêve de réaliser l'harmonie du monde. L'Europe entière, des romantiques allemands aux *lakists*, de Byron à Novalis, est prête pour l'envol. Et tandis qu'un empereur crée l'Etat-nation, son ministre démissionnaire rouvre la cathédrale gothique.

Dans cette formidable mutation, l'apport celtique fut déterminant. A James Macpherson, *alias* Ossian, comme à Chateaubriand en revient le mérite. Entendons le barde gaélique lorsqu'il fait parler la jeune Colma :

« Ombres chéries, répondez-moi du haut de vos rochers, du haut de vos montagnes ; ne craignez point de m'effrayer. [...] Je n'entends point leurs voix au milieu des vents ; l'écho seul répète ma plainte dans les intervalles de silence que laissent les orages. Je m'assieds seule avec ma douleur, et je vais attendre dans les larmes le retour du matin. » (*Les Chants de Selma.*)

...Tandis que parti par la mer pour le Nouveau Monde, vers cet Autre Monde rêvé dans tous les mythes anciens, René restaure la mémoire des héros de l'épopée bretonne : « Levez-vous, orages désirés, qui devez emporter René dans les espaces d'une autre vie ! » (Plus personne n'ignore ces pages superbes.)

Par-dessus un âge qui dut tout au modèle méditerranéen, c'est un pont que lancent le maître d'école écossais comme le « chevalier » breton ; c'est la route ouverte aux jeunes sensibilités de l'époque. On pourra en Bretagne, à juste titre, s'en féliciter :

« La formule littéraire des temps nouveaux, ce fut un Breton qui l'inventa, écrit en 1918 Anatole Le Braz. Le romantisme qui a transporté dans le domaine poétique l'œuvre d'affranchissement inaugurée par la Révolution dans le domaine social, est directement issu de Chateaubriand. [...] Il fut au suprême degré de la famille des grands enchanteurs celtiques [...] c'est lui qui en a renoué la tradition. »

Il ajoute en 1925 : « Il est la Bretagne faite homme. Il la résume, il l'incarne, il la magnifie dans son moi somptueux, et c'est elle, c'est son individualisme, son lyrisme, son romantisme — autant de synonymes du celtisme — qu'il verse, nouvel Enchanteur, comme un magique élixir de résurrection et de vie, dans les veines des Lettres françaises épuisées. » (In *La Bretagne.*)

L'hommage peut paraître follement enthousiaste, mais une telle opinion fait l'unanimité : le romantisme fut avant tout, déclare Charles Le Goffic, « la reprise de la tradition celtique, individualiste, libertaire, sentimentale [...], imaginative et volontiers un peu folle. » (In *Ombres lyriques et romanesques*.)

René (1802) date cette « reprise ». Pour autant, avant que le XIX<sup>e</sup> siècle ne s'aperçoive « avec stupéfaction que tout ne venait peut-être pas de la Méditerranée, comme le remarque Jean Markale, et que des racines enfouies dans les landes celtiques, commençaient à surgir quelques pousses timides » (*op. cit.*), survivaient en Bretagne des partisans de la cause, érudits qui vont réchauffer, sous l'égide de Chateaubriand, ce qu'on appelait déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle la *celtomanie*.

Le caractère maniaque de cette tendance fut manifestement stimulé ; certaines théories de l'Académie celtique laissent aujourd'hui rêveur, en particulier celle qui fonde l'antériorité de la langue bretonne au regard des autres langues indo-européennes : ne serait-elle pas la langue-mère de l'humanité ? Ce thème de l'*ursprache* (langue primitive) se liant à celui de l'*urvoik* (peuple primitif), le mouvement littéraire breton s'était découvert un fondement idéologique (à défaut d'être scientifique). Par effet de dégénérescence se répandirent au cours du XIX<sup>e</sup> siècle des notions pseudo-savantes, voire des rectificatifs à l'histoire dont les gazettes firent leur pain. On n'oserait plus, de nos jours, soutenir que Jésus ou Napoléon étaient d'authentiques Bretons, mais brisons là, car ce chauvinisme a des excuses : une langue qu'on assassine trouve refuge dans les mythologies personnelles — « La langue bretonne est une mendicante, il faut donc qu'elle soit fille de roi », dit d'une autre façon Morvan Lebesque.

« On est, démontre-t-il, culturellement occupé : il faut donc tourner les décrets, berner M. le Préfet, M. le Ministre, passer pour d'inoffensifs dilettantes, en remettre sur le rat de bibliothèque, l'amateur d'anciennetés, camoufler sous le chêne et le gui des druides un problème qu'on sait bien, parbleu ! actuel. On n'est toléré que si l'on joue à sa patrie comme les petites filles jouent à la marchande : on joue donc à y jouer. » (In *Comment peut-on être Breton ?*)

Avant les premiers remuements du romantisme, le plus sérieux des celtomanes fut sans contredit Théophile-Malo Corret de Kerlauffret de la Tour d'Auvergne (1743-1800). Il publia en 1790 un mémoire intitulé : *Les Langues, l'Origine et l'Antiquité des Bretons*. Passionné pour sa langue maternelle, il fut, avant Le Gonidec, l'un des premiers introducteurs aux études celtiques<sup>4</sup>. Mais s'il fut sur ce

4. Pour autant, alors que La Rouërie et Georges Cadoudal menaient contre le nouveau pouvoir une lutte armée, La Tour d'Auvergne fit preuve d'une indéfectible fidélité à la France. Tant de patriotisme le poussa sur tous les champs de bataille : royaux, républicains, consulaires. (Après le 18-Brumaire, Bonaparte récompensait ce serviteur modèle d'un sabre d'honneur et d'une exceptionnelle distinction qui le faisait « Premier Grenadier des armées de la République » ; sa flamme ainsi ranimée, La Tour d'Auvergne, à l'âge de cinquante-sept ans, remettait sac au dos et, loin de sa Montagne Noire, s'en allait mourir sous la lance d'un uhlan. In *aeternum !*)

terrain un initiateur, il ne s'en laissa pas moins abuser par une idéologie qui faisait de la France une nation de type éternel — et qu'illustrera Michelet<sup>5</sup> dans son *Tableau de la France* (1833). Parce qu'il ne suspecta jamais (ne remit donc jamais en cause) les falsifications de l'historiographie française, un homme tel que La Tour d'Auvergne apparaît aujourd'hui comme ayant entretenu une mythologie propre à faire diversion. En un temps placé sous le signe d'un patriotisme abstrait, au service d'un Etat mais au détriment des identités ethniques du territoire, exalter le mythe de l'*âme bretonne* revint à retarder que se constitue la conscience d'une histoire concrète.

Cet état d'esprit trouva un encouragement dans le climat « colonial » qui, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, s'installe en Bretagne. Abandonné, la voix de son peuple promise aux quatre vents de l'exode, voué au passé et l'exotisme aidant, le « pays d'Armor » préfigure déjà le désert « régionalisé » de la V<sup>e</sup> République. Il devient la terre d'élection pour pratiquer dans une béate glorification de la nature — dont on sait comme elle est admirable et fantasmagique — le culte de la pureté originelle, tant au niveau de la race et des mythes qu'à celui de la langue. « La traversée redevient intérieure, écrit Morvan Lebesque. Le Breton retourne au Voyage des Ames de ses lointains ancêtres : souffle l'alizé des esprits, dansent les atomes, la "farine de l'air" ; soulevé par le flot nocturne, chaque lit-clos sculpté d'astres et de comètes prend le sillon des caravelles à pavillon d'hermine qui labouraient jadis les mers. » (*Op. cit.*)

Réveillé par Chateaubriand, le sentiment national consista d'abord à relever le drapeau (le *gwenn ha du*) — geste d'une élite humiliée et prise de pouvoir théorique. S'affirmer revient, par réaction, à transposer l'idéologie dominante : Pitre-Chevalier qui, en 1844, publie une *Histoire de la Bretagne*, définit une nation idéale, promise de tout temps en raison d'origines mythiques à un destin auquel tout Breton doit pouvoir souscrire, voire se sacrifier. Somme toute, l'historiographie bretonne démarque l'historiographie française. Mais sur cette assise va proliférer la nouvelle idée bretonne. Les effets

5. Dans la revue *Les Temps modernes* (août-septembre 1973), Robert Lafont écrit : « L'histoire de France est réécrite par la seconde vague des historiens romantiques (la première, celle d'Augustin Thierry, avait des vues bien plus réalistes sur la vérité française) comme l'histoire de l'ethnie dominante, effaçant en elle l'histoire des ethnies dominées. »

« Cette histoire, celle de Michelet, sera la seule connue par ces ethnies, tenues de célébrer leurs anciens vainqueurs. On n'a pas fait célébrer Simon de Montfort par les Occitans (il a paru plus pratique de passer désormais sous silence la croisade des Albigeois), mais on leur a fait célébrer Richelieu. On a fait célébrer Du Guesclin aux Bretons, Louis XI aux Gascons. [...]

« Histoire bien faite pour assurer l'assise en conscience de la France bourgeoise : de son centralisme intérieur, de son impérialisme chauvin à l'extérieur, de sa mission émancipatrice coloniale destructrice de toute identité des peuples lointains et de leurs structures sociales, de sa mission éducatrice qui fabrique en Bretagne, en Occitanie, en Corse, des citoyens privés d'histoire propre et d'histoire populaire, aptes à soutenir le règne de la seule bourgeoisie avec le centralisme autoritaire. »

s'en feront sentir alors que Chateaubriand — qui achève ses *Mémoires* et sa vie — est d'ores et déjà porté par une gloire qui l'immunise.

Effets positifs : l'œuvre du vicomte Hersart de La Villemarqué, en même temps qu'elle donne à la littérature d'expression bretonne ses lettres de noblesse, marque l'entrée en lice du mouvement national breton. Parallèlement, le resserrement des liens entre les vieux pays celtiques (Galles, Cornwall, Irlande, Ecosse, île de Man et Bretagne) révèle la moderne parenté de pays qui se situent à la périphérie d'Etats élus pour l'extension capitaliste.

En revanche, la celtomanie va survivre d'une autre façon dans sa propre caricature : le « folklorisme ». En réchauffant jusqu'à plus soif les notions de *nature romantique* et d'*âme bretonne*, vont trouver leur voie, et l'exploiter, des inspirations vulgarisatrices dont la fonction — par ignorance ou complicité — revient à accréditer la mise en tutelle d'un peuple et de son histoire. Sous couvert de poésie bonhomme et d'encouragements au pittoresque, elles aggravent la dépersonnalisation d'un pays, elles participent à la mise à sac d'une énergie nationale<sup>6</sup>.

C'est bien cette Bretagne naïve, ignorante, sous-développée, alcoolisée, mais si naturelle en somme, qu'un siècle plus tard, sur les joyeux tréteaux parisiens, mettra en vers français le célèbre Botrel. Bel exemple de Breton « typique », chantre officiel de la guerre, il montera en épingle la fidélité, l'abnégation et l'inconditionnel esprit de sacrifice d'un peuple qui meurt pour la France :

*La République nous appelle  
Sachons vaincre et sachons mourir  
Un Français doit vivre pour Elle  
Pour Elle un Breton doit mourir !*

Au cours des événements de 1972, sur d'autres tréteaux, Bécassine a enfin ouvert une bouche qu'elle n'avait pas jusqu'alors. Pour parler.

### La renaissance bretonne

En 1839 parut un ouvrage monumental : *Barzaz Breiz*, dû à un lettré finistérien, le vicomte Hersart de La Villemarqué.

L'auteur se présentait comme un « collecteur ». Son seul mérite, à l'entendre, était d'avoir infatigablement battu les campagnes de

6. « Félibres et bardes en célébrant leurs provinces idylliques, construisent les "parcs spirituels" où l'on peut venir se reposer d'affaires sérieuses. » (Robert Lafont, *op. cit.*)

son pays pour recueillir ces chants transmis par voie orale depuis des siècles et menacés d'oubli :

« J'ai parcouru en tous sens, pendant bien des années, les parties de la Basse-Bretagne les plus riches en vieux souvenirs, passant de Cornouaille en Léon, de Tréguier en Goëlo et en Vannes, assistant aux assemblées populaires comme aux réunions privées, aux pardons, aux foires, aux noces, aux *grandes journées* agricoles, aux fêtes du lin ou *linières*, aux veillées, aux fileries ; recherchant de préférence les mendiants, les *pillaouer* ou chiffonniers ambulants, les tisserands, les meuniers, les tailleurs, les sabotiers, toute la population nomade et chanteuse du pays ; interrogeant les vieilles femmes, les nourrices, les jeunes filles et les vieillards, surtout ceux des montagnes, qui avaient fait partie des bandes armées du dernier siècle, et dont la mémoire, quand elle consent à s'ouvrir, est le répertoire national le plus riche qu'on puisse consulter. »

Le *Barzaz Breiz* est reçu à l'époque comme une somme documentaire témoignant de toute l'histoire de la Bretagne depuis les origines, mais aussi et surtout comme l'expression du génie poétique breton. Il déclenche un considérable retentissement, en France et à l'étranger, au sein d'une opinion que sensibilisent les options du romantisme. George Sand n'hésite pas à comparer cet ouvrage à *L'Odyssee* :

« Un seul Pays, affirme-t-elle, est à la hauteur dans sa Poésie de ce que le génie des plus grands Poètes et celui des Nations les plus poétiques ont jamais produit. Nous voulons parler de la Bretagne. » (In *Promenades autour d'un village*.)

La découverte, sur le territoire même de la culture française, d'une littérature nationale coupe le souffle à l'Université tandis qu'elle enflamme les lettrés bretonnants. L'ère des « collecteurs » est ouverte : Luzel, Quélien, Sébillot, Le Braz, combien d'autres vont suivre l'exemple du vicomte et, fiévreusement mais doctement, recueillir chansons, légendes, récits, mythes, élargissant toujours plus la mémoire enfin déposée de l'inspiration populaire. On n'a pas, depuis le *Barzaz Breiz*, cessé en Bretagne de collecter, suppléant ainsi dans le domaine de la chose imprimée à une absence qui datait des origines : celle d'un peuple qui cependant n'avait jamais cessé de parler sa propre langue.

En 1867, alors que comblé d'honneurs, Hersart de La Villemarqué participe (avec l'historien La Borderie) à l'organisation du premier Congrès celtique, des critiques s'élèvent, mettant en doute l'authenticité des chants du *Barzaz Breiz*. L'accusation devient publique, pourtant La Villemarqué ne se défend guère ; le doute fait son chemin au point qu'aujourd'hui, quatre-vingts ans après la mort de l'auteur, sa réputation de faussaire paraît solidement établie — encore en 1960, Francis Gourvil en faisait l'objet d'une thèse d'Université qu'il soutint devant la faculté des lettres de Rennes.

Dans sa *Littérature bretonne*, Loeiz Herriou suggère qu'il n'y a pas, d'une façon ou d'une autre, matière à se plaindre :

« Ou les chants sont authentiques, ou ils sont arrangés par La Villemarqué. Dans le premier cas, la Bretagne ne sera jamais assez reconnaissante à l'auteur d'avoir sauvé de l'anéantissement un véritable trésor national. Dans le second cas, on doit s'incliner devant le génie d'un écrivain de race qui touche parfois au sublime<sup>7</sup>. »

Quoi qu'il en soit, le rayonnement du *Barzaz Breiz* se perpétue. Morvan Lebesque s'écrit en 1969 :

« Ah, qu'importe si des mains savantes ont par endroits harmonisé quelques strophes ! Elles n'ont pu inventer le cri de quinze siècles, la malédiction de Gwenc'hlan, la plainte de Tina vendue au baron de Jauioz, la lamento funèbre de Pontcallec, les joies, les deuils, les rébellions de cette nation réduite au silence ; seul un génie collectif, une volonté d'être courant d'âge en âge ont donné à ces poèmes leurs images, leur rythme dramatique — au sens précis du théâtre : action tout en dialogues, répliques entrecroquées, paroles substantielles vibrant dans l'air comme des flèches et, entre elles, ainsi le vide fait la poterie, l'intrigue non dite, suggérée, haletante... Rien que pour une telle œuvre, on n'avait pas le droit d'étouffer la langue encore vivante de ce peuple ! » (*Op. cit.*)

En revanche, le *Barzaz Breiz* suscite à partir de 1840 toute une production écrite en langue bretonne — surprenante éclosion qui donnera ses plus belles réussites au XX<sup>e</sup> siècle : nous pensons, outre les moissons des « collecteurs », aux poètes que sont Yann-Ber Kalloc'h et, plus près de nous, Paol Keïneg, à des intellectuels tels que Roparz Hemon, des romanciers tels que Xavier de Langlais, à des dramaturges comme Tanguy Malmanche ou Jakez Riou, et aussi à des chanteurs actuels comme Alan Stivell soucieux d'enracinement.

Cette renaissance ranima un patriotisme breton ou, plus exactement, en le définissant sur le plan littéraire, fut à l'origine d'un mouvement culturel qui n'a fait que s'affermir depuis un siècle — et qui s'insère aujourd'hui dans un combat plus général de la Bretagne pour la reconnaissance de son identité. (Déjà, en 1847, dans son *Essai sur l'histoire de la langue bretonne*, Hersart de La Villemarqué soulignait la fonction idéologique de la lutte pour l'existence de la langue.)

Bien entendu, pour une telle conjonction, il aura fallu que ce désir, chez une élite lettrée, d'un enracinement culturel coïncide avec une nécessité historique. Le *Barzaz Breiz* paraît alors que la révolution industrielle accélère une tendance à l'ouvrage depuis le traité d'union avec la France (1532), qui a pour effet — nous l'avons

7. Le lecteur en jugera comme il convient, s'il le peut. Pour notre part et par respect pour le procédé que notifie le vicomte, nous avons choisi de rendre aux textes du *Barzaz* non pas la date de leur parution en recueil, mais celle qu'il leur prête dans la chronologie historique : il croit en effet pouvoir considérer ces chants comme contemporains des faits célébrés. Aux *barzhonegoù* que nous avons retenus, nous avons toutefois adjoint la mention : *adapté par, de préférence à : recueilli.*

évoqué — une dépersonnalisation insidieuse de la Bretagne. 1840 inaugure le temps des grandes émigrations vers les zones industrielles où l'on trouve du travail tandis que la guerre de 1870, avant celle de 1914-1918 et grâce (si l'on peut dire) à son lamentable épisode du camp de Conlie, eut pour désastreuses conséquences non seulement l'inéluctable saignée — que mesure, au moins statistiquement, le nombre des « morts pour la France » —, mais un meurtrissement général des consciences.

À la même époque, l'institution de l'école obligatoire paracheva la mise en croix de la langue (et de la culture, de l'histoire, de la réalité bretonnes) tandis que pareillement obligatoire une autre institution : le service militaire, allait roder cette mise en rang d'un pays voué, malgré lui, à servir.

« La Bretagne, analyse Jean-Yves Guiomar dans *Les Bretons et le Socialisme*, entre dans le monde moderne avec une économie désarticulée et des handicaps que le système capitaliste ne lui permettra en aucune façon de combler. Toutes les conditions sont réunies pour la constitution d'une réserve de force de travail. La région, dont Michelet lors de son voyage en 1831 avait noté la situation coloniale, commence par fournir des troupes, celles qui servent notamment à écraser les communards, puis elle donne des légions de marins, de fonctionnaires, de missionnaires, et un prolétariat rural et ouvrier qui, ne trouvant pas sur place à s'employer, commence à émigrer à la fin du siècle. Les couches populaires sont les principales victimes de cette évolution. »

Guiomar tire la conclusion de cette oppression découlant du processus économique : « La Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle se met à la remorque de l'Etat-providence, et devient un foyer de réaction, c'est-à-dire tout le contraire de ce qu'elle avait été jusqu'alors (du soulèvement de 1675 à la création du Club breton en 1789). »

Dans ce climat de mainmise — et de vigilance de la part du pouvoir (Napoléon III interdit l'Association bretonne) —, se réchauffent dans le sein des milieux privilégiés les revendications sentimentales du celtisme, tandis qu'un véritable mouvement breton tarde à exprimer la question nationale en termes qui ne devraient plus rien au passéisme ni à l'idéologie dominante. En fait, il faut attendre les dernières années du siècle pour que, non sans vigueur, une pratique de l'idée bretonne apporte contenu et ossature à des aspirations mises en éveil mais qui auront couvé sous l'idéalisme.

« La Bretagne est mieux qu'une province, déclare en 1890 l'éminent historien Arthur de La Borderie, elle est un peuple, une nation véritable et une société à part [...] parfaitement originale dans ses éléments constitutifs. » (In *Introduction au cours d'histoire de la Bretagne.*)

Dix ans plus tard, Charles Brunellière écrit : « Notre pays [...] est et restera breton, il ne se fondra pas plus dans l'unité française que l'huile ne se fond dans le vinaigre » —, et il précise en 1904 : « Il ne s'agit pas de faire du nationalisme breton, autrement dit de retourner

au XV<sup>e</sup> siècle, où nous avons défendu notre nationalité et avons été battus, mais de mettre en œuvre, pour la cause socialiste, les réserves de vitalité et de force contenues dans notre population et que le bien-être de la civilisation n'a pas usées. » (In *La Correspondance de Charles Brunellière, socialiste nantais, 1880-1917.*)

Et tandis que continuent de s'agiter en cercles vains et jeux floraux des « bardes » rimailleurs, guignant sous l'apparat druidique les honneurs de la capitale française, s'exprime peu à peu, en termes politiques, le sentiment national. En 1911, les libertaires et anticléricaux Camille Le Mercier d'Erm et Louis-Napoléon Le Roux fondent le Parti nationaliste breton. Ils sont rejoints par le militant socialiste Emile Masson qui, bientôt insatisfait par l'impuissance du P.N.B. à incarner un mouvement populaire, crée en 1913 la revue *Brug*. Se situant délibérément du côté des exploités, notamment des masses rurales, Masson déclare dans les colonnes du *Prolétaire breton* (février 1913) :

« Parmi les prolétaires du monde, il en est qui, *moins* que les autres encore, ont une patrie à défendre, et qui, *plus* que les autres encore, en ont une à conquérir. Ce sont ceux du pays où nous sommes : les prolétaires bretons. »

En 1925, lorsque Roparz Hemon fonde la revue *Gwalarn*, porte-parole de la littérature bretonne moderne ; en 1933, lorsque Yann Sohier, jeune instituteur communiste, fonde le mouvement *Ar Falz* pour l'enseignement du breton à l'école, resurgit la pensée d'Emile Masson, lui « qui n'a jamais séparé l'affranchissement du peuple breton de son émancipation intellectuelle ».

Cette déclaration de Sohier en 1935 invite à différencier — au sein de ce qu'on nomme sous un label unique le *mouvement breton*, et même si le plus grand confusionnisme continue de régner dans certains esprits de ce mouvement — d'une part une pratique nationaliste, d'idéologie conservatrice, d'essence élitaire ; d'autre part (en nette rupture depuis les années 1960) une pratique révolutionnaire liée à l'émancipation économique, politique et sociale du prolétariat. Depuis le début du siècle en effet, l'orientation des rassemblements « régionalistes » ou « nationalistes » s'est trouvée corrigée par des initiatives progressistes (Fédération socialiste bretonne, *Gwalarn*, *Ar Falz*, Front breton, Union démocratique bretonne, *Galv* ou Comité d'action progressiste pour la langue bretonne, etc.) qui ont peu à peu fait comprendre la nécessaire liaison entre l'idée bretonne et le phénomène révolutionnaire.

Trait commun : le combat pour l'identité bretonne passe par le combat pour l'existence de la langue. Sous le silence d'une culture gommée, cette revendication fut permanente. « Parler. Prendre la parole. Et la garder », dit aujourd'hui Paol Keineg. Et Keginer, poète qui avait vingt ans en 1972 : « Nous existons. Nous faisons. Nous parlons. Nous parlons pour exister et pour faire. »

Ce combat fut généré au XIX<sup>e</sup> siècle. Des apports décisifs l'ont favorisé ; il est bon de ne pas l'oublier et d'insister sur les travaux des philologues, notamment ceux de Le Gonidec (1775-1838). Car à ce grammairien qui publia, entre autres ouvrages, une *Grammaire celto-bretonne* (1807) et un *Dictionnaire de la langue celto-bretonne* (1824), revient le mérite d'avoir scientifiquement codifié le breton, en rompant de façon définitive avec tout ce qui se ressentait trop visiblement de l'influence française<sup>8</sup>.

D'insister ensuite sur l'événement que fut la parution du *Barzaz Breiz* (1839).

Enfin, sur la publication en six volumes de l'*Histoire de Bretagne*, due à Arthur Le Moyne de La Borderie (1828-1901). Cette œuvre monumentale est une réponse à l'historiographie bourgeoise ayant posé comme une évidence que la Bretagne n'avait pas d'histoire propre (« Nos ancêtres les Gaulois », comme on dit aussi dans les territoires français d'outre-mer), à une époque, précisément, où la mise en place des structures capitalistes sous-entend, de la part du pouvoir, une politique d'unification (par le vide).

Cent cinquante ans ont passé. Au terme de ses travaux qui se sont déroulés à Nantes, du 13 au 18 août 1974, le dernier Congrès celtique international, après avoir estimé les méfaits du génocide culturel en Bretagne, pouvait déclarer que « le gouvernement français n'a pas le droit de refuser aux Bretons la possibilité de faire la totalité de leurs études en breton s'ils le désirent », mais constatait « le manque de tout statut pour la langue bretonne dans les écoles de Bretagne ».

Plus encore : ainsi que l'écrit Yann-Ber Piriou, « non content de lui refuser tout statut légal, l'Etat français s'efforce aussi de la faire disparaître. Mieux. Prenant déjà ses désirs pour des réalités, il anticipe sur cette disparition et se comporte exactement comme si le breton n'existait pas. » (In *Les Temps modernes*, août-septembre 1973.)

On rappellera, pour son humour « hénaurme » (mais involontaire) la décision du ministre de l'Information qui, en avril 1969, déclarait au sujet de l'O.R.T.F. : « Pour être comprise par tout le monde, l'émission en langue bretonne sera désormais faite en français. »

Le breton moderne : une langue des cavernes en somme.

Cependant, comme pouvait le remarquer Morvan Lebesque, si « on le parle de moins en moins », on le parle « de mieux en mieux »...

8. Des recherches préalables avaient eu pour effet de clarifier une situation linguistique en friche, notamment celles du prédicateur jésuite Julien Maunoir (*Sacré Collège de Jésus*, 1659), du R.P. Grégoire de Rostrenen (*Dictionnaire français-celtique*, 1732), de Dom Louis Le Pelletier (*Dictionnaire de la langue bretonne*, 1752), etc. Mais la réforme de Le Gonidec fut déterminante : toutes les orientations ultérieures (François Vallée, Joseph Loth, chanoine Fal'hun) ne seront que la poursuite des principes par lui édictés.

## En passant par Paris

En 1532, le duché signe avec le roi François I<sup>er</sup> un traité d'union. Ce traité stipule le respect des droits et privilèges de la Bretagne, de ses institutions, de sa langue, de son individualité en tant que nation.

Mais la France, dorénavant, considère la Bretagne comme annexée : « Le scandale est grand d'une union de *principal à principal* interprétée comme une sujétion, note Robert Lafont. L'autonomisme breton ne manquera pas de faire remarquer qu'aucun texte clair n'ayant jamais infirmé l'acte de 1532 [...], la loi française est toujours illégale en Bretagne. » (*Op. cit.*)

Le scandale est similaire à l'égard d'autres ethnies (Provence, Corse, etc.) : les unions deviennent unification tandis qu'après avoir annexé, la France assimile. Par l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), le français est déclaré langue officielle du royaume, toutes les autres langues n'étant en regard que de vicieuses et bientôt coupables façons de parler, que continuent de pratiquer des peuplades provinciales, sauvages dont l'ignorance est patente et l'entêtement suspect.

L'Académie suit la cour, la Convention consolide l'œuvre de la monarchie, et les Républiques accréditeront le français comme l'outil d'une mission *civilisatrice* — tant en Bretagne qu'en Indochine ou en Polynésie — dont peut s'enorgueillir « notre patrie ». « Les petits Bretons, note finement un haut fonctionnaire en 1897, jusqu'au moment où ils commencent à apprendre le français à l'école, ne donnent absolument aucun signe d'intelligence. » (Cité par Joseph Loth, de la faculté des lettres de Rennes.)

Bilingue de fait depuis la conquête des pays de Rennes et de Nantes par son roi Nominoé, la Bretagne l'est encore mille ans plus tard : mais en quoi consiste ce bilinguisme ? En l'usage de deux langues. D'une part, la langue maternelle, qui est la langue parlée, autrement dit un *baragouin* (de *bara*, pain et *gwin*, vin). D'autre part, le français, qu'on enseigne dans les écoles ; c'est la langue écrite, la langue de la Ville (où l'on trouve du travail), la langue de la Culture (avec sa majuscule). Seule la seconde est légitime. Quant à l'autre : « Pour l'unité de la France, la langue bretonne doit disparaître. » Nous ne sommes plus au XVI<sup>e</sup> siècle, et ce n'est plus le chancelier Poyet qui parle ainsi ; plus près de nous, c'est Anatole de Monzie, député radical-socialiste et ministre de l'Instruction publique. Mais ce qu'il proclame est bien une redite tétue de la royale ordonnance et un bel exemple, après quatre siècles, de continuité dans les doctrines du pouvoir.

Qui enterre une langue enterre une culture<sup>9</sup>. Le XVI<sup>e</sup> siècle en

9. « L'âme d'un peuple, c'est sa langue, déclare Brenn (*alias* Emile Masson). Nier cette langue, c'est tuer cette âme, tuer une énergie particulière, une volonté humaine. » (In *Les Temps nouveaux*, 1<sup>er</sup> février 1913.)

revanche importe d'Italie le nouvel idéal — temps venu de la Renaissance — et, en hommage aux langues anciennes, ouvre le Collège de France. Si l'écrivain trégorrois de l'âge classique rougit de n'être pas né gréco-latin, à Paris est le remède. Vers la capitale qui forge le beau langage, le goût et la pensée, il peut tourner ses regards. Là, et là seulement, il s'initiera aux codes et convenances de la conformité. Racine y officie dans des palais antiques tandis qu'au pays, survivants pourchassés par les sénéchaux du Parlement, des confrères en sabots et sans grade s'obstinent sur leurs tréteaux en plein vent à faire entendre un jargon du passé.

On sait quel coup l'explosion romantique porta à ces canons de la culture. Mais, hors de l'Antiquité, sur quoi bâtir ?

« La perte des souvenirs, écrit Morvan Lebesque, interdira aux écrivains et aux poètes toute grande œuvre collective basée sur le fonds national ; ils seront contraints d'inventer leurs sujets, leurs mythes, ils en viendront à appeler plagiat la référence au bien commun ; au lieu de participer à l'édification d'une cathédrale, chacun d'eux, selon le mot de Brecht, construira à l'écart sa petite cabane personnelle. » (*Op. cit.*)

Petites cabanes sises à Paris bien entendu, lieu où l'on pense, où l'on édite, où l'on promeut, où l'on consacre. « En France, dit Xavier Grall, tout se passe comme si le génie ne pouvait être que parisien. » (In *La Bretagne contre Paris*, par Jean Bothorel.)

Les salons du drame ont remplacé les palais de la tragédie, mais l'accès au verbe est demeuré porte étroite ; transmis de nobles à bourgeois, les privilèges sont de la même eau. Les « régionaux », issus de bonnes familles provinciales, se mêlent à l'élite citadine ; entre deux communications destinées au monde des belles lettres, ils réchauffent pour leur « terroir » où plus rien ne se passe (à leurs yeux) une nostalgie qu'ils mettent en vers. Les plus acharnés se constituent en comités de défense, de soutien, de sauvegarde — en faveur du passé, des traditions, de l'âme du vieux pays. Ils déposent de pieuses revendications, saluées comme il se doit. S'appuyant sur ce qui n'est plus, ils ne voient pas ce qui est en train de s'accomplir, dans la réalité économique de cette seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : un système qui s'implante, fortement centralisé, qui a pour effets d'achever le démantèlement des cadres de vie traditionnels, de déstructurer les économies régionales, de déraciner les hommes de Bretagne.

Plumes inoffensives ! Innocence ou complicité ? Car on ne manquera pas d'utiliser leur « provincialisme », à l'occasion, pour garantir que la vie en France n'a pas perdu toute épaisseur.

L'été, nos régionaux de Paris partent, pèlerins cultivés, pour le pays natal. Recyclage aux sources : collectant du passé ce qui peut être sauvé, ils se lamentent sur le sort d'une langue déchuë, ils lancent vers Paris de tonitruantes imprécations. Mais comme s'écrie René Le Roux en 1925 :

« Des bretonnants de naissance tels qu'Anatole Le Braz, Charles Le Goffic et Joseph Loth n'ont pas dans toute leur vie écrit vingt pages de breton. Ils sont les bienvenus après cela, eux et leurs pareils, de dire et de répéter au peuple : « Parlez le breton ! Ecrivez le breton ! Conservez le breton ! Apprenez le breton à vos enfants ! » Le peuple est en droit de leur répondre : « Commencez donc par donner l'exemple ! Vous trouvez que le breton n'est pas assez bon pour vous, que votre intérêt et votre profit consiste à parler et à écrire uniquement en français. Pourquoi voulez-vous qu'il en soit autrement pour nous ? » (In *L'Enseignement du breton*.)

Certes, un fauteuil à l'Académie vaut bien la langue de sa mère — celle qui ne se lit pas (si ce n'est dans les almanachs que colportent les *pilhaouer*), la langue honteuse ! Mais des initiatives telles que celles de *Gwalarn* ou d'*Ar Falz* apportent des réponses au dilemme. La tâche est monumentale — mais l'élan est donné, qui rebondit de nos jours. Parler le breton, enseigner le breton, traduire en breton de grandes œuvres qui échappent au modèle français (de Marlowe à Tagore, de Cervantes à Pouchkine), écrire en breton des grammaires, des ouvrages d'histoire, de même que des œuvres originales qui soient l'expression du nouvel humanisme : plus rien de commun avec la *bretonnerie* des écrivains régionalistes.

« Ah ! s'écrie Roparz Hemon en 1929, dans la revue *Kornog*, ces braves Bretons francisés qui, de confiance, admirent la littérature en langue bretonne comme ils admirent le *Kreiz-Ker* et les broderies bigoudenn — qu'ils seraient navrés s'ils savaient à quel point notre littérature se soucie peu de « faire breton », combien, au contraire, elle s'efforce de rechercher l'universel et répugne à toute entreprise de terroir ! [...] Qu'ils accusent notre littérature de n'être pas bretonne, d'être antibretonne ! Elle n'en a cure. *Elle est écrite en breton.* »

Aujourd'hui, grâce à une action péri-universitaire, la langue bretonne s'enseigne de plus en plus, à Paris comme en Bretagne ; les créateurs, notamment poètes et chanteurs renouant avec la tradition orale, corrigent une séquelle honteuse de cette mise au ban qui frappa le breton : la peur, pour les gens du peuple, de s'exprimer en public dans leur propre langue ; journaux et revues se multiplient ; des livres et des disques sont édités ; un cinéma d'inspiration et de production bretonnes essaie de se définir<sup>10</sup> ; un foisonnement de manifestations invite à des synthèses ; tandis qu'a resurgi, vivace, notamment dans les campagnes, la tradition populaire du *fest-noz*.

En revanche, Paris n'essaierait-il pas de récupérer le *réveil breton* ? Depuis quelques années, la Bretagne est à la mode, la Bretagne se vend bien. Mais ce qu'il ne faut pas manquer de voir derrière les flatteuses statistiques du show-business et du tourisme, c'est l'accapement des sites, la militarisation, l'exode de la population. Dans le même temps, l'O.R.T.F. profite de la modification de ses structures

10. Voir à ce propos nos études dans *La Revue du cinéma* (février 1975) et *Cinéma pratique* (mars 1975).

pour supprimer les quelques misérables minutes hebdomadaires réservées aux informations en langue bretonne ; un peu au hasard, les services d'ordre procèdent à des arrestations sanctionnant des attentats qui n'auraient pas, officiellement, d'autre motif que l'amour de la violence ; tandis qu'économiquement, sous couvert de « décollage », se réalise l'évanescence d'un pays.

Dans les consciences toutefois, se fortifie l'idée qu'une mutation se révèle indispensable, et qu'il appartient aux Bretons de réinventer la Bretagne. Chacun, bien sûr, se rend compte des liens indissociables qui existent entre le droit d'un peuple à disposer de lui-même et l'expression de sa personnalité.

Sinon, comment concevoir que l'humanisme français puisse se sentir menacé par le libre exercice d'une langue, par la maturation d'une culture ?

## LE MOYEN AGE

### CHANT POPULAIRE

adapté par HERSART DE LA VILLEMARQUÉ

*On ne peut douter que des villes aient été submergées, parfois à une époque assez récente pour que la tradition populaire en conserve le sentiment.*

*Des indices : fossiles, chaussées antiques, fragments de colonnes, permettent de situer sous l'actuelle plage du Ris, à proximité du port de Douarnenez, la fabuleuse ville d'Is. Elle aurait été engloutie au V<sup>e</sup> siècle, sous le règne du roi Gradlon — prince et ami du moine Gwennoù (461-532) qui fut le fondateur du premier monastère élevé en Armorique.*

*La légende va plus loin : Is, ville royale et coupable, telle Sodome, de débauche, est défendue des invasions de la mer par un « puits », dont une clef permet l'utilisation. Inspirée par les forces du mal, la fille du roi, Dahut, dérobe cette clef à son père et provoque l'engloutissement de la ville. Elle-même périt dans la catastrophe, avant que Dieu la change en sirène.*

*Hersart de La Villemarqué affirme l'authenticité et l'antiquité reculée de cette ballade : ce qu'aujourd'hui contestent de nombreux celtisants. Entre autres arguments, il note que — selon Grégoire de Tours — le roi franc Childébert (mort en 558) portait lui aussi une clef d'or en sautoir. L'explication la plus convaincante consiste dans une étude comparée des sources : le poème armoricain et une version galloise que le collecteur a tout lieu de croire l'œuvre du barde Gwyddno (469-520).*

### LIVADEN GERIS

(Ies Kerne)

#### I

Ha glevaz-te, ha glevaz-te  
Pez a lavaraz den Doue  
D'ar roue Gradlon enn Is be ?

— « Arabad eo en ambarat !  
Arabad eo arabadiat !  
Goude levez, kalonad !

« Neb e beg e kig ar pesked,  
Gand ar pesked a vo peget,  
Ha neb a lonk a vo lonket.

« Ha neb a ev, ha gwin a vesk,  
A evo dour evel eur pesk ;  
Ha neb na oar a gavo desk. »

## II

Ar roue Gradlon a venne :  
— Koanourien da, da eo gan-e  
Monet da gouski eur banne.

— Da gouski afec'h antronoz ;  
Manet-hu gan-e-omp-ni fenez :  
Hogen pa vennit-hu, bennoz ! —

Serc'heg a gomze war ma oue  
Flourik-flour ouz merc'h ar roue :  
— Klouar Dahut, nag ann alc'houe ?

— Ann alc'houe a vezo tennet ;  
Ar puns a vezo dibrennet :  
Pez a ioulit-hu ra vo gret ! —

## III

Hag ann neb en defe gwelet  
Ar roue koz war he gousked,  
Meurbed vije bet souezet,

Souezet gand he bali moug,  
Hag he vleo gwenn-kann war he choug,  
He alc'houe aour eker'ch'n he c'houg.

Neb a vije bet er c'heden,  
En defe gwelet ar verc'h wenn  
Goustad o vont tre, diarc'hen.

Tostat re oud zad roue,  
Ha war he daoulin'n em stoue,  
Ha ribla re sug hag alc'houe.

## IV

Ato e hun, e hun ann ner.  
Ken a glevet hed al laouer :  
— Laosket ar puns ! beuzet ar ger ! —

— Otrou roue, sav diallen !  
Ha war da varc'h ! ha kuit a-grenn !  
Ma'r mor o redek dreist he lenn ! —

Bezet milliget ar verc'h wenn  
A zialc'houezaz, goude koen,  
Gore puns Keris, mor termen !

## V

— Koadour, koadour, lavar d'i-me  
Marc'h gouez Gradlon a welaz-te  
O vont e-biou gand ar zaon-me ?

— Marc'h Gradlon dre-ma na weliz  
Nemed enn noz du he gleviz  
*Trip, trep, trip, trep, trip, trip ; tan-tis !*

— Gwelaz-te morverc'h, pesketour,  
O kriba he bleo melen-aour  
Dre ann heol splann, e ribl ann dour ?

— Gwelout a riz ar morverc'h wenn ;  
M'he c'hleviz o kana zoken :  
Klemvanuz tonn ha kanaouen.

## SUBMERSION DE LA VILLE D'IS

(Dialecte de Cornouaille)

### I

As-tu entendu, as-tu entendu ce qu'a dit l'homme de Dieu au roi  
Gradlon qui est à Is ?

« Ne vous livrez point à l'amour ; ne vous livrez point aux folies.  
Après le plaisir, la douleur !

« Qui mord dans la chair des poissons, sera mordu par les  
poissons ; et qui avale sera avalé.

« Et qui boit et mêle le vin, boira de l'eau comme un poisson ; et qui ne sait pas, apprendra. »

## II

Le roi Gradlon parla :

— Joyeux convives, je veux aller dormir un peu.

— Vous dormirez demain matin ; demeurez avec nous ce soir ; néanmoins, qu'il soit fait comme vous le voulez. —

Sur cela, l'amoureux coulait doucement, tout doucement ces mots à l'oreille de la fille du roi :

— Douce Dahut, et la clef ?

— La clef sera enlevée ; le puits sera ouvert : qu'il soit fait selon vos désirs ! —

## III

Or, quiconque eût vu le vieux roi endormi, eût été saisi d'admiration,

D'admiration en le voyant dans son manteau de pourpre, ses cheveux blancs comme neige flottant sur ses épaules, et sa chaîne d'or autour de son cou.

Quiconque eût été aux aguets, eût vu la blanche jeune fille entrer doucement dans la chambre, pieds nus :

Elle s'approcha du roi son père, elle se mit à genoux, et elle enleva chaîne et clef.

## IV

Toujours il dort, il dort le roi. Mais un cri s'élève dans la plaine : — L'eau est lâchée ! la ville est submergée !

— Seigneur roi, lève-toi ! et à cheval ! et loin d'ici ! La mer débordée rompt ses digues ! —

Maudite soit la blanche jeune fille qui ouvrit, après le festin, la porte du puits de la ville d'Is, cette barrière de la mer !

## V

— Forestier, forestier, dis-moi, le cheval sauvage de Gradlon, l'as-tu vu passer dans cette vallée ?

— Je n'ai point vu passer par ici le cheval de Gradlon, je l'ai seulement entendu dans la nuit noire : *Trip, trep, trip, trep, trip, trep*, rapide comme le feu !

— As-tu vu, pêcheur, la fille de la mer, peignant ses cheveux blonds comme l'or, au soleil de midi, au bord de l'eau ?

— J'ai vu la blanche fille de la mer, je l'ai même entendue chanter : ses chants étaient plaintifs comme les flots.

Barzaz Breiz,  
éd. Librairie académique Perrin.

## ANONYME

*D'après les archives de son monastère et, vraisemblablement, une Vita plus ancienne, un moine du IX<sup>e</sup> siècle aurait écrit (en latin) cette Vie de saint Melaine.*

*Né vers le milieu du V<sup>e</sup> siècle dans le diocèse de Vannes, de parents nobles, le futur évêque de Rennes est élevé dans le domaine de Plaz — où il mourra vers 530. Moine, puis abbé de Plaz avant 491, il contribue à l'alliance des Armoricains et de Clovis. Vers 505, il succède sur le siège de Rennes à saint Amand qui l'avait désigné. Il prend part au concile d'Orléans (511) dont il est l'âme et rédige les canons. Jusqu'à sa mort, saint Melaine reste un conseiller écouté de Clovis.*

*L'épisode que nous rapportons se situe à une époque où la présence franque est supportée dans les territoires romanisés de Vannes, de Rennes et de Nantes. Par contre, dans l'ouest et le nord du pays, les princes bretons refusent toute domination étrangère ; l'un d'eux, Waroc'h, libérera le pays vannetais en 579.*

[...] Le cruel roi Eusèbe, venant de Vannes avec son armée, arriva au domaine de Comblessac près duquel était situé un château du nom de Marsac sur les bords de l'Aff. Il fit crever les yeux et couper les mains de beaucoup d'hommes. Pendant la nuit il fut pris de malaise et les médecins désespérèrent de sauver sa vie. De même sa fille Aspasia, ayant été saisie par le diable pendant trois jours, commença à être prise de convulsions. Ayant appris la renommée de Melaine, le duc Eusèbe ordonna de le faire venir tout de suite et de lui préparer un logement à Prin. Le bienheureux Melaine venant de l'oratoire de Plaz qu'il avait construit de ses propres mains, fut reçu par le roi [...] lui donna une pénitence en réparation de ses crimes et lui dit : « Cette maladie n'est pas mortelle. » Il lui fit une triple onction d'huile sainte en invoquant trois fois Dieu. Aussitôt le roi fut guéri et remercia Dieu qui lui avait rendu la santé par son fidèle Melaine. Le bienheureux évêque, parvenant à l'endroit où était la jeune fille tourmentée par le démon, ce dernier commença à parler par la bouche de la fille et dire : « Pourquoi me persécutes-tu, Melaine, homme de Dieu ? Déjà tu m'as chassé d'un autre et tu veux encore le faire ? » Alors le bienheureux : « Sors d'elle, cruelle bête, et va dans les gouffres où les hommes n'habitent pas. » Aussitôt la jeune fille fut guérie, vint toute joyeuse à son

père et demanda qu'il donnât à Melaine le domaine de Comblèsac. Le roi aussitôt lui concéda le domaine par un acte scellé de son anneau, en présence de ses grands, afin que Melaine pût entretenir ses disciples. [...]

*Vita Melanii*,  
éd. Krush.

## ANONYME

*Ingomar, le moine de Saint-Méen qui, au XI<sup>e</sup> siècle, écrit l'histoire du roi Iudicael, inséra dans son récit un poème en latin qui — peut-on le supposer — est un témoignage contemporain de ce règne.*

*Avant de prendre le pouvoir en 632, Iudicael était retiré au couvent de Saint-Méen. Son règne fut bref. Vénééré comme un saint par le peuple, il mourut au couvent en 658.*

*Il est resté célèbre pour ses négociations de paix avec le roi Dagobert — ce que ne confirme guère ce chant qui lui fut consacré !*

### CHANT DE IUDICAEL

- |   |  |
|---|--|
| <p>1-6. Multas hostium cateruas quibus circumfundebatur, ex agilibus et robustis manibus, prosternebat in quemcumque enim locum, ille arripotens strenue dimicans.</p>  | <p>Les nombreuses troupes des ennemis par lesquelles il était entouré, de ses mains agiles et robustes, il les abattait en tout lieu, cet homme puissant par ses armes, en combattant avec ardeur.</p>                                   |
| <p>7-12. Uel, more inquilinorum in campo iactantium, Iudicaelus iactaret; ubicumque uoluisset ibi iaculum suum descendebat.</p>   | <p>Ou bien à la façon des paysans semant dans la campagne Iudicael jetait; partout où il voulait, là son trait descendait.</p>   |
| <p>13-17. Et interea quoque more bellatorum in pugno robustorum contra aduersarios pergebat ad bellum.</p>  | <p>Et cependant, à la façon des guerriers robustes dans le combat, il se dirigeait vers la guerre contre ses adversaires.</p>  |
| <p>18-26. Armigeri (s) eius post se leti exeuntes<sup>1</sup> plurimos faleratos diuidebat equos. Et nonnulli hastecule qui post se ibant pedestres plurimas exuuias inuenientes reuertentes domum ueniebant equites.</p> | <p>A ses écuyers marchant joyeux après lui, il partageait de nombreux chevaux porteurs de phalères. Et plusieurs lanciers qui après lui allaient, fantassins, ramenant chez eux de nombreuses dépouilles, s'en revenaient cavaliers.</p> |

1. Le latin est ici incorrect.

27-32. Et ex cadaveribus de post se super terram inhumatis iacentibus, canes, uulturi, (corui) milui, piceue, saturabantur.

Et des cadavres qui après son passage gisaient couchés sur la terre, les chiens, les vautours, les corbeaux, les merles et les pies se repaissaient.

33-35. Et plurimae super uicis in domibus ululantes uiduae manebant mulieres.

Et nombreuses par les bourgs, hurlant dans les maisons, demeuraient les veuves.

36-49. Quoniam sicut fortis taurus inter boues incognitos et robustus uerris inter porcos alienos aquilaque inter anseres, falco inter grues, yrundo inter apes ita Iudicaelus - rex Britonum Armoricanorum - uelox et agilis, durus bellator, in bellum hastabat inter inimicos in agone contra se insurgentes.

Car ainsi qu'un courageux taureau parmi les bœufs anonymes et le verrat robuste parmi les porcs étrangers, l'aigle entre les oies, le faucon entre les grues, l'hirondelle entre les abeilles, ainsi Iudicael, roi des Bretons armoricains, souple et agile, dur combattant dans la guerre, se hâta dans le champ de bataille, au milieu des ennemis qui se dressaient contre lui.

50-56. Et precipue multas strages in Francos fecit et prouincias eorum multoties deustauit, pro eo quod Franci uolebant Britanniam subiugare.

Et il fit surtout grands carnages de Francs et il dévasta souvent leurs provinces pour la raison que les Francs voulaient subjuguier la Bretagne.

*Documents de l'histoire de la Bretagne*,  
éd. Edouard Privat.

## SALOMON

*Salomon III s'intitule dans cet acte : Salomon, gratia Dei, totius Britanniae magneque partis Galliarum princeps ; il ne se dit pas roi, et nous ne savons pas avec certitude s'il en porta le titre.*

*Sous son règne, le royaume de Bretagne s'agrandit considérablement vers l'est et connaît une paix relative ; habile politique, il avait su conclure des alliances, notamment avec le roi Charles le Chauve et les Normands. Ce fut un grand règne. Salomon s'entoura d'une cour fastueuse, fit régner la justice, pratiqua le mécénat — ainsi que peut le révéler son diplôme, signé le 17 avril 869, en faveur des moines de Redon.*

*Pourtant, prince autoritaire, il se fit d'ardents ennemis tandis que ses succès ne pouvaient effacer le souvenir de son accession au pouvoir ; lorsque, dans l'acte qui suit, il parle du rachat de ses fautes, il évoque probablement le meurtre qu'il commit en 857 sur la personne de son prédécesseur, le roi Erispoé. Lui-même sera assassiné en 874, victime d'une conspiration analogue.*

## DIPLOME DE SALOMON

Au nom de la sainte et indivisible Trinité, Salomon, prince de toute la Bretagne et d'une grande partie des Gaules : sachent les évêques, prêtres, clergé, comtes, ducs, tous officiers et autres de notre dépendance, que le vénérable abbé Ritcand, accompagné de quelques-uns de ses moines, mais néanmoins parlant au nom de tous, s'est présenté devant nous en notre monastère de Plélan, où était auparavant notre palais, mais que notre épouse Guenwreth et moi avons cédé ci-devant à l'abbé Conwoïon, à sa prière et à celle de ses moines, pour leur servir de retraite contre les invasions des Normands. Bien plus, dans l'espérance de racheter nos fautes, de parvenir plus facilement à l'héritage du ciel, d'attirer sur notre famille non seulement un bonheur temporel, mais encore celui de l'éternité, et d'assurer la tranquillité de notre règne, ainsi que celle de nos fidèles, nous y avons construit un très grand monastère en l'honneur du Sauveur et nous l'avons appelé « Monastère de Salomon ». Là sont enterrés le révérend abbé Conwoïon, et notre épouse Guenwreth, et nous souhaitons que notre corps y repose... Et pour augmenter la prospérité et la paix de toute la Bretagne... nous donnons quelques choses de notre trésor : à savoir un calice d'or pur d'un travail admirable orné de 313 pierres et pesant 10 livres un sou ; une patène d'or ornée de 145 pierres et pesant 7 livres et demie ; le texte des Evangiles dans cette cassette d'or de belle facture pesant 8 livres et ornée de 120 pierres ; une grande croix d'or de 23 livres et ornée de 370 pierres ; une châsse en ivoire des Indes très bien sculptée et, ce qui est plus précieux, remplie de saintes reliques ; une chasuble de prêtre précieuse brodée d'or qui m'a été donnée en cadeau par mon compère Charles le très pieux roi des Francs ; un Evangélaire recouvert d'ivoire et d'or ; un sacramentaire relié en ivoire ; un livre orné d'argent et d'or contenant la *Vie de saint Maixent* en prose et en vers et la *Vie du martyr saint Léger* ; l'image du Sauveur en or et entourée de pierres ; trois cloches.

Le même abbé Ritcand et ses religieux nous ont supplié de prendre sous notre protection tous les biens que nos prédécesseurs, Nominé et Erispoé, ont donnés au monastère de Redon ; ceux dont nous-même l'avons gratifié, ou qui ont été cédés par d'autres ; ceux qui pourront y être donnés, ou à la communauté de notre fondation, afin que nous participions à tous ces bienfaits. Ils nous ont aussi prié de leur remettre, non seulement ce que notre domaine perçoit des hommes, tant colons que serfs, qui habitent les terres dépendantes de l'abbaye de Saint-Sauveur, mais encore ce qu'il retire des prairies, des bois, des eaux et des forêts de cette maison. Conformément à leurs désirs, et de l'avis de nos nobles, nous les libérons entièrement de tout ce que cette abbaye nous doit et à nos hommes, tant pour la pâture des chevaux et la nourriture des chiens, que pour les corvées et toute autre redevance. Ainsi nous leur transportons tout ce qui

allait au profit de notre trésor, afin que par là ils aient plus d'empressément à implorer la miséricorde du Seigneur pour notre salut et pour celui du peuple chrétien. Et, afin que, de ce jour, personne ne puisse les troubler à ce sujet, nous voulons et ordonnons à jamais que toute affaire qui n'aura point été engagée du temps de l'abbé Conwoïon, touchant soit le monastère de Redon, soit ses hommes, pour ou contre eux, ne puisse être agitée. Nous défendons aussi de lever sur leurs denrées, soit par terre, soit par mer, ou sur les rivières, aucun péage, aucun cens ou autres taxes.

Fait dans le pays appelé Transilvam à Plélan [Plebelan], où est le monastère de Salomon, Indiction II, 1<sup>re</sup> féerie, lune 1, XV<sup>e</sup> jour avant les calendes de mai, l'an 869 de l'Incarnation du Seigneur.

*Cartulaire de Redon*, publié par Aurélien de Courson, éd. Imprimerie impériale, Paris, 1863.

## ANONYME

*La Chronique de Nantes fut vraisemblablement composée par un chanoine du chapitre cathédral de cette ville. Elle donne de précieuses indications sur la vie politique et religieuse entre 800 et le début du XI<sup>e</sup> siècle.*

*Les Normands qui avaient saccagé Nantes en 843 et contraint de nombreuses familles à se réfugier au-delà de la Manche, sur la terre de leurs ancêtres, sévissaient encore en Bretagne à la fin du X<sup>e</sup> siècle. C'est à Alain Barbetorte que revint le mérite de libérer le territoire, notamment par la victoire de Trans, près de Cancale, en 939.*

*Elu duc des Bretons, il entretint de bons rapports avec le roi carolingien Louis IV et tenta, durant son règne, d'épargner à la Bretagne affaiblie de nouveaux malheurs. Il mourut à Nantes en 952.*

[...] La cité de Nantes demeura longtemps vide, déserte, sans habitants. Car ces Normands, espérant la garder longtemps en leur pouvoir, la rendaient déserte à dessein afin que ses habitants terrorisés par la peur qu'ils inspiraient, ne reviennent jamais en prendre possession. Ainsi, la cité de Nantes resta abandonnée, ruinée, couverte de ronces et d'épines jusqu'à ce qu'Alain Barbetorte, petit-fils d'Alain le Grand, se dressât et chassât complètement les Normands de toute la Bretagne et de la Loire. Cet Alain, élevé depuis son enfance par le roi des Angles Aethelstan, avait une forte constitution et beaucoup de courage. Quand il chassait des ours ou des sangliers, il ne les tuait pas avec une épée mais avec des bâtons pris dans la forêt. Ayant, avec les Bretons qui survivaient, réuni quelques bateaux, avec l'accord du roi, il revint en Bretagne. Se dirigeant d'abord vers le monastère de Dol, il y trouva une bande de Normands fêtant des noces. Les attaquant à l'improviste, il les décapita. Apprenant alors

qu'une autre bande se trouvait à Saint-Brieuc, il s'y rendit par mer et passa par le glaive tous les Normands qu'il y trouva. A cette nouvelle, les Normands dispersés à travers toute la Bretagne abandonnèrent la région. Quant aux Bretons, après la fuite des Normands, venant de partout vers Alain, ils le placèrent à leur tête et en firent leur duc. Au milieu de ces événements, on apprit qu'une grande armée de Normands se trouvait à Nantes où elle désirait se fixer. Le duc Alain, réunissant de nombreux chevaliers, chevaucha jusqu'à cette ville. Trouvant les Normands établis dans le pré Saint-Aignan, il entama le combat avec eux. Mais les Normands, méprisant son courage, le repoussèrent jusqu'au sommet de la colline. Là, Alain, accablé, fatigué, souffrant de la soif, se mit à pleurer et à invoquer par d'humbles prières la Bienheureuse Mère de Dieu pour qu'elle daigne le secourir et faire couler une source d'eau vive pour les désaltérer, lui et ses chevaliers, et leur rendre ainsi leurs forces. Répondant à ces prières, la Vierge Marie ouvrit à celui qui avait soif une source d'eau vive, celle qu'on nomme depuis la source Sainte-Marie. L'illustre duc Alain et ceux qui étaient là, buvant à satiété de l'eau de cette source, recouvrèrent des forces. Ainsi réconfortés ils voulurent reprendre le combat. Attaquant bravement les Normands et tous ceux qui leur résistaient, ils les décapitèrent tous à l'exception de ceux qui prirent la fuite. Les Normands terrifiés s'enfuirent en descendant le cours de la Loire. [...]

Alain, une fois les Normands vaincus et mis en fuite dans toute la Bretagne, pénétra dans la ville de Nantes déserte depuis plusieurs années. Pour se rendre à l'église des Saints-Apôtres-Pierre-et-Paul, il dut se frayer un chemin avec son épée à travers d'épais buissons d'épines et de ronces. Arrivant à l'église, il la trouva sans toit, réduite à des murs à demi écroulés. Alain et d'autres Bretons ses compagnons implorèrent ensemble les suffrages des Apôtres et déplorèrent l'état de leur belle église. Après avoir examiné tous les avantages de la cité, à l'intérieur comme à l'extérieur, Alain décida d'en faire sa résidence principale. Il ordonna à tous les Bretons de venir à Nantes chargés de vivres et d'établir un grand rempart de terre autour de l'église, analogue au mur de l'ancien château. Quand ce fut fait il construisit ou fit reconstruire un donjon où il établit sa demeure.

Les comtes, les vicomtes et les machtierns<sup>1</sup> de toute la Bretagne qui avaient fui dans différentes régions et qui vivaient encore, apprenant que cet Alain était duc et seigneur de toute la Bretagne après avoir mis en fuite et chassé tous les Normands, accoururent avec joie près de lui.

*Chronique de Nantes*, publiée par René Merlet,  
éd. Alphonse Picard, Paris, 1896.

1. *Machtiern* (ou *mactyern*) : chef de plou (paroisse), ce qui était une charge héréditaire. On dit aussi *tyern*, *tyrannus* ou *princeps plebis*.

## CHANT POPULAIRE

adapté par HERSART DE LA VILLEMARQUÉ

*La brûlante passion qui consuma Héloïse (1101-1164) et le philosophe Pierre Abélard (1079-1142) est un fait authentique — on se reportera à l'introduction de ce livre. Mêlant à la vérité la superstition, la poésie populaire s'est appropriée cette histoire.*

*Il est exact qu'Abélard s'éprit de la jeune fille et qu'il l'emmena vivre avec lui au Pallet, son bourg natal (près de Nantes) ; on sait que l'oncle, le chanoine Fulbert, vengera l'honneur de la famille en faisant émasculer le séducteur tandis qu'Héloïse, ayant mis au monde un fils, entra dans les ordres.*

*Il est exact également que celle-ci possédait un grand savoir. Cette qualité parait avoir subjugué une époque peu instruite ; à un point tel que la première abbesse du Paraclet laissa — ainsi que ce chant le prouve — la réputation d'une inquiétante Carabosse !*

*Hersart de la Villemarqué note toutefois que la région de Nantes était par tradition un pays de sorcellerie ; que les druidesses des temps anciens passaient pour avoir été douées de pouvoirs surnaturels : « Il est facile de voir que le poète a confondu Héloïse avec les prêtresses du culte antique. »*

*Il se pourrait aussi, ajoute le collecteur, que se soient mêlées à la composition de ce portrait des reminiscences de textes latins ; Héloïse rappelle en effet la Magicienne de Théocrite et la Canidie d'Horace.*

### LOIZA HAG ABALARD

(*Ies Kerne*)

Ne oann nemed daouzek vloa pa guitiz ti ma zad,  
Pa oann oet gand ma c'hloarek, ma Abalardik mad.

Pa oann-me oet da Naonet gand ma dousik kloarek  
Ne ouienn ies, ma Doue, nemed ar brezonek ;

Ne ouienn tra, ma Doue, met laret-ma fater,  
Pa oann-me plac'hik bihan e ti ma zad er ger,

Hogen breman, disket onn, disket onn mad a-grenn ;  
Me oar Galleg ha Latin, me oar skriva ha lenn ;

Ia lenn e levr ann Aviel ha skriva mad ha preek,  
Ha sakri ar bara-kann kerkouls ha peb belek ;

Ha miret ouz ar belek da lar he oferenn,  
Ha skloumo ann alc'houlten kreiz hag enn daoubenn.

Me oar kaout ann aour melen, ann aour touez al ludu ;  
Hag ann argant touez ann drez, pa'm euz kavet ann tu :

Me oar mont da giez du, pe da vran, p'am euz c'hoant ;  
Pe da botrik ar skod-tan, pe da aerouant ;

Me oar eur zon hag a lak ann nenvou da frailla  
Hag ar mor braz da zridal, hag ann douar da grena.

Me oar me kement tra zo er bed-man da c'houiet,  
Kement tra zo bet gwechall, kement zo da zonet.

Kentan louzou am euz gret gant ma dousik kloarek,  
Oe gand lagad klei eur vran ha kalon eunn tousek ;

Ha gand had ar raden glaz, don ar puns kant goured,  
Ha grouiou ann aour-ieoten war at prad dastumet ;

Dastumet, diskabel-kaer, d'ar goulou-de a-grenn,  
Nemed ma iviz gen-in, hag ouspenn dierc'henn.

Kenta 'toliz ma louzou da c'hout hag hen oa mad,  
A oe e-kreiz park segal ann otrou ann Abad,

Deuz triouec'h bigouad segal doa hadet ann Abad,  
N'en deuz bet da zastumi nemed diou guichennad.

Me 'm euz eunn arc'hig argant er ger e ti ma zad,  
Ann hini hen digorfe en defe kalonad !

Hag enn han teir aer-wiber o c'hourri ui aerouant.  
Mar deu ma aerouant da vad, neuze vo nec'hamant.

Mar deu ma aerouant da vad, a vo gwall nec'hamant ;  
Seiz leo war-dro ac'hannen e teui da deureul tan.

Ne ket gand kik klujiri na kik keveleged,  
Gand goad sakr ar re zinao eo int gan-iu maget.

Ar c'hentan em boa lahet oa ebarz ar vered,  
O vonet d'ar vadiant, hag ar beleg gwisket.

Tre ma oa d'ar c'hroaz-hent, e tennez ma boutou,  
Hag a iez d'he ziveia, didrouz, war ma lerou.

Mar jommann war ann douar, ha gen-in ma Goulaou,  
Mar jommomp war ar bed-man, c'hoaz eur bloavez pe zaou ;

C'hoaz eunn daou pe dri bloavez, ma dous ha me hon daou,  
Ni a lakai ar bed-man da drei war he c'hinaou.

— Evesait mad, Loizaik, evesait d'hoc'h ene,  
Mar d-eo ar bed-man d'hoc'h-hu, da Zoue egile. —

## HÉLOISE ET ABAILARD

(Dialecte de Cornouaille)

Je n'avais que douze ans quand je quittai la maison de mon père,  
quand je suivis mon clerc, mon bien cher Abailard.

Quand j'allai à Nantes, avec mon doux clerc, je ne savais, mon  
Dieu, d'autre langue que le breton ;

Je ne savais, mon Dieu, que dire mon *Pater*, quand j'étais chez  
mon père, petite, à la maison.

Mais maintenant je suis instruite, fort instruite en tout point ; je  
connais la langue des Franks et le latin, je sais lire et écrire,  
Et même lire dans le livre des Evangiles, et bien écrire, et parler,  
et consacrer l'hostie aussi bien que tout prêtre.

Et empêcher le prêtre de dire sa messe, et nouer l'aiguillette par  
le milieu et les deux bouts ;

Je sais trouver l'or pur, l'or au milieu de la cendre, et l'argent  
dans le sable, quand j'en ai le moyen :

Je me change en chienne noire, ou en corbeau, quand je le veux,  
ou en feu follet, ou en dragon ;

Je sais une chanson qui fait fendre les cieux, et tressaillir la  
grande mer, et trembler la terre.

Je sais, moi, tout ce qu'il y a à savoir en ce monde ; tout ce  
qui a été jadis, et tout ce qui sera.

La première drogue que je fis avec mon doux clerc, fut faite avec  
l'œil gauche d'un corbeau, et le cœur d'un crapaud ;

Et avec la graine de la fougère verte, cueillie à cent brasses au  
fond du puits, et avec la racine de l'*Herbe d'or* arrachée dans la  
prairie,

Arrachée tête nue, au lever du soleil, en chemise et nu-pieds.

La première épreuve que je fis de mes drogues, fut faite dans  
le champ de seigle du seigneur abbé :

De dix-huit mesures de seigle qu'avait semées l'abbé, il ne  
recueillit que deux poignées.

J'ai un coffret d'argent à la maison, chez mon père : qui l'ouvrirait  
s'en repentirait bien !

Il y a là trois vipères qui couvent un œuf de dragon ; si mon  
dragon vient à bien, il y aura désolation.

Si mon dragon vient à bien, il y aura grande désolation ; il  
jettera des flammes à sept lieues à la ronde.

Ce n'est pas avec de la chair de perdrix, ni avec de la chair de  
bécasse, mais avec le sang sacré des Innocents, que je nourris mes  
vipères.

Le premier que je tuai était dans le cimetière, sur le point de  
recevoir le baptême, et le prêtre en surplus.

Quand on l'eut porté au carrefour, je quittai ma chaussure, et  
m'en allai le déterrer, sans bruit, sur mes bas.

Si je reste sur terre, et ma Lumière avec moi ; si nous restons en ce monde encore un an ou deux ;

Encore deux ou trois ans, mon doux ami et moi, nous ferons tourner ce monde à rebours.

— Prenez bien garde, jeune Loïza, prenez garde à votre âme ; si ce monde est à vous, l'autre appartient à Dieu. —

Barzaz Breiz,  
éd. Librairie académique Perrin.

## PIERRE ABÉLARD

*Sa dramatique liaison avec Héloïse fut une charnière dans l'existence d'Abélard. Avant, c'est un professeur écouté, un brillant théologien qui défait l'un après l'autre les maîtres de l'école de Paris et dont les théories connaissent à travers l'Europe un grand retentissement. Après, c'est un homme persécuté, errant de monastère en monastère, condamné par les conciles en dépit du succès de ses ouvrages.*

*Vers 1125, il échoue à l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys où, homme désespéré et administrateur maladroit, il va se heurter à l'hostilité des moines. D'où cette description pessimiste, extraite d'une lettre connue sous le nom de Historia Calamitatum Abelardi. En dépit de sa noirceur, elle donne une idée de la vie monastique en Bretagne, à une époque où l'impulsion religieuse ne vient plus de l'île d'origine, mais des célèbres abbayes de la vallée de la Loire (telle Marmoutier).*

### HISTOIRE DES MALHEURS D'ABÉLARD

(fragment)

[...] Il y avait en Bretagne, dans l'évêché de Vannes, une abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys, que la mort du pasteur laissait sans chef. Le choix unanime des moines, d'accord avec le seigneur du pays, m'appela à ce siège ; le consentement de l'abbé et des frères de mon couvent ne fut pas difficile à obtenir ; et c'est ainsi que la malveillance des Francs me poussa vers l'Occident, comme celle des Romains l'avait fait jadis pour saint Jérôme vers l'Orient. Jamais en effet (j'en prends Dieu à témoin), jamais je n'aurais acquiescé à une telle offre, si ce n'eût été pour échapper, n'importe comment, aux vexations dont j'étais incessamment accablé. C'était une terre barbare, une langue inconnue, une population brutale et sauvage, et chez les moines des habitudes de vie d'un comportement notoirement rebelle à tout frein. Ainsi, tel un homme qui, pour éviter un glaive suspendu sur sa tête, se lance de terreur dans un précipice, et, pour retarder d'une seconde la mort qui le menace, se jette dans un autre, tel, je m'élançai sciemment d'un péril dans un autre. Et là, sur le rivage de l'Océan aux voix effrayantes, aux extrémités d'une terre qui m'interdisait de fuir plus loin, je répétais

souvent dans mes prières : « Des extrémités de la terre, j'ai crié vers vous, Seigneur, tandis que mon cœur était dans les angoisses. » Quelles angoisses, en effet, me torturaient, nuit et jour, corps et âme, quand je me représentais l'indiscipline des moines que j'avais entrepris de gouverner, personne ne l'ignore. Tenter de les ramener à la vie régulière à laquelle ils s'étaient engagés, c'était jouer mon existence : je ne me faisais pas d'illusion ; d'autre part ne pas faire, en vue d'une réforme, tout ce que je pouvais, c'était appeler sur ma tête la damnation éternelle. Ajoutez que le seigneur du pays, qui avait un pouvoir sans limites, profitant du désordre qui régnait dans le monastère, avait depuis longtemps réduit l'abbaye sous son joug : il s'était approprié toutes les terres domaniales et faisait peser sur les moines des exactions plus lourdes que celles mêmes dont les juifs étaient accablés. Les moines m'obsédaient pour leurs besoins journaliers, car la communauté ne possédait rien que je pusse distribuer, et chacun prenait sur son propre patrimoine pour se soutenir, lui et sa femme, et ses fils et ses filles. Non seulement, ils se faisaient un plaisir de me tourmenter ainsi, mais ils volaient et emportaient tout ce qu'ils pouvaient prendre, pour me créer des embarras dans mon administration, et me forcer ainsi, soit à relâcher les règles de la discipline, soit à me retirer tout à fait. Et toute la horde de la contrée étant également sans loi ni frein, il n'était personne dont je pusse réclamer l'aide : aucun rapport de vie entre eux et moi. Au dehors, le seigneur et ses gardes ne cessaient de m'accabler, au dedans les frères me tendaient perpétuellement des pièges. Il semblait que la parole de l'Apôtre eût été écrite spécialement pour moi : « Au dehors, les combats, au dedans, les craintes. » Je considérais en gémissant combien ma vie était stérile et malheureuse : stérile pour moi comme pour les autres, tandis qu'elle était jadis si utile à mes disciples ; je me disais qu'aujourd'hui que je les avais abandonnés pour les moines, je ne pouvais ni dans les moines, ni dans mes disciples, produire aucun fruit : j'étais frappé d'impuissance dans toutes mes entreprises, dans tous mes efforts et l'on pouvait justement m'appliquer ce mot : « Cet homme a commencé à bâtir et il n'a pu achever. »

*Lettres d'Abailard et d'Héloïse,*  
éd. Houddaille, Paris.

## CHANT POPULAIRE

adapté par HERSART DE LA VILLEMARQUÉ

*En 1342, Jean de Montfort, reconnu par les Etats pour légitime duc de Bretagne, est emprisonné à Paris tandis que Charles de Blois, du parti français, assiège Hennebont. La ville est défendue par une femme d'une audace extraordinaire : la duchesse Jeanne de Flandre (la « biche ») qui propose son enfant (son « faon ») comme restorier du duc en captivité.*

« La haine du nom français éclate horriblement dans ce chant, remarque Hersart de La Villemarqué. L'expression de la duchesse à la vue des Français brûlés dans leurs tentes, est le cri de la bête fauve, longtemps traquée, qui se retourne contre le chasseur et le déchire avec joie. »

La guerre entre le parti de Montfort et le parti de Blois allait durer vingt-quatre ans.

## JANNEDIK - FLAMM

(Ies Kerne)

### I

— Petra a ia gad ar mene ?  
Eur rumm meod du gredann e ;

— Eur rumm meod du n-ed eo ket ;  
Soudarded, ne lavarann ket,

Soudardet a vro-C'hall o tont  
Da lakat seziz war Henbont. —

### II

Pa oa ann dukez war vale,  
Ar c'hleier e ker a vralle ;

Pa oa war he falafrez gwenn,  
Gat hi he map war he barlen ;

Pa oa ann dukez o wale  
Ar re Henbont holl a ioue :

— Doue skor ar mab hag ar vamm,  
Ha ro d'ar C'hallaoued estlamm ! —

Pa oa ar bale achuet,  
Ar re Bro-C'hall a oa klevet :

— Paket vo breman enn ho c'heo,  
Ann heiez hag he c'harvik beo,

Karkaniou aour zo evit he,  
D'ho staga 'nn eil deuz egile. —

Jannedik-flamm a responte,  
Demeuz beg ann toural, neuze :

— Ne ked ann heiez vo paket,  
Ar c'hoz-bleiz ne lavarann ket.

Ma en deuz henoaz anoued,  
He doull d'ezhan a vo tommet. —

Oa ket peurlavaret he ger,  
Pa oa deut d'ann traon, hag hi ter ;

Hag eur c'horfkenn-houarn a wiskaz,  
Hag eunn tok-houarn du a lakaz ;

Hag eur glenv dir lemm a dapaz.  
Ha tri chant den a zibabaz,

Hag, eur skod-tan ru enn he dorn,  
A ez mez ar ger dre eur c'horn.

### III

Re Bro-C'hall laouen a gane,  
Ouz ann dol azeet neuze ;

Gwasket enn ho zinellou klouz,  
Re Bro-C'hall a gane enn nouz.

'Vel ma glevet, pell ac'hano,  
Eur vouez espar o tiskano :

« Meur a hini a c'hoarz henoaz ;  
A oelo kent ha benn arc'hoaz ;

« Meur a hini zebra bara gwenn,  
A zebro douar du ha ien.

« Meur a hini a skuill gwin ru,  
A zkuillo bremaik goad dru.

« Meur a hini a rei Judu,  
A c'hoari 'vad he zen doc'htu. »

Meur a hini stoue he dal  
War bordig ann dol, meo dal,

Ha pa oa losket eur glemvan :  
— Ann tan ! potred, ann tan ! ann tan !

Ann tan ! ann tan ! tec'homp, potred !  
Jannedik-flamm deuz han laket ! —

Jannedik-flamm zo ann teran  
A zo enn douar, a gredann ;

Laket e doa Jannedik-flamm  
Ann tan e pevar korn ar c'hamp ;

Ken a oa ar flammou gwentet,  
Hag ann noz du sklerijennet ;

Kouls hag ann dinellou devet,  
Kouls hag ar C'halloued rostet,

Ha tri mil anhe luduet,  
Ha nemet kant ne oa chomet.

#### IV

Ha Jannedik-flamm a c'hoarze,  
Toull he fenestr, ar mintin-ze,

War ar mez pe defa sellet,  
O welet ar c'hamp distrujet,

Ha mougued euz ann dinellou,  
Luduet holl e bernigou.

Ha Jannedik-flamm a c'hoarze :  
— Pebez maradek, ma Doue !

Ma Doue ! pebez maradek !  
Evid eur greun ni hor bo dek !

Gwir a laret amzer gwech-all :  
« N'euz netra kouls hag eskern gall,

Kouls hag eskern Gall burzunet,  
Da lakat da zevel ann ed. »

JEANNE-LA-FLAMME  
(Dialecte de Cornouaille)

#### I

— Qu'est-ce qui gravit la montagne ? c'est un troupeau de moutons noirs, je crois.

— Ce n'est point un troupeau de moutons noirs ; une armée, je ne dis pas,

Une armée française qui vient mettre le siège devant Hennebont. —

#### II

Tandis que la duchesse faisait processionnellement le tour de la ville, toutes les cloches étaient en branle ;

Tandis qu'elle chevauchait sur son palefroi blanc, avec son enfant sur ses genoux ;

Partout sur son passage les habitants d'Hennebont poussaient des cris de joie :

— Dieu aide le fils et la mère ; et qu'il confonde les Français ! —

Comme la procession finissait, on ouït les Français crier :

— C'est maintenant que nous allons prendre tout vivants, dans leur gîte, la biche et son faon !

Nous avons des chaînes d'or pour les attacher l'un à l'autre. —

Jeanne-la-Flamme leur répondit alors du haut des tours :

— Ce n'est pas la biche qui sera prise ; le méchant loup<sup>1</sup>, je ne dis pas.

S'il a froid cette nuit, on lui chauffera son trou. —

En achevant ces mots, elle descendit furieuse.

Et elle se revêtit d'un corset de fer, et elle se coiffa d'un casque noir.

Et elle s'arma d'une épée d'acier tranchant, et elle choisit trois cents soldats,

Et, un tison rouge à la main, elle sortit de la ville par un des angles.

#### III

Or, les Français chantaient gaiement, assis en ce moment à table ;

Réunis dans leurs tentes fermées, les Français chantaient dans la nuit,

Lorsque l'on entendit au loin déchanter une voix singulière :

« Plus d'un qui rit ce soir, pleurera avant qu'il soit jour ;

« Plus d'un qui mange du pain blanc, mangera de la terre noire et froide.

« Plus d'un qui verse du vin rouge, versera bientôt du sang gras ;

« Plus d'un qui fera de la cendre, fait maintenant le fanfaron. »

Plus d'un penchait la tête sur la table, ivre-mort,

Quand retentit ce cri de détresse : — Le feu ! Amis, le feu ! le feu !

Le feu ! le feu ! Amis, fuyons ! c'est Jeanne-la-Flamme qui l'a allumé ! —

Jeanne-la-Flamme est la plus intrépide qu'il y ait sur la terre, vraiment !

Jeanne-la-Flamme avait mis le feu aux quatre coins du camp ;

1. Charles de Blois. Il y a en breton un jeu de mots intraduisible, qui roule sur la ressemblance du nom commun *bleiz* (loup) et du nom propre *Blois*.

Et le vent avait propagé l'incendie et illuminé la nuit noire ;  
Et les tentes étaient brûlées, et les Français grillés,  
Et trois mille d'entre eux mis en cendre, et il n'en échappa  
que cent.

#### IV

Or, Jeanne-la-Flamme souriait le lendemain, à sa fenêtre,  
En jetant ses regards sur la campagne, et en voyant le camp  
détruit,

Et la fumée qui s'élevait des tentes toutes réduites en petits  
monceaux de cendre ;

Jeanne-la-Flamme souriait :

— Quelle belle écobue<sup>2</sup> ! mon Dieu !

Mon Dieu ! quelle belle écobue ! pour un grain nous en  
aurons dix !

Les anciens disaient vrai : « Il n'est rien tel que des os de  
Gaulois ;

Que des os de Gaulois, broyés, pour faire pousser la moisson. »

Barzaz Breiz,  
éd. Librairie académique Perrin.

### GUILLAUME DE SAINT-ANDRÉ

*Le conflit qui oppose le parti de Montfort et le parti de Blois trouve une issue après l'irréversible défaite de Charles de Blois à Auray le 29 septembre 1364. Le traité qui est signé à Guérande reconnaît à Jean IV et à sa postérité la couronne ducale et, par là même, légitime les aspirations bretonnes à l'indépendance.*

*Reste dans l'ombre la nature de l'hommage que le duc de Bretagne doit rendre au roi de France. « Le problème est d'importance, souligne Jean-Pierre Le Guay, maître-assistant à l'université de Haute-Bretagne. De la forme de cette cérémonie dépend le degré d'autonomie laissé au pays. Les princes bretons entendent prêter pour le duché un engagement simple, en termes si vagues qu'ils leur laissent toute liberté d'action politique, administrative, militaire et religieuse. Les rois, quant à eux, réclament un lien de dépendance plus astreignant, un hommage lige, leur permettant d'exiger non seulement l'accomplissement strict des engagements vassaliques, mais aussi leur laissant toute possibilité, par ce biais, d'intervenir dans les affaires de la Bretagne. » (In Documents de l'Histoire de la Bretagne.)*

*L'hommage prêté par Jean IV à Charles V, le 13 décembre 1366, ne clarifie pas ce différend. La relation de la cérémonie est due au chroniqueur breton Guillaume de Saint-André qui, conseiller, secrétaire et ambassadeur du duc, était bien placé pour porter ce témoignage.*

2. Ecobuer consiste à arracher d'un terrain les herbes et les chaumes qui le recouvrent, à les brûler, à en répandre la cendre qui fertilisera la terre.

### HISTOIRE DE JEAN IV DIT LE CONQUÉRANT OU LE VAILLANT

(fragments)

Emprés s'en ala à Paris,  
Et fut au Roy moult grand amis ;  
Et si fist telle obéissance  
Com il devoit au Roy de France  
Pour la Duchie et la Pairie,  
Mainte personne estoit marrie<sup>1</sup>  
Qu'il ne faisoit foy plus planiere,  
Mais ne sçavoit pas la maniere,  
Ne la verité ne l'enseigne,  
Comme du Roy l'en tient Bretagne.  
Pour ce chaicun se devoit taire  
Qui ne scet très-bien la materre  
Comme Bretagne fut soubzmise  
Au Rois François, et par quel guise<sup>2</sup>.

.....  
Mais si tu veux savoir la guise  
Comme Bretagne fut soumise,  
Soyez certain qu'au Roi de France  
Doibt le Duc poay d'obeissance,  
Il doibt bien estre en estant  
D'avant le Roy tout baudement ;  
Il ne doit pas oster sa robe,  
Il est certain ce n'est pas lobe<sup>3</sup> ;  
Il doit avoir nuë la teste,  
Ce n'est pas chose deshoneste ;  
Mais il ne doit aucunement  
Faire au Roi nul serement,  
Ne riens fors la main et la bouche,  
Tout simplement, quant au Roi touche ;  
Ne nul rachat n'en est-il deu,  
Cela est certain et bien sceu,  
Ventes, gardes, n'autre devoir, etc.  
Et parce donq d'avant tous, dis-ge,  
Que il n'est au Roi homme lige  
Et cil qui en dit autrement  
De verité est non scavant.

*Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne,*  
tome II,  
chez Charles Osmont, Paris, 1744.

1. Affligée.
2. Façon, manière.
3. Mensonge.

## CHANT POPULAIRE

adapté par HERSART DE LA VILLEMARQUÉ

*Suspect de trop grandes sympathies pour l'Angleterre (où il a été élevé), Jean IV est sommé par ses barons de choisir entre deux partis : ou libérer la Bretagne de la présence anglaise, ou s'exiler. Jean IV préfère abandonner son duché (1372).*

*Charles V va mettre à profit cette démission. En 1378, rééditant l'erreur commise en 1203 par Philippe Auguste à propos de la Normandie, il fait prononcer par le Parlement de Paris la saisie du duché de Bretagne. Pour l'exécution de cet arrêt, il envoie sur place une armée, « élégantes compagnies toutes fraîches de gentils Français élégants, qui se réjouissaient, dit un chroniqueur de l'époque, à l'idée de voir les Bretons venir d'eux-mêmes se soumettre. Ils avaient souffert tant de maux en défendant la France contre la servitude anglaise ! » (In Chronique du bon roy Jehan.)*

*La riposte ne se fait pas attendre : les Bretons se regroupent et rappellent leur duc.*

*Jean de Montfort est accueilli en libérateur. A la tête de l'armée bretonne, le 3 août 1379, il écrase l'armée française commandée par Du Guesclin. Craignant de plus grands désastres, Charles V offre la paix au duc de Bretagne.*

*Quant à Du Guesclin, Hersart de La Villemarqué note à son propos :*

*« On voudrait pouvoir en douter, mais la chose n'est pas possible ; le chef de l'armée française que l'auteur de ce chant de guerre énergique flétrit du nom de traître n'est autre que la fleur des preux, le héros du XIV<sup>e</sup> siècle, messire Bertrand du Guesclin ! Il dut tout naturellement devenir odieux à ses compatriotes du jour où, les Anglais chassés et le pays restant exposé aux seuls envahissements de la France, il fit, lui Breton, cause commune avec les ennemis de la liberté bretonne, et commanda l'expédition dirigée contre sa patrie. » « Le changement des siens à son égard le surprit et lui fut très pénible, dit un contemporain. En vain essayait-il d'y porter remède : dans tous les lieux où il allait, les Bretons lui tournaient le dos. Ses parents mêmes étaient chagrins de le voir, ainsi en révolte, amener Picards ou Genevois pour combattre son vrai seigneur ; ce n'était pas très noble guerre : ses propres soldats le quittaient, pour passer dans l'armée bretonne : tout connétable qu'il était, aucun ne lui restait fidèle. » Ce titre et les autres faveurs dont Charles V l'avait comblé lui firent sacrifier au roi son pays par reconnaissance. « Le roi, poursuivit l'auteur que je viens de citer, l'avait aveuglé par ses dons. » Mais Du Guesclin ne recueillit pas le fruit de son dévouement à la France. Vaincu en tenant tête à son pays, il se vit soupçonner par Charles V d'infidélité ; juste châtement de la félonie trop réelle qui fit exclure son image de la salle des états de Bretagne. »*

## ANN ALARC'H

(Les Kerne)

Eunn alarc'h, eunn alarc'h tre-mor,  
War lein tour moal kastel Arvor !

Dinn, dinn, daon ! d'ann emgann ! d'ann emgann !  
Oh ! dinn, dinn, daon ! d'ann emgann a eann !

Neventi vad d'ar Vretoned !  
Ha malloz-ru d'ar C'hallaoued !  
Dinn, dinn, daon ! d'ann emgann ! d'ann emgann ! etc.

Erru eul lestr, e pleg ar mor,  
He welioù gwenn gant han digor ;

Digouet ann otrou Iann endro,  
Digouet eo da ziwall he vro ;

D'hon diwall doc'h ar C'hallaoued,  
A vac'hom war ar Vretoned.

Ken a losker eur iouaden,  
A ra d'ann od eur grenaden ;

Ken a zon ar menciou Laz ;  
Ha froen ha drid ar gazek c'hilaz :

Ken a gan laouen ar c'hleier,  
Kant leo tro-war-dro, e peb ker.

Deut eo ann heol, deut eo ann han ;  
Deut eo endro ann otrou Iann !

Ann otrou Iann a zo potr mad ;  
Ker prim he droad hag he lagad.

Lez eur Vreizadez a zunoz  
Eul lez ken iarc'h evel gwin koz.

Luc'h a dol he c'hoaf pa 'n horell,  
Ken a vrumenn ann neb a zell.

Pa c'hoari klenv, ker kre e zarc'h,  
Ken a zaou-hanter den ha mar'ch. —

— Darc'h ato, dalc'h mad, otrou duk,  
Dao war 'nhe ! ai-ta ! bug-ho ! bug !

Neb a drouc'h 'vel a drouc'hez-te,  
N'en deuz otrou nemed Doue !

Dalc'homp, Bretoned, dalc'homp mad !  
Arzao na true ! goad oc'h goad !

Itron Varia Breiz, skoaz da vro !  
Fest erbedenner, fest a vo !

Dare' ar foen ; piou a falc'ho ?  
Dare' ann ed ; piou a vedo ?

Ar foen, ann ed, piou ho fako ?  
Ar roue gav gant-ha' raio.

Dont a rai a-benn eur gaouad,  
Gand eur falc'h arc'hant da falc'hat ;

Gand eur falc'h arc'hant er bro-ni,  
Ha gand eur fals aour da vedi.

Mar plije gand ar C'hallaoued  
Daoust hag int mank ar Vretoned ?

Mar plije gand 'nn otrou roue  
Daoust hag hen eo den pe Zoue ?

Skrigna ra bleizi Breiz-izel,  
O klevet embann ar brezel,

O klevet ar iou, a iudont :  
Gand c'houez ar C'hallaoued a reont.

Enn henchou, e-berr a welour  
O redeg ar goad evel dour,

Ken iei ru-glaou brusk ann houidi,  
Hag ar wazi gwenn o neuï.

Muioc'h a dammou goaf, e sklent,  
Eged skoultrou goude barr-went ;

Ha muioc'h a bennou-marô,  
Eged e karneliou ar vro.

Potred Gall, elec'h m'a koueint,  
Beteg deiz ar varn a c'hourvint ;

Beteg deiz ar varn hag ar fustl,  
Gand ann Trubard a ren ar rustl.

Ann deveradur euz ar gwe,  
Rai dour benniget war he ve !

Dinn, dinn, daon ! d'ann emgann, d'ann emgann !  
Oh ! dinn, dinn, daon ! d'ann emgann a eann !

## LE CYGNE

(Dialecte de Cornouaille)

Un cygne, un cygne d'outre-mer, au sommet de la vieille tour du  
château d'Armor !

Dinn, dinn, daon ! au combat ! au combat ! Oh ! dinn ! dinn !  
daon ! Je vais au combat.

Heureuse nouvelle aux Bretons ! et malédiction rouge aux  
Français !

Dinn, dinn, daon ! au combat ! au combat ! etc.  
Un navire est entré dans le golfe, ses blanches voiles déployées ;

Le seigneur Jean est de retour, il vient défendre son pays ;  
Nous défendre contre les Français, qui empiètent sur les Bretons.

Un cri de joie part, qui fait trembler le rivage ;  
Les montagnes du Laz résonnent ; la cavale blanche<sup>1</sup> hennit, et  
bondit d'allégresse ;

Les cloches chantent joyeusement, dans toutes les villes, à cent  
lieues à la ronde.

L'été revient, le soleil brille ; le seigneur Jean est de retour !  
Le seigneur Jean est un bon compagnon ; il a le pied vif comme  
l'œil.

Il a sucé le lait d'une Bretonne, un lait plus sain que du vin  
vieux.

Sa lance, quand il la balance, jette de tels éclairs, qu'elle éblouit  
tous les regards ;

Son épée, quand il la manie, porte de tels coups, qu'il fend en  
deux homme et cheval.

— Frappe toujours ! tiens bon ! seigneur duc ; frappe dessus !  
courage ! lave-les [dans leur sang] ! lave-les !

Quand on hache comme tu haches, on n'a de suzerain que Dieu !  
Tenons bon, Bretons ! tenons bon ! ni merci, ni trêve ! sang pour  
sang !

O Notre-Dame de Bretagne ! viens au secours de ton pays !  
Nous fonderons un service, un service commémoratif !

Le foin est mûr : qui fauchera ? Le blé est mûr : qui moissonnera ?  
Le foin, le blé, qui les emportera ? Le roi prétend que ce sera  
lui ;

Il va venir faucher en Bretagne, avec une faux d'argent ;

1. La mer.

Il va venir faucher nos prairies avec une faux d'argent, et moissonner nos champs avec une faucille d'or.

Voudraient-ils savoir, ces Français, si les Bretons sont des manchots ?

Voudrait-il apprendre, le seigneur roi, s'il est homme ou Dieu ?

Les loups de la basse Bretagne grincent des dents, en entendant le ban de guerre ;

En entendant les cris joyeux, ils hurlent : à l'odeur de l'ennemi, ils hurlent de joie.

On verra bientôt, dans les chemins, le sang couler comme de l'eau ;

Si bien que le plumage des canards et des oies blanches qui les passeront à la nage, deviendra rouge comme la braise.

On verra plus de tronçons de lances éparpillés qu'il n'y a de rameaux sur la terre, après l'ouragan ;

Et plus de têtes de mort qu'il n'y en a dans les ossuaires du pays.

Là, où les Français tomberont, ils resteront couchés jusqu'au jour du jugement ;

Jusqu'au jour où ils seront jugés et châtiés avec le Traître qui commande l'attaque.

L'égot des arbres sera l'eau bénite qui arrosera son tombeau !

Dinn, dinn ! daon ! au combat ! au combat ! Oh ! dinn ! dinn ! daon ! Je vais au combat.

Barzaz Breiz,  
éd. Librairie académique Perrin.

## L'UNION AVEC LA FRANCE

### JEAN V

*Au XV<sup>e</sup> siècle, jamais depuis Nominoé la Bretagne n'a atteint un tel point de puissance. Roi de 1404 à sa mort, en 1442, Jean V s'attache à conduire une politique de conciliation qui évite au pays des conflits inutiles. Par ailleurs, il protège les arts, encourage l'architecture religieuse et applique ses soins à l'organisation judiciaire.*

*Pour préserver une indépendance habilement négociée, il améliore la fortification des villes. Mais surtout il instaure, à l'appui des traditionnels contingents chargés d'assurer la défense du territoire, les milices paroissiales. Cette innovation est mise en œuvre dès 1425 (l'exemple ne sera suivi en France qu'en 1448).*

*La création d'une infanterie de francs-archers est exposée dans le mandement en date du 20 mars 1425. Ce texte présente en outre l'avantage de renseigner sur l'équipement du fantassin au Moyen Âge : la capeline (casque de fer), le jacque (justaucorps à manches) que protègent les mailles et les laïches (lames de fer) ; de même que sur son armement : la hache, l'arc et la trousse (carquois), la coustille (coutelas), le mail (maillet de plomb), la vouge (pique à large fer), le pavier (bouclier).*

### LETTRES ET MANDEMENTS DE JEAN V (n° 1622)

Comme chascun prince et Seigneur doye estre songneux et entantiffs à la garde et deffense de la Seignorie qui de Dieu lui est commise, affin que pour deffault de y veiller ne soit par ses ennemis surprins ; et soient ainsin que ceulx qui voudroient nuyre et porter grevance<sup>1</sup> à nostre pays et duché, plus courageusement s'avanceroient ad ce faire s'ilz savoint nostred, pays estre despourveu de gens de defense. Pour ceste cause, affin de resister, o [avec] l'aide de Dieu, à ceulx qui nuy-sance porter y voudroient, avons voulu et ordrenné par déliberacion de nostre Conseil, voulons et ordennons que des gens de commun de nostre pays et duché, en outre les nobles, se metcent en apparouill promptement et sens delay, en la manière et par l'ordrennance cy

1. Dommage.

emprès decleré, savoir est : de chascune parroesse trois ou quatre, cinq ou seix, ou plus ou moins, sellon le grant et qualité de la parroesse et qu'il sera avisé par les commissaires sur ce depputez, et que ce soient des plus propices et convenables que lesd. commissaires sauront choisir et eslire pour la deffence du pays ; lesquels ainsin choisiz et esleuz soient garnis d'armes et abillemens qui ensuivent, quelx, les fabriquors de chascune parroesse seront tenez faire querir aux despans d'icelle, savoir est : ceulx qui sauront tirer de l'arc, qu'ils aint arc, trousse, cappeline, coustille, hache ou mail de plon, et soient armez de fors Jacques, garniz de laisches, chesnes ou mailles pour couvrir les braz ; et ceulx qui ne sauront tirer de l'arc, qu'ils soient armez de jacques et aint cappelines, coustilles, haches ou vouges et avecques ce aint paviers de tramble ou autre boais plus convenable qu'ils pouront trouver, et soient les paviers longs à couvrir hault et bas, lesquels paviers, harnoys et abillemens, yceulx fabriquors, aux despans des parroesses seront tenus meicre en lieu sceur et les garder sceurement pour s'en aider quant mestier sera.

Item, et que les commissaires sur ce ordrennez chargeront ceulx qu'ils auront ainsi esleuz en chascune parroesse de venir touz prests et appareillez ès lieux que par la bannie, en chascune partie, leur sera fait savoir de par nous ; et retendront lesd. commissaires devers eulx les noms de ceulx qu'ils auront ordrenné et choaisi estre armez en chascune parroesse, et les enveront en beaux rolles<sup>2</sup> devers nostre mareschal, affin de savoir le nombre de ceulx qui se pourront trouver entour nostre pays pour nous en aider, et les emploier touz ou partie, ainsi qu'il en sera mestier... Item et ad ce que plus courageusement ceulx qui seront esleuz servent quant la nécessité en sera, voulons et nous plaist qu'ils soient francs et examps de guetz et de tailles<sup>3</sup>. [...]

*Archives de Bretagne, tome VI,  
éd. Société des Bibliophiles bretons, Nantes.*

## JEAN MESCHINOT

*Le poète nantais Jean Meschinot (? 1422-1491) fréquenta la cour du prince Charles d'Orléans. Il est l'auteur d'une Oraison de huit vers qu'on peut lire de trente-deux manières différentes en y trouvant toujours, affirme-t-il, « sens et rime ». Mais ces raffinements de versification, chers à l'école des rhétoriciens, ne constituent pas l'intérêt majeur de son apport.*

*L'œuvre fut rassemblée en 1493 autour du poème principal : Les Lunettes des Princes. Dans cette pièce qui compte plus de trois mille vers, Meschinot parle de la mort qui, coup sur coup (de 1442 à 1458), lui a ravi ses protecteurs — notamment les quatre ducs qu'il servit : Jean V,*

2. Registres.

3. D'où leur nom de francs-archers.

*François I<sup>er</sup>, Pierre II et Arthur III. Sous cette funèbre litanie perce la détresse du poète, d'autant plus vive que, pour des raisons de santé, il s'est vu écarté de la maison du nouveau duc François II et se trouve réduit à l'indigence.*

*Mais, en 1461, il est réintégré dans la garde ducale. C'est l'année où François II tombe gravement malade ; livré à la discrétion de maître Etienne Boyau — un apothicaire qui le tue à force de drogues —, le duc balance entre la vie et la mort. En son nom et au nom de la nation bretonne, Meschinot compose une prière pour sa guérison : elle sera exaucée, François II ne mourant que vingt-sept ans plus tard !*

*Sur la fin de sa vie, on retrouve Meschinot attaché comme maître d'hôtel au service du sixième souverain de sa carrière : la duchesse Anne.*

## LES LUNETTES DES PRINCES

(fragments)

.....  
O Dieu, qui créas nature  
Et humaine créature...  
Voy la supplication  
De la pouvre nation  
De Bretagne, par ta grace,  
Qui en desolation  
Et grant lamentation  
A esté jà longue espace !  
Fais-nous joyeux et efface  
L'ennuy qui trop nous pourchasse :  
Tous les maux du bon duc chasse !  
Ta sainte bonté lui fasse  
Avoir consolation !  
.....

Son mal à tous est commun,  
Aux nobles, clerks et commun...  
Va-t'en ! trop fort nous estrives<sup>1</sup>,  
Quand de l'approcher nous privés  
Comme autresfois nous souliions,  
De le voir nous saouliions :  
Plus n'avons plaisances vives !...  
.....

Et je, le pouvre escrivain,  
Au cueur triste, faible et vain,  
Voyant de chascun le dueil,  
Soucy me tient en sa main ;  
Toujours les larmes à l'œil,  
Rien fors mourir je ne vueil.  
.....

1. Nous tourmentes.

Pour faire fin à ceste œuvre,  
Mon Dieu, je te supply, œuvre  
Tes yeux de miséricorde,  
Affin que santé recueuvre  
Celui qui tous nos maux cueuvre  
Et nous nourrit en concorde.

Jean Meschinot, sa vie et ses œuvres,  
par Arthur de la Borderie,  
éd. Honoré Champion, Paris.

*L'évêque Amauri d'Acigné succède en 1462 à son oncle Guillaume de Malestroit sur le siège épiscopal de Nantes. Comme il prétend ne relever que du pape — et refuse en conséquence la suzeraineté temporelle du duc François II —, ce dernier le chasse. Réfugié à Blois, l'évêque excommunie son adversaire et met en interdit tous ses domaines du diocèse de Nantes ; il renouvellera cette sanction en 1471.*

*Ces interdits consistent à priver les vivants de la messe et des offices, et les morts de sépulture religieuse. Ressentie comme une calamité, la mesure chasse une partie de la population diocésaine vers d'autres terres et soulève dans toute la Bretagne une grande émotion.*

*Profondément indigné, Meschinot compose en 1463 une satire où il accuse cette orgueilleuse lignée de prélats de condamner la ville de Nantes à la ruine, et d'ouvrir le pays tout entier aux entreprises étrangères (celles de Louis XI). Il prédit le pire à celui qui a trahi sa patrie — malédiction qui se réalise : l'évêque Amauri d'Acigné mourra en exil et pauvreté (1476).*

### L'INTERDIT DE NANTES

(fragment)

Je, Nantes, cité plantureuse  
Tant que paix y a fait demeure,  
A present triste et langoureuse,  
Veu l'estat en quoy je demeure,  
Me plains quand faut que mon heur<sup>1</sup> meure  
Par ceulx que j'ai nourris et faits.  
Desplaisir est ung pesant faix.

En quelles mains suis-je venue,  
Qui jadis fu tant renommée !  
Or me voy telle devenue  
Que d'aucun ne suis plus amée.  
On m'a interdite nommée,  
Chascun me fuit et m'abandonne :  
L'on perd ce qu'aux ingrats on donne.

1. Mon bonheur.

O vous, qui avez procuré  
Contre moy ce cas tout plein d'ire,  
Tant qu'il n'est prebstre ne curé  
Qui me vueille plus messe dire,  
J'ai bien cause de vous mauldire  
De m'avoir liberté ostée.  
Une grant faute est bien notée.

Au temps passé, las ! j'allaitoie  
Du lait de consolation  
Mes enfants et m'y delectoie.  
Or sont en desolation,  
Portant la tribulation  
De la faulte qu'avez commise :  
En plait se perd le temps et mise<sup>2</sup>.

Combien que je ne soye mie  
De Iherusalem la pareille,  
Je pleure avec Iheremie  
La grant douleur qu'on m'appareille...

Pourtant donc qu'en ce point me treuve  
Seule, qui fus de peuple pleine,  
Et suis faicte com dame veufve  
De gens : las, c'est chose certaine !...

Ibid.

### CHANT POPULAIRE

recueilli par Adolphe ORAIN

*Le 29 juillet 1488, le duc François II essuie une sévère défaite devant l'armée française (à Saint-Aubin-du-Cormier). Il est contraint de signer, le 19 août, l'humiliant traité du Verger — qui stipule que ses filles ne se marieront pas sans le consentement du roi —, puis meurt de chagrin le 9 septembre : conclusion d'un règne malhabile qui laisse la Bretagne dans une situation tragique. Épuisé, livré au pillage, déchiré par les séditions militaires et les jacqueries, le duché est désormais entre les mains d'une fillette : Anne, née en 1477.*

*Le 19 décembre 1490, au mépris du traité signé par son père, Anne épouse par procuration l'archiduc Maximilien d'Autriche (qui, en 1508, allait devenir empereur du Saint Empire romain germanique) — et devient par là même reine des Romains et belle-mère du roi de France ! La riposte ne se fait pas attendre : Charles VIII assiège la ville de Rennes où Anne*

2. Dépense.

*s'est réfugiée, contraint celle-ci à capituler, à faire annuler son premier mariage et, en retour, à l'accepter pour époux. Les noces sont célébrées à Langeais le 6 décembre 1491.*

*De cette situation est née la chanson bien connue d'Anne-en-sabots. La version que nous proposons fut collectée par Adolphe Orain en 1880, à Saint-Sulpice-la-Forêt (Ille-et-Vilaine).*

#### LA CHANSON D'ANNE-EN-SABOTS

C'était Anne de Bretagne,  
Avec des sabots,  
C'était Anne de Bretagne,  
Avec des sabots,  
Revenant de ses domaines  
En sabots, mirlitontaine,  
Ah ! Ah ! Ah !  
Vivent les sabots de bois !

Revenant de ses domaines,  
Avec des sabots,  
Revenant de ses domaines,  
Avec des sabots,  
Entourée de châtelaines  
En sabots, mirlitontaine,  
Ah ! Ah ! Ah !  
Vivent les sabots de bois !

Entourée de châtelaines,  
Avec des sabots,  
Entourée de châtelaines,  
Avec des sabots,  
Voilà qu'aux portes de Rennes,  
En sabots, mirlitontaine,  
Ah ! Ah ! Ah !  
Vivent les sabots de bois !

Voilà qu'aux portes de Rennes,  
Avec des sabots,  
Voilà qu'aux portes de Rennes,  
Avec des sabots,  
L'on vit trois beaux capitaines,  
En sabots, mirlitontaine,  
Ah ! Ah ! Ah !  
Vivent les sabots de bois !

L'on vit trois beaux capitaines,  
Avec des sabots,  
L'on vit trois beaux capitaines,

Avec des sabots,  
Offrir à leur Souveraine  
En sabots, mirlitontaine,  
Ah ! Ah ! Ah !  
Vivent les sabots de bois !

Offrir à leur Souveraine,  
Avec des sabots,  
Offrir à leur Souveraine,  
Avec des sabots,  
Un joli pied de verveine,  
En sabots, mirlitontaine,  
Ah ! Ah ! Ah !  
Vivent les sabots de bois !

Un joli pied de verveine,  
Avec des sabots,  
Un joli pied de verveine,  
Avec des sabots :  
S'il fleurit, tu seras Reine,  
En sabots, mirlitontaine,  
Ah ! Ah ! Ah !  
Vivent les sabots de bois !

S'il fleurit, tu seras Reine,  
Avec des sabots,  
S'il fleurit, tu seras Reine,  
Avec des sabots...  
Elle a fleuri, la verveine,  
En sabots, mirlitontaine,  
Ah ! Ah ! Ah !  
Vivent les sabots de bois !

Elle a fleuri, la verveine,  
Avec des sabots,  
Elle a fleuri, la verveine,  
Avec des sabots,  
Anne de France fut Reine,  
En sabots, mirlitontaine,  
Ah ! Ah ! Ah !  
Vivent les sabots de bois !

Anne de France fut Reine,  
Avec des sabots,  
Anne de France fut Reine,  
Avec des sabots...  
Les Bretons sont dans la peine,  
En sabots, mirlitontaine,

Ah ! Ah ! Ah !  
Vivent les sabots de bois !

Les Bretons sont dans la peine,  
Avec des sabots  
Les Bretons sont dans la peine,  
Avec des sabots ;  
Ils n'ont plus de Souveraine,  
En sabots, mirlitonaine,  
Ah ! Ah ! Ah !  
Vivent les sabots de bois !

*La Chanson des siècles bretons,*  
éd. A l'Enseigne de l'Hermine, Dinard, 1931.

## ANNE DE BRETAGNE et LOUIS XII

*Charles VIII mourant accidentellement en 1498, la Bretagne retrouve son indépendance. Mais la duchesse n'a pas d'héritiers ; selon le contrat passé avec le défunt roi, elle ne peut convoler qu'avec le nouveau souverain ; Louis XII. Anne accorde sa main, mais dicte ses conditions : le duché conserve son indépendance pour revenir, à sa mort, non pas au dauphin mais au second fils ou à une fille — tandis que le roi garantit les libertés fondamentales de la Bretagne et s'engage à ne pas intervenir dans son administration.*

*Ce contrat fut malheureusement contrarié par les faits : Anne n'eut pas de fils, mais deux filles ; Louis XII exigeant, en 1506, que l'aînée, Claude, épouse l'héritier du trône — le futur François I<sup>er</sup> —, la reine se retira en Bretagne. Elle meurt le 9 janvier 1514, à l'âge de trente-sept ans.*

*Le contrat de mariage entre Anne et Louis XII fut signé le 7 janvier 1499, sous la forme solennelle d'un acte de droit public international. Nous proposons la lecture des principales clauses.*

*Une parenthèse : 1499 est l'année où, chez Jehan Calvez, à Tréguier, est imprimé le premier dictionnaire connu de la langue bretonne : le Catholicon, que Jehan Lagadec composa en 1464. C'est, mis à part un « chant royal » de 247 vers — sans beaucoup d'intérêt — que l'on retrouva à l'abbaye de Landévennec au XVIII<sup>e</sup> siècle, et une Vie de sainte Nonn (Buez Santez Nonn), le premier ouvrage notoire publié en langue bretonne.*

### CONTRAT DE MARIAGE

(fragment)

[...] Premièrement a esté accordé entre eux, que pour le bien et utilité de leurs pays et Seigneuries, ils ont voulu, consenti et promis, veulent, consentent et promettent de prendre par mariage l'une partie l'autre, c'est à sçavoir ledit Roy Très-Chrestien, ladite Dame Anne pour sa femme et espouse, et ladite Dame Anne Duchesse dessusdite

ledit Roy Très-Chrestien pour son mary et espoux, et ce dans le jour de Mardy prochain huitiesme de ce mois de Janvier. Item, a esté accordé que lesdites espousailles seront faites dans le chasteau de Nantes. Item, et à ce que le nom de la principauté de Bretagne ne soit et demeure aboli pour le temps avenir, et que le peuple d'icelui pays soit secouru et soulagé de leurs nécessitez et affaires, a esté accordé que le second enfant masle, ou fille au defaut de masle, venant de leurdit mariage, et aussi ceux qui ystront respectivement et par ordre, seront et demeureront Princes dudit pays, pour en jouir et user comme ont de coutume faire les Ducs ses prédécesseurs, en faisant par eux au Roy les redevances accoustumées ; et s'il advenoit que d'eux deux de leurdit mariage n'yssit ou vint qu'un seul enfant masle, et que d'icelui masle cy-après yssissent ou vinsent deux ou plusieurs enfans masles, ou filles, audit cas, ils succederont pareilment audit Duché, comme dit est. Item, a esté accordé que ladite Dame jouira entierement sa vie durant du revenu du douaire à elle baillé et assigné par le feu Roy Charles huitième de ce nom (que Dieu absolve) par cy-devant son mari et espoux. Item, que ledit Roy Très-Chrestien, outre le douaire du roy Charles ; baillera et constituera et dés à présent baillie et constitue pareil et semblable douaire que ledit Roy Charles avoit baillé, au cas toutesfois que le Roy Très-Chrestien allast de vie à trespas devant ladite Dame ; et outre ce, audit cas, elle jouira des biens meubles de leur communauté ; et si icelle Dame alloit de vie à trespas avant le Roy Très-Chrestien sans enfans d'eux, ou que la lignée d'eux procréée audit mariage defaudroit, en ce cas ledit Roy Très-Chrestien jouira (sa vie durant seulement) desdits Duché de Bretagne, et autres pays et Seigneuries que ladite Dame tient à présent ; et après le deceds du Roy Très-Chrestien, les prochains vrais héritiers de ladite Dame succederont auxdites Duché et Seigneuries, sans que les autres Roys ne successeurs en puissent quereller, ne aucune chose demander. [...]

*Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne, tome III,*  
chez Charles Osmont, Paris, 1746.

## ALAIN BOUCHART

*D'une famille noble de Saint-Guénolé-de-Batz, Alain Bouchart est en 1488 conseiller et maître des requêtes extraordinaires du duc François II, puis, à partir de 1505, avocat au Parlement de Bretagne.*

*Après Pierre Le Baud (mort en 1505) qui fut aumônier de la duchesse Anne, Bouchart est le second historien de la Bretagne. Il ajoute à l'érudition un patriotisme qui invite le peuple breton à prendre conscience de son individualité — précisément à l'heure où celle-ci est menacée de se fondre dans l'unité française.*

*Bouchart assista aux derniers moments de la duchesse, brutalement emportée par la gravelle en janvier 1514.*

## MORT ET FUNÉRAILLES DE LA REINE ANNE

(fragment)

[...] Son corps revêtu des habits royaux demeura exposé, le visage découvert, dans la chambre où elle était morte, jusqu'au 13 où on la porta dans la salle d'honneur et où elle demeura encore deux jours avant d'être mise dans le cercueil. La salle était tendue d'une tapisserie de fil d'or et de soie et le lit sur lequel reposait le corps était couvert d'un drap d'or bordé d'hermine traînant jusqu'à terre ; la reine était vêtue d'une robe de velours couleur de pourpre, elle avait les mains jointes et la couronne sur la tête, le sceptre et la main de justice étaient placés à ses côtés sur deux carrés de drap d'or. Douze gros cierges de cire blanche étaient constamment allumés. Pendant les neuf jours que la reine demeura le visage découvert, tous ceux qui la virent admirèrent les restes de beauté qu'elle avait conservés après sa mort. On l'aurait prise pour une personne qui repose d'un sommeil doux et tranquille et l'on regarda ce prodige comme une récompense de la vertu et de la pureté des mœurs de cette princesse. Le lundi soir 15 janvier le corps fut mis dans le cercueil en présence des dames de Mailli, de Soubise et de Liré et des seigneurs de Menou, du Pordo, d'Ogni, de la Guerche et de Montauban. Les sanglots, les pleurs et les larmes redoublèrent quand il fallut lui couvrir le visage. Ceux qui étaient présents le firent découvrir plusieurs fois pour avoir la satisfaction de voir encore cette grande reine ; il fallut faire sortir tout le monde de la salle, pour ne point troubler dans leurs fonctions ceux qui étaient chargés de mettre le corps dans le cercueil.

Le lendemain 16 janvier cette salle fut tendue de noir, à la réserve d'un drap d'or dont le cercueil était couvert, mais qui laissait voir par-dessous un autre drap de velours noir traînant jusqu'à terre. Tant que le corps fut exposé dans cette salle, il y eut, sans compter les messes basses, quatre grand-messes par jour, une messe du Saint-Esprit chantée par les Cordeliers, une messe de la Vierge chantée par les Dominicains et deux messes de *Requiem* chantées l'une par la chapelle du roi, l'autre par la chapelle de la feuë reine, Gui Le Clerc abbé de la Roë et aumônier d'Anne de Bretagne officiant pontificalement à cette dernière. Pendant tout ce temps le corps fut veillé par des gens d'Eglise et tous les jours les abbayes, prieurés, couvents, collégiales et autres églises venaient chanter le *Libera* ; enfin deux fois par jour les princes et princesses du sang, après avoir rendu leurs respects au roi en longs habits de deuil, venaient prier Dieu auprès de la reine. [...]

*Les Grandes Chroniques de Bretagne,*  
éd. Société des Bibliophiles bretons, Nantes.

## ANONYMES

*La duchesse et reine était très aimée des Bretons qui n'oublièrent jamais ni la difficile prise de pouvoir d'une souveraine de onze ans, ni le voyage qu'elle fit en 1490 à travers la Bretagne : promenade triomphale au cours de laquelle, un jour de pluie, la duchesse avait chaussé les fameus sabots. Si bien que le pays entier pleura sa mort.*

*La dépouille d'Anne de Bretagne fut inhumée dans la basilique des rois de France, à Saint-Denis. Mais selon sa volonté, son cœur fut déposé dans un reliquaire de l'église des Carmes, à Nantes.*

### RONDEAU ET ÉPITAPHE

En ce monde dix millions de plaintes,  
De pleurs, de cris, de soupirs, de complaintes  
Ne suffiraient de bien regretter celle  
Reine, duchesse et de Dieu vraie ancelle<sup>1</sup>,  
Qui de la mort a reçu les étreintes.  
Par tous pays soient<sup>2</sup> ses armes peintes  
Son nom, ses mœurs et ses vertus empreintes  
Dedans nos cœurs, pour mémoire éternelle  
En ce monde.

Ainsi faisons à Dieu requêtes maintes  
Qu'en paradis avec les saints et saintes  
Son âme soit en gloire supernelle<sup>3</sup> ;  
Et sur son corps De profundis pour elle  
Dévotement disons tous les mains jointes  
En ce monde.

*La Poésie bretonne d'expression française,*  
éd. Presses universitaires de Bretagne.

### SI MORT A MORS...

Si mort a mors<sup>4</sup> par son âpre pointure  
Le noble espoir de mainte créature.  
Si mort a mors si haute majesté  
Le lys en fleur de toute chrétienté.  
Si mort a mors le confort de noblesse ;  
Maints hauts vouloirs sont atteints de faiblesse.  
Si mort a mors des pauvres la substance,  
Le bon conseil, des vices résistance.

1. Servante.
2. Soient : deux syllabes.
3. Eternelle.
4. A mordu.

Si mort a mors des vertueux <sup>5</sup> la mémoire,  
 L'honneur de paix, l'union débonnaire <sup>6</sup>.  
 Si mort a mors des tristes le confort  
 Et joie, l'accord, l'aide du faible au fort.  
 Si mort a mors de gloire le mérite ;  
 La doctrine des dames déshérite <sup>7</sup>,  
 Si mort a mors de l'église la mère,  
 Plusieurs en ont affliction amère.  
 Si mort a mors le guidon <sup>8</sup> de jeunesse  
 Et l'étendard de tout féminin sexe.  
 Si mort a mors le zèle de justice :  
 Je tiens vacant de maint homme l'office.  
 Si mort a mors des Bretons la princesse,  
 Et des Français leur regret n'a pris cesse.  
 Si mort a mors des filles l'habitable :  
 Las ! griefs, soupirs en sont tous maint pinacle.  
 Si mort a mors le cœur de si grand dame.  
 Prions à Dieu qu'il en veuille avoir l'âme.

*Ibid.*

## ETATS DE BRETAGNE

*Le contrat de mariage entre Anne et Louis XII garantissait l'impossibilité d'une annexion de la Bretagne par la France. Cherchant par tous les moyens à tourner ce contrat à son avantage, François I<sup>er</sup>, époux de Claude — qui est fille et héritière de la duchesse —, extorque à celle-ci d'abord une donation en usufruit, puis une donation par testament au dauphin. Mais, juridiquement, ces actes privés ne peuvent prévaloir contre un acte de droit public.*

*Il ne reste à François I<sup>er</sup> qu'une seule solution : faire ratifier par les états de Bretagne, sous menace militaire, la dévolution de la couronne ducale au dauphin. Prétendant qui plus est que sa dignité de monarque de droit divin ne lui permet pas de se poser en demandeur, il oblige les états à rédiger une requête le sollicitant humblement de bien vouloir accepter cette couronne.*

*Contraints (l'armée royale campe aux portes de la ville), les états se réunissent à Vannes en août 1532. Ils établissent un traité d'union qui prie le roi « de prendre la Bretagne en sa garde », mais confirme le maintien de la constitution coutumière bretonne — ce qui implique qu'aucun changement, sans l'accord des états, ne puisse être apporté dans la loi, l'impôt et l'administration de la justice.*

*Le roi accepte ces conditions, et l'édit de Nantes (fin août) promulgue les termes du traité. Quant au détail des libertés garanties, il est promis dans des « lettres patentes » qui sont données au Plessis-Macé en septembre.*

5. Vertueux : deux syllabes.

6. Bon et courtois.

7. La mort appauvrit la doctrine féminine.

8. Nom de l'officier qui porte l'étendard.

*En définitive, la Bretagne reconnaissait le roi de France pour son prince, mais conservait son autonomie interne. Pendant 257 ans, l'autorité royale tentera d'empiéter, notamment en matière fiscale, sur cette liberté du duché ; elle est abolie purement et simplement après la nuit du 4 août 1789.*

*Mais au regard du droit international, le traité de 1532, jamais modifié par une convention plus récente entre les deux parties, apparaît comme seul valable : la France n'a pas d'autre titre à occuper la Bretagne.*

*Nous proposons le texte de l'édit du Plessis-Macé qui, en termes définitifs, consigne l'accord conclu à Vannes, les 4 et 6 août 1532, entre les états de Bretagne, assemblée souveraine, et le roi François I<sup>er</sup>.*

## TRAITÉ D'UNION DE LA BRETAGNE A LA FRANCE

François, par la grace de Dieu Roy de France, usufruitaire des pays et Duché de Bretagne, pere et legitime Administrateur des biens de nostre très-cher et très-aimé fils le Dauphin, Duc et Sieur propriétaire desdits pays et Duché, sçavoir faisons à tous présens et avenir, que nous avons receu l'humble supplication de nos très-chers et très-amez les gens des trois Estats desdits pays et Duché de Bretagne, par laquelle ils nous ont remonstré qu'à la dernière assemblée d'iceux à Vannes, où nous estions en personne, après avoir accepté et eu pour agréable la requeste qu'ils nous avoient baillée par escript, signée de leur Procureur et Greffier, par laquelle nous requerant l'union d'icelui pays et Duché avec la Couronne de France, nous leur avons promis les entretenir en leurs privileges et libertez anciennes, et que de ce leur baillerions lettres en forme de Charte ; à cette cause il nous plaist leur conserver, et agréer les privileges dont ils ont par cy-devant joui et usé deurement, jouissent et usent encore de présent, c'est à sçavoir : que par cy-aprés, comme il a esté fait par cy-devant, aucune somme de deniers ne pourra leur être imposée, si préalablement n'a esté demandée aux Estats d'iceluy pays, et par eux octroyée, et que les deniers provenans des billoz soient féablement employez aux fortifications et réparations nécessaires des villes et places fortes dudit pays, d'autant que ledit billot fut mis sus principalement à cause desdites réparations, qui revient à grande charge et foule du pauvre peuple, et que la Justice soit entretenue en la forme et maniere accoustumée, c'est à sçavoir le Parlement, Conseil et Chancellerie, Chambre des Comptes, Assemblée des Estats, les Barres et Jurisdictions ordinaires dudit pays ; et que les sujets d'icelui n'en soient tirez hoirs, soit en première instance ou autrement, fors aux cas ressortissans par appel à Paris, en suivant les Declarations qui ont esté sur ce par cy-devant faictes ; et que moyennant l'union faicte dudit Duché de Bretagne avec la Couronne de France, à la requeste desdits Estats, aucun préjudice ne soit faict de l'Indult d'icelui pays qui porte : que nul non originaire ne pourra avoir ni obtenir Bénéfice aud. pays, sans avoir sur ce Lettres du Prince, et qu'icelles Lettres ne

soient baillées à gens estrangers, ni aultres, sinon à ceux qui sont à l'entour de nostre personne ; et avec ce, que nous ayons à confirmer tous les autres privileges dont ils ont chartres anciennes et jouissance immemorable jusques à présent. Nous désirant gratifier lesdits Supplians, non seulement de leur confirmer lesdits privileges, ains les augmenter pour le grand amour et fidelité qu'avons connu par effect qu'ils ont envers nous ; de nostre certaine science, pleine puissance et auctorité, avons confirmé et agrée, confirmons et agréons lesdits privileges, lesquels en tant que mestier seroit, avons donné et donnons de nouveau, pour iceux jouir pleinement et entierement, tant et si avant qu'ils ont par ci-devant deument et justement joui et usé, jouissent et usent encore à présent. Toutesfois n'entendons aucunement par ce que dessus revoker les Ordonnances par nous dernièrement faictes à Vennes sur l'abréviation des procès, suivant l'avis des principaux du Conseil d'icelui pays. Si donnons en mandement par ces présentes à nos amez et feaulx nostre Gouverneur et Lieutenant general audit pays, gens dudit Parlement, Conseil et Chancellerie, Chambre des Comptes, Seneschaux, Allouez et tous nos autres Justiciers et Officiers dudit pays et Duché, ou leurs Lieutenans, de publier et enregistrer ces patentes, chacun en droit foi, et icelles faire garder et observer de poincts en poincts, selon leur forme et teneur, sans aucunement venir au contraire ; car ainsi nous plaist estre fait ; et affin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre nostre scel à cesd. présentes, sauf en autres choses nostre droit et l'autrui en toutes.

Donné au Plessis-Macé au mois de Septembre l'an de grace 1532, et de nostre regne le 18. *Ainsi signé*, Par le Roi, le Breton. *Visa et scellées en lacs de soie de cire verte. Et plus bas* : Collationné par moy Greffier des Estats de Bretagne, Gaultier.

*Pris sur une copie communiquée par M. de Guenegaud.*

*Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne, tome III.  
Chez Charles Osmont, Paris, 1746.*

## NOËL DU FAIL

*Peu de renseignements biographiques sur Noël du Fail : on sait toutefois que né en 1525 et seigneur de La Hérisseye, ce gentilhomme breton fut étudiant (peu recommandable) à Paris, fantassin à Cérisesoles en 1544, qu'il fut reçu conseiller du roi au Parlement de Rennes en 1571, qu'il parcourut l'Italie et mourut en 1591. Il fut contemporain de Bertrand d'Argentré (1519-1590), l'éminent historien breton du XVI<sup>e</sup> siècle.*

*Sous le pseudonyme de Léon Ladulji (anagramme de son nom), Noël du Fail publie *Propos rustiques* et *facétieux* en 1547 et *Baliverneries* en*

*1548. Ces deux ouvrages se succèdent ; mais la verve qui se manifeste dans le second permet de supposer qu'entre-temps l'auteur a découvert Rabelais. Peintre de mœurs qui ne se refuse pas au trait caustique, dissimulant sous la naïveté et l'enjouement une lucidité d'homme grave, il offre ensuite, avec Contes et Discours d'Eutrapel (1585), son œuvre la plus achevée.*

*Il est bon de souligner qu'en son époque, il fut un auteur très lu en milieu populaire. Cela tint sans doute à son habileté de conteur, mais plus encore au fait que ses écrits, sous le tour coloré, représentaient une chronique minutieuse de la vie dans les campagnes du pays « gallo ». Toutefois, en ce siècle de troubles, Noël du Fail a incorrigiblement cultivé un optimisme rassurant : ses paysans sont d'une classe aisée, son terroir est celui du riche bassin de Rennes, tandis qu'il se réfère volontiers au « bon vieux temps » qui n'a plus cours.*

## EUTRAPEL CONTE D'UNE COMPAGNIE DE GENS RAMASSÉS

Vous avez bien vu ce bourg, où vous avez voulu descendre pour boire, monsieur, dit Eutrapel à Polygame ; je me suis avisé, en venant, d'un cas arrivé lorsque j'étois jeune garçon. — Quel ? dit Polygame. — C'est que, les guerres finies entre les rois de Laringues et Pharingues, et que commandement exprès étoit aux soldats se retirer, chacun avec sa chacune, le plus tôt et honnêtement qu'il leur seroit possible, sans que le bonhomme fût mangé, s'amassa (toutefois sans aveu, sans solde) une compagnie de gens bien aguerris, et adroits aux armes, ne se pouvant remettre à leur premier métier, et n'étant moins à craindre que fut Spartacus, un tel ramasseur de gens abandonnés, que si bien donna à dos à Lentule, Romain, ou les onze mille diables à la journée des sabots. Tels étoient ces soldats, qui, au moyen qu'on n'y donna ordre, furent un nombre, non seulement pour résister aux communes villageoises, mais pour assaillir quelque forte ville. Et, parce qu'ils avoient un prévôt ou deux aux trouses, ils étoient merveilleusement provoqués à mal pour double raison, le butin et proie les y invitoit, et la mort prochaine s'ils failloient à charrier droit ; dont imprimoient désespoir de leur salut, s'étant lourdement et sans avis écartés hors leur charge. Au moyen de quoi faisoient mille maux, même à ces pauvres prêtres, comme leur faire racheter leurs lettres beaucoup plus qu'elles n'avoient coûté, et icelui pauvre lioient sur un banc, et là vendoient ses c... au dernier enchérisseur et éteinte de chandelle. Quoi voyant, le pauvre diable étoit contraint (autrement il étoit écourté) faire le dernier offrand, et mettre par sur les autres. Le bruit courut par le pays qu'ils devoient le lendemain venir à Mortagne, et que jà la compagnie commençoit à démarcher. Mais, ô bon Dieu ! monsieur, par quel bout déchiffrerai-je la peur, l'étonnement, l'effroi,

1. Marcher droit.

que sentirent de ces simples nouvelles les pauvres gens et de là et environ ? Je me perds, je ne sais plus où j'en suis. L'un jetoit sa pelle, son trépied, son couteau crochu au puits ; l'autre, ayant sa crémaillère attachée à sa ceinture, son chaudron sur sa tête, son pot à lessive en une main, son soulier, qu'il écachoit<sup>2</sup> en l'autre, couroit, tant qu'il pouvoit, vers le bois de Landefleurie, pour illec cacher tout son ménage. L'autre, ayant chargé sa poêle à châtaignes sur son épaule, mis son chaussé-pied en la pièce de son pourpoint, et sous le gousset d'icelui cousu huit unzains, descendu quelques andouilles de la cheminée, et icelles joliment entour liées à son vouge, couroit à la prochaine paroisse, disant : « Au moins si n'auront-ils pas tout. » L'autre, avec une hart ayant lié son sabot, sa bouteille, son alène, son crible, sa brayette, son pot à graisse et ses ciseaux, couroit, à toute haleine, vers les navines<sup>3</sup> de Mazé. Item, j'en vis deux, l'un chargé d'un bissac plein d'un côté de pommes de Heri, en l'autre des saucisses et force moutarde, l'autre chargé d'un panier à laine, qui coururent par comparaison d'écriture plus que de Saint-Mathurin aux Rosiers. Autres chassoient leur bétail devant eux, et le chargeoient suivant l'exigence du cas. Les bœufs et vaches portoient entre leurs cornes force bassins, lanternes, fusils, ratières, entonnoirs, bâtons à deux bouts : « Car, disoient-ils, au moins, nous n'en serons point trouvés saisis. » Il y avoit un chien qui oncques ne cessa, par importunes adulations, chérissements<sup>4</sup>, puis à l'un, puis à l'autre, frapement de queue, signe évident de vouloir soulager son maître par un service non accoutumé ; il ne cessa, je dis, qu'on ne l'eût chargé de demi-douzaine de fuseaux, qui fut occasion que tous les chiens, à l'exemple de l'autre, furent en semblable degré, et ceux qu'on ne vouloit charger, eux-mêmes prenoient quelque faucille, ou manche de fouet, afin qu'on ne leur eût reproché au gîte quelque point d'ingratitude, ou quelque insinuation d'amitié avec l'ennemi.

Les femmes étoient plus embesognées<sup>5</sup> que vingt à emballer leurs pelotons, engâner leurs forcettes<sup>6</sup>, enfiler leurs aiguilles, contrepasser<sup>7</sup> leurs épingliers, empeser leurs couvre-chefs, pimploter leurs tabourets, hanicrocher<sup>8</sup> leurs moutardiers, faire de fausses fesses, atinter<sup>9</sup> leurs collets, enferrer leurs demi-ceints, contrebiller<sup>10</sup> leurs paquets, ensacher devidets en travers leur garde-culs, tabouler<sup>11</sup> leurs cassettes, rembarrer leurs huges<sup>12</sup>, consolider leurs pesons<sup>13</sup>, enfoncer leurs

2. Froissait, écrasait.

3. Champs semés de navets.

4. Caresses.

5. Embarrassées.

6. Petits ciseaux.

7. Terme de blason : mettre l'un sur l'autre.

8. Accrocher.

9. Arranger.

10. Lier ensemble.

11. Frapper, heurter.

12. Coffres, écrins ; rembarrer leurs huges, c'est-à-dire fermer leurs coffres.

13. Pezon ou peson, morceau de plomb que les fileuses mettent au bout du fuseau.

sarbateines, contrepeter leurs outils, envelopper leurs quenouilles, confondre leurs hanicrochements, instruire leurs mets, calfeuter leurs travaux, emmancher leurs sabots, crocheter leurs contre-huis. Somme, c'étoit une merveilleuse débauche, une désespérée furie, une tragédie pire que celle de Sirap, quand l'oiseau à la grand' couronne s'apparut devant entre les deux colonnes herculiennes. Puis disoient : « Ma cousine, m'amie, mettez-moi ceci, s'il vous plaît en votre faisceau ; ma commère Mananda, dépêchons-nous, car si ces gens d'armes nous vont une fois trouver, nous en serons tant habelotées ; au fors nous n'en mourrions pas. — Vous (disoit une qui emballoit une faucille de Quintin) en avez vu beaucoup mourir ? — Je ne dis pas pour cela, disoit une autre, mais puisqu'à faire faire, j'aime mieux mourir de cette mort-là qu'autrement. » Par ma foi ! monsieur, peu s'en fallut qu'elles ne demeurassent ; mais (ô méchante quenaille !) voici dix ou douze grand's-mères, voyant le désordre qu'elles brassoient<sup>14</sup> à leurs fils, neveux, cousins, aussi bien averties que quand ainsi seroit on ne feroit cas d'elles non plus que de vieux cabas qu'elles étoient, soudain et en un moment en avertirent leurs maris, lesquels, non contents de ce, achevèrent d'empaqueter le reste des hardes, réservant l'information plus ample et punition de la trahison quasi commise, lorsqu'ils seroient à Fougère, où ils tiroient de droit fil, et le grand chemin battant :

Aimant trop mieux perdre courtils et granges,  
Que d'assurer leur saint aux étranges.

Baliverneries,  
éd. Lemerre.

## CHANT POPULAIRE

recueilli par François-Marie LUZEL

*Durant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la peste déferle sur la Bretagne et aggrave la crise démographique. Elle a profondément marqué le sentiment populaire.*

*M. Le Men, archiviste du Finistère, note à l'attention du collecteur : « C'est à cette époque qu'il faut faire remonter l'érection de ces nombreuses croix de pierre à fût épineux, connues principalement dans l'évêché de Léon sous le nom de kroasiou ar vossenn (croix de la peste). »*

*François-Marie Luzel (1821-1895) recueillit cette chanson des lèvres d'une femme de soixante-dix ans — prénommée Marguerite —, dans la commune finistérienne de Plomeur, en juin 1868. Il fut l'un des plus éminents collecteurs du XIX<sup>e</sup> siècle. Pendant quarante ans, il parcourut les campagnes bretonnes, y glanant contes, légendes et chants populaires (les soniou ou poèmes lyriques, et les gwerziou ou poèmes épiques). Contrairement à Hersart de La Villemarqué, il s'est efforcé à la fidélité, reproduisant sans épurer ni vieillir la langue, et traduisant en serrant d'aussi près que possible le texte original.*

14. Causaient.

« L'important en pareille matière, écrivait-il, est de faire vrai, et non de faire beau. [...] Mon but a été uniquement d'être un collecteur exact et consciencieux, en recueillant les chants du peuple breton tels qu'on les trouve réellement dans nos campagnes, et avec tous leurs défauts et leurs imperfections de tout genre, communs d'ailleurs aux chants populaires de tous les peuples, comme lacunes, interpolations, anachronismes, banalités, grossièretés même, mœurs à demi barbares ; le tout entremêlé souvent de grandes beautés de sentiment et même de forme, comme le fumier d'Ennius, avec ses paillettes d'or. J'ai voulu fournir à l'histoire, à la philologie et à la critique des documents dans lesquels elles pussent avoir une entière confiance. » (In préface à Gwerziou Breiz-Izel, tome 2.)

## BOSENN ELLIANT

### I

— Anter-kant nozwes ez on bet  
'N ur parkik bihan balanek ;

'N ur parkik bihan balanek,  
O klask laeres kleier 'nn Drindet.

Ar c'hleier a zone ho zri,  
— Olier baour, krouget a vi !

'Ma 'r Vosenn-wenn e penn da di,  
Pa garo Doue, ial' en ti. —

— Pa deui en ti, me ial' e-mez.  
Meur da galon a gra diez !

Kalon intanv hag intanves,  
Kalon minor ha minores !... —

### II

Et eo ar vosenn a Elliant,  
Et 'zo gant-hi seiz mill ha kant !

Kriz 'vije 'r galon na oelje,  
E borc'h Elliant nep a vije,

O welet seiz mab 'n un tiad  
O vont d'ann douar 'n ur c'harrad !

Ar vamm baour euz ho charread,  
Ann tad war-lerc'h o c'huibanad ;

Ann tad war-lerc'h o c'huibanad,  
Kollet gant-han he skiant-vad !....

Red 'oe arreti 'nn ofern-bred,  
Gant trouz ar c'hiri houarnet....

— Aotro sant Jili, eme-z-hi,  
Lojet ma bugale 'n ho ti ! —

— Penaoz hallfenn-me ho lojo,  
Karget m'iliz bet' ann treuzou ;

Karget m'iliz bet' ann treuzou,  
Ha ma bered, bet' ar muriou !

Dao e benniga ar parkou,  
Wit lakad lod euz ar c'horfou :

Dao e benniga ar c'hroaziou,  
Ewit arreti ann Ankou ! —

### III

E borc'h Gourin, war un doal-wenn,  
Ez oa skrivet gwerz ar vosenn ;

'N dimezell iaouank hi c'hane,  
Ur c'hloarek iaouank a skrive.

## LA PESTE D'ELLIANT

### I

— Cinquante nuits j'ai été  
Dans un petit champ de genêts ;

Dans un petit champ de genêts,  
Cherchant à voler les cloches de la Trinité.

Les cloches sonnaient toutes les trois :  
— Pauvre Olivier, tu seras pendu !

La Peste blanche est au pignon de ta maison. —  
— Quand il plaira à Dieu, elle entrera.

Quand elle entrera, moi je sortirai.  
Que de cœurs elle met en peine !

Cœur de veuf et de veuve,  
Cœur d'orphelin et d'orpheline !.... —

## II

La Peste est partie d'Elliant,  
Elle a emporté sept mille et cent !

Cruel eut été le cœur de celui qui n'eut pleuré,  
S'il eut été au bourg d'Elliant,

En voyant sept fils d'une même maison,  
Allant en terre dans une même charrette !

La pauvre mère les traînait,  
Le père suivait en sifflant ;

Le père suivait en sifflant,  
Il avait perdu la raison !....

Il fallait interrompre la grand'messe,  
A cause du bruit des charrettes ferrées....

— Seigneur saint Gily, disait-elle,  
Logez mes enfants dans votre maison ! —

— Comment pourrais-je les loger ?  
Mon église est pleine, jusqu'aux seuils ;

Mon église est pleine, jusqu'aux seuils,  
Et mon cimetière, jusqu'aux murs ! —

Il faut bénir les champs,  
Pour mettre une partie des cadavres ;

Il faut bénir les croix,  
Pour arrêter la Mort ! —

## III

Au bourg de Gourin, sur une nappe blanche,  
Fut écrit le gwerz de la Peste ;

Une jeune demoiselle le chantait,  
Un jeune clerc écrivait.

*Gwerziou Breiz-Izel, tome I,  
éd. Corfmat, Lorient.*

## CHANOINE JEAN MOREAU

*Henri IV signe l'édit de Nantes le 13 avril 1598. Mais les guerres de religion ont déchiré la Bretagne : la troupe — française, anglaise, espagnole — vit depuis dix ans sur le pays, le banditisme et les séditions ont ajouté leurs ravages à ceux qu'entraînent les épidémies tandis que des hordes de loups parcourent en tous sens villes et campagnes. Une atmosphère de fin du monde frappe de panique les populations.*

*Le chanoine Jean Moreau a composé de la situation en Cornouaille un portrait dramatique. Originaire de Beuzec-Cap-Sizun (près de Douarnenez), cet homme du chapitre, né vers 1552, vécut à Quimper où il rédigea pendant vingt ans ses Mémoires. Favorable à la Ligue, il tenait pour « louable et saint » de résister par la force aux entreprises des huguenots ; la conversion du roi de Navarre le ramena dans le chemin de la tradition. Il mourut le 23 juin 1617.*

[...] L'année de la paix en Bretagne, qui fut l'année 1597, la cherté des vivres fut fort grande en Bretagne, et fut vendue la pipe de froment quarante-deux écus, la pipe de seigle trente écus, et ainsi au prorata les autres grains ; qui fut cause qu'un grand nombre du menu peuple, tant à la ville qu'aux champs, pâtirent beaucoup, et bonne partie moururent de nécessités, sans qu'il y eût moyen de les soulager, à cause de la ruine générale et la dépopulation des champs par les gens de guerre ; et fut la misère si grande ès quatre années quinze, seize, dix-sept, dix-huit, par les quatre fléaux de Dieu, par lesquels il châtie son peuple contre lequel il est irrité, guerre, peste, famine et bêtes farouches, que tous quatre s'entresuivirent pendant le cours de quatre années, comme étant subordonnés à la désolation des hommes. La guerre apporta la famine, puis la peste à ce qui échappait à la cruauté des soldats, ou plutôt des brigands, devant lesquels quelques-uns pouvaient échapper et se cacher en quelques haies ou garennes, mais contre la faim il n'y avait pas de fuite, car personne n'avait la liberté d'aller à la maison, où il n'eût trouvé que les murailles, le tout étant emporté par les gens de guerre, si bien que les pauvres gens n'avaient pour retraites que les buissons où ils languissaient pour quelques jours, mangeant de la vinette<sup>1</sup> et autres herbages aigrets, et même n'avaient moyen de faire aucun feu crainte d'être découverts par l'indice de la fumée, et ainsi mouraient dedans les parcs et fossés, où les loups les trouvant morts s'accoutumèrent si bien à la chair humaine que, dans la suite, pendant l'espace de sept à huit ans, ils attaquèrent les hommes étant même armés, et personne n'osait aller seul. Quant aux femmes et enfants, il les fallait enfermer dedans les maisons, car si quelqu'un ouvrait les portes, il était le plus souvent happé jusques dans la maison ; et s'est trouvé plusieurs femmes, au sortir auprès de leurs portes pour faire de l'eau, avoir eu la gorge coupée sans pouvoir crier à leurs maris, qui n'étaient qu'à trois pas d'elles, même en plein jour.

1. C'est ainsi qu'on appelait autrefois l'oseille sauvage.

Pendant cette cruelle famine, en quelques endroits aux champs, les uns faisaient bouillir avec de la vinette des orties et allongeaient leur chétive vie de quelques jours, les autres mangeaient lesdites herbes toutes crues, et d'autres mangeaient de la graine de lin, qui leur donnait une puanteur d'haleine qu'on sentait de huit à dix pas, après quoi ils venaient à enfler par tout le corps, et de cette enflure peu échappaient qui ne mourussent. On ne trouvait autre chose dans les fossés et par les chemins que morts de faim, partie ayant encore la vinette ou graine de lin dans la bouche, partie déjà mangés des loups, et les autres tout entiers jusques à la nuit, qu'ils servaient de pâture sans qu'ils eussent d'autre sépulture.

D'autant qu'il n'y avait aucun bétail, soit de labour ou autre, et pour dire, en un mot, bêtes ni oiseaux domestiques, ceux qui pouvaient se sauver à la proximité de quelques villes et fortes maisons, et qui pouvaient recevoir en prêt ou autrement de leurs seigneurs ou amis quelques boisseaux de blé, quel qu'il fût, s'assemblaient, si faire se pouvait, trois ou quatre, plus ou moins, et s'attachaient de nuit à la charrue, faisant office de bœufs et de chevaux ; semaient ce peu de grain, toujours en espérance que Dieu leur donnerait la paix ; ils pensaient pour le moins trouver cela à la moisson. Les autres mettaient le feu en quelques landes ou genêts, et quelques nuits après jetaient leurs semences sur cette terre sans aucun labourage, et s'en trouvèrent qui recueillirent de bon seigle et en abondance l'année de la paix, sans laquelle ils n'auraient pas travaillé pour eux.

Cette grande pauvreté aux champs était cause de celle des villes, qui fourmillaient de pauvres qui s'y jetaient de toute part, en si grand nombre qu'il était impossible d'y subvenir à tous, de manière qu'il était nécessaire tôt ou tard qu'ils mourussent pauvrement, et principalement en hiver, étant mal nourris, presque tout nus, fors quelques drapeaux pour couvrir leur honte ; sans logements ni couvertures que les étaux, et où ils trouvaient des fumiers ils s'enterraient dedans comme pourceaux, où toutefois ils n'étaient guère de temps qu'ils n'enflaient fort gros avec une couleur jaune qui les faisait incontinent mourir.

Il est impossible de rapporter par écrit toutes les pauvretés que nous avons vues et souffertes en Cornouaille, et s'il était possible de les pouvoir raconter, on les estimerait des fables et non des vérités, et à peine peut-on dire laquelle desdites quatre persécutions aurait plus affligé le pays ; et combien qu'il semblerait peut-être que celle des loups était plus évitable, parce qu'ils n'étaient en si grand nombre, néanmoins c'est chose horrible à réciter ce qu'ils faisaient de maux.

*Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne  
durant les guerres de la Ligue,  
éd. Come, Brest, 1836.*

## BONNETS ROUGES ET MISSIONNAIRES

### ABBÉ LENGLET-DUFRESNOY

*Epuisée par la guerre civile, la Bretagne au début du XVII<sup>e</sup> siècle offre le spectacle de la confusion.*

*Si les remous politiques s'apaisent, si le pays peu à peu reprend son activité, sur le plan spirituel l'inquiétude demeure. Désseparées, les âmes renouent avec des croyances que l'on pouvait croire disparues — situation qui alarme l'Eglise.*

*Le texte qu'on va lire illustre un tel état d'esprit. François-Marie Luzel qui, à son tour, le publia dans Veillées bretonnes (1879) note que « l'incendie de la Tour de plomb, amplifié et transformé par l'imagination populaire, fournit matière à plusieurs relations plus fantastiques les unes que les autres, et à un gwerz breton, au moins tout aussi merveilleux ».*

#### LA VISION PUBLIQUE D'UN HORRIBLE ET TRÈS ÉPOUVANTABLE DÉMON, SUR L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE QUIMPER CORENTIN, EN BRETAGNE, LE PREMIER JOUR DE CE MOIS DE FÉVRIER 1620

*(Lequel démon consuma une pyramide par le feu,  
et y survint un grand tonnerre et feu du ciel.)*

Samedi premier jour de février 1620, advint un grand malheur et désastre en la ville de Quimpercorentin ; c'est qu'une belle et haute pyramide couverte de plomb, étant sur la nef de la grande église, et sur la croisée de ladite nef, fut toute brûlée par la foudre et feu du ciel, depuis le haut jusques à ladite nef, sans pouvoir y apporter aucun remède. Et pour savoir le commencement et la fin, c'est que ledit jour, sur les sept heures et demie tendant à huit heures du matin, se fit un coup de tonnerre et éclairs terribles entr'autres ; et à l'instant fut

visiblement vu un démon horrible et épouvantable, en faveur d'une grande onde de grêle, se saisit de ladite pyramide par le haut et au-dessous de la croix, étant ledit démon de couleur verte, ayant longue queue de pareille couleur. Aucun feu ni fumée n'apparut sur ladite pyramide, qu'il ne fut près d'une heure après-midi, que la fumée commença à sortir du haut d'icelle, et dura fumant un quart d'heure ; et du même endroit commença le feu à paraître peu à peu, en augmentant toujours, ainsi qu'il dévalait du haut en bas ; tellement qu'il se fit si grand et si épouvantable, que l'on craignait que toute l'église fût brûlée, et non seulement l'église, mais aussi toute la ville.

Tous les trésors de ladite église furent tirés hors ; les voisins d'icelle faisaient transporter leurs biens le plus loin qu'ils pouvaient, de peur du feu. Il y avait plus de quatre cents hommes pour éteindre ledit feu, et n'y pouvaient rien faire. Des processions allèrent à l'entour de l'église et autres églises, chacune en prières.

Enfin ce feu allait toujours augmentant, ainsi qu'il trouvait plus de bois. Finalement, pour toute résolution, on eut recours à faire mettre des reliques saintes sur la nef de ladite église, près et au-devant du feu. Messieurs du chapitre (en l'absence de Monseigneur l'Evêque), commencèrent à conjurer ce méchant démon, que chacun voyait appertement dans le feu, tantôt vert, jaune et bleu, jettant des *Agnus Dei* dans icelui, et près de cent cinquante barriques d'eau, quarante ou cinquante charretées de fumier, et néanmoins le feu continuait. Et pour dernière résolution l'on fit jeter un pain de seigle de quatre sols, dans lequel on y mit une hostie consacrée, puis on prit de l'eau bénite avec du lait d'une femme nourrice, de bonne vie, et tout cela jeté dans le feu ; tout aussitôt le démon fut contraint de quitter le feu ; et avant que de sortir, il fit si grand remue-ménage, que l'on semblait être tous brûlés, et sortit à six heures et demie du soir dudit jour, sans faire aucun mal (Dieu mercy) que la totale ruine de ladite pyramide, qui est de conséquence de douze mille écus au moins.

Ce méchant étant dehors, on eut la raison du feu. Et, peu de temps après, ledit pain de seigle se trouva encore en essence, sans être aucunement endommagé, fors que la croûte était un peu noire.

Et sur les huit ou neuf heures et demie, après que tout le feu fut éteint, la cloche sonna pour amasser le peuple, afin de rendre grâces à Dieu.

Messieurs du chapitre, avec les choristes et les musiciens, chantèrent le *Te Deum* et un *Stabat Mater*, dans la chapelle de la Trinité, à neuf heures du soir.

Grâces à Dieu, il n'est mort personne, fors trois ou quatre blessés.

Il n'est pas possible de voir chose plus horrible et épouvantable que ledit feu.

*Recueil de Dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions, les visions et les songes, Avignon, 1751.*

## CHANT POPULAIRE

recueilli par François-Marie LUZEL

*En Bretagne, les terribles épidémies du XVI<sup>e</sup> se prolongèrent jusque vers 1632 : la peste notamment, et la lèpre. Il se pourrait aussi que ce « mal nouveau » qui est évoqué dans Marie Derrienic fût la syphilis.*

*Un des intérêts de ce chant est de renseigner sur les mesures prises (et préconisées déjà au Moyen Age) à l'encontre de la contagion.*

*C'est Marc'harit Phulup (Marguerite Philippe), de Pluzunet dans les Côtes-du-Nord, qui le transmit à Luzel ; cette femme, douée d'une mémoire exceptionnelle, fut une de ses principales informatrices en matière de poésie populaire. Elle mourut en 1909, pieuse et analphabète, à l'âge de soixante-douze ans ; l'année suivante, sa paroisse lui éleva un monument pour services rendus à la science.*

### MARI DERRIENIG

#### I

Mari Derrienig, a veg al lann,  
Braoa merc'h 'zo ganet gant mamm.  
Gwell' a vije d'êhi na vije,  
P'eo klanv gant ar c'hlenved newe.

Mari Derrienig a lâre  
D'he mammig paour, un dez a oe :  
— Ma mammig paour, ha posubl 've  
'Ven klanv gant ar c'hlenved newe ?

— Oh ! ia, ma merc'hig, a dra sur :  
N' gomerret ket displijadur,  
Un ti newe d'ac'h 'vô savet,  
Hag en-han da chomm hec'h efet.

— Mar an da chomm d'un ti newe,  
Piou 'deui da vates ganen-me ?  
— N'ho pô na mewel, na mates,  
War un dro 'vô gret ho tieges.

— Mar an da chomm d'am zi newe,  
Piou 'ganno m' linsello d'in-me ?  
— Piou, merc'hig, nemet hoc'h-man ?  
C'hui 'pô ho kwaz hag ho fantan ;

C'hui 'pô ho kwaz hag ho fantan.  
Ha koad ewit ober ho tan ;  
Diwar veg ur walennig wenn  
'Vô rôl boued d'ac'h, Mari Derrienn.

## II

Ann Derrienig koz a lâre  
D' berson he barous, un dez 'oe :  
— Person m' farous, c'hui bermetfe  
Savfen d'am merc'h un ti newe ?

Savfenn d'am merc'h un ti douar ?  
Ranna 'ra ma c'halon gant glac'har.  
— Mar savet d'ho merc'h un ti newe,  
Savet-han pell diouz ho re :

Savet-han pell ouz hoc'h hini,  
'Wit na glewfet ket hic'h anvoui,  
Ha savet-han en beg al lann,  
War vord ann hent 'c'h a da Sant Iann.

## III

Mari Derrienig a lâre  
D'artisaned he zi newe :  
— Pa veet 'sevel ma zi newe,  
Laket tri frennestr 'n tu 'r c'hreis-de ;

Laket tri frennestr 'n tu 'r c'hreis-de,  
M' welinn ti 'r Werc'hes a-c'hane ;  
Ma welinn ma zad ha ma mamm  
Er prosesion en Sant Iann.

Person he farous 'c'houlenne  
Ouz Mari Derrienig, un dez 'oe :  
— Mari Derrienig, d'in lâret,  
Petra 'zo kaoz ma 'z oc'h klanved ?

— Hoc'h eva gwinn euz ur werenn,  
Digant un den iaouank 'garienn,  
Ur werennad winn liou d'am gwad ;  
Biskoaz d'am c'halon n'eüs gret vad.

Mar an da chomm d'am zi newe,  
Person m' farous 'deui' ganen iwe ;  
'Teuio ar groaz hag ar banier,  
Hag ar vèleienn hag ar c'hloer.

Mar be ann awel a-rok d'hè,  
Me 'vô laket a-dreg gant-hè ;  
Mar be ann awel a-dreg d'hè,  
Me 'vô laket a-rok gant-hè ;

War ma daou-dorn ur manego,  
Na soullinn ket ar skaillero...

.....

## IV

Mari Derrienig 'choulenne  
Euz ur mesaër, un dez 'oe :  
— Mesaër-dened d'in lâret,  
Petra a-newe 'c'h eüs klewet ?

— N'am eüs klewet netra 'newe,  
Met eo dimêt ho karante ;  
Met eo ho karante dimêt,  
Warc'hoaz kenta de hec'h eured.

Mesaër-dened, d'in lâret,  
'Wit-on he vete hec'h efet,  
D' lâret d'ehan dont d'am gwelet,  
Digas d'in lod euz ar banket ?

'R mesaër-dened a lâre  
D'ar c'hadet iaouank, p'hen gwele :  
— Me a zo ama digaset  
'Beurz Mari Derrien d'ho kavet,

Da lâret d'ac'h mont d'hi gwelet,  
Ha kas d'êhi lod ar banket.  
— Warc'hoaz kenta 'c'h inn d'hi gwelet,  
Da gas d'êhi lod ar banket.

## V

Ar c'hadet iaouank a lâre  
'N toull dor Mari, un dez a oe :  
— Mari Derrienig, digorret ho tor  
D'ho servijer 'zo 'c'houl digor.

— Kadet iaouank, it al lec'h-se,  
Aoun am eüs e klanvfac'h iwe ;  
Aoun am eüs e klanvfac'h iwe  
Gant ma alan, dre doull 'n alc'houe.

— Fete a-c'hann na bellaan,  
Ho kwelet, Mari, a renkan ;

Ho kwelet, Mari, a renkan,  
Ha pa glanvfenn, nep forz na ran !

Ann nor pa d'eûs bet digorret,  
En he c'herc'henn ez è lampet ;  
En he c'herc'henn ez è lampet,  
Hag eno ho daou int marwet !

Doue d' bardono ann anaon,  
Emaint ho daou war ar varw-skaon ;  
Et int ho daou er memeuz be,  
Bennoz Doue war hoc'h ine !

#### MARIE DERRIENIC

##### I

Marie Derrienic, du haut de la lande,  
(Est) la plus jolie fille qui soit née d'une mère.  
Mieux vaudrait pour elle qu'elle ne le fût pas,  
Puisqu'elle est atteinte du mal nouveau.

Marie Derrienic disait  
A sa pauvre petite mère, un jour :  
— Ma pauvre petite mère, serait-il possible  
Que je fusse malade du mal nouveau ?

— Oh ! oui certainement, ma chère fille :  
Mais n'en prenez pas de déplaisir,  
Une maison neuve vous sera élevée,  
Et vous y irez demeurer.

— Si je vais demeurer dans une maison neuve,  
Qui viendra avec moi comme servante ?  
— Vous n'aurez ni valet ni servante,  
Votre ménage sera fait une fois pour toutes.

— Si je vais demeurer dans ma maison neuve,  
Qui me blanchira mes draps de lit ?  
— Qui serait-ce, ma pauvre fille, si ce n'est vous-même ?  
Vous aurez votre ruisseau et votre fontaine ;

Vous aurez votre ruisseau et votre fontaine,  
Et du bois pour faire du feu ;  
Au bout d'une baguette blanche  
On vous donnera votre nourriture, Marie Derrien.

##### II

Le vieux Derrienic disait  
Au recteur de sa paroisse, un jour :  
— Recteur de ma paroisse, me permettriez-vous  
D'élever à ma fille une maison neuve ?

D'élever à ma fille une maison de terre ?  
Mon cœur se fend de douleur !  
— Si vous élevez à votre fille une maison neuve,  
Elevez-la loin des vôtres ;

Elevez-la loin de la vôtre,  
Pour que vous n'entendiez pas ses plaintes,  
Et élevez-la au haut de la lande,  
Sur le bord de la route qui mène à Saint Jean.

##### III

Marie Derrienic disait  
Aux artisans de sa maison neuve :  
— Quand vous serez à élever ma maison neuve,  
Mettez trois fenêtres du côté du midi ;

Mettez trois fenêtres du côté du midi,  
Afin que je voie la maison de la Vierge, de là ;  
Afin que je voie mon père et ma mère  
A la procession de Saint-Jean...

Le recteur de sa paroisse demandait  
A Marie Derrienic, un jour :  
— Marie Derrienic, dites-moi,  
Qu'est-ce qui est la cause que vous êtes devenue malade ?

— En buvant du vin d'un verre  
D'avec un jeune homme que j'aimais,  
Un verre de vin couleur de sang ;  
Jamais à mon cœur il n'a fait de bien.

Si je vais demeurer dans ma maison neuve,  
Le recteur de ma paroisse viendra avec moi aussi :  
Viendront (également) la croix et la bannière,  
Et les prêtres et les clercs.

Si le vent souffle debout (devant),  
Ils me mettront derrière eux ;  
Si le vent souffle derrière,  
Ils me mettront devant eux ;

Sur mes mains j'aurai des gants,  
Pour ne pas souiller les échaliers...

IV

Marie Derrienic demandait  
A un pâtre, un jour :  
— Gardeur de moutons, dites-moi,  
Qu'avez-vous entendu de nouveau ?

— Je n'ai entendu rien de nouveau,  
Si ce n'est que votre amour est fiancé ;  
Si ce n'est que votre amour (celui que vous aimez) est fiancé,  
Et c'est demain le jour des noces...

— Gardeur de moutons, dites-moi,  
Irez-vous jusqu'à lui, de ma part,  
Pour lui dire de venir me voir,  
Et de m'apporter ma part du banquet ?

Le gardeur de moutons disait  
Au jeune cadet, en le voyant :  
— J'ai été envoyé ici,  
Vers vous, de la part de Marie Derrienic,

Pour vous dire d'aller la voir  
Et de lui porter sa part du banquet...  
— Demain prochain j'irai la voir,  
Pour lui porter sa part du banquet...

V

Le jeune cadet disait  
A la porte de la maison de Marie :  
— Marie Derrienic, ouvrez votre porte  
A votre serviteur, qui demande ouverture...

— Jeune cadet, retirez-vous de là,  
Je crains que vous tombiez aussi malade ;  
Je crains que vous tombiez aussi malade,  
Avec mon haleine, par le trou de la serrure...

— Pour aujourd'hui, d'ici je ne m'éloignerai.  
Il faut que je vous voie, Marie ;  
Il faut que je vous voie, Marie,  
Et quand j'en deviendrais malade, peu m'importe !

Quand elle a ouvert sa porte,  
Il a sauté à son cou ;  
Il a sauté à son cou,  
Et ils sont morts tous les deux sur la place !

Que Dieu pardonne à leurs âmes,  
Ils sont tous les deux sur les tréteaux funèbres :  
Ils sont allés tous les deux dans la même tombe,  
La bénédiction de Dieu soit sur leurs âmes !

Gwerziou Breiz-Izel, tome II,  
éd. Corfmat, Lorient.

ANONYME

*En réponse à l'anarchie spirituelle, l'Eglise du XVII<sup>e</sup> siècle envisage une rénovation du sentiment religieux. Officiellement encouragée, elle met en œuvre une campagne de rechristianisation de la Bretagne — envoyant sur les routes des missionnaires, recrutant des catéchistes, organisant des processions et des représentations de mystères, diffusant des ouvrages pieux.*

*Dans un but d'édification des masses bretonnes, missels, livres d'heures, drames sacrés, recueils de cantiques, sont imprimés ou réimprimés : ils constituent l'essentiel de la littérature bretonne au XVII<sup>e</sup> siècle. An Nouelou ancien ha devot, édition de 1650 amendée, corrigée et augmentée par Tanguy Gueguen à partir d'une édition antérieure, est un des rares textes en moyen-breton auquel on ne puisse dénier une valeur littéraire.*

*Il avoue une volonté évidente de frapper les esprits. Sur les voies de l'efficacité, l'Eglise ne barguigne pas : il lui faut extirper des âmes les croyances suspectes, substituer aux peurs obscures une terreur sous contrôle du dogme.*

PROPHÉTIE DE LA SIBYLLE D'ERYTHRÉE  
SUR LE JUGEMENT

565.  
E syn an barn, an douar hep arat,  
En pep bro à chueso an goat :  
Ma-z duy a-n effaou dezraou mat,  
Vn Roue à reno dreist pep oat.

Au signe du jugement, la terre,  
[sans labour,  
En tout pays suera le sang,  
De sorte que viendra des cieux  
[pour commencer,  
Un roi qui régnera par-dessus toute  
[génération.

566.  
Presant, ha stum, en quic humen,  
Ez barno an bet, hep retren,  
Hac ez guillint Doue ho Roue  
[plen,  
Herétic trist, ha-n guir Christen.

Présent et sous forme de chair  
[humaine  
Il jugera le monde, sans merci [?]  
Et ils verront Dieu tout à fait leur  
[roi,  
Le triste hérétique et le vrai chré-  
[tien.

567.  
A vuhel e-n oat padel en guelher,  
Gant é oll sent entetet,  
An corffau antier gant ho speret,  
En vn starn, à vezo barnet.

568.  
An bet e-n strouez à gouruezo,  
Na merchetour gour ne labouro,  
Idolou en saouzan à mano,  
Ha madaou e-n bet en ho tretto.

569.  
An tan glaou e-n effaou à dez-  
[raouo,  
Ha-n douar sor hac an mor à  
[deuoro,  
Da-n Ifern à bern en em cerno,  
He perzet du a remuo.

570.  
Cals sclerien guirion deboner,  
Da corffou an sent à renter,  
Tu mechant puant à presanter,  
Hac an tan eternal o faler.

571.  
Neuse pep vnan à sauzano  
E euraou da-n bet à repeto,  
Ha Doue da-n goulou pan dez-  
[raouo,  
Calonaou secret à tretto.

572.  
Allas ouz traou ez caffauer,  
Ha dent gant grigonc à stroncer,  
An heoll an œr hep é sclerder,  
Ha-n oll à strou à reprouher.

573.  
An euff tizmat à trelato,  
Ha-n sclerder a-n loar à separo,  
Ne mano menez na couezo,  
Ha treuier ho gra ho n-em sauo.

En haut, dans l'âge durable on le  
[verra,  
Avec tous ses saints, comprenez ;  
Les corps entiers avec leur esprit  
Tous ensemble seront jugés.

Le monde reposera dans les brous-  
[sailles,  
Ni fille ni homme [?] ne travaille-  
[ront,  
Les idoles demeureront dans l'ef-  
[froi,  
Et il les considérera comme des  
[biens du monde [?].

Le feu de braise commencera aux  
[cieux,  
Et il dévorera la terre [?] dessé-  
[chée [?] et la mer.  
Dans l'enfer en tas il s'enroulera,  
Il brisera [?] les anges [?] noirs.

Beaucoup de lumière véritable,  
[pieuse,  
On rendra aux corps des saints ;  
On présentera des gens méchants,  
[puants,  
Et le feu éternel [sera] leur salaire.

Alors chacun s'effrayera,  
Il récapitulera ses œuvres d'ici-  
[bas [?],  
Et Dieu à la lumière, quand il  
[commencera,  
S'occupera des cœurs secrètement.

Hélas ici-bas on géмира,  
Et on grincera des dents ;  
Le soleil, l'air [sera] sans sa clarté,  
Et tous astres on détruira.

Le ciel bientôt passera  
Et la clarté se séparera de la lune ;  
Il ne restera montagne qui ne tom-  
[bera  
Et les vallées se soulèveront de  
[leur abîme [?].

574.  
Iues ingal ez deualher,  
Meneziou mor bras à goasquer,  
Ho labour da pep spece à cesser,  
Ha-n douar dre fin à ruhiner.

575.  
A-n tan en pep gueun feunt eu-  
[niaou,  
A secher hac à losq e-n riureraou,  
Neuse an stirill a-n trompillaou.  
A cleuer, ho leuff diouz an effaou.

576.  
Oz rentiff da-n bet he pechedaou,  
Oz diougan gant goueluan an poa-  
[niau,  
Ma-z guelher a-n Ifern he cernaou,  
Dre-n douar fraillet é metaou.

577.  
Asambles Rouanez e-n dezraou,  
A presanter hep guer faut da-n  
[Autraou,  
A-n euff ez duy an tan da-n traou,  
Hac vn riuier souffr. leun à gouf-  
[frou.

De même aussi on aplanira  
Les montagnes, on pressera la  
[grande mer,  
On fera cesser leur ouvrage à toute  
[espèce,  
Et enfin on ruinera la terre.

Dans tout marais par le feu les  
[fontaines  
On asséchera, lui qui brûle dans  
[les rivières ;  
Alors [surgira] l'éclat des trom-  
[pettes,  
On entendra leur plainte du ciel,

Récitant au monde ses péchés,  
Prophétisant en gémissement ses  
[peines,  
De sorte qu'on verra les cercles de  
[l'enfer  
A travers la terre brisée en son  
[milieu.

Ensemble, des rois, au début,  
On présentera sans qu'il manque  
[un mot au seigneur ;  
Du ciel viendra le feu ici-bas,  
Et une rivière de soufre pleine de  
[gouffres.

*Annales de Bretagne*, tome LXXVI,  
éd. Institut armoricain de recherches historiques, Rennes, 1969.

## CHANT POPULAIRE

adapté par HERSART DE LA VILLEMARQUÉ

*Ce texte, comme le précédent, illustre cette volonté de prêcher en ins-  
pirant la crainte.*

*A l'imagination populaire, l'Eglise répond par l'imagination et délègue  
dans les campagnes des missionnaires qui font preuve d'un grand talent  
pédagogique. Trois procédés — préfigurant les méthodes audiovisuelles —  
ont leur faveur : les mystères, les taolennou (« cartes peintes » qui présen-  
taient aux yeux de l'auditoire une imagerie symbolique) et les cantiques.*

*Parmi ces derniers, L'Enfer était très répandu au XVII<sup>e</sup> siècle. Bien que  
l'ayant retrouvé dans un recueil de 1650, Hersart de La Villemarqué affirme  
avoir retenu, pour sa plus grande « rudesse », une version d'origine  
antérieure.*

## ANN IFERN

(*les Léon*)

Diskennomp holl, kristenien, enn ifern da welet  
Ar wanerez estlammuz euz ann enecou daonet  
Pe re zo dre wir Doue dalc'het e-barz ann tan,  
O veza gret gwallzispign euz he c'hraz er bed-man.

Ann ifern zo eunn toull don leun a devalijen,  
Elec'h na weler morse bihana sklerijen,  
Ann noriou zo bet sarret ha prennet gand Doue,  
Ha n'ho digoro biken ; kollet eo ann alc'houe !

Eur forn c'horet er bed-ma ne d-eo nemed moged,  
E-kever tan ann ifern, tan enecou daonet,  
Gwell e ve devi enn hi ac'han da fin ar bed  
Eget beza enn ifern e-pad eunn heur gwanet.

Iudal reont a-boez penn, evel chas kounnaret ;  
Ne ouzont pelec'h tec'het, peb-lec'h ez-int losket ;  
Ann tan zo war ho gorre, ann tan zo dindan ho,  
Ann tan zo a bep kostez hag ho devo ato.

Ar mab a lamm gand he dad, hag ar verc'h gand he mamm,  
D'ho stleja, gand mil malloz, dre ho bleo, kreiz ar flamm.  
— Malloz d'hoc'h, greg diaket, hag hoc'h euz hon ganet ;  
Malloz d'hoc'h, tad didalvez, kiriok oc'h omp daonet ! —

Ho magadurez a vo da viken gand Satan  
Kaezour ann dragoned, etouez ar gwaziou tan ;  
Hag ho evach ho daelou, hag a vezo mesket  
Gand mil ha mil seurt viltanz ha goad ann touseged.

Ha kignet vo ho c'hroc'hen, hag ho c'hig difreuzet,  
Gand beg ann aered-wiber, ha gand dent ann diaouled,  
Hag enn tan e vo rUILLET ho c'hig hag ho eskern,  
Evit ma tevo kreoc'h forn vraz euz ann ifern.

Goude ma vezint losket eur boutadig enn tan,  
E vint tolet enn eul lenn leun a skorn gand Satan,  
Ha deuz al lenn barz ann tan adarre vint tolet  
Ha deuz ann tan barz ann dour, 'vel al loc'h-houarn goeliet.

Neuze teuint da oela, da oela gand enkreuz :  
— Ho pet ouz omp, ma Doue, ho pet ouz omp truez ! —  
Hogen enn aner oelint ; rag'tra bado Doue  
E pado ho ankeniou hag ho enkreuz ive.

Ken ter a vezo ann tan ho lesko enn ifern,  
Ma teui ar mel da virvi, penn-da-benn d'ho eskern,  
Seul-vui c'houlennuit true, seul-vui e vint gwanet ;  
Kaer ho devezo iudal, lesket e vint bepret.

Ann tan-ze a zo c'houezet dre vuaneged Doue,  
Ha n'helfe ked hen laza zoken pa her c'harfe ;  
Biken na dolo moged, ha biken na devo,  
Heb ehana d'ho leski biken n'ho distrujo.

## L'ENFER

(*Dialecte de Léon*)

Descendons tous, chrétiens, en enfer, pour voir quel supplice  
effroyable endurent les âmes damnées que la justice de Dieu tient  
enchaînées au milieu des flammes, pour avoir abusé de ses grâces  
en ce monde.

L'enfer est un abîme profond plein de ténèbres, où ne luit jamais  
la plus petite clarté ; les portes ont été fermées et verrouillées par  
Dieu, il ne les ouvrira jamais ; la clef en est perdue !

Un four rougi à blanc ici-bas n'est que fumée, au prix du feu de  
l'enfer, du feu qui dévore les âmes damnées ; mieux vaudrait brûler,  
en ce four, jusqu'à la fin du monde, que d'être, pendant une heure,  
tourmenté en enfer.

Ils hurlent à tue-tête, comme des chiens enragés ; ils ne savent où  
fuir ; partout des flammes ! des flammes sur leur tête, des flammes  
sous leurs pieds, des flammes de tous côtés, qui les dévoreront à  
jamais.

Le fils s'élançait sur son père, et la fille sur sa mère, et ils les  
traînent par les cheveux au milieu des flammes, avec mille malé-  
dictions :

— Soyez maudite, femme perdue, qui nous avez mis au monde ;  
soyez maudit, homme insouciant, qui êtes la cause de notre  
damnation. —

Ce sera Satan qui leur préparera à manger, et les ordures des  
monstres de l'enfer, ramassées dans les ruisseaux de feu, qu'il leur  
servira ; et pour boisson, ils auront leurs larmes, mêlées de mille et  
mille immondices et de sang de crapaud.

Et leur peau sera écorchée et leur chair déchirée par la dent des  
serpents et des démons ; et leur chair et leurs os seront jetés au  
feu, pour alimenter la fournaise immense de l'enfer.

Après qu'ils auront été laissés quelque temps dans les flammes, ils seront plongés, par Satan, dans un lac de glace ; et du lac de glace replongés dans les flammes, et des flammes dans l'eau, comme la barre de fer en forge.

Alors ils se mettront à pleurer, à pleurer amèrement :

— Ayez pitié, mon Dieu, ayez pitié de nous ! —

Mais ce sera en vain qu'ils pleureront, car tant que Dieu durera, dureront leurs tourments et leurs maux.

Le feu qui les brûlera en enfer sera si vif que leur moelle bouillira dans leurs os ; plus ils demanderont grâce, plus ils seront tourmentés ; ils auront beau hurler, ils brûleront éternellement.

Ce feu-là, c'est la colère de Dieu qui l'entretient ; et il ne pourrait l'éteindre, quand même il le voudrait ; jamais il ne jettera de fumée, et jamais il ne consumera ; il les brûlera éternellement, sans jamais les détruire.

Barzaz Breiz,  
éd. Librairie académique Perrin.

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Deux missionnaires illustrèrent le siècle de la rénovation spirituelle en Bretagne. Le premier, Dom Michel Le Nobletz, né à Plouguerneau en 1577, prêcha dans sa région natale, le Léon, et plus particulièrement dans le pays Pagan, fief des « naufrageurs ». Infatigable, il poursuivit durant quarante années son œuvre d'évangélisation, luttant contre des pratiques qui, disait-il, lui tiraient les larmes des yeux — le texte qui suit en propose quelques exemples. Le père Antoine Verjus (1632-1706), jésuite de la Compagnie de Jésus qui enseigna à Quimper, en fit également la description :

« Quelques-uns jetaient dans le champ un trépied ou un couteau crochu, pour empêcher que les loups n'endommageassent leur bétail, quand il était égaré. On en voyait plusieurs qui avaient grand soin de vider toute l'eau qui se trouvait dans une maison, quand quelqu'un y était décédé, de peur que l'âme du défunt ne s'y noyât ; et qui mettaient des pierres auprès du feu que chaque famille a coutume d'allumer la veille de la fête de saint Jean-Baptiste, afin que leurs pères et leurs ancêtres vinsent s'y chauffer à l'aise. [...]

« C'était dans ces mêmes lieux une coutume reçue de se mettre à genoux devant la nouvelle lune, et de dire l'oraison dominicale en son honneur ; c'en était une aussi de faire, le premier jour de l'an, une espèce de sacrifice aux fontaines publiques, chacun offrant un morceau de pain couvert de beurre à celle de son village. Ils faisaient encore ailleurs au même jour à

ces fontaines, les offrandes d'autant de pièces de pain qu'il y avait de personnes dans leurs familles, jugeant de ceux qui devaient mourir cette année-là, par la manière dont ils voyaient flotter sur l'eau les morceaux qu'ils avaient jetés en leur nom. » (In La Vie de Monsieur Le Nobletz, prestre et missionnaire de Bretagne, Paris, 1666.)

Lorsque Le Nobletz meurt en 1654, la voie est défrichée, tandis qu'une méthode a fait ses preuves. Son successeur, le R.P. Julien Maunoir (1606-1683) va la perfectionner.

Gallo des environs de Fougères (mais ayant appris le breton, en huit jours, parait-il) et auteur du Sacré Collège de Jésus (1659), il obtient grâce à l'appui des évêques et de Richelieu les moyens de catéchiser tout le territoire. De l'île de Sein à la Montagne Noire, un tel zèle apostolique ne se dément jamais et transforme littéralement la physionomie morale du pays.

Morvan Lebesque — qui rappelle l'aphorisme de Louis XIV : « Quand on sert bien son Dieu, on sert bien son Roi » — demande qu'on ne s'y trompe pas :

« Ce sadisme obtient le résultat escompté, la Bretagne s'agenouille dans l'épouvante — dans l'épouvante devant le Monarque. Car, on l'a compris, la véritable mission du père Maunoir n'est pas le retour à Dieu des Bretons, déjà croyants, mais la gallicanisation de leur foi. [...] Opération, donc, politique. Et décisive, car elle s'attaque à l'esprit. Jusqu' alors, rien ne prédisposait la Bretagne — la terre d'Abélard, du juste Helouri, la terre, demain, de Lamennais —, rien ne la condamnait à cette forme de religion vulgaire et basse. [...] Cette superstition importée fut une horrible nouveauté dans un pays encore tout imprégné de spiritualité celtique. [...] Le pouvoir royal a cléricalisé la Bretagne, fournissant contre elle aux régimes futurs l'arme absolue de domination. Les démocrates exécèrent cette bigoterie dont ils ignorent l'origine. Trois siècles plus tard, ils imputeront encore au colonisateur le crime de colonisateur. » (In Comment peut-on être Breton ?.)

[...] Chapelle Notre-Dame du Châtellier [...] il y a de grandes dévotions qui vont jusqu'à la superstition de croire que quoi que l'on puisse faire on ne saurait tenir la porte de ladite chapelle fermée, s'ouvrant miraculeusement lorsqu'on la veut fermer, sur quoi M. le promoteur a requis que nous eussions ordonné audit sieur recteur et chapelain de détromper les paroissiens sur cet article, de faire mettre des serrures aux portes, de telle manière qu'on la puisse tenir fermée aux heures qu'elle le doit être. [...]

Chapelle Saint-Mandé de Trans. Ayant remarqué que le cul de lampe sur lequel est celle [la statue] dudit Saint Mandé avait été creusé et tellement gratté en divers lieux qu'à peine à présent peut-il la soutenir ; on nous a assuré que cela se faisait par les femmes qui venaient voyager en ladite chapelle pour obtenir la guérison du mal de ventre de leurs enfants, lesquelles par une superstition habituelle emportaient avec la raclure de ladite pierre pour leur en faire prendre avec leur bouillie. [...]

La Limouzinière : il y en aurait en la paroisse des gens qui se mêlaient de conjurer les maladies tant des hommes et femmes que des bestiaux, nous lui avons ordonné de leur refuser les sacrements, et à ceux qui se serviraient de leurs remèdes ; et de faire connaître à ses prônes qu'ils sont les uns et les autres excommuniés s'ils continuent ces pratiques superstitieuses. [...]

Maisdon : il aurait eu avis qu'il y avait en cette paroisse certains malfaiteurs et gens de néant assez impies et malheureux pour pratiquer certains secrets inspirés par les démons pour mettre le désordre entre les nouveaux mariés ; et d'autres qui se mêlaient de guérir les maladies par des paroles ou par l'inspection des urines et commettaient des désordres extraordinaires. [...]

*Documents de l'histoire de la Bretagne,*  
éd. Edouard Privat.

## CONTE POPULAIRE

recueilli par François-Marie LUZEL

« C'est une croyance générale en Bretagne, rapporte Paul-Yves Sébillot, qu'il faut respecter les morts et jusqu'à leur souvenir, car même dans l'autre monde ils sont sensibles aux injures adressées aussi bien qu'au culte qui leur est rendu, sans doute parce qu'il y a plus de communications qu'on ne le croit entre les vivants et les trépassés ». [...] Les vivants doivent aussi, sous peine des pires châtements, respecter les ossements humains et ce qui appartient aux morts. » (In *Le Folklore de la Bretagne*.)

Les histoires de linceul volé sont très nombreuses. En voici une, recueillie en 1870 à Pluzunet (Côtes-du-Nord) ; elle fut contée à Luzel par Marguerite Philippe qui fut, comme l'on sait déjà, une de ses « pèlerines » — selon le mot de Morvan Lebesque qui ajoute :

« Le pouvoir désapprend la langue, ces pèlerins la réenseignent ; il l'interdit, ils la répandent. C'est la tapisserie de Pénélope, sauf qu'on refait ici en secret ce que le pouvoir défait au grand jour. » (In *Comment peut-on être Breton ?*.)

### FANTIC LOHO OU LE LINCEUL DES MORTS

Il y avait jadis, au bourg de Pluzunet, une jeune couturière, nommée Fantic Loho, qui était d'humeur gaie et joyeuse, et qui riait et chantait plus qu'elle ne priait, hélas ! C'était, d'ailleurs, une excellente fille, aimée de tous ceux qui la connaissaient, et le cœur sur la main, comme on dit. Tous les jours, elle allait travailler à la journée, dans les métairies de la paroisse, et, le plus souvent, elle s'en revenait toute seule, à la nuit tombante, riche et heureuse des

six sous qu'elle rapportait, pour prix de son travail. Elle chantait, de sa voix fraîche et claire, des *sôniou* et des refrains de danse, en traversant les champs et les landes, pour se tenir compagnie, comme elle disait, et pour mettre en fuite les *Kornandoned* [nains], qui dansent, en chantant éternellement le même refrain, au clair de la lune, dans les carrefours et sur les landes, autour des grandes pierres, et invitent les passants à prendre part à leurs ébats. Maintes fois, durant les veillées d'hiver, elle avait entendu parler de ces danseurs nocturnes et de leurs malices, et elle en avait peur un peu.

Un soir du mois de novembre, Fantic s'en revenait du village de Pont-an-c'hlan, seule, comme presque toujours. Elle se trouvait un peu attardée, et, quand elle fut dans le bourg, elle voulut traverser le cimetière, afin d'arriver plus vite à sa maison. La lune, sortant de derrière un nuage, projetait en ce moment une lumière terne et blafarde sur le clocher de granit et sur la vieille église. A peine Fantic eut-elle gravi les marches de l'escalier de pierre et fait quelques pas parmi les croix de bois plantées sur les tombes, qu'elle se trouva près de la tombe de sa mère, morte depuis plus d'un an déjà. Elle fut bien étonnée d'y voir un drap blanc étendu sur la dalle funéraire.

— Tiens ! se dit-elle, comment ce drap de lit se trouve-t-il là ? Je vais l'emporter, et si personne ne le réclame, je le garderai : j'en ai assez besoin.

Et elle prit le drap blanc, souillé pourtant de quelques taches de sang, le plia proprement, le mit sous son bras et l'emporta.

— Elle eût bien mieux fait de dire un *De profundis* pour l'âme de sa défunte mère, dit quelqu'un de l'auditoire.

— Oui, en vérité ! répondirent tous les assistants en chœur.

En arrivant dans sa maison, reprit la conteuse, Fantic serra le linceul dans son armoire, puis elle dit une petite prière, bien courte, bien courte, et se coucha tranquillement. Mais, dans la nuit, elle eut un rêve. Il lui sembla voir sa mère, toute nue, décharnée, horrible à voir, et qui lui dit par trois fois d'une voix lamentable : *Rends-moi mon linceul ! Rends-moi mon linceul !! Rends-moi mon linceul !!!*

Fantic se réveilla, tout effrayée, et n'apercevant plus le fantôme, elle s'en trouva soulagée, et dit :

— Ah ! c'est un songe, heureusement !

Et elle se rendormit.

Le lendemain matin, elle alla à son ouvrage, comme à l'ordinaire, sans songer à remettre le linceul sur la tombe de sa mère, et elle ne dit rien à personne de tout ceci.

Mais, la nuit suivante, comme elle était couchée, le fantôme lui apparut de nouveau et lui dit encore, par trois fois, et d'une voix plus désolée et plus terrible que la veille : *Rends-moi mon linceul ! Rends-moi mon linceul !! Rends-moi mon linceul !!!*

Fantic eut bien peur, cette fois, car il lui semblait qu'elle ne dormait pas au moment de l'apparition. Elle fit pourtant tout son possible pour

se persuader que c'était un rêve, et elle garda encore le linceul et n'en dit rien à personne.

La troisième nuit, sa mère lui apparut encore, plus désolée, plus horrible à voir et plus menaçante que les deux nuits précédentes, et elle cria encore en tendant des bras décharnés vers sa fille : *Rends-moi mon linceul ! Rends-moi mon linceul !! Rends-moi mon linceul !!!*

Puis elle disparut, en poussant un cri épouvantable.

Cette fois, Fantic était sûre qu'elle ne dormait pas ; elle attendait l'apparition. Elle eut grand-peur, et elle pleura et pria pour l'âme de sa mère le reste de la nuit. Quand le jour fut venu, elle alla trouver le recteur de sa paroisse et lui raconta tout. Le prêtre l'écouta attentivement, réfléchit à ce qu'il venait d'entendre, puis il dit :

— Vous avez commis un grand péché, ma fille, en dérochant le linceul d'un mort, car ce drap est le linceul même dans lequel votre mère fut ensevelie. Il vous faudra le porter, cette nuit même, où vous l'avez pris.

— Ah ! je n'oserai jamais ! répondit Fantic.

— Du courage, ma fille, et faites ce que je vous dis, car autrement votre pauvre mère, privée de son linceul, serait nue durant l'éternité, et elle n'oserait pas se présenter devant Dieu. Vous irez lui rendre son linceul, n'est-ce pas ?

— Je n'oserai pas !

— Prenez courage, et je vous aiderai. Je serai dans l'église, à genoux au pied de l'autel et priant pour vous ; et, pour vous donner des forces, je vous adresserai la parole de temps en temps.

Fantic promit.

Au premier coup de minuit, elle entra dans le cimetière, toute émue, tremblante et tenant à la main le linceul. Le prêtre était à genoux au pied de l'autel depuis longtemps déjà, priant pour la jeune fille. Fantic fit quelques pas vers la tombe de sa mère, puis elle s'arrêta.

— Allez jusqu'à la tombe de votre mère, et déposez-y le linceul ; courage, mon enfant ! lui cria le prêtre de l'église.

— Je n'ose pas ; mes jambes fléchissent ; je vais tomber !

— Que voyez-vous, mon enfant ?

— Toutes les pierres tombales sont recouvertes de linceuls blancs ; seule, celle de ma mère n'en a pas.

— Du courage, mon enfant : avancez encore ; allez jusqu'à la tombe de votre mère et déposez-y le linceul.

Et Fantic fit deux ou trois pas en avant, puis elle s'arrêta encore et s'écria :

— Hélas ! hélas ! je n'en puis plus ; je meurs de frayeur !

— Que voyez-vous, mon enfant ?

— Je vois les morts au fond de leurs tombes ouvertes !... J'ai grand-peur ! j'ai grand-peur !...

— Encore quelques pas, mon enfant ; songez à votre pauvre mère, qui est si malheureuse par votre faute.

Et elle fit un nouvel effort ; puis elle s'arrêta encore, folle d'épouvante.

— Que voyez-vous, mon enfant ?... lui demanda encore le prêtre.

— Je vois ma mère, toute nue, debout sur sa pierre tombale, menaçante, horrible à voir !...

— Du courage ! du courage !... Allez jusqu'à elle, et rendez-lui son linceul.

— Je n'ose pas ! je ne puis faire un seul pas de plus !... Ah ! Jésus mon Dieu !...

Et elle poussa un cri épouvantable.

De son bras de squelette, sa mère l'avait saisie et entraînée avec elle au fond de sa tombe. Et aussitôt la pierre tombale, qui s'était soulevée, retomba sur la mère et la fille, avec un grand bruit !...

Puis on n'entendit plus rien. Mais Fantic Loho avait disparu, et personne au monde ne la revit depuis cette nuit.

*Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne,*  
éd. G. P. Maisonneuve et Larose.

## RENÉ LE PAYS

*Né en 1634 à Fougères (Ille-et-Vilaine), mort le 30 avril 1690 à Paris, il fut un financier aventureux.*

*Auteur d'Amitiés, amours et amourettes (1665), il fut aussi en son temps le plus renommé des poètes bretons d'expression française ; ses œuvres, vers et prose, eurent plusieurs éditions. De nos jours, les lettrés s'accordent pour dire qu'en dépit d'une certaine indigence poétique, Le Pays avait eu — contrairement à bon nombre de ses contemporains qui ne pouvaient se déprendre de l'influence de Ronsard — le mérite d'accorder l'héritage du XVII<sup>e</sup> siècle et les apports novateurs de Malherbe, de Boileau.*

*On le disait d'esprit narquois, capable d'agilité dans l'art d'écrire. En conséquence faut-il faire la part de l'humour dans le sonnet qu'on va lire et qui se termine, si l'on peut dire, en queue de poisson (ne dirait-on pas que cette courte pièce annonce déjà les pseudo-sonnets de Georges Forest ?).*

Vers l'endroit où la Loire entre dedans la mer,  
Assez près de cette isle et fertile et charmante,  
Qui fit faire à la Cour le voyage de Nante,  
Et qui couste à son maistre un regret bien amer ;

Près de ce lieu fameux, un navire étranger,  
Qui faisait voir de loin son enseigne pendante,  
Après avoir été battu de la tourmente,  
Sembloit prendre repos, lassé de voyager.

La mer étoit pour lors douce, calme et tranquille,  
Et n'eust pas soulevé le cœur le plus débile ;  
Le ciel étoit aussi pour lors serain et doux.

Quand, dans ce grand vaisseau, parut à notre veüe  
Un jeune matelot, Messieurs, le croirez-vous ?  
Un jeune matelot mangeant de la morüe.

*Œuvres,*  
chez Barbin, Paris, 1672.

## CHANT POPULAIRE

adapté par Hersart de LA VILLEMARQUÉ

*Ce portrait du paysan au XVII<sup>e</sup> est empreint d'une amertume bien justifiée : dans un siècle difficile aux pauvres, la petite paysannerie ne peut que rêver à l'amélioration de son sort.*

*Si ce rêve entretint la résignation, il conduisit également à la fureur : des événements violents, comme l'insurrection de 1675, démentent l'esprit de soumission du monde paysan et préfigurent son action des siècles à venir. Emile Masson qui, de 1911 à 1914, milita pour la cause bretonne, notamment en faveur des masses rurales, remarquait :*

*« L' " esprit rétrograde " des Bretons est une de ces âneries solennelles qu'aiment à célébrer dans des relents d'absinthe nos bons bourgeois " parisiens de Landerneau ". Les annales du peuple breton témoignent bien au contraire que c'est dans le sein même de ce peuple que d'abord ont tréssailli les grandes idées qui, de l'émancipation des serfs à la Révolution française, aujourd'hui encore entraînent le monde. [...] Peuple protagoniste, peuple chevalier de toutes les nobles causes, le peuple breton est voué de naissance à la révolution qui vient : il la veut, il la prépare depuis des siècles... » (In Les Bretons et le Socialisme.)*

### AL LABOURERIEN

(*Ies Leon*)

Tostavit holl, Bretoned, da glevet eur gentel :  
War buhez al labourer eo bet great n'euz ket pell,  
Eur vuhez kriz ha poaniuz ; paouez na deiz na noz !  
Hag a ren a galoun-vad, da vont d'ar baradoz.

Al labourer a labour, n'euz fors e pe amzer,  
Kouls dindan ar einien ha dindan ann domder ;  
Pa vez erc'h, grizil, kurun, avel, glao, skourn, kazarc'h,  
Enn he bark, o labourat, daoubleget, hen gwellaç'h.

Al labourer zo gwisket peurvuia gant lien ;  
Na vez ket treset bemdeiz, evel ar vourc'hisien,  
He zillad zo truillennet, gand ann douar saotret,  
Re ker, a renk he gavout, a skop ouz he welet.

Dishevel meurbed eo stad ar paourkeaz labourer,  
Dishenvel diouc'h stad ann dud pere a chom e ker :  
Re-ma ho deuz kik, pesked, ha bara gwenn bepret ;  
Al labourer tammou iod, bara seac'h, dour bervet.

Al labourer renk pea, pea e peb amzer,  
Pea tellou d'ar roue, peb bloaz, teir pe beder ;  
Ha pa renk pea he vestr, ma n'eo prest ann arc'hant,  
Foar a reer gand he zanvez ; aman ann nec'hamant !

Da bea c'hoaz en devez obidou d'ar person,  
Evel ma'z eo ar c'hu-tum, kement-se zo gwirien ;  
Rei ho c'hest d'ar veleien, aluzen d'ar beorien ;  
Hag, evit na faziint ket, gwir d'he zervicherien.

Al labourer, goude-ze, a vezo tamallet ;  
Gand ann dud euz al lezen e vezo piz skarzet ;  
Euz he nebeud a vadou e vezo dibourc'het  
Hag, he zanvez o vont kuit, n'euz ger da lavaret.

Ha mar c'hoarv d'ezhan konta he arc'hant a-wechou,  
Arc'hant en deuz dastumet gant kemend a boaniou,  
C'hoarzin a ra ar geriz oc'h hual anezhan,  
Ha, mar geller, he gigner, oc'h ober goab out-han.

Eun divez al labourer, baleet leac'h ma karo,  
E vezo drouk-prezeget, kalz tud hen disprizo ;  
Ha koulskoude, ma teufe da zonjal ann dud-ma :  
Diwar breac'h al labourer m'ar bed-holl o veva.

Setu hor buhez, siouaz ! hor buhez kriz meurbed ;  
Hor stad a zo truezuz, hor stereden kaled ;  
Hor stad zo poaniuz meurbed ; paouez na deiz na noz !  
Renomp-hi a galoun-vad da vont d'ar baradoz.

## LES LABOUREURS

(Dialecte de Léon)

Approchez tous, Bretons, pour écouter un chant qui a été nouvellement composé sur la vie du laboureur ; une vie dure et pénible ; repos ni jour ni nuit ! mais il la prend en patience, pour mériter le paradis.

Le laboureur travaille sous tous les temps, aussi bien sous le froid que sous le chaud du jour ; qu'il neige, qu'il grêle, qu'il tonne, qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il gèle, qu'il glace, vous le trouverez dans son champ, travaillant, courbé en deux plis.

Le laboureur est vêtu le plus souvent de toile ; il n'est pas beau sur la semaine, comme les bourgeois ; ses habits sont chiffonnés, tout souillés par la terre ; les gens de la ville, qui pourtant ont besoin de lui, crachent de dégoût à sa vue.

Il y a une grande différence entre l'état du pauvre laboureur et l'état des habitants des villes : ceux-ci se nourrissent de viande, de poisson, de pain blanc, chaque jour ; le laboureur, lui, de bouillie, de pain sec et d'eau chaude.

Le laboureur doit payer, payer en tout temps, payer au roi, par an, trois ou quatre sortes d'impôts ; puis, quand il lui faut payer son maître, si l'argent n'est pas prêt, on fait bon marché de son bien ; ici le chagrin !

Il a, en outre, à payer divers droits au recteur ; la coutume le veut, c'est juste ; à donner leur quête aux prêtres, l'aumône aux pauvres ; et, pour qu'ils ne lui manquent point, leurs gages à ses serviteurs.

Après tout cela, le laboureur sera accusé, il sera grugé avidement par les hommes de loi, dépouillé de son peu de bien ; et, en voyant piller sa fortune, il n'aura rien à dire.

Et s'il vient à compter son argent quelquefois, l'argent qu'il a amassé avec tant de peine, les citadins rient et le huent, et, s'ils le peuvent, ils le lui prennent en se moquant de lui.

Enfin, quelque part qu'il aille, on dit du mal du laboureur ; bien des gens le méprisent ; et pourtant, si l'on voulait bien y réfléchir, c'est le bras du laboureur qui fait vivre le monde entier.

Telle est notre vie, hélas ! notre très dure vie ; notre sort est misérable, notre étoile funeste, notre état bien pénible ; repos ni jour ni nuit ! mais prenons-le en patience pour mériter le paradis.

Barzaz Breiz,  
éd. Librairie académique Perrin.

## CHANT POPULAIRE

recueilli par M. de PENGUERN

*En 1675 éclate en Bretagne une insurrection dite révolte du Papier timbré.*

*Pour financer la guerre de Louis XIV contre la Hollande, Colbert venait d'établir de nouvelles taxes : sur le papier timbré, le tabac, la vaiselle d'étain. Exaspérées par ces exigences, les villes de Rennes, Nantes, Vannes, Guingamp, Dinan, se soulèvent. L'effervescence gagne les campagnes où le peuple, accablé, va donner libre cours à sa haine de l'impôt.*

*Ce chant fut composé au début de la révolte. M. de Penguern, qui le recueillit, le communiqua en 1850 au congrès de l'Association bretonne, assemblée à Morlaix. Il fut inséré dans les procès verbaux de cette manifestation et publié dans le Bulletin archéologique de l'Association bretonne (tome 3).*

### LA RONDE DU PAPIER TIMBRÉ

Quelle nouvelle en Bretagne ? Que de bruit ! que de fumée !  
Le cheval du Roi, quoique boiteux, vient d'être ferré de neuf ;  
Il va porter en Basse-Bretagne le papier timbré et les scellés.  
Le roi de France a six capitaines, bons gentilshommes, gens de grande noblesse ;  
Le roi de France a six capitaines pour monter sa haquenée.  
Deux sont en selle, deux sur le cou, les deux autres sur le bout de la croupe.  
Légère armée qu'a le roi de France ! Dans notre balance elle ne pèsera pas cent livres !  
Le premier porte le pavillon et la fleur-de-lys du poltron.  
Le second tient une épée rouillée qui ne fera grand mal à personne ;  
Le troisième a des éperons de paille pour égratigner la sale bête ;  
Le quatrième porte deux plumes, l'une sur son chapeau de capitaine ;  
L'une sur son chapeau de capitaine et l'autre derrière l'oreille.  
Avec le cinquième viennent les herbes de malheur : le papier timbré, la bourse vide,  
La bourse du Roi, profonde comme la mer, comme l'enfer toujours béante !  
Enfin, le dernier tient la queue et conduit le cheval en poste.  
Quel équipage a le Roi ! quelle noblesse ! quelle armée !  
Or, à leur première arrivée, avec leur timbre, en ce pays,  
Ils étaient vêtus de haillons et maigres comme des feuilles sèches ;  
Nez long, grands yeux, joues pâles et décharnées ;  
Leurs jambes étaient des bâtons de barrières, et leurs genoux des nœuds de fagots ;  
Mais ils ne furent pas longtemps au pays qu'ils ne changèrent, nos six messieurs ;

Habits de velours à passementeries, bas de soie et brodés encore !  
Nos six croquants s'étaient même acheté chacun une épée à garde d'ivoire.

En bien peu de temps, dans nos cantons, ils avaient changé de manière d'être :

Face arrondie, trogne avinée, petits yeux vifs et égrillards,  
Ventres larges comme des tonneaux, voilà le portrait de nos six huissiers.

Pour les transporter jusqu'à Rennes on creva six chevaux de limon !  
Lors de leur arrivée première, avec leur timbre, en ce pays,  
Jean le Paysan vivait aux champs tout doucement, bien tranquille, à l'aise.

Avant qu'ils s'en retournassent chez eux, il y avait eu du trouble dans nos quartiers ;

Il en avait coûté à nos bourses de faire requinquer nos gaillards !  
Mes amis, si ce n'est pas faux ce que racontent les vieillards,  
Du temps de la duchesse Anne, on ne nous traitait pas ainsi !

*La Révolte du Papier timbré,*  
par Arthur de la Borderie,  
éd. L. Prud'homme, Saint-Brieuc, 1884.

## TORREBEN

*La révolte du Papier timbré fut souvent plus connue sous l'appellation de révolte des Bonnets Rouges.*

*Sébastien ar Balp, notaire à Carhaix, avait pris la tête des insurgés. Ces « Bonnedou Ru » saccagent les chartriers et les perceptions. Ceux du pays bigouden (région de Pont-l'Abbé) sont particulièrement actifs : ils rédigent un code paysan qui exprime leurs revendications et rappelle de nouveau au respect de la « liberté armorique ».*

*Cet essai de réorganisation de la société, signé Torreben (traduction : Casse-leur la tête), préfigurait les « cahiers de doléances » de 1789. Dans sa lettre du 9 juillet 1675 à Colbert, le duc de Chaulnes, gouverneur de la Bretagne, dénonçait l'existence de ce code paysan, « où tous leurs intérêts étaient réglés [...] et vous jugerez de leur brutalité ».*

*Orchestrée par de Chaulnes, la répression fut terrible. Ar Balp est assassiné, des milliers de paysans pendus, tandis que des régions entières sont mises à feu et à sang ; on rase le quartier de la rue Haute à Rennes, on lâche le père Maunoir sur le pays, on expédie aux galères ; en somme, on « pacifie ».*

*Une dame de l'évêché de Tréguier remarquait, le 24 septembre : « Les paysans ont été bien punis de leur rébellion ; ils sont maintenant souples comme un gant ; on en a pendu et roué une quantité. » (In Histoire de Guingamp.)*

## CODE PAYSAN

*Copie du règlement fait par les nobles habitants des quatorze paroisses unies du pays armorique situé depuis Douarnenez jusqu'à Concarneau, pour être observé inviolablement entre eux jusqu'à la Saint-Michel prochaine sous peine de TORRÉPEN<sup>1</sup>.*

1. Que lesdites quatorze paroisses, unies ensemble pour la liberté de la province, députeront six des plus notables de leurs paroisses aux Etats prochains pour déduire les raisons de leur soulèvement, lesquels seront défrayés aux dépens de leurs communautés, qui leur fourniront à chacun un bonnet et camisole rouge, un haut-de-chausses bleu, avec la veste et l'équipage convenable à leurs qualités.

2. Qu'ils (les habitants des quatorze paroisses unies) mettront les armes bas et cesseront tout acte d'autorité jusques audit temps (de la Saint-Michel 1675), par une grâce spéciale qu'ils font aux gentilshommes, qu'ils feront sommer de retourner dans leurs maisons de campagne au plus tôt ; faute de quoi ils seront déchus de ladite grâce.

3. Que défense soit faite de sonner le tocsin et de faire assemblée d'hommes armés sans le consentement universel de ladite union, à peine aux délinquants d'être pendus aux clochers, aussi de leur assemblée, et (ou) d'être passés par les armes.

4. Que les droits de champart et corvée, prétendus par lesdits gentilshommes, seront abolis, comme une [violation] de la liberté armorique.

5. Que pour affirmer (confirmer) la paix et la concorde entre les gentilshommes et nobles habitants desdites paroisses, il se fera des mariages entre eux, à condition, que les [filles] nobles choisiront leurs maris de condition commune, qu'elles anobliront et leur postérité, qui partagera également entre eux les biens de leurs successions.

6. Il est défendu, à peine d'être passé par la fourche, de donner retraite à la gabelle et à ses enfants, et de leur fournir ni à manger ni aucune commodité ; mais, au contraire, il est enjoint de tirer sur elle comme sur un chien enragé<sup>2</sup>.

7. Qu'il ne se lèvera, pour tout droit, que cent sols par barrique de vin horet<sup>3</sup>, et un écu pour celui du crû de la province, à condition que les hôtes et cabaretiers ne pourront vendre l'un que cinq sols, et l'autre trois sols la pinte.

8. Que l'argent des fouages anciens sera employé pour acheter du tabac, qui sera distribué avec le pain bénit, aux messes paroissiales, pour la satisfaction des paroissiens.

9. Que les recteurs, curés et prêtres, seront gagés pour le service de leurs paroissiens, sans qu'ils puissent prétendre aucun droit de dîme, novale, ni aucun autre salaire pour toutes leurs fonctions curiales.

1. Sous peine d'avoir la tête cassée (torrépen ou torreben).

2. Les Bretons considéraient la gabelle comme un personnage réel, en chair et en os.

3. Il s'agit du vin couramment importé.

10. Que la justice sera exercée par gens capables choisis par les nobles habitants, qui seront gagés avec leurs greffiers, sans qu'ils puissent prétendre rien des parties pour leurs vacations, sur peine de punition ; — et que le papier timbré sera en exécration à eux et à leur postérité, pour ce que tous les actes qui ont été passés [sur papier timbré] seront écrits en autre papier et seront par après brûlés, pour en effacer entièrement la mémoire.

11. Que la chasse sera défendue à qui que ce soit depuis le premier jour de mars jusqu'à la mi-septembre, et que fuies et colombiers seront rasés, et permis de tirer sur les pigeons en campagne.

12. Qu'il sera loisible d'aller aux moulins que l'on voudra, et que les meuniers seront contraints de rendre la farine au poids du blé.

13. Que la ville de Quimper et autres adjacentes seront contraintes par la force des armes d'approuver et ratifier le présent règlement, à peine d'être déclarées ennemies de la liberté armorique et les habitants punis où ils seront rencontrés ; défense de leur porter aucune denrée ni marchandise jusqu'à ce qu'ils aient satisfait, sur peine de *torrében*.

14. Que le présent règlement sera lu et publié aux prônes des grandes messes et par tous les carrefours et aux paroisses, et affiché (affiché) aux croix qui seront posées.

Signé TORRÉBEN et les habitants.

*La Révolte du Papier timbré,*  
éd. L. Prud'homme, Saint-Brieuc, 1844.

## CHANT POPULAIRE

adapté par HERSART DE LA VILLEMARQUÉ

*Après la répression de 1675, le peuple de Bretagne — à l'image de ses états et de son Parlement — semble redevenu calme et soumis.*

*Tandis que les charges fiscales continuent d'augmenter, le maltôtier (ou percepteur des contributions) transporte de ville en village sa présence insultante.*

*Le mécontentement qui couve — et que n'assouriront pas les contestations de la classe noble (ainsi, la conspiration de Pontcallec en 1720) — ne trouvera à s'exprimer qu'à l'heure de la Révolution française.*

### EMZIVADEZ LANNION

(*les Treger*)

Er bloavez-ma mil c'houec'h kant pevar-ugent-trizek,  
Er gerig a Lannion zo eur gwallleur c'houarvet ;

Er gerig a Lannion ena eunn hostaliri,  
Da Berinaik Mignon a oe matez enn hi.

— Aozet d'omp-ni, hostizez, peb tra evit koanian  
Stipo fresk, ha kik rostet, ha gwin mad da evan ! —

P'ho doc debret hag evet peb hini leiz he ler :  
— Setu arc'hant, hostizez, kontet blank ha diner ;

Setu arc'hant, hostizez, kontet blank ha diner ;  
Ho matez gand eul letern, da zont d'hon c'has d'ar ger ! —

Pa oant-hi war ann hent braz eur pennadik mad eet,  
Eur gomz kuz warbenn ar plac'h tre-n-he oa bet laret.

— Plac'hik koant, ho tentigo, ho tal hag ho tiou-jod,  
A zo gwenn evel eon ar c'hoummo, war ann od.

— Maltoterien, me ho ped, em lezet evel on,  
Evel laket gand Doue, laket gand Doue on ;

Ha pa venn kant gwech braoc'h, ia, kant gwech braoc'h c'hoaz,  
Na venn 'vid hoc'h, otronez, na venn na well na was.

— Hervez ho komzo mignon, va merc'hik, me a gret,  
Em hoc'h bet gand re Vegar, pe gand kloer desket ;

Hervez ho komzo mignon, va merc'hik, me a gret,  
D'ar govant o tiski preek gand menec'h em hoc'h bet.

— D'ar govant o tiski preeg e Begar n'em on bet,  
Na ken nebeut e leac'h all, avad, gand kloarek 'bed ;

Hogen, ebarz em zi-me ha war oaled va zad,  
Em euz gret, va otronez, bep seurt mennozio mad.

— Tolet aze ho letern, ha c'houeet ho koulo ;  
Setu'r ialc'h leun a arc'hant, ma hoc'h euz c'hoant, he po.

— Ne ket me eo'r femelen, a ve dre ruio ker,  
O kemeret daouzek blank ha c'hoaz triouec'h tiner !

Me meuz da vreur ur beleg er ger a Lannion ;  
Mar klefe pezh a leret, rannafe he galon.

Me ho ped, maltoterien, pezet ar vadelez,  
D'am zeurel e-kreiz ar mor kent eit kement c'hloez !

Me ho ped, ma otronez, kent eit kement c'hlac'har,  
Kemeret ar vadelez, d'am lakat beo enn douar. —

Perinan doe eur vestrez karget a vadelez  
A jomaz war ann oaled da c'hortoz he matez,

A jomaz war ann oaled, heb kemetet paouez,  
Ken a zonaz ann diou heur, diou heur kent hag ann dez.

— Savet ta, tra dibreder, savet ta, senesal,  
Da vont da zikour eur plac'h, enn he goad o neunial. —

E kichen kroaz Sant-Josef oa bet kavet maro ;  
He letern enn he c'hichen, ha beo he goulo.

### L'ORPHELINE DE LANNION (Dialecte de Tréguier)

En cette année mil six cent quatre-vingt-treize, est arrivé un malheur dans la petite ville de Lannion ;

Dans la petite ville de Lannion, en une hôtellerie, à Périnaïk Mignon qui y était servante.

— Donnez-nous à souper, hôtesse : tripes fraîches, viande rôtie, et bon vin à boire ! —

Quand chacun d'eux eut bu et mangé tout son soûl : — Voici de l'argent, hôtesse, comptez blancs et deniers ;

Voici de l'argent, hôtesse, comptez blancs et deniers ; votre servante et une lanterne pour nous reconduire chez nous ! —

Quand ils furent un peu loin sur le grand chemin, ils se mirent à se parler bas, en regardant la jeune fille :

— Belle enfant, vos dents, votre front et vos joues sont blancs comme l'écume des flots, sur la rive.

— Maltôtiers<sup>1</sup>, je vous prie, laissez-moi comme je suis ; laissez-moi comme Dieu m'a faite ;

Quand je serais cent fois plus belle ; oui, cent fois plus belle encore ; je ne serais pour vous, messieurs, je ne serais ni mieux ni pire.

— A en juger par vos gentilles paroles, mon enfant, l'on dirait que vous êtes allée à l'école de ceux de Bégar, ou d'habiles clercs ;

A en juger par vos gentilles paroles, mon enfant, l'on dirait que vous êtes allée apprendre à parler avec les moines en leur couvent.

— Je ne suis allée ni au couvent de Bégar apprendre à parler, ni ailleurs, croyez-moi, avec les clercs ;

1. « Il y a trois sortes de personnes, dit un ancien proverbe breton, qui n'arriveront point au paradis, tout droit, par le grand chemin ; c'est à savoir : les tailleurs (sauf votre respect), dont il faut neuf pour faire un homme, qui passent leurs journées assis, et qui ont les mains blanches ; les sorciers, qui jettent des sorts, soufflent le mauvais vent, et ont fait pacte avec le diable ; les maltôtiers, qui ressemblent aux mouches aveugles, lesquelles sucent le sang des bêtes. »

Mais chez moi, au foyer de mon père, j'ai eu, messieurs, bien des bonnes pensées.

— Jetez là votre lanterne, et éteignez-en la lumière ; voici une bourse pleine ; elle est à vous, si vous le voulez.

— Je ne suis point de ces filles que l'on voit par les rues des villes, à qui l'on donne douze blancs et dix-huit deniers !

J'ai pour frère un prêtre de la ville de Lannion ; s'il entendait ce que vous dites, son cœur se briserait.

Je vous en prie, messieurs, faites-moi la grâce de me précipiter au fond de la mer, plutôt que de me faire un pareil affront !

Je vous en prie, messieurs, plutôt que de me faire un pareil chagrin, enterrez-moi toute vive. —

Périna avait une maîtresse pleine de bonté, qui resta sur le foyer à attendre sa servante ;

Elle resta sur le foyer, sans se coucher, jusqu'à ce que sonnèrent deux heures, deux heures avant le jour.

— Levez-vous donc, être insouciant ! levez-vous donc, sénéchal, pour aller secourir une jeune fille qui nage dans son sang. —

On la trouva morte près de la croix de Saint-Joseph : sa lanterne était auprès d'elle, et la lumière vivait toujours.

Barzaz Breiz,  
éd. Librairie académique Perrin.

### ANONYME

Parut en 1694 à Saint-Malo, chez Raoul de la Mare, imprimeur et marchand libraire, un texte de 112 stances en dizains, partagées en neuf odes, plus un quatrain et trois sonnets, au total 64 pages, sous le titre : Le Bombardement de Saint-Malo ou relation de ce qui s'y est passé jour pour jour, poème lyrique.

L'auteur raconte effectivement comment les Anglais, le dimanche 29 novembre 1693, dirigèrent contre la ville de Saint-Malo une véritable machine infernale — dont nous communiquons la description. Expédition tragique puisque le monstrueux projectile causa plus de peur que de mal : l'unique victime, comme en témoigne un manuscrit du temps, fut un chat !

L'Anglais battit en retraite et, criant victoire, le poète s'en donne à cœur joie : « Si tu reviens encore à Saint-Malo, lance-t-il, fais à Dieu cette prière : Sed libera nos a malo ! »

Après ce calembour, c'est encore cette épigramme moqueuse :

« L'Anglois, semblable à la montagne  
Qui n'enfanta qu'un simple rat,  
Dans sa malouine campagne,  
N'a fait mourir qu'un pauvre chat. »

On se prend à regretter que, pour les menus faits de notre histoire, on ne puisse plus souvent disposer de gazettes d'une veine aussi alerte.

.....

Figurez-vous donc un navire,  
De trois ou quatre cens tonneaux,  
Si bien fabriqué qu'on l'admire,  
Et qu'on l'estime un des plus beaux ;  
Un grand navire, où sont encloses  
Mille et mille terribles choses ;  
Un grand navire à triple pont,  
Dont les spatieuses entrailles  
Sont toutes pleines de mitrailles :  
Voyez combien il est profond !

Ce ventre si gros et si large,  
Dont le poids fait trembler la mer,  
N'a pour cargaison et pour charge  
Que des marchandises d'enfer.  
On y conte cinq cens dragées,  
Du goût des âmes enragées ;  
Pour parler sans obscurité,  
Ce sont cinq cens bombes terribles,  
Dont cent matières combustibles  
Remplissent la capacité.

Ces bombes sont pleines de soufre,  
De salpêtre et de vitriol,  
De nitre, de camphre et de poudre,  
De résine et de pétrool,  
Toutes matières inflammables,  
Et d'enflammer aussi capables,  
Parce qu'elles ont plusieurs trous,  
Par où ces pâtes allumées,  
Par où ces pâtes enflammées,  
Peuvent se distiller sur nous.

.....

*Anthologie des poètes bretons du XVII<sup>e</sup> siècle,*  
éd. Société des Bibliophiles bretons, Nantes.

## PÈRE ALEXANDRE

*De la congrégation des Carmes, le père Alexandre résida au couvent de Rennes, puis à celui de Ploërmel. De ce dernier, il partit un jour en voyage pour Brest et composa à son retour, vers 1699, la relation de ce périple breton. C'est semble-t-il — en 1500 octosyllabes —, son seul titre de gloire.*

*De ce Voyage du P. Alexandre de Rennes à Brest, et son retour, nous retiendrons d'abord une description du port de Brest vers 1665.*

[...] Approchons de nostre Intendant :  
Voyons cet esprit surveillant,  
Admirons sa rare conduite,  
Sa raison qui, de tout instruite,  
Agit tousjours incessamment,  
Est tousjours dans le mouvement.  
Tantost l'arsenal il fréquente,  
Tantost les vaisseaux il augmente ;  
De là il vient voir les mestiers,  
Sculpteurs, armuriers, serruriers ;  
Tost après, il passe en reveüe  
Les compagnies et leur recrüe.  
Bref, pour servir sa Majesté  
Son esprit est tout arrêté.  
Le jour et la nuit il travaille,  
Il n'est point de lieu où il n'aille.  
En un mot l'intendant *Du Sueil*  
Tient à Brest place du soleil.  
Ce soleil me fist une grâce  
Qu'il n'est possible que je passe.  
Connaissant l'extrême désir  
Que j'avois, avant de partir,  
De voir ces vaisseaux admirables  
Et tous les lieux considérables  
De Brest, ce beau, ce fameux port,  
Aussitôt, il appelle à bord  
Et fait amener sa chaloupe,  
Disant à la petite troupe  
De matelots : « Menez partout,  
De l'un jusques à l'autre bout,  
Ce révérend père Alexandre. »

Nous alames d'abord descendre  
Ou, bien mieux, monter au *Soleil* :  
Ce vaisseau n'a point de pareil  
Pour sa grandeur et sa sculpture,  
Largeur, hauteur, force, dorure ;  
Aussi, pour un grand admiral  
Il faut un vaisseau sans égal.  
Du *Soleil* ma troupe me mène  
Dans le second, nommé *la Reine* ;  
*La Reine*, admirable vaisseau,  
Après *le Soleil* le plus beau.  
*Le Saint-Philippe* est le troisième ;  
*Le Tonnant* est le quatrième.  
Ces quatre vus, je fus content.  
Donc, à la sortie du *Tonnant*,  
L'on me conduist à Recouvrance,

Pour y voir la magnificence,  
 L'ordre de ce grand arsenal,  
 Qu'on peut nommer lieu principal,  
 A raison de la symétrie  
 Dont est rangée l'artillerie,  
 Du grand nombre de mousquetons,  
 Pistolets, espées et canons,  
 Piques, lances, boulets et poudre :  
 Lieu, dis-je, principal du foudre,  
 Que LOUIS, le plus grand des rois,  
 Fait gronder sur les Hollandois  
 Et sur tous ceux qui ont l'audace  
 D'oser lui résister en face.  
 L'on augmente de jour en jour  
 Ce lieu, l'objet du bel amour  
 Des âmes nobles, généreuses,  
 Fortes, constantes, courageuses,  
 De ces héros, ces grands guerriers,  
 Qui sous la charge des lauriers  
 Prennent leur plaisir et leur ombre.  
 Ceux qui s'entendent dans le nombre  
 Disent que, sans exagérer,  
 On peut facilement ranger  
 Plus de trente mille en bataille :  
 Jugez combien faut de ferraille !  
 Cet arsenal si bien muni  
 Est, ce dit-on, orné, fourny  
 Tout comme celui de Venise :  
 Qui l'aura veu, qu'il l'autorise !  
 Pour moy, qui n'y ai pas esté,  
 Je croy ceux qui me l'ont testé<sup>1</sup>.  
 Cecy vu, je voy la grand'forge :  
 Le feu qui des fourneaux dégorge  
 Rend ces malheureux forgerons  
 Noirs et ardents comme démons ;  
 Une toute seule chemise  
 Leur est tout à peine permise,  
 Encore a-t-elle les couleurs  
 De celles des vieux ramoneurs.  
 Ces ancrs sortantes des flammes  
 Font trembler les plus fortes âmes,  
 Et leur éclat ferme les yeux  
 A ces estrangers curieux.  
 Quant a moy, foy du sieur Saint-George,  
 Si je rentre jamais en forge  
 Où l'on face un semblable bruit,

1. Attesté.

Où l'on voie le feu dans la nuit,  
 Où des forgerons effroiables  
 Paroissent moins hommes que diables,  
 Je veux que l'ancre du fourneau  
 Quitte l'enclume pour ma peau,  
 Pour qu'à mes despens elle apprenne  
 Combien c'est une chose vaine  
 D'aler se gaster les deux yeux  
 A voir des objets furieux,  
 Et prodiguer ses deux oreilles  
 A entendre coups à merveilles  
 Qui ne font que nous estourdir.

Quant à moi, je vas me gaudir,  
 Sortant du país de Recouvrance,  
 A venir faire révérence  
 A cet homme de bien, d'honneur  
 De Cintré, royal gouverneur.  
 Heureusement je le rencontre ;  
 Luy rencontré, tout il me montre,  
 La place d'armes, les remparts,  
 Contrescarpe, éperons, boulevarts.  
 Que cette place est admirable !  
 Le donjon en est imprenable.  
 Une belle collation  
 Fut la *fortification*  
 La meilleure et la dernière ;  
 Ce gouverneur me fist prière  
 D'en manger : aussi j'en mangeai.  
 Grâce rendues, je me rangeai  
 Chez mon hoste, proche les Carmes.  
 Je me couchai modestement,  
 Puis me levai comme devant,  
 Le soleil frappant ma fenestre.

Adieu Brest, je ne puis pas estre  
 Plus long séjour à t'admirer. [...]

*Voici maintenant l'évocation d'un pardon en Basse-Bretagne (en la paroisse d'Ergué-Gaberic, près de Quimper) ; le père Alexandre séjournait alors chez un gentilhomme nommé M. de la Marche.*

[...] Allons d'abord nous prosterner  
 Devant la Vierge et luy donner  
 Nostre cœur, la priant sans cesse  
 Qu'elle auprès de Dieu s'intéresse

Pour nous obtenir le pardon :  
 De tout c'est là le meilleur don !  
 Un prestre la messe commence,  
 Nous grossissons son assistance.  
 La messe dite, nous sortons ;  
 De ce lieu nous nous transportons  
 Pour voir le grand amas de monde  
 Qui partout en ce jour abonde.  
 Un nombre de processions  
 Font icy leurs incessions <sup>1</sup> ;  
 Je me souviens de trois ou quatre,  
 Que je nommeray pour m'ébattre :  
 Elliant et Landrevarzec,  
 Les deux Ergué ; surtout Briec,  
 Qui vient enseignes déployées,  
 Tambour battant, cinq croix levées,  
 Est celle qui paroît le plus.  
 Bref, ce n'est qu'un flux et reflux  
 De processions qui arrivent,  
 De processions qui dérivent <sup>2</sup>.

Il est temps que nous allions voir  
 S'il ne pourroit point y avoir  
 Quelque morceau de boucherie  
 Dans une pauvre hôtellerie,  
 Et goûter si le vin est bon.  
 Cinq ou six, de la connoissance  
 De la Marche, font révérence  
 Et s'associent à nostre écot,  
 Disant vouloir donner leur pot.  
 Nous nous fourrons dans une grange,  
 L'un proche de l'autre on se range.  
 Guérot, messager de Morlaix,  
 Prend proche de moy son relais,  
 Un autre près du sieur La Marche ;  
 Une pièce de bœuf l'on hache,  
 Aussi bien qu'un morceau de lard.  
 L'escot n'est pas de conséquence ;  
 La Marche en paye la dépense.  
 La compagnie nous dit adieu,  
 Et nous disons adieu au lieu. [...]

*Anthologie des poètes bretons du XVII<sup>e</sup> siècle,*  
 éd. Société des Bibliophiles bretons, Nantes.

1. Leurs marches (du latin *incedere, incessus*).  
 2. Qui s'en vont.

## LE XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE ET LA RÉVOLUTION

### CHANT POPULAIRE

recueilli par J. H.

*A trois kilomètres du bourg de Kernasclédén (Morbihan), entre Guéméné-sur-Scorff et Le Faouët, existe toujours le château de Pontcallec. S'y attache le souvenir du jeune marquis de ce nom, décapité à Nantes sur l'échafaud du Bouffay, en 1720, pour avoir conspiré contre le pouvoir royal. Ce jugement, exécuté au mépris des formes judiciaires, avait soulevé l'indignation. Bien qu'arrêté pour faire exemple, il ne freina pas, au contraire, les actions entreprises pour la défense des droits bretons — tels qu'ils avaient été définis par le traité de 1532, et auxquels n'avait cessé d'attenter le pouvoir des rois de France.*

*J. H. : ces initiales désignent modestement un militant breton qui, précisément dans les campagnes de Guéméné-sur-Scorff et du Faouët, recueillit la Chanson du marquis de Pontcallec et la publia avec la musique dans la revue Dihunamb ! (Lorient, novembre 1906).*

*Ce chant est exprimé en dialecte vannetais alors que La Villemarqué, dès 1838, en avait donné dans son Barzaz Breiz la version cornouaillaise. Plus récemment, les musiciens Stivell (Renaissance de la harpe celtique) et Gweltaz ar Fur (Chants celtiques) ont repris à leur compte l'éloge du jeune Clément de Guer-Malestroït, marquis de Pontcallec.*

*Le lecteur pourra se reporter également à l'étude d'Arthur de La Borderie : « Histoire de la conspiration de Pontcallec, 1717-1720 » (in Revue de Bretagne et de Vendée, Nantes, 1859).*

### GUERZEN MARKIZ ER PONTKELLEG

#### I

Cheleuet ol ha cheleuet  
 Ur huerzen a neùè saùet,

Diar Markiz er Pontkelleg,  
 Un dén gredus ha kalonek.

Guél dén eiton nen des chet bet,  
 Neoah e ma bet dibennet.

Er Markiz 'zou bet dibennet  
Ne pas neoah eit un torfet,

Mes rak ma dihuennas er Vro  
Get en duchentil tro ha tro.

Karein e hré er Vretoned,  
Er Fransizion ne laran ket,

Er Fransizion ne laran ket :  
Goaskein e hrent er Vretoned.

## II

Pe zas soudarded d'er hemér,  
Er Markiz ne oé mui ér gér ;

Tri dé ha ter noz, e mant bet  
E hoarn er porh, e hoarn er hoed,

E hoarn er porh, e hoarn er hoed,  
Ha biskoah dén n'ou des kavet,

Ha biskoah dén n'ou des kavet,  
Nameit ur peur é klask é voued,

Nameit ur peur é klask é voued :  
Henneh en des ean dizolet. [...]

## IX

Er Markiz d'é hoarnour laré :  
« — Petra zou é ker a neué ?

» Petra zou é ker a neué,  
A pe drouz er paùé elsé ?

— « Un Itron kaer, deit, e larér,  
A Vreih-Izél, e zou é kéré.

— « O ! mar dé me hoér én Nanned,  
D'em bro é on sur de vonet.

— « Abredik mat e hues konzet :  
De Vreih-Izel nen deet ket,

» De Vreih-Izel nen deet ket,  
Aben kaer é véet dibennet. »

## X

A boén ma oé oeit én Nanned,  
Hoér er Markiz e oé skontet,

Hoér er Markiz e oé skontet,  
E huélet en ol e houilet.

Bras ha bihan oent e houilet :  
Er Markiz e oé dibennet...

Peh un ankin, peh ur glahar,  
Pe ridas e hoed ar en doar !

Ken ne laré en Nannediz :  
« Pehed oé lahein er Markiz ! »

## XI

Hoér er Markiz e houlenné  
Get mestr er prizon, en dé-zé :

— « Dé mat d'oh, Eutru, e laran ;  
Mem brér genoh e houlennan.

— « Hou préer, allas ! hui n'hou pou ket ;  
Ré zevéhat e hues konzet,

» Ré zevéhat e hues konzet :  
Tuchant é ma bet dibennet... »

Hoér er Markiz en ur houilet :  
— « Hui Fransizion, n'ankoéhet ket :

» 'Tré Fransizion ha Bretoned,  
Pen er Markiz e vou berped !... »

## XII

Ur sulieh, e bered Berné,  
Ur baréad tud e laré :

— « Eutru Person, d'emb e laret  
Petra a fal zou digoéhet,

» Petra a fal zou digoéhet,  
Men d'oh a fas ken ankinet ?

— « Doéréieu fal zou digoéhet :  
Er Markiz e zou dibennet,

» Dibennet é ker en Nanned,  
Dibennet get er Galleued.

» Houilet, houilet ol, Bretoned,  
Rak ur mestr mat e hues kollet,

» Rak ur mestr mat e hues kollet ;  
Hanni elton ne gavéet.

» Ha hui, tud peur, tud hemb danné,  
Get er reral houilet eùé ;

» Rak d'er Markiz sur hou pou ké :  
Ne zousei mui d'hou peuranté. »

E gonzeu n'en doé achiùet  
Rah en tud e oé é houilet ;

D'er gér é hent en ul laret :  
— « Malloh ru ar er Galleued !... »

— « Pardonet hui d'er Galleued,  
Avèl m'em des ean pardonet ;

» Pardonet ha ne chifet ket !  
Avèl ur Sant é ma marùet.

» A lein en néan, bet fin er bed,  
E karou hoah é Vretoned,

» E karou hoah é Vretoned,  
Ou harpou doh er Galleued. »

Mes ol é talhent de laret :  
— « Malloh ru ar er Galleued ! »

#### LA GWERZ DU MARQUIS DE PONTCALLEC (fragments)

##### I

Ecoutez tous et entendez — Une chanson récemment composée,  
Sur le Marquis de Pontcallec, — Un homme loyal et courageux.

De meilleur que lui, il n'en fut jamais, — Et pourtant il a été  
décapité.

Le Marquis a été décapité, — Non pas à cause d'un crime,

Mais parce qu'il défendit son Pays — Avec les gentilshommes  
des environs.

Il chérissait les Bretons, — Mais, les Français, je ne dis pas,

Mais, les Français, je ne dis pas, — Car ils ne font qu'opprimer  
les Bretons.

##### II

Quand les soldats vinrent pour l'arrêter, — Le Marquis n'était pas  
chez lui ;

Trois jours et trois nuits, ils sont restés — A garder le château,  
à garder le bois,

A garder le château et le bois, — Et ils n'ont pu trouver personne,

Et ils n'ont pu trouver personne, — Si ce n'est un pauvre qui  
cherchait son pain,

Si ce n'est un pauvre qui cherchait son pain : — Et c'est celui-là  
qui l'a dénoncé. [...]

##### IX

Le Marquis disait à son geôlier : — « Qu'y a-t-il de nouveau en  
ville ?

» Qu'y a-t-il de nouveau en ville — Qui fait ainsi retentir les  
pavés ?

— « Une belle Dame, venue, dit-on, — De Basse-Bretagne, est  
arrivée en ville.

— « Oh ! si c'est ma sœur qui est à Nantes, — Je suis bien sûr  
de retourner dans mon pays.

— « Vous avez parlé trop tôt : — En Basse-Bretagne vous n'irez  
pas.

» En Basse-Bretagne vous n'irez pas, — Car vous serez exécuté  
tout à l'heure. »

X

A peine entrée dans Nantes, — La sœur du Marquis fut terrifiée,

La sœur du Marquis fut terrifiée, — En voyant tout le monde pleurer.

Grands et petits, tous pleuraient : — Le Marquis venait d'être mis à mort...

Quelle tristesse, quelle douleur, — Lorsque son sang avait arrosé la terre !

Si bien que les Nantais disaient : — « C'est un crime de tuer le Marquis ! »

XI

La sœur du Marquis demandait — Au chef de la prison, ce jour-là :

— « Bonjour à vous, Monsieur, je vous salue ; — Je viens vous réclamer mon frère.

— « Votre frère, hélas ! vous ne l'aurez pas ; — Vous avez parlé trop tard,

» Vous avez parlé trop tard : — Il vient d'être décapité. »

La sœur du Marquis s'écria en pleurant : — « Français, n'oubliez pas ceci :

» Entre les Français et les Bretons, — Il y aura toujours la tête du Marquis !... »

XII

Un Dimanche, au cimetière de Berné, — Des gens rassemblés demandaient :

— « Monsieur le Recteur, dites-nous — Quel malheur est advenu,

» Quel malheur est advenu — Qui vous donne un air si chagrin ?

— « De mauvaises nouvelles me sont arrivées : — Le Marquis a été mis à mort ;

» Il a été décapité à Nantes, — Décapité par les Français.

» Pleurez, pleurez tous, Bretons, — Car vous avez perdu un bon maître,

» Car vous avez perdu un bon maître ; — Vous n'en retrouverez pas de semblable.

» Et vous, pauvres gens, pauvres déshérités, — Avec les autres pleurez aussi ;

» Vous pouvez regretter le Marquis : — Il ne viendra plus en aide à votre pauvreté. »

Il n'avait pas achevé de parler — Que tous s'étaient mis à pleurer ;

Et ils criaient en s'en allant : — « Malédiction rouge aux Français !... »

— « Pardonnez ! pardonnez aux Français, — Comme il leur a lui-même pardonné ;

» Pardonnez, ne vous irritez pas ! — Il est mort comme un Saint.

» Du haut du ciel, jusqu'à la fin du monde, — Il aimera encore les Bretons,

» Il aimera toujours les Bretons — Et les défendra contre les Français. »

Mais tous continuaient à crier : — « Malédiction rouge aux Français ! »

*La Chanson des siècles bretons,*  
éd. A l'Enseigne de l'Hermine, Dinard.

ARCHIVES DU PARLEMENT DE BRETAGNE

*Au Moyen Age se répand en Bretagne la vogue des mystères. Donnés en plein air, ces drames sacrés font courir les foules et, de génération en génération, leurs artisans — des paysans, des ouvriers — forgèrent une tradition théâtrale qui demeure un exemple d'art authentiquement populaire.*

*« Tantôt copistes, tantôt régisseurs, machinistes ou acteurs, ils promènèrent leurs tréteaux aux quatre coins du pays », évoque Yann-Ber Piriou qui, dans La Vie de sainte Tréphine, a noté « quelques lignes où passe comme un grondement avant-coureur des tempêtes futures :*

*« Que l'ouvrier repose, il est battu !  
Qu'il travaille, il ne l'est pas moins.*

*Ces seigneurs ! Ce sont les fils du Diable.  
Et nous, les damnés de la Terre. »*

« Voilà, conclut-il, qui n'aurait certes pas échappé aux censures préfectorales si on l'avait écrit en français ! » (In Défense de cracher par terre et de parler breton.)

De vieux manuscrits dorment peut-être, ici ou là, qui nous apprendraient beaucoup sur ces mystères tels qu'ils furent adaptés par l'usage. Le texte le plus ancien dont nous puissions disposer est une Passion, imprimée en 1530 à Paris, par le Léonard Yves Quilleveré. C'est hélas ! l'époque où les inquiétudes du clergé l'amènent à redouter ces manifestations qui popularisent des Vierges, des saints, des évêques, des rois, tous personnages intouchables dont l'image exhibée échappe à son contrôle. Au bout du compte, entre la publication de La Passion et l'arrêt du Parlement de Paris qui, en date du 17 novembre 1548, condamne le théâtre religieux en France — et en Bretagne (son Parlement faisant écho à cette décision) —, courte aura été l'existence tolérée du théâtre breton.

Pendant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle se multiplient les défenses de représenter farces et mystères, les menaces de peines et autres prohibitions. Après la relative accalmie du XVII<sup>e</sup> — où le mystère est si efficacement utilisé à des fins d'évangélisation —, les mêmes interdits, dès 1704, redoublent de vigueur, visant plus particulièrement le Trégor et le Vannetais, qui sont régions où demeure vivace la tradition tragique. Les pouvoirs publics et religieux accusent les auteurs, acteurs et responsables des représentations théâtrales d'engendrer le désordre, d'attenter aux bonnes mœurs, d'insulter à la religion.

Durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle — puis encore au XIX<sup>e</sup> lorsque les persécutions des préfets et des maires reliaient celles du Parlement —, le théâtre breton, privé du droit d'être mais refusant de disparaître, résiste comme il le peut au despotisme officiel.

Les archives du Parlement de Bretagne (série B, Grand'Chambre, minutes d'arrêts sur remontrances) conservent les traces de ces rigueurs, exécutées en général à la requête des autorités diocésaines.

[...] Le Procureur général du Roy entré en la Cour a remonstré que par arrest du 12 juin 1704, sur l'avis qu'il avoit eu qu'on avoit représenté dans un des fauxbourgs de Guingamp une manière de tragédie en dérision de la religion, où l'on faisoit voir Sainte Anne accouchant sur le teastre et des personnes habillées en prestres, il avoit été fait deffences de faire de pareilles représentations sur peine d'estre procédé extraordinairement contre ceux qui les représenteroient ; que cependant il a esté informé que, dans le diocèse de Tréguier, on continuoit à représanter de ces sortes de tragédies, sous prétexte que le premier arrest deffendant de faire de pareilles représentations, abusant de ce terme de pareilles, ils croyoient, pourvu que ce ne fust pas tout à fait la mesme chose, pouvoir se donner la liberté de faire de ces tragédies, dans la représentation desquelles il y avoit toujours quelque chose de licentieux et contre la religion ; qu'estant nécessaire d'arrester le cours d'un pareil abus, à ces causes, a ledit Procureur général du Roy requis que deffences soient faites à toutes

personnes de représanter aucune pièce ou tragédie licentieuse et contre le respect deu à la religion ; qu'il soit enjoint aux juges de tenir la main à l'exécution de l'arrest qui interviendra, qui sera leu et publié où requis sera. Fait au parquet le 21 juillet 1705. Signé : Charles Huchet. [...]

19 octobre 1711. L'Avocat general du Roy [...] a remontré qu'il se commet un désordre dans la Basse-Bretagne, entr'autres du costé de Tréguier, dont il est important pour l'ordre et pour la religion d'arrester le cours ; quelques habitans des villages de la campagne ont composé des espèces de tragédies en bas-breton dont les termes et la représentation blessent également les mistères les plus sacrés de la religion ; que le Révérend Evesque de Tréguier, sur les plaintes qui luy en ont esté faites par les Recteurs dans le cours de ses visites, a eu grand soin de les deffendre, non seulement à cause des assemblées nocturnes des deux sexes et contraires aux bonnes mœurs qui se font soubz prétexte de s'exercer, mais plus encore par rapport à ces représentations dans lesquelles la Religion se trouve prophanée ; que ses ordonnances n'ayant pas eu l'effect qu'on en devoit attendre, ledit avocat general est obligé de demander à la Cour qu'elle ait agreable d'interposer son autorité pour arrester ce desordre. A ces causes [...]

13 octobre 1713. L'Avocat general du Roy [...] a remontré que par arrest du 19 octobre 1711, rendu sur sa remontrance, la cour a fait deffences aux habitans de la campagne des environs de Tréguier et autres de représanter aucunes tragédies ou comédies, soit en bas-breton ou en françois, conformément aux deffences qui leur en avoient esté faites par le Révérend Evesque de Tréguier, soubz peine de dix livres d'amende contre les contrevenans [...] ; qu'encore bien que ledit arrest eust esté dez lors publié dans la paroisse de Plouisy et depuis encore signifié les derniers jours d'aoust et de septembre de la présente année aux particuliers de ladite paroisse qui font ces sortes de représentations ; néanmoins lesdits particuliers, par un mespris et un attentat à l'autorité de la Cour, ont eu la hardiesse non seulement de représanter encore ces sortes de comédies, malgré les deffences de la Cour, mais le nommé Mahé, sergent, estant allé pour signifier ledit arrest de deffences le 31 aoust dernier à ceux qui preparaient une représentation desdictes comédies, ils se sont mocqués de l'arrest et des deffences de la Cour et marqués avec emportement et menaces contre l'officier qui est allé leur faire ladite signification, accompagné du Recteur de la paroisse, qu'ils représanteroient leurs comédies et tragédies, quelque chose qu'on pust faire, et les ont obligés par leur violence de se retirer précipitamment ; que ce mépris insolent de l'autorité de la Cour et d'un arrest qu'elle a rendu pour faire observer les ordres donnés par un Evesque dans son diocèse pour le bien de la religion, doit estre puny exemplairement et avec d'autant plus de sévérité que les juges de la juridiction du Poirier, qui sont les juges des lieux auxquels il estoit ordonné par l'arrest du 19 octobre 1711 de tenir la main à son

exécution, ont refusé de le faire lorsqu'ils en ont été requis par un procureur de ladite juridiction, le quatrième de ce mois, publiquement dans l'audience. A ces causes [...]

22 juin 1723. Le Procureur general du Roy [...] a remontré qu'il a esté informé que par une profanation de notre religion et en attentat formel a l'arrêt de reiglement du 7 novembre 1714, plusieurs particuliers ont représenté une tragédie dans la paroisse de Keranpont, fauxbourg de Lannion, diocèse de Dol ; que cette scandaleuse tragédie estoit la représentation de la conversion d'un saint Guillaume (brigand) et ensuite hermitte ; que la première scène fut représentée le lundy de la pentecoste, furent continuées le mardy ensuite, et le jour de la feste saint Yves ; que les acteurs estoient travestis, les uns en papes les autres en prestres, evesques et cardinaux portant chapes, dalmatiques, étolles et chasubles ; que d'une en autres on y a représenté un concile déposés un pape, le rétablir ou en créer un autre ; que l'on y portoit une forme de soleil représentant le très saint sacrement de nos autels ; et on donna la triple benediction pendant laquelle plusieurs des assistants estoient à genoux ; et comme toutes ces impiétés et profanations qui sont au mépris de notre sainte religion méritent une sévère reprehension, il est de son ministère de s'émouvoir. A ces causes [...]

*Essai sur l'histoire du théâtre celtique,*  
par Anatole Le Braz, éd. Calmann-Lévy.

## ANDRÉ-FRANÇOIS BOUREAU-DESLANDES

*Quelques lettrés du XVIII<sup>e</sup> se passionnent pour la littérature d'expression bretonne ; cet intérêt qui s'éveille préfigure la grande promotion du XIX<sup>e</sup> siècle.*

André-François Boureau-Deslandes (1689-1757) laisse la mémoire d'un bibliophile acharné. Il faut rendre hommage comme il convient à de tels collectionneurs ; fort rares, les ouvrages anciens avaient subi le plus souvent le sort réservé aux livres populaires : déchirés, abimés, détruits, dispersés ; ceux qui survécurent le doivent aux soins de ces fervents amateurs.

A ce seul titre, Boureau-Deslandes aurait déjà bien mérité de la Bretagne — même en étant venu au monde sur les bords du Gange (son père était commissaire de la Marine, fonction dont à son tour il héritera). Mais en outre, dans le corps de ses vingt ou vingt-cinq ouvrages et notamment dans ses communications scientifiques, la Bretagne où il vécut tient une large place.

Dans sa correspondance avec l'abbé Jean-Paul Bignon — dont nous donnons un extrait riche en indications —, Boureau-Deslandes énumère des titres, cite des auteurs, et rend hommage à la littérature populaire. Entre autres livres, il évoque, du Père Julien Maunoir, le Sacré Collège de Jésus (1659) qui ne fut pas qu'un catéchisme mais à la fois une grammaire, une syntaxe et un lexique de la langue bretonne ; le Catholicon, de Jehan Lagadeuc, auquel collabora Auffret de Quoatqueveran — ouvrage dont

on ne connaît que quatre exemplaires de l'édition de 1499 ; puis les travaux du R.P. Grégoire de Rostrenen qui fut un précurseur des philologues du XIX<sup>e</sup> — on lui doit un Dictionnaire français-celtique (1732) et une Grammaire bretonne (1738) que notre collectionneur, à la date où il écrit, ne pouvait connaître. Enfin, Boureau-Deslandes égratigne (à son habitude) la mémoire de Dom Alexis Lobineau (1666-1727), auteur d'une Histoire de Bretagne (1707) et de Vie des saints de Bretagne (1725).

Il évoque aussi la francisation qui, entre le XII<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, s'est opérée dans la langue bretonne. Le moyen-breton avoue en effet un vocabulaire beaucoup plus complet que le vieux-breton, mais sensiblement encombré de mots et de chevilles syntaxiques d'origine française. Il faudra attendre les travaux de Le Gonidec, au XIX<sup>e</sup> siècle, pour débarrasser la langue de cette pénétration étrangère.

A Brest, ce 29<sup>e</sup> de may 1729

[...] Voici la Liste, Monsieur, des Livres que j'ai déjà ramassés. Vous aurez la bonté de me mander les noms de ceux, que vous jugez à propos que je vous envoie.

Le Dictionnaire du Père Maunoir est devenu d'une si grande rareté, qu'on ne le trouve plus. Il y a un an que Mr. le Prince Eugène<sup>1</sup> l'a fait chercher inutilement en tout ce païs-ci, et je crains que Mr. le Maréchal d'Estrées<sup>2</sup> qui le fait chercher aujourd'hui avec beaucoup de soin, ne soit pas plus heureux. J'ai vu entre les mains d'un de mes amis, un autre dictionnaire qui a pour titre : Dictionnaire Breton compilé par Maître Auffret Quoatqueveran chanoine de Treguier, in 4to caract. Goth. chez Jean Calvez, à Tréguier.

Ce Livre fût acheté il y a quinze à seize ans à Paris, sur le quay des Augustins. Si par hasard, Monsieur, il n'étoit point dans la Bibliothèque du Roi, je tâcherai de le tirer de celle de mon ami et de l'engager à m'en faire obligeamment un sacrifice.

Le Père Grégoire de Rostrenen Capucin a travaillé sur ce Dictionnaire, et il doit faire imprimer son ouvrage à Vannes, chez Hugueville. Ce qu'il renfermera de plus que les autres, ce sont les dialectes des Diocèses de Leon, Vannes et Quimper, qui diffèrent beaucoup entr'eux. Peut-être cela causera-t-il quelque embarras au fond de l'ouvrage : mais pour le détail, il en sera plus utile et plus curieux. J'aurai ce Dictionnaire des premiers, ayant écrit au Libraire de me l'envoyer.

Le second livre de la liste est la Tragédie de Ste Barbe, que les plus habiles Bretons commencent à ne plus entendre. Vous aurez peut-être de la peine à croire, Monsieur, que le goût de la versification est très répandu en basse-Bretagne, même dans les lieux les plus incultes et les

1. François-Eugène de Savoie (1663-1736), grand homme de guerre, fut aussi un fervent collectionneur.

2. Maréchal de France et membre de l'Académie française, Victor-Marie d'Estrées (1660-1737) fut nommé gouverneur de la Bretagne en 1720. Latiniste féru, il parlait aussi les principales langues européennes.

plus sauvages. On y compose et on y chante de toutes sortes de chansons. J'en ai fait traduire quelques-unes en François, qui m'ont paru d'un goût très mauvais. Cependant on assure que dans la langue originale, elles ne manquent point d'un certain feu et d'un certain enthousiasme.

Il y a eu beaucoup de tragédies chrétiennes composées autrefois en Bretagne, et elles étoient représentées dans les campagnes avec un grand éclat. Mais tout cela est entièrement perdu, et ces sortes de représentations n'ont plus lieu que dans le diocèse de Tréguier, où l'on m'a dit que les paysans y réussissoient d'une manière à ne point mécontenter des gens même assez difficiles. [...]

Après cela, Monsieur, je n'aurai point de peine à vous persuader que les anciennes Chroniques bretonnes étoient toutes composées en vers. C'étoit assez l'usage des peuples dans leur origine, même de ceux qui paroissent avoir le moins de talents et de dispositions pour la poésie, comme les Scithes, les Goths, les Islandois. Le peu qui restent de ces anciennes chroniques, sont aussi peu entendues des Celtes d'aujourd'hui, que le Roman de la Rose ou la Bible Guïot<sup>3</sup> de la plus-part des François. [...]

Le troisième Livre de la Liste, Monsieur, est l'histoire de tout ce qui s'est passé à la fondation de Ste Anne d'Aurai. Le Père Lobineau a parlé de cette fondation dans ses Vies des Sts de Bretagne : mais il n'a point connu l'Histoire qui est devenue assez rare. Ce Religieux que j'ai vû une fois ou deux, ne faisoit pas de grandes recherches, et se contentoit d'une première superficie des choses.

Pour les huit autres livres, ils sont tous imprimés depuis quinze ou vingt ans, et par conséquent il s'y rencontre un grand mélange de mots François et Celtiques. Je n'ai point rapporté les titres de ces Livres en Breton : ce qui auroit été inutile. On pourra y suppléer aisément. [...]

*Bulletin de la Société archéologique du Finistère, tome XC, Brest, 1964.*

## CHANTS POPULAIRES

recueillis par François-Marie LUZEL

Voici deux exemples caractéristiques des soniou bretons<sup>4</sup>. Luzel note à propos du premier :

« Une ancienne ballade, dont j'ai entendu chanter quelques couplets, parle d'une jolie couturière (ar gemenez koant) contre laquelle tous les beaux discours, toutes les promesses et les offres séduisantes du seigneur

3. Guyot de Provins écrivit en 1204, sous le titre de Bible, une satire des vices de son époque.

4. Les Veillées bretonnes n'en indiquent pas le texte en breton. Nous savons toutefois que Luzel, en traduisant, avait pour habitude de serrer au plus près l'original.

de Kercabin échouèrent misérablement. Mais la pauvre fille paya de la vie son honnêteté et sa vertu, car la tradition nous apprend que le seigneur, peu habitué à éprouver de pareils échecs, et furieux de ne pouvoir arriver à ses fins, fit déposer un baril de poudre sous le pavillon où elle travaillait ordinairement, et tout sauta en l'air, le pavillon et la belle couturière.

« [...] C'était la manière d'agir de ces seigneurs avec le pauvre monde, les paysans et les roturiers, tous gens corvéables et taillables à merci. »

## LA JOLIE COUTURIERE

Je ne veux pas aller, toute seule, — chercher du feu à Kercabin, — car le seigneur est à la maison, — et il me casserait mon brasier.

De Kercabin et De Rosambo, — sont camarades tous les deux ; — sont tous les deux camarades, — en fait de vin et de femmes.

Le vieux seigneur de Kercabin — est le plus habile danseur qui existât jamais ; — le seigneur de Kercabin et ses garçons — danseraient sur un plat.

A Kercabin il y a une belle salle — où vont danser les jeunes gens ; — et le vieux seigneur et ses garçons — apprennent à danser à ceux qui ne le savent pas.

A Kercabin il y a une chambre — toute pleine de bagues d'argent, — bagues d'argent et bagues d'or, — pour séduire les pauvres jeunes filles.

Il n'y a pas de jeune fille en Plouëc — qui ne possède un beau corset ; — un beau corset de toile fine, — venant du seigneur de Kercabin.

Il n'y a pas de jeune fille en Plözal — qui n'ait un beau schal ; — un beau schal rouge ou violet ; — c'est le vieux seigneur de Kercabin qui les a tous payés.

Il n'y a pas de jeune fille à Guingamp — qui ne porte au cou une croix d'argent, — une croix d'argent doré, venant du seigneur de Kercabin, en Plouëc.

Il n'y a pas de jeune femme à Guingamp — qui ne porte une bague d'argent ; — une bague d'argent doré, — venant du seigneur de Kercabin, en Plouëc.

Il n'y a pas de jeune fille en Plouëc — qui n'ait couché au château de Kercabin, — à l'exception de la fille de Coat-an-Sant, — et de la jolie couturière.

*Veillées bretonnes, éd. Librairie celtique.*

La chanson du Crapaud rapporte l'histoire d'une plomadec qui se termine en hécatombe. « Un pot au lait, explique Luzel, aurait été mis à sécher au soleil, dans la cour d'une ferme ; un crapaud y serait entré, puis on aurait rempli le pot de lait, sans s'en apercevoir ; ce lait aurait été servi

aux laboureurs pour leur collation, au champ, et de là l'empoisonnement qui fait le sujet de ce gwerz. Les naturalistes nous assurent pourtant que le crapaud n'est pas un animal venimeux ; mais les croyances populaires sont loin d'être toujours d'accord avec la science. »

Autre explication qu'il nous paraît bon d'apporter avant la lecture de ce chant : dans les Côtes-du-Nord, l'opération agricole qui consiste à défoncer un terrain avant de l'ensemencer s'appelle *plomadec* dans le pays de Callac, *varadek* dans le pays de Lannion. Charles Le Goffic a décrit cette coutume :

« Je n'ai vu faire mention, par exemple, chez aucun auteur, de la curieuse cérémonie qu'on appelle ar *varadek* (cassement de lande). "Casser" une lande, c'est retourner à coups de pioche un sol ingrat, pier-reux, résistant, où le soc s'ébrécherait. En ce pays communautaire, de forte et sévère mutualité, appel est fait par la "bannie" aux bonnes volontés des jeunes cultivateurs. Ils accourent au rendez-vous des extrémités de la paroisse. Le travail est dur, non rétribué, sauf par quelques libations d'eau-de-vie. A la prime aube, les hommes sont sur la lande et, devant qu'ait résonné le premier coup de pioche, on les voit qui forment le cercle, les bras des uns noués au col des autres : le propriétaire du champ se place au milieu des travailleurs, fait le "signe du chrétien" et tous en chœur, à voix haute, d'entonner les Commandements de Dieu.

Voilà le principal du *varadek*. Tout n'y consiste pas cependant en coups de pioche et en hymnes d'église. Une fois la lande défoncée, les travailleurs, après un substantiel repas de soupe aux crêpes et de *kiksaesson* (viande salée), arrosés de cidre et d'eau-de-vie, se rendent sur une garenne voisine où les jeunes filles de la paroisse les ont déjà précédés. Chacune des jeunes filles arbore à son corsage un bouquet de fleurs en papiers peints acheté à la ville. La fille aînée du fermier, qui est de droit la reine de la fête, est aussi parée du plus beau bouquet. Les unes et les autres se placent sur un seul rang, à l'extrémité de la garenne. Les travailleurs, pieds nus, en corps de chemise, se placent à l'autre extrémité. Puis, sur un coup de fusil ou de pistolet servant de signal, tous s'ébranlent vers les jeunes filles et c'est une course folle dont le bouquet de la reine est l'enjeu pour le premier vainqueur et dont les autres bouquets servent à récompenser les arrivants du deuxième tour. Bien entendu, la fête se termine par des danses et des chansons. Il n'est point sans elles de bon *varadek*. » (In Au pays d'Armor.)

#### LE CRAPAUD DANS LE POT AU LAIT

S'il vous plaît, vous écouterez — un *gwerz* nouvellement composé ;  
Un *gwerz* composé nouvellement, — fait au sujet de la fermière de Pontalé.

Le seigneur de Pontalé était allé — voir la *plomadec*, à midi.  
En arrivant dans le champ, — il se trouva bien étonné :  
Il se trouva bien étonné, — en y voyant dix-huit corps décédés ;  
En y voyant dix-huit corps décédés, — celui de sa petite servante le dix-neuvième ;

Celui de sa petite servante le dix-neuvième, — et la collation à côté d'eux, à moitié mangée.

Quand le seigneur vit cela, — il se rendit chez la fermière.

En arrivant à la ferme, — il a salué la fermière.

— Salut à vous, fermière, dans votre maison. — Et à vous, monseigneur, puisque vous êtes venu me voir.

Prenez un siège et asseyez-vous, — et tout à l'heure vous collationnerez.

Je suis aujourd'hui fort occupée, — j'ai une *plomadec*.

— Ce n'est pas pour collationner, — fermière, que je suis venu ici.

Ma fermière, dites-moi, — avez-vous porté la collation aux gens de la *plomadec* ?

— Oui, la collation a été portée aux gens de la *plomadec*, — par ma petite servante et mon mari ;

Par ma petite servante et mon mari, — qui sont venus tous les deux la chercher.

— Ma fermière, dites-moi, — qu'avez-vous servi aux laboureurs pour leur collation ?

— De la bouillie de froment et du lait ribotté, — avec un pot de lait caillebotte.

— Fermière, avouez-le-moi, — un malheur est arrivé ;

Un malheur est arrivé aux gens de la *plomadec* ; — j'ai été moi-même voir.

Quand je suis arrivé dans le champ, — j'ai été bien étonné ;

J'ai été bien étonné, — en voyant dix-huit corps décédés ;

En voyant dix-huit corps décédés, — celui de la petite servante le dix-neuvième ;

Celui de la petite servante le dix-neuvième, — et la collation à côté d'eux, à moitié mangée.

La collation à côté d'eux, à moitié mangée : — Prenez garde que vous ne soyez la cause [du malheur] !

La fermière en entendant [cela], — est tombée évanouie, sur l'aire de la maison.

Elle est tombée évanouie sur l'aire de la maison : — le seigneur l'a relevée.

La fermière disait, — tôt après, en revenant à elle :

— Seigneur, quelle opinion avez-vous de moi ? — Ce sont mes parents et mes amis ;

Ce sont mes parents et mes amis, — les enfants de mes frères et de mes sœurs !

Les enfants de mes frères et de mes sœurs, — les miens propres et mon mari !

Partout où l'on allait par les champs, — on n'entendait que plaintes et lamentations ;

Mais nul ne criait — comme la fermière, quand elle arriva [dans le champ] ;

Comme la fermière, quand elle arriva [dans le champ] ; — celle-là se lamentait d'une façon navrante ;

Elle se lamentait d'une façon navrante, — et il n'y avait que le seigneur pour la consoler.

— Taisez-vous, fermière, ne vous désolez pas ainsi ; — je ferai en sorte qu'on ne vous fasse pas de mal ;

Je ferai en sorte qu'on ne vous fasse pas de mal, en ce monde, — mais prenez garde à Dieu !

Je fournirai des linceuls pour les ensevelir, — et des planches pour les cercueils ;

Et des planches pour les cercueils, — et charrette et chevaux pour les porter en terre.

Dur eût été le cœur de celui qui n'eût pleuré, — étant sur les lieux.

En voyant charger dix-neuf corps dans une même charrette, — pour aller enterrer au bourg de Plougonver.

La fermière disait, ce jour-là, — après l'enterrement :

— Jeunes filles et femmes, je vous en avertis, — ne mettez pas vos pots [sécher] au soleil ;

Ne mettez pas vos pots [sécher] au soleil, — ni vos ribots non plus.

Hélas ! moi je l'ai fait, — et j'ai été ainsi la cause d'un grand malheur !

Le lait a été passé au tamis, — et l'on y a trouvé une bête venimeuse ;

Et l'on y a trouvé une bête venimeuse, — dont le nom est le crapaud !

*Ibid.*

## CLAUDE-MARIE LE LAË

*Il naît le 8 avril 1745 en Lannilis (Finistère), de parents cultivateurs. Au collège de Saint-Pol-de-Léon s'aiguise, en vers précoces et bretons, un penchant pour la veine satirique. Ayant fait son droit à Rennes, il est reçu avocat en 1773. On le retrouve avant sa mort, le 11 juin 1791, juge au tribunal du district de Landerneau.*

*Ce poète aux trois langues (breton, français, latin) laisse une œuvre qu'on lit encore aujourd'hui avec plaisir, notamment deux poèmes français : Les Trois Bretons et L'Ouessantide et, en langue bretonne, le chef-d'œuvre de bouffonnerie qui a pour titre : Oraison funèbre de Michel Morin.*

*Le premier poème conte les mésaventures de trois Bretons à Paris. Tout leur argent s'étant volatilisé, on les convainc facilement — eux qui n'entendent pas le français — d'assassinat : ils sont conduits au gibet...*

## LES TROIS BRETONS

(fragment)

[...] maître louis hobereau du Canton  
à l'œil hagard bras nerveux, large pance  
nez aquilin, héroïque prestance  
Barbe fournie, ample et double menton  
avec ses gens parut en leur présence.  
à son aspect tremblotent les bretons  
penserent bien que pris pour des larrons  
on leur alloit nouer la martingale.  
quoi qu'il en soit fermes dans leur morale  
tranquillement jusqu'à fin finale  
en gens d'honneur ils soutinrent l'arrêt.  
mais tout-à-coup sefronçant letoupet  
maître louis à l'ainé dit : approche.  
Lui tout surpris comme fondeur de cloche  
Bien se douta que ce maudit jargon  
ne promettoit rien de beau ned ebon  
mais ignorant ce qu'il prétendoit dire  
d'ailleurs craignant de provoquer son ire,  
nesachant plus, il répondit c'est moi.  
très bien savons dit bourreau que c'est toi ;  
c'est moi dit-il ; L'on se prit tout àrire  
avec éclats. cependant un prévot  
vous prend monsieur, lui fait monter l'échelle  
et le voilà debout sur l' échaffaud  
ayant au cou la terrible ficelle.  
c'étoit pitié, neron meme, neron  
ne l'auroit pu régarder sans tendresse.  
j à l'on alloit vous le mettre à la presse  
quand il commence àbrailler du breton  
abhoc, abhâc comme il lesavoit faire,  
dieu sait les cris, les pleurs et lejargon !  
maître louis, contre son ordinaire —  
voulut prêter oreille populaire, —  
mais n'entendoit entout rien queleson ;  
si se livrant enfin àsa colère : —  
en quels phébus vient-il denous donner ?  
goute n'entends en toute sa harangue ;  
sous quel soleil parle-ton cette langue ?  
ce monsieur-là ne veut que vous berner,  
Lui dit prévot ; tantot il savoit dire  
en bon françois qu'il avoit disloqué  
L'homme pour qui nous levoulons occire...  
Lors le bourreau se livrant àsonire :  
et tenez-le, dit-il, pour suffoqué.  
Sous lui d'abord legenouil il avance ;

c'en étoit fait pour le pauvre breton ;  
entre la mort et lui point de distance  
quand par bonheur il fit ouïr le nom  
de Landerneau, ville de L'armorique  
ou selon croit L'auteur de la chronique  
avoient appris L'armorique alphabet  
ence pais le seul patois qu'on sait  
c'est le breton. ains le preux auditoire  
voulant savoir de nos heros l'histoire  
pria Louis de les sursoir un peu :  
puis de chercher par laville entout lieu  
quelqu'un à qui tel patois fut notoire,  
pour venir faire ample interrogatoire  
avant qu'au monde ils fissent leur adieu.  
L'on en trouve un après recherche mainte,  
il vint trouver nos trois infortunés ;  
de L'echaffaud il pénètre L'enceinte.  
Là les trouvant abbatu consternés  
et maint bouffon qui leur faisoit la nique,  
il leur adresse une phrase armorique.  
nos trois pantois mout enfurent charmés.  
amis, leur dit, le vieillard respectable  
si par méchef votre cas est pendable  
pas n'avez tort d'être tant allarmés ;  
mais si par heur avez raisons valables  
pour faire voir que pas n'êtes coupables  
point n'avez peur, réposez-vous sur moi,  
pas ne serez, puis promettez ma foi,  
onc attachés à mortifière corde  
ainsi parlez et sans déguisement  
puis que loisir dom-louis vous accorde.  
ce discours-ci débité tendrement  
sut arracher, dit Lagazette antique,  
L'armes de joye aux gens de L'armorique  
puis L'un d'entreux commence avec candeur  
à raconter le tragique malheur  
montrant entout beaucoup de confiance.  
ayant enfin prouvé leur innocence  
non toutefois sans deraisons beaucoup  
on leur ota L'impitoyable haire  
qui sans tarder alloit serrer leur cou.  
onc on ne vit un semblable mystere.  
Les magistrats enrèrent tout leur sou  
et satisfaits les mirent hors d'affaire  
en leur mettant en bourse quelque sou  
pour les aider à venir voir leur pere  
après avoir secoué le licou  
serment ils font par le patibulaire

que leur cerveau plus nesera si fou,  
resteroient-ils à jamais sur laterre,  
que de vouloir courir le loup-garou :  
fy, disoient-ils, de la terre étrangere,  
rien on n'y gagne au contraire on perd tout,  
raison, bon sens par hautain caractere  
et force argent par jeux et par glouglou.  
et pour surcroît avient pour L'ordinaire  
qu'un mauvais pas vous jette en vilain trou.  
pas ne quittons le natal hemisphere  
n'aurions nous rien à manger queduchou :  
souvent courant après la bonne chere  
autrebuchet l'on voit tomber le loup.

*La Vie et les Œuvres comiques de Claude-Marie Le Laé,*  
par Gaston Esnault,  
éd. Librairie ancienne Honoré Champion, Paris.

*Michel Morin (sorte de figaro qu'aurait pu incarner un comédien tel que Bourvil) est l'homme à tout faire de la paroisse. Qu'il réprime la révolte des vaches, éteigne un incendie à force de crachats ou meure à vingt-neuf ans, son omniprésence en fait le héros de son village et de cette robuste oraison.*

*En fait, Le Laé a composé un « portrait dans un portrait » ; car Morin est encore le faire-valoir de son panégyriste — curé sanguin, épateur et naïf, mêlant l'onomatopée aux citations profanes et sacrées — dont les prestations en chaire sont bien dignes d'un personnage d'Aristophane ou de Rabelais. Autorisé par ce biais à s'en donner à cœur joie, l'auteur ne s'en est pas privé : héros fantoches et orateurs creux (le recteur de son collège ? Bossuet, objet d'étude ?) sont renvoyés dos à dos — tandis que triomphe une chronique haute en couleurs de la vie paysanne dans le Léon.*

*Nous proposons la traduction par Gaston Esnault de deux épisodes de cette Oraison (dont nous savons qu'elle fut composée en breton). Faute d'avoir pu disposer d'un manuscrit autographe complet et approuvé, Esnault a dû reconstituer, à partir de sources lacunaires ou corrompues par diverses éditions, un texte breton auquel il a dû, ensuite, imposer l'orthographe moderne et un minimum de présentation grammaticale. C'est pourquoi nous ne portons pas un texte original en regard de cette traduction.*

#### Oraison funèbre de Michel Morin

(fragments)

FAUCHAILLES

De vos yeux vous l'avez vu faucher.  
Jarnidiable ! le beau faucheur ! vous  
pouvez dire ; le bel ouvrier ! oui, c'était  
plaisir de le voir ! J'ai été tout exprès  
pour regarder ; et autant de coups de

faux il allongeait, mon cœur me fré-  
missait au ventre ; le sang me bouillait  
dans les os ; la moelle me sautait dans  
la peau ;  
ma rate en ma tête faisait *houp la la* ;  
mon âme me venait à la bouche ; et  
mon nez, pour la flairer, s'étirait tant  
que tant. Quelle merveille, réellement,  
aussi ! Avant de commencer il se dévê-  
tait ; et puis, tout d'une haleine, il  
vous aurait nettoyé une ornée, *freret*  
*freret freret freret* ; il aurait avancé,  
avancé quasiment à la course, comme  
un qui a été dératé, quoi ! jusqu'à ce  
qu'il fût au bout de l'ornée ; et vous  
auriez vu autour de lui, les ornées  
d'herbe tomber. Arrivé au bout, sans  
faire la pause, de sa ceinture il enlevait  
sa queux, et raiguaisait, *fez fez fez fez*,  
le fil de sa faux des deux faces ;  
puis, le corps de chemise tout entier  
aussi mouillé qu'une lavette ou plus mouillé,  
il remettait sa queux à poste ;  
et, sitôt, d'attaque pis que jamais ! Il  
fauchait, oui ; je le répète ; carotter le  
service, non, sûr.  
Un verrat nompareil en vérité, un verrat  
libre d'entrave, voilà l'homme, un gar-  
çon, tenez, enthousiaste, un *Omnis*  
*homo* en un mot. Pour flauper, il aurait  
flaupé de si bonne façon que vous  
auriez oui la faux résonner ! — A dire  
vrai, puisqu'il faut parler net, c'est une  
petite faux de campagne qu'il avait, une  
petite faux aiguë, une petite faux mignonne,  
qui coupait comme une serpillière, —  
mais il faut cependant avouer que  
le Manche<sup>1</sup> valait encore plus qu'elle ; car,  
dites donc, ce n'était pas Jeannot Tête-  
Poules que MICHEL MORIN mon compère.  
D'habitude, ni « une ! » ni « deuss ! »,  
tant qu'il aurait vu sous son nez le  
plus méchant brin d'herbe dans le pré,

1. Le *Manche*, c'est Morin ; cette image est de sémantique populaire : parmi les paysans de l'Auvergne et du Velay, celui qui travaille bien est un *bon manche* ; de même Stendhal a qualifié les soldats de *manche à sabre* (texte dans Littré, *manche*). Et un peu partout l'ouvrier nomme son patron le *manche*, par qui lui-même, devenu outil, est dirigé. (Note de G. Esnault.)

il n'aurait pas quitté sa fauche ; et d'un  
coup à l'autre avec une flamme toujours  
nouvelle, vous auriez cru qu'il le tondait  
d'un bloc.

Armide la magicienne ne faisait pas  
aussi vite un palais, comme MORIN fai-  
sait le poil à une prairie, tout en rond.

Eh bien, les femmes, dormasseuses,  
diablesses bancroches, crasseuses, avez-  
vous vu de vos yeux, au pays, fois ou  
autre, faucheur semblable ? — Répon-  
dez-moi donc rondement !... Comment,  
vous êtes encore reparties à dormir ! —

Hélas, il n'avait pas son pareil sur la  
terre et sous le soleil. [Sûr et certain,  
personne n'aurait dit, rien qu'à le voir,  
sans plus, qu'il eût été engendré en ce  
bas monde, quant à la cause formelle  
à tout le moins.] Le temps que vous  
eussiez tourné la tête, il vous eût fauché  
une charretée de foin.

#### MORIN CALCULATEUR

Mais cela n'est rien au regard de ce  
qui lui arriva, il va y avoir dans les  
neuf ou dix mois.

Deux Gentilshommes de Paris, étant  
ici de passage, et oyant parler de lui,  
eurent envie, comme de juste,  
d'avoir l'honneur de le voir. Dans le  
bourg donc ils demeurèrent, à l'hôtel-  
lerie ils allèrent, leurs deux épouses  
amenèrent, le brave MORIN réclamèrent,  
au centre à table le placèrent,  
d'entendre à souper ordonnèrent, tout  
en espérant conversèrent, et plus d'une  
santé portèrent. Quatre chapons furent  
embrochés, cuits, mis en sauce, et puis  
administrés. Les nobles gens étaient  
aussi quatre juste. Et MORIN ensuite.

La façon de faire la distribution, —  
quatre chapons pour cinq museaux, —  
ne l'était guère, juste : un était de  
manque, ou bien alors, il y avait une  
personne de trop. Ces nobles gens

étaient de numéro, et pensaient mettre  
au sac MORIN.

Ils lui disent donc, en considération  
de son âge et tout ça, de faire la dis-  
tribution entre eux... En leur pourpoint  
ils pensaient que MICHEL ne manque-  
rait pas à donner un chacunier chapon  
à chacun, et à rester sans pas un lui-  
même.

Mais attendons, n'allons pas trop vite :  
notre homme n'était pas si tourte qu'il  
n'ait trouvé le biais de s'en sortir...

Dans le pied d'un chapon il croche ;  
et la sauce tout du long il liche ; après  
quoi, il se tourne vers deux des gens,  
fait révérence, et leur dit : — *Monsieur  
le Marquis, votre épouse et vous, et ce  
chapon-ci ça fait trois.* — Après quoi,  
il croche en un autre chapon, et dit à  
l'autre couple : — *Monsieur le Marquis,  
votre épouse et vous, et ce chapon-ci,  
ça fait trois.* *Et vous, les deux, qui êtes  
léans, vous et moi, sommes trois juste  
aussi.* *En allant par tréseaux comme  
ça, nous ne saurions jamais faire de  
mécompte.* [Car si la chose est vraie,  
et moi bon interprète, « *Numero deus  
impare gaudet...* »]

Et vous me direz ensuite qu'il n'était  
pas de la noblesse, ce mortel ? [Bavar-  
dages, bavardages, bande d'ânes ! Un  
Demi-dieu, il l'était, et d'abondant.]  
De quelque côté que je me tourne, je  
ne vois que miracles. [...]

Ibid.

## Mlle MALCRAIS DE LA VIGNE

Ce curieux portrait des habitants du Croisic est dû à une poétesse char-  
mante dont le destin fut lié à celui d'un autre poète breton : Paul Des  
Forges Maillard. On trouvera plus loin, en conséquence, les éclaircissements  
désirables sur la carrière de cette muse.

## LES CROISICAIS

A. M. Carrelet d'Hautefeuille.

Les Croisiquois n'ont le vilain renom  
(Je le proteste et m'en donne pour plège)  
D'être sorciers : bien sont-ils gens imbus  
D'arts libéraux, forts sur les impromptus.  
Le sel piquant qu'exhalent nos salines,  
Raréfié par petites bruines,  
Porte en leur sang cette vivacité,  
D'où germe en eux la cointe urbanité.  
Quant au beau sexe, il n'a d'autre magie  
Que l'air divin de ses appas charmans,  
Et des beautés d'un merveilleux génie.  
Leurs yeux actifs sont les fins négromans  
Dont un regard prend et rend asservie  
La liberté des moins tendres amans  
Mieux qu'aucun philtre ; et ces aimables muses,  
Comme chez vous, ne sont pas des Méduses.  
Leur caractère est surtout la douceur,  
Que suit de près la franchise de cœur.  
Table de jeu faite en façon gentille  
Est leur Parnasse, et cartes de quadrille  
Les livres sont qu'elles ont dans les mains ;  
Le fier Plutus, dieu respecté de maints,  
Est l'Apollon, Fortune est la Minerve  
Dont leur ferveur implore le secours,  
Les conjurant de seconder leur verve.  
Point on n'y gronde, et chez elles toujours  
Joyeuse humeur se voit entrer en danse,  
Fors quand du jeu la quinteuse inconstance  
Vient par malheur déranger leur finance.

Revue *Mercur* de France, avril 1731.

## PAUL DES FORGES MAILLARD

Né le 24 avril 1699 au Croisic (Loire-Atlantique), Paul Des Forges  
Maillard, après des études à Vannes, chez les Jésuites, et à Nantes où il  
opte pour la philosophie et le droit, est reçu avocat au Parlement, à Rennes,  
et mène une carrière dans la magistrature.

Toute sa vie, il compose odes, fables, cantates, épitaphes, sonnets, idylles,  
épigrammes, épîtres, poésies anacréontiques, etc. Pourtant cet écrivain  
serait probablement tombé dans l'oubli s'il n'endossait la gloire d'avoir  
mystifié le monde littéraire de son époque.

Les réticences après cinq ans du *Mercur* — qui, de 1724 à 1729, a  
publié ses poèmes — sont à l'origine de la double identité de cet homme.

Près de sa résidence, à Brédérac (proche de l'actuelle La Baule), se trouvait un vignoble appelé Malcrais : Des Forges Maillard imagine d'envoyer désormais sa production sous un pseudonyme. Or, non seulement le Mercure accepte de publier les poèmes de Mlle Malcrais de la Vigne, mais son directeur tombe amoureux de leur auteur et lui déclare publiquement sa flamme : « Je vous aime, ma chère Bretonne ! Pardonnez-moi cet aveu, mais le mot est lâché », et ainsi de suite... pendant quinze années !

La poétesse triomphe : chaque sommaire du Mercure réserve la bonne place à ses envois, banalités sentimentales dans le goût de l'époque, tandis que sa renommée grandit dans le monde lettré. Des personnages qui font autorité tels que Destouches ou Fontenelle lui adressent de fervents hommages, Voltaire lui-même s'enflamme pour la muse du Croisic : au-delà de la célébrité, Mlle Malcrais de la Vigne devient un culte. Le Mercure regorge de pièces composées en son honneur par des plumes subjuguées. Et sous la guimauve de son double en jupons, Des Forges Maillard peut exercer en toute impunité son goût de la raillerie.

Il vient enfin à Paris, en 1733, et vit sous la double équivoque de ses deux noms et de ses deux sexes — les vrais et les faux (s'habillant parfois en femme pour quelque dîner, il se laisse conter fleurette). Lorsque après un certain nombre de quiproquos et de confidences le stratagème est éventé, le monde des lettres a le bon goût d'épargner sa rancune. Voltaire écrit à Des Forges Maillard le 23 juillet 1735 : « Votre changement de sexe, Monsieur, n'a rien altéré de mon estime pour vous. » Dix ans plus tard, il rappellera à l'« Apollon de Bretagne » sa fidèle amitié — jusqu'à ce revirement de 1748 quand le philosophe, désormais, affecte d'ignorer notre poète breton.

Quoi qu'il en soit, le Mercure de France édite en 1735 les Poésies de Mlle Malcrais de la Vigne — qui reparaitront en 1750, sous le nom de Paul Des Forges Maillard, aux éditions Rey à Amsterdam. Le poète revient à Brédérac dès 1736, se marie en 1743, fait en l'espace de cinq ans quatre enfants à son épouse et, entre ses livres et son jardin, savoure dorénavant les joies d'une existence rangée.

De 1724 à sa mort, le 10 décembre 1772, cet écrivain ingénieux, sous son nom ou sous son pseudonyme, aura semé dans les publications de son époque une quantité impressionnante de pièces en vers et en prose. Il nous reste aussi une partie de sa correspondance qui le révèle homme d'esprit et de cœur.

### LETTRE 3<sup>e</sup> A MADAME DU HALLAY

Anecdotes nantaises

(fragment)

A Nantes, ce 29 août 1739

[...] Ce qu'il y a de plus nouveau dans ce pays, c'est la terreur panique qui saisit, le vingt-cinquième août (1739), mille ou douze cents personnes assemblées dans la Bourse.

La Bourse est ici un bâtiment neuf, situé à l'entrée de la Fosse. Cette Fosse est, sans comparaison, le plus riche et le plus beau quartier de la ville. Pourquoi ? C'est que la noblesse et la robe sont en ville,

et que le commerce est à la Fosse. Or, il est plus facile à un commerçant de faire sortir un palais de terre et de le faire monter jusqu'aux nues, qu'à un gentilhomme de faire relever une remise que le temps aura ruinée.

La Fosse, qui borde la Loire, est garnie de maisons somptueuses, et les flots de la rivière lavent les murs de la Bourse d'un côté. Cet édifice en remplace depuis peu d'années un autre, qui étoit destiné au même usage et portoit le même nom. Il paroît d'un bon goût, mais on assure que la solidité ne répond pas à la beauté de l'ouvrage. Il est déjà lézardé en plusieurs endroits et s'affaisse d'un côté. Le plus grand nombre des habitants veut que ce soit la faute de l'architecte, et l'architecte que ce soit celle du terrain. Quelques-uns soutiennent que l'architecte et le terrain ont tort tous deux.

Pour en venir à notre histoire, — sur l'heure de midi, où la chaleur du jour obligeoit les amateurs de la promenade de chercher le frais dans la Bourse, quelques personnes rassemblées en un peloton, ayant vu ou cru voir en l'air un petit nuage de poussière, se mirent dans la tête qu'il s'étoit détaché du lambris ou des murailles. Cela, joint à une chaise qu'un enfant rouloït au-dessus, leur fit songer que la Bourse s'érouloit. L'alarme court, chacun dit à son voisin : *La Bourse tombe ! Avez-vous entendu comme un éclat de tonnerre ? Sauvons-nous ! Sauvons-nous !...* La frayeur devient générale, les portes sont trop étroites pour suffire à la précipitation de tout le monde qui veut s'enfuir à la fois. On se presse, on s'écrase ; les voûtes retentissent d'un bruit aigu. Ce qu'il y a de plaisant pour ceux qui sont le moins effrayés, c'est de voir un gros homme presque tout rond, qui rouloït, avançant et reculant tour à tour parmi les vagues, sans pouvoir réussir à se tirer d'embaras. Cependant la multitude s'écoule, et des visages écorchés, des bras disloqués, des cuisses froissées, terminèrent la catastrophe de cette singulière tragi-comédie. [...]

*Lettres Nouvelles,*  
éd. Société des Bibliophiles bretons, Nantes.

Grallon (ou Gradlon) étoit ce prince de Cornouaille dont la légende fit le roi d'Is. Nous avons déjà dit qu'il étoit l'ami de saint Gwennolé (461-532), moine qui fonda le monastère de Landévennec, près de Brest, en 485.

### LETTRE 1<sup>re</sup> A L'AUTEUR DU « JOURNAL DE VERDUN »

La fête du roi Grallon, à Quimper

Août 1752.

Jusqu'à ce jour, Monsieur, je m'étois contenté d'opiner du bonnet en lisant les morceaux d'antiquité, les curieuses explications de certaines coutumes et de certains termes, dont le voile du temps cachoit

l'origine et les raisons ; mais j'entrerai moi-même en lice, si vous voulez le permettre, et je vous réjouirai, vous et vos lecteurs, par le récit d'une coutume singulière, qui se renouvelle tous les ans à Quimper-Coréentin en mémoire de Grallon, un des plus anciens (prétendus) rois de Bretagne. Il fut le fondateur de la fameuse abbaye de Landevenec. On y voit encore son tombeau et son épitaphe dans l'église, et les moines y célèbrent son anniversaire.

La statue équestre de ce prince est placée sur le portail de la cathédrale de Quimper dédiée à saint Coréentin, entre les deux tours, avec une inscription au-dessous. Il y a quelque apparence que ce roi aimoit la musique, et qu'il ne haïssoit pas la liqueur favorite des maîtres en ce bel art. La cérémonie bachique qui se répète tous les ans à la gloire de ce prince, la veille de la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens, en doit être une sorte de témoignage. Un des sonneurs de cloches de la cathédrale, muni d'une bouteille de vin, d'un verre et d'une serviette blanche, monte en croupe, ce jour-là, sur le cheval de Grallon ; il verse, après s'être assuré dans sa posture, un grand coup de vin qu'il avale caché derrière le roi, à qui il présente le verre vide, lui essuyant ensuite la bouche avec la serviette, comme si c'étoit le prince qui eût *sablé la rasade*. Cette scène est accompagnée, comme on peut le croire, des applaudissements et du *brouhaha* de la multitude assemblée sur la place. Cette expédition étant faite, l'échanson jette le verre, et c'étoit autrefois la coutume que celui des spectateurs qui se saisissoit du verre sans fracture alloit le porter au chapitre, qui étoit obligé de récompenser son adresse d'un louis d'or.

Mais les messieurs chanoines ont trouvé que cette dépense étoit abusive. Ils ont dit que l'appât de l'or excitoit trop de tumulte et de querelles entre les concurrens, qui se culbutoient et se battoient en se jetant avec fureur du côté que le verre étoit lancé, les hommes présentant leurs chapeaux, les femmes leurs tabliers, et plusieurs même étendant de concert de grands draps, afin de recevoir le verre en son entier. C'est ce qui fait qu'ils ont pris le parti de recommander à l'écuyer du roi Grallon de casser la patte du verre, avant que de le jeter. Au moyen de quoi, le profit cessant, l'impétueuse émulation de la multitude cesse en conséquence, et la royale comédie se passe avec la dignité convenable.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*Ibid.*

## CHANT POPULAIRE

adapté par HERSART DE LA VILLEMARQUÉ

11 septembre 1758 : commandée par le général Bligh à la tête de douze mille hommes, l'expédition qui assurait à l'Angleterre le contrôle de la Manche rencontre l'armée française à Saint-Cast (sur la côte nord de la Bretagne).

*Cet affrontement donna lieu à un événement sans précédent dans les annales de la guerre : les Bretons et les Gallois qui combattaient dans l'une et l'autre armée en présence se reconnurent aux hymnes qu'ils chantaient sur les mêmes airs et dans une langue identique. Au lieu de s'entretuer, ils fraternisèrent ... au grand ébahissement des « Franks » et des « Saxons » !*

## EMGANN SANT-KAST

(*les Kerne*)

### I

Breiz ha Bro-Zaoz enebourien,  
Evit-ho bout amezeien,  
A zo bet laket er bed-men  
D'en emfibla da virviken.

Pa oann kousket, enn nozvez all,  
E kleviz son ar c'horn-buhal,  
Son ar c'horn-bual, e koat-Sal :  
— « Ho ! Saozon ! Saozon ! Saozon fall ! »

Ha dal' ma saviz antronoz,  
Gweliz oc'h erruout ar Saoz ;  
Gweliz he zoudarded erru :  
Sternou alaouret, dillad ru.

War ann od ha pa oant ledet,  
Gweliz o tont ar C'hallaoued,  
D'Aubigny gant-he 'r penn kenta,  
He glenv noaz enn he zorn gant-ha.

— Arog ! a lare D'Aubigny,  
Na dec'ho nekun ouz omp-ni !  
Ai ta ! va fotred doc'htu !  
Arog d'am heul ! ha pegomp du ! —

Ar C'halloued a respontaz :  
Holl war eunn dro, pa he glevaz :  
— Deomp gand D'Aubigny troad-oc'h-troad ;  
Denjentil eo kouls ha potr mad ! —

Pe oa D'Aubigny enn emgann,  
Ne oa den, na braz na bihan,  
Na zigore he zaoulagad  
Oc'h he welet o leuskel goad.

He vleo, he zremm, hag he zillad  
Ne oant penn-da-benn nemed goad  
Distrinket demeuz ar Zaozon,  
Drema treuze d'he ar galon.

Hen a welet, war ann dachen,  
Reiz he galon, huel he benn,  
Heb muia van d'ar bolodou  
Evel pa vizont bet stoufou.

## II

Potred Breiz-izel a gane,  
O tont war ann dachen, neuze :  
— « Neb en deuz goneet teir gwech,  
« A c'honeo n'euz fors pet kwech !

« E Kamared, enn amzer-hon  
« E oa diskennet ar Zaozon ;  
« Bragal a reent, war ar mor,  
« Gant ho gweliou gwenn-kann digor ;

« Gant tennou kouezjont war ann od,  
« Evel ma vijent kudonod ;  
« Deuz pevar mil e oant eno,  
« Na zistroaz hini d'he vro.

« E Gwidel e oent diskennet,  
« E Gwidel e douar Gwenned ;  
« E Gwidel int bet douaret,  
« Evel ma oent e Kamaret.

« E bro Leon, rag enez-c'hlaz,  
« Gwech-all, e oent diskennet c'hoaz ;  
« Kemend a wad defant losket  
« Ken a oa ar mor glaz ruiet.

« N'euz, e Breiz, na boden, na bern  
« E-lec'h na gaver ho eskern ;  
« Koun ha brini oc'h ho sachat,  
« Glao hag avel oc'h ho c'hannat. » —

Arserien bro-Zaoz pa glevzont,  
Gand estlamm arzaou a rezont ;  
Ker kaer ann tou hag ar c'homzaou,  
Ken e oant bamet o selaou.

— Arserien Bro-Zaoz, leveret,  
Skuiz oc'h eta, pa ehaned ?  
— Ne d-omp ked skuiz, pa ehanomp,  
Kouls ha re-hont, Bretoned omp ! —

Oa ked ho c'homz peur lavaret :  
— Gwerzet omp ! tec'homp kuit, potred ! —  
Hag ar Zaozon prim d'ho listri ;  
Hogen na dec'haz nemet tri.

## III

Er bloavez-ma mil-ha-seiz-kant  
Hag eiz ouspenn hag hanter-kant,  
D'ann eil lun a viz gwengolo,  
Oa trec'het ar Zaozon er vro.

Er bloavez-ma, evel agent,  
Ema int bet laket enn ho hent.  
Evel eur bar grizil er mor,  
Ar Zaozon, bepred, enn Arvor.

## LE COMBAT DE SAINT-CAST (Dialecte de Cornouaille)

### I

Les Bretons et les Anglais sont voisins, mais n'en sont pas moins ennemis ; ils ont été mis au monde pour se combattre à tout jamais.

Comme je dormais, l'autre nuit, un son de trompe retentit dans le bois de la Salle : « Saxons ! Saxons ! maudits Saxons ! »

Le lendemain, en me levant, je vis les Anglais arriver, je vis arriver leurs soldats : harnois dorés et habits rouges.

Quand ils furent rangés sur la grève, j'aperçus les Français allant à leur rencontre, d'Aubigny à leur tête, l'épée nue à la main.

— En avant ! cria d'Aubigny ; il ne nous en échappera aucun !  
Courage ! allons, mes braves enfants, en avant ! suivez-moi ! et ferme !

Les Français répondirent tout d'une voix à son appel : — Suivons d'Aubigny pied à pied ; il est gentilhomme et bon compagnon. —

Quand d'Aubigny en vint aux mains, il n'y eut personne, grand ou petit, qui n'ouvrit de grands yeux en le voyant verser le sang.

Ses cheveux, son visage et ses habits étaient tout couverts de sang, de sang qu'il tirait aux Anglais, en leur perçant le cœur.

On le voyait, sur le champ de bataille, le cœur calme, la tête haute, pas plus ému par les boulets que s'ils eussent été des bouchons.

## II

Alors, les hommes de la basse Bretagne venaient au combat, en chantant : « Celui qui a vaincu trois fois, celui-là vaincra toujours ! »

« A Camaret, dans ces temps-ci, les Anglais ont fait une descente ; ils se pavanaient sur la mer, sous leurs blanches voiles gonflées ;

« Ils sont tombés sur le rivage, abattus par nos balles, comme des ramiers ; de quatre mille qui débarquèrent, il n'en est pas retourné un seul dans son pays.

« A Guidel, ils sont descendus, à Guidel, en terre de Vannes ; à Guidel, ils sont enterrés, comme ils l'ont été à Camaret.

« Au pays de Léon, en face de l'île Verte, jadis ils descendirent aussi ; ils répandirent tant de sang, que la mer bleue en devint rouge.

« Il n'y a pas en Bretagne une butte, pas un tertre qui ne soient faits de leurs ossements, que les chiens et les corbeaux se sont disputés, que la pluie et les vents ont blanchis. »

Les archers d'Angleterre, en entendant ces chants, restèrent immobiles d'étonnement ; si belles étaient la mélodie et les paroles, qu'ils semblaient fascinés par elles.

— Archers d'Angleterre, dites-moi, vous êtes donc las, que vous vous arrêtez ?

— Si nous nous arrêtons, nous ne sommes point las, nous sommes Bretons comme ceux-ci. —

Ils n'avaient pas fini de parler : — Nous sommes trahis ! fuyons, soldats ! —

Et les Anglais de s'enfuir au plus vite vers leurs vaisseaux ; mais il n'en échappa que trois.

## III

En cette année mil sept cent cinquante-huit, le second lundi du mois de la paille blanche les Anglais ont été vaincus dans ce pays.

En cette année, comme devant, ils ont été mis au pas.

Toujours, comme grêle dans la mer, fondent les Anglais en Bretagne.

Barzaz Breiz,  
éd. Librairie académique Perrin.

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE NANTES

Comment David, peintre célèbre, fut invité à Nantes pour faire « un tableau digne des sentiments que nous voulons exprimer, et du génie qui l'aura composé » (dixit le conseil municipal).

## DÉLIBÉRATION

« Considérant l'application continuelle de M. de Kervegan, maire en exercice, à saisir toutes les occasions qui se présentent de témoigner son zèle pour le bien et la tranquillité publics, et à soutenir les droits de la commune et de la municipalité ;

« Le conseil, dépositaire des sentiments des citoyens, arrête, d'une voix unanime, que, pour donner une preuve publique de la satisfaction qu'il a de l'administration de M. de Kervegan, maire par élection, il lui sera payé, par le sieur receveur et miseur de la ville, sur les deniers d'octroi et patrimoniaux d'icelle, sans aucune retenue de taxes royales, la somme de 300 livres, dont il a été fait fonds par arrêt du conseil du 21 mars 1721, et ce pour frayer à la dépense de son portrait, lequel sera placé, le plus tôt qu'il sera possible, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, avec ceux des autres maires par élection qui, comme lui, ont mérité de vivre dans la mémoire de leurs concitoyens ; quoi faisant ledit miseur, et rapportant la présente avec quittance comptable sur ce suffisante, la dépense lui en sera passée et allouée dans ses comptes par MM. de la Chambre des Comptes, que nous prions de le faire ainsi sans difficulté, conformément audit arrêt du conseil du 21 mars 1721.

« Fait à Nantes, le 5 octobre 1789.

« Signé : Rozier, Legris aîné, Cornet, Cantin, Genevois, Foullois, Dupoirier de la Rivaudière, Pussin, de la Haye, Lambert, Cochet, Coustard de Massy, Drouin de Parçay, Lepot, J. Le Cadre, et Menard de Rochecave, secrétaire-greffier. »

Revue du Breton, premier volume,  
Nantes, 1836-1837.

## ANONYME

« Ce qui frappe le plus dans l'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle breton, écrit Jean Delumeau, comme dans celle de la période révolutionnaire, c'est l'incroyable haine nourrie par la bourgeoisie bretonne contre la noblesse. » (In Documents de l'histoire de la Bretagne.)

La session des états qui s'ouvre à Rennes le 29 décembre 1788 va fournir le prétexte à un mémorable affrontement entre les deux ordres. En marge de houleux débats, on se réunit dans les cafés de la ville, on lit La Sentinelle du Peuple, journal du tiers (et moyen d'influence sans précédent), on écoute les orateurs, on hue, on applaudit, on vit dans la fièvre cette période qui précède l'embrasement de toute la nation.

Tandis que les juges font cause commune avec les nobles, la jeunesse de Rennes embrasse les idées du tiers. Quant à la troupe, sourdement hostile au corps nobiliaire de ses officiers, elle appuie tacitement cette levée des esprits contre l'état de choses ancien. Le conflit dégénère en un règlement

de comptes dans les rues de Rennes, les 26 et 27 janvier 1789. Journées sanglantes qui apparaissent comme une dernière orgie de pouvoir pour un ordre d'ores et déjà condamné dans le sentiment populaire.

La presse brocarde la noblesse défaite, les pamphlets ont l'oreille du public ; témoin cette Messe du peuple breton qui connut un grand succès. Sous la parodie s'exprime une volonté bien arrêtée. Emile Souvestre dira en parlant du titre plus menaçant que grotesque :

« Il était plein d'éloquence, et il était facile de prévoir où cela devait conduire ; il n'y avait pas si loin du patriote mal costumé de 89 au sans-culotte de 93. » (In Souvenirs d'un Bas-Breton.)

## MESSE DU PEUPLE BRETON

(fragment)

En mémoire des célèbres journées des 26 et 27 janvier 1789, en latin et en français, suivant le texte des Ecritures par un patriote mal costumé.

### TRAIT

Vous qui vous êtes signalés, en exposant volontairement votre vie aux dangers de la trahison, bénissez le Seigneur.

Ce fut pour les Ignobles vaincus un jour de ténèbres, d'afflictions & d'angoisses.

Ceux qui étoient dans l'humiliation furent élevés, & ils dévorèrent ceux qui étoient dans l'Etat.

Ils ont dû être confus ces Ignobles pour avoir tenu une conduite abominable ; ou plutôt la confusion n'a pu les confondre, parce qu'ils ignorent ce que c'est que de rougir.

Ils ont mis le poignard aux mains de leurs serviteurs, & ils les ont payés pour répandre le sang du Peuple.

Loin d'en rougir, ils en ont tiré vanité, & loin de s'en repentir, ils ont gardé parmi eux ceux qui avoient sollicité cette horreur, & l'honneur de marcher à la tête des assassins.

Un des leurs<sup>1</sup> est tombé mort à leurs pieds.

La Mere qui l'avoit excité, placée à une fenêtre, le vit tomber & jetoit les hauts cris.

Par-tout battu & terrassé, le Noble honteux exprime ainsi ses regrets. Ah ! le Peuple m'a pris par le côté foible, aussi m'a-t-il aisement dépouillé de ma gloire.

Je suis devenu le sujet de ses chansons ; je suis l'objet de ses railleries.

Il m'a en horreur, il me fuit avec dédain, & il ne craint pas même de me cracher au visage.

1. Il s'agit d'un noble influent, De Boisblu, qui avait cherché à exciter les classes « inférieures » contre la jeunesse de Rennes.

Que ce jour d'opprobre & d'ignominie pour moi, se change en ténèbres. Que Dieu ne le regarde non plus du Ciel que s'il n'avoit jamais été. Qu'il ne soit point éclairé de la lumière.

Qu'il soit couvert de l'ombre de la mort : qu'une noire obscurité l'environne ; qu'il soit plongé dans l'amertume.

### PROSE

La Nature nous fit tous égaux. Je suis un homme mortel semblable à tous les autres, sorti de la race de celui qui le premier fut formé de terre.

Etant né, j'ai respiré l'air commun à tous ; je suis tombé dans la même terre ; & je me suis fait entendre d'abord en pleurant comme vous.

J'ai été enveloppé de langes pour soutenir ma foiblesse, & j'ai eu besoin, ainsi que tous mes semblables, des plus grands soins.

Car il n'y a point de Roi qui soit né autrement.

Les Nobles d'une vanité insoutenable agissent comme s'ils étoient d'une race différente : cependant cet orgueil rampe aux plus misérables besoins.

Tant que vous leur rendrez service, ils vous emploieront, & vous abandonneront à l'instant qu'ils n'auront plus rien à attendre de vous.

Si vous avez du bien & bonne table sur-tout, vous les trouverez toujours prêts & bien disposés à faire bonne chère chez vous, ils contribueront, de la meilleure grace du monde, à vous ruiner, sans s'inquiéter, bien entendu, de ce qui en résultera pour vous.

Tant que vous leur serez de quelque utilité, ils vous tromperont par de fausses caresses. Ils mettront un air de plaisir à vous offrir leurs services, & à vous faire espérer ce que vous desirez. Et toujours en vous quittant ils vous demanderont si vous avez besoin de leur ministère.

Ils peuvent se frapper la poitrine dans leur humiliation, & se dire : ç'a été le mépris que nous avons fait du Tiers, qui l'a si justement animé & irrité contre nous orgueilleux, qui l'a provoqué à cette terrible vengeance, & qui l'a forcé de nous traiter d'une manière si déshonorante, & moindre encore que nous le méritons.

### ÉVANGILE DE LA RAISON

Gloire à vous, Pere des Etres.

Dès le commencement du monde, dit le Seigneur, j'ai eu en exécration l'orgueil, & la prière de l'humble m'a été agréable... Je veux effacer la mémoire des superbes de l'esprit des hommes... je les exterminerai avec une de leurs machoires, avec la machoire d'un poulin d'ânesse... Cette classe de Nobles est sans bon sens, sans sagesse...

Ils m'ont attaqué par leur insolence, & le bruit de leur orgueil est monté jusqu'à mes oreilles. Je leur mettrai un cercle au nez, & un mors à la bouche, & les faisant rebrousser chemin, je les ferai redevenir moins qu'ils n'ont commencé d'être... Plusieurs abusant de la bonté des Souverains & des honneurs qu'ils en ont reçus, en sont devenus superbes & insolents... Non seulement ils oppriment les sujets utiles & attachés à leur Souverain, mais ne se contentant pas des avantages infinis dont il les comble, leur folle ambition les porte à faire des entreprises contre la puissance dont ils tiennent tant de bienfaits... Aveuglés par les honneurs & les distinctions qu'on leur a mal-à-propos prodigués, ils violent les droits de l'humanité & s'oublient jusqu'à s'imaginer qu'ils pourront se soustraire à toute puissance.

Ils mettent leur espérance dans la multitude de leurs richesses, & ils se prévalent sottement de son vain pouvoir..... mais j'ai dit, où sera l'orgueil, là sera aussi la confusion, & où la voix de l'humanité se fait entendre, là se trouve la sagesse..... Le temps est venu, mon Peuple, que vous allez secouer le joug de tous ces Tyrans en robes, en simarres, & en épées,... alors le prêtre sera comme le citoyen; le seigneur comme le serviteur; la maîtresse comme la servante; le noble comme le bourgeois, celui qui emprunte, comme celui qui prête; & celui qui doit, comme celui à qui il est dû... Ainsi l'occasion étant favorable, réclamez hautement vos droits, & remettez-vous en possession des privilèges de vos peres. [...]

*Messe du Peuple breton,  
chez Jean Guestré, libraire à Sainte-Anne-d'Auray, 1789.*

## DE BOTHEREL

*La nuit du 4 août 1789 abolit, en même temps que les privilèges de la noblesse, les libertés des provinces.*

*Cette mesure est ressentie en Bretagne comme une nouvelle violation du traité d'union avec la France. Un peu plus tard, lorsque la Constituante, le 5 novembre, supprime les états de Bretagne, le Parlement breton refuse d'enregistrer un décret qui rompt unilatéralement le traité; ses magistrats sont traduits en jugement. Prenant leur défense le 3 février 1790, l'abbé Maury (qui n'est pas breton) s'écrie devant l'Assemblée :*

*« La Bretagne est libre et nous n'avons plus aucun droit sur cette province, si nous ne voulons pas remplir fidèlement les conditions du traité qui l'a réunie à la Couronne. »*

*De son côté, M. de la Houssaye, président de Chambre à Rennes, déclare :*

*« Nos franchises sont des droits et non pas des privilèges; les corps ont des privilèges, les nations seules ont des droits. »*

*Le comte De Botherel, procureur général syndic des états de Bretagne, élève à son tour, le 13 février 1790, une protestation dont nous donnons de larges extraits.*

*L'abolition de la royauté acheva de rompre un lien juridique établi par un traité d'union personnelle : à partir de la déposition de Louis XVI, le 10 août 1792, la Bretagne redevenait en droit un Etat indépendant. Ce qui se passa ensuite peut être considéré comme l'effet de coups de force successifs, puisque à aucun moment les modifications constitutionnelles françaises ne furent ratifiées par les états de Bretagne, devenus virtuels au fil des siècles.*

*Actuellement, le Mouvement pour l'application du traité de 1532 (ADSAV 1532) s'emploie à ce que ses pouvoirs soient rendus à une assemblée bretonne et, face à l'administration, adopte une tactique au niveau des situations concrètes. Ainsi, comme le remarque Marie Kerhuel, docteur en droit et secrétaire de ce mouvement, « une conséquence juridique irréfutable de la violation du traité depuis 1789 est que tous les textes publiés depuis cette date (constitutionnels, législatifs et réglementaires) sont inapplicables en Bretagne, n'ayant pas été acceptés par notre Assemblée qui ne pouvait plus se réunir; et le système fiscal ayant été complètement refait, aucun des impôts actuels n'est juridiquement applicable en Bretagne. Les administrations fiscales craignent terriblement que cette situation vienne à être largement connue, car sa conclusion logique serait une grève générale de l'impôt. »*

*Cette stratégie sur le terrain administratif s'insère dans le combat actuel de la Bretagne pour la reconnaissance de son identité.*

## PROTESTATION ET RÉCLAMATION DE M. DE BOTHEREL, PROCUREUR GÉNÉRAL SYNDIC DES ÉTATS DE BRETAGNE

(fragments)

Unie à la France par des traités solennels, et jamais conquise, la Bretagne a ressenti cet ébranlement général dont sa constitution particulière devait la garantir. Par son union vivement désirée, sollicitée même par les états généraux de France, consommée à leur prière, et sur leurs représentations, la province de Bretagne donna à la France un poids immense dans la balance de l'Europe; et pour tous ces avantages, elle ne se réserva que les droits dont elle jouissoit sous ses souverains particuliers; elle stipula qu'elle ne seroit assujettie qu'aux impositions qu'elle consentiroit; que nul établissement, jetté qu'aux impositions qu'elle consentiroit; que nul établissement, aucune loi n'auroit de force dans son étendue qu'après l'adoption unanime des trois ordres; que nul changement ne se feroit dans son administration que de son consentement, et que jamais pour aucune cause ses citoyens ne seroient traînés en justice hors de leurs pays; et ces conditions, clauses expresses du contrat, acceptées, garanties, ces conditions, clauses expresses du contrat, acceptées, garanties, avouées par le monarque, par les états généraux de France, on prétend les annuler et envelopper dans la ruine commune la constitution particulière de la province qui la met à l'abri des entreprises étrangères. [...]

Spécialement chargé par la province de Bretagne, légalement et constitutionnellement assemblée dans ses états, de veiller à ce que

la chose publique ne souffrit aucun dommage, nous avons juré de pourvoir à la conservation des constitutions de la province consignées dans ses anciens contrats, ses franchises et libertés conservées par tous ceux passés avec MM. les commissaires du roi en chaque tenue ; à ce qu'il ne soit introduit aucune loi nouvelle qui y soit contraire ; de nous opposer en conséquence à ce qu'il soit enregistré dans les cours souveraines de la province aucuns édits qui attaqueroient ses droits ; nous avons juré de nous opposer par-tout où besoin sera à tout ce qui seroit contraire aux droits, franchises et libertés de la province, aux formes usitées, aux droits, prérogatives et conservation des tribunaux chargés d'administrer la justice, à la conservation des propriétés des gens de l'ordre ecclésiastique, de la noblesse et du peuple, enfin à toute levée de deniers non consentie par les états.

Voilà notre serment civique, celui que nous avons prêté aux états généraux de Bretagne lors de notre entrée à notre ministère, dont nous ne pouvons être dégagés que par ceux mêmes à qui nous l'avons prêté. [...]

A la vue de tous les maux auxquels on livre votre patrie, à la vue des impôts dont on veut vous accabler, à l'aspect de l'anéantissement des droits sacrés du peuple, Bretons sensibles, réunissons-nous, et protestons tous ensemble contre une assemblée qui, de constituée se déclarant constituante, de mandataire s'érigeant en assemblée législative, de transitoire devenue permanente, s'arroge sur ses commettants une autorité despotique, les force au silence, et qui, au mépris des sermens qu'elle avoit faits, déroge aux pouvoirs qu'elle avoit reçus, et viole impunément les clauses qui lui avoient été prescrites ; réunit dans sa main tous les droits de la nation qu'elle a illégalement usurpés ; croit pouvoir en disposer arbitrairement, annuler les contrats les plus sacrés, les stipulations les plus authentiques, changer le système civil sans l'aveu et contre le gré des intéressés, renverser le trône, remuer les bases de l'état, imaginer un intérêt général autre que la somme des intérêts particuliers, et se joue enfin de la propriété des biens et de celle des personnes.

Forcés de réclamer les droits sacrés des peuples, le respect pour les conventions, pour les propriétés, notre seul désir est de ramener nos concitoyens à cet esprit d'union et de concorde qui fait une seule volonté de la volonté de tous, et qui est la vraie force publique sans laquelle il n'y a qu'anarchie, désordre et oppression.

Loin de nous le projet d'exciter aux armes nos concitoyens ! Arbitres de paix, notre devoir est de ménager leurs intérêts aux dépens des nôtres propres ; dussent leurs coups venir nous chercher, nous périrons victime honorable de nos devoirs, et notre dernier soupir sera pour le bonheur et la paix de la Bretagne ; nous ne croirons pas l'avoir achetée trop cher au prix de tout notre sang. [...]

Nous protestons pour l'intérêt du peuple breton de nullité et illégalité contre la noblesse des députés des senéchaussées et diocèses de

Bretagne aux états-généraux du royaume, comme n'ayant pas été faite en états, suivant les formes constitutionnelles de la province ; déclarons nulles et induement perçues toutes les contributions forcées et impositions établies en Bretagne sur l'autorisation desdits états-généraux sans l'avis et le consentement des états de la province, et en déclarons responsables tous ceux qui en auroient autorisé, fait ou fait faire la perception.

Nous protestons contre la distribution et circulation forcée d'un papier-monnoie qui n'a point été accepté en Bretagne suivant les formes et usages, et qui, appuyé sur une hypothèque inique, ne peut que tomber en discrédit et attirer la ruine de nos concitoyens<sup>1</sup>.

Nous protestons contre l'extinction de l'ancienne magistrature et la formation de nouveaux tribunaux tant de justice que d'administration, au mépris du contrat d'union et des sermens solennels renouvelés de regne en regne et en chaque tenue d'états ; et déclarons responsables de tous délits, abus d'autorité, entreprises, emprunts, impôts, dettes et tous autres actes, les membres de ces tribunaux.

Nous protestons contre la transcription faite ou à faire sur les registres de prétendus décrets de l'assemblée ; contre toute promulgation et exécution qui pourroit en être faite par ordre de ces juges ou administrateurs, comme incompetents et sans qualités.

En un mot, nous protestons contre tous actes et décrets qui pourroient être préjudiciables ou attentatoires aux droits, franchises et libertés de la Bretagne, et nous déclarons formellement nous y opposer.

Au Plessix-Botherel, le 13 février 1790.

DE BOTHEREL.

Nous adressons cette protestation au roi, gardien de nos libertés, qu'il a lui-même juré de maintenir ; et n'existant plus en Bretagne de tribunal légal, nous la confions au public, à l'Europe entière, et prions les bons citoyens qui l'auront reçue de la conserver et promulguer.

*Protestations adressées au Roi et au public,  
Nantes, 1791.*

## FRANÇOIS DUAULT

*Il est né le 27 novembre 1757 à Saint-Malo, dans cette Ile-et-Vilaine où triomphe en 1793 le fédéralisme. Lorsque les jacobins nettoient la Bretagne, Dault est arrêté. Il tente de se suicider dans sa prison, mais on le tire*

1. De Botherel fait allusion aux assignats.

d'affaire pour qu'il puisse monter à l'échafaud. Le 9 Thermidor (27 juillet 1794) lui rend la liberté — qu'avec rage il utilise à rimer des invectives contre les « plats tyrans » :

« Je les ai vus ces jours de démence et d'horreurs  
Où, pour régner en paix, d'infâmes oppresseurs,  
En vous faisant chanter la liberté conquise  
Mettaient de Nîme à Brest le meurtre à l'entreprise!  
J'ai vu comme on ramène un peuple à l'âge d'or! »

Après Les Niveleurs, il dit aussi les trahisons de l'amour dans Athénaïde, et chante le retour dans un pays natal bouleversé par l'expansion du négoce et les troubles révolutionnaires.

Sur la fin de sa vie, il se résigne : chef de bureau dans un ministère, à Paris, il versifie un arrêté sur la récolte des pommes, puis meurt le 31 décembre 1833.

## RETOUR A SAINT-MALO

(fragments)

[...] O comme, après dix ans d'inconstance et d'erreurs,  
Il est doux de rentrer dans son premier asile !

De respirer, loin de la ville,

Le souffle d'un air pur et le parfum des fleurs !

Qu'en rouvrant sa maison, l'on aime à reconnoître

Le cri de ses verrous, long-temps restés muets ;

Et le docte cadran, et la table champêtre,

Et la vigne féconde entourant les volets !

Combien de sentimens dans mon cœur fait renaître

Cette alcove, où jadis, en des transports si doux,

Dès l'aube, m'éveilloit le tracas de l'étable ;

Et ce foyer profond, et le banc vénérable

Qui, sur l'âtre établi, nous y rassembloit tous !

Le voici ce verger et son mur de feuillage

Que j'ai si souvent insulté !

Mais aussi le voilà ce puits si respecté,

Ce gouffre protecteur du mûrier qui l'ombrage !...

Ils sont donc loin de moi ces éternels remparts,

Où l'ennui consuma le printemps de ma vie ;

Ces arsenaux, ces ports, n'offrant à mes regards

Que fer et que granit, que la hache et la scie,

Et le bois déchiré criant de toutes parts !

Le cliquetis des baïonnettes,

Qui se meuvent en file et brillent par éclairs ;

Le fracas des tambours, les éclats des trompettes,

Ici, ne troublent point nos paisibles concerts.

Aucun obstacle enfin n'y dérobe à ma vue  
De ces blés mûrissans l'ondoyante étendue. [...]

Mais quel vaste horizon ! quelle scène imposante !  
Que j'aime à voir au loin ces barques, ces vaisseaux  
Se croiser dans leur course et sillonner les eaux !  
A travers le frimas d'une mer jaillissante,  
Ces rochers qu'investit la splendeur du couchant,  
Hérissier leurs sommets des bronzes de la guerre !  
Montre tes pavillons, orgueilleuse Angleterre !

Réjouis, en les approchant,  
Ces forts silencieux qui couvent le tonnerre ! [...]

Fatigués de l'éclat de la mer et des cieux,  
Mes amis, qu'il est doux de reposer ses yeux  
Sur la couleur des paysages !

Là, le pin résineux s'élève avec vigueur

Où le sobre genêt peut se nourrir à peine :

Du trident redoutable ici le soc vainqueur

S'avance, et de la mer insulte le domaine.

Plus loin, nous la voyons précipiter ses flots

Sur le flanc des rochers qui bordent le rivage ;

Et la vague, en broyant ces restes du chaos,

Du Dieu qui l'anima continuer l'ouvrage.

Leurs fragmens qu'elle brise, en gravier sont réduits ;

Sur la plage poussés des sables s'amoncèlent ;

Et le soleil couvant les germes qu'ils recèlent,

De frêles végétaux sous ses feux sont produits :

La plante croît et meurt ; se dissout ; fertilise

Le sol vierge où des fruits doivent mûrir un jour ;

Les chênes, les ormeaux y croîtront à leur tour...

O mort ! ainsi par toi l'univers s'éternise.

Eh bien donc ! si la feuille, en tombant des rameaux,

Pour l'arbre qui la perd, se change en suc nouveaux ;

Si l'homme, en retournant au sein de la matière,

Des corps qu'elle produit parcourt la chaîne entière ;

Lorsqu'à subir mon sort par les Parques forcé,

J'aurai, mes chers amis, parmi vous dépensé

Ma portion du fil qui charge leur quenouille ;

N'allez pas, loin de vous, déposer ma dépouille

Sous la stérile ardoise, au fond d'un monument,

Dans ces parcs consacrés aux larmes, aux prières :

Je veux, d'un frais gazon devenu l'aliment,

Offrir dans le bocage un attrait aux bergères.

A nos premiers penchans nous revenons toujours.

O rêve séducteur de la mététempycose !

Je lègue mon âme à la rose.

Ainsi, puisse-je, après le dernier de mes jours,  
Rester encor pour quelque chose  
Dans le culte heureux des Amours !

*Poésies diverses,*  
éd. Au Grand Buffon, Paris.

## JEAN-BAPTISTE HUET DE COETLIZAN

*Rédigé en 1803 mais faisant le point sur les dix dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, le texte qu'on va lire nous a paru ici à sa place.*

*La grande espérance de 1789 s'est muée en déception. « Etes-vous bretons ? demandait Mirabeau aux députés de Bretagne. Les Français commandent ! »*

*« C'était un marché de dupes, remarque Morvan Lebesque. On se croyait libéré, et en effet on allait chasser les rois. Les rois, mais non l'idée royale, la terrible abstraction d'Etat, le mépris meurtrier de la France physique au profit d'un absolu centraliste. » (In Comment peut-on être Breton ?)*

*Religieux, économiques, politiques, les griefs se superposent, donnant naissance de 1792 à 1800 à une contre-révolution dont il faut souligner (même si nobles et prêtres tentèrent de détourner ce mécontentement à leur profit) l'aspect profondément populaire. L'administrateur nantais Huet de Coetlizan a laissé une analyse de cette période d'insécurité et de guerre civile en Bretagne. Dans Documents de l'Histoire de la Bretagne, Jean Meyer le présente ainsi :*

*« Né à Nantes en 1769, juriste, écrivain, administrateur, économiste, cet engagé volontaire de l'an II, d'ailleurs rapidement réformé, ami de Peccot Antoine, l'administrateur girondin du département de la Loire-Inférieure, a eu une brillante carrière administrative sous le Directoire et l'Empire : secrétaire général de la préfecture de la Loire-Inférieure, sous-préfet de Bazas, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, député sous les Cent-Jours, il connaît mieux que quiconque le sujet dont il traite. Mais, écrivant au début de l'Empire, il sert la politique bonapartiste de rapprochement des anciens cadres de l'Ancien Régime avec ceux issus de la Révolution. D'où son insistance à disculper tant le catholicisme que la noblesse (ce qui ne l'empêche pas de marquer son mépris vis-à-vis de la même noblesse). Ces réserves faites, son analyse n'en est que plus intéressante. Il attribue une large part de la responsabilité de la guerre civile à l'antagonisme paysans-bourgeois. Il va, de plus, très loin dans ses accusations contre le régime de 1793-94. On n'admettra pas ces accusations comme des preuves irréfutables, mais comme un témoignage de la mentalité de la bourgeoisie girondine nantaise (son ami Peccot a fait partie du célèbre convoi de 132 Nantais envoyés à Paris, qui échappa de justesse à la guillotine). »*

[...] Le mécontentement des paysans, l'intérêt personnel des chefs, l'intrigue des étrangers, telles sont les causes qui ont produit, soutenu, ranimé l'insurrection. [...]

Tout ce que l'on détruisait de l'ancien régime n'excitait que de faibles regrets, mais tout ce qui composait le nouvel ordre de choses excitait le mécontentement.

Les paysans s'étaient réjouis de la suppression des subdélégations, des sénéchaussées, de toutes les justices fiscales de la féodalité ; mais ils retrouvèrent dans les municipalités, dans les administrations, dans les tribunaux de district, les mêmes hommes ; des sénéchaux, des procureurs fiscaux et autres qui corrompirent d'abord l'autorité et en abusèrent d'autant plus qu'ils avaient plus reçu de témoignages de haine.

Les paysans avaient vu avec plaisir l'abolition de l'ordre de la noblesse, et sans concevoir précisément le régime d'égalité qu'on voulait introduire, ils apprenaient avec plaisir l'intérêt qu'on semblait prendre aux campagnes et au sort des cultivateurs ; mais ils ne purent supporter les propriétaires bourgeois, ces nouveaux affranchis qui prenaient le ton des seigneurs. Ils ne purent supporter cette supériorité que donnaient aux villes des gardes nationales nombreuses et l'établissement des assemblées politiques.

Ils eussent vu patiemment la constitution civile du clergé, l'obligation du serment imposée aux prêtres, les peines prononcées contre les réfractaires. L'enlèvement, les déportations de leurs curés s'exécutèrent, toutes les fois qu'on le voulut ; sans troubles, sans résistance ; mais ils se révoltèrent quand les villes s'armèrent pour installer militairement les nouveaux curés, quand on dénonça, quand on poursuivit, quand on persécuta ceux qui n'allaient pas à la messe.

Ils ne concevaient pas quelle valeur on pouvait donner aux assignats. Ils les refusaient ; on les contraignit de les recevoir, ils se crurent volés. Ils ne fréquentaient plus les marchés, et quand il fallut aller à main armée chercher dans les fermes les denrées qu'ils négligeaient d'apporter, ils crurent que les campagnes étaient livrées au pillage.

La chute du trône les effraya sur-tout, et tous les patriotes, tous ceux qui portaient les couleurs de la république leur parurent des régicides. Enfin, exempts d'impôts et de milice, ils détestèrent un régime où ils devaient payer des contributions et fournir des soldats.

Ces dispositions fermentaient à l'aide des désordres de la république. Elles étaient excitées par la suggestion des prêtres, des nobles et de tous les ennemis de la révolution ; elles éclatèrent enfin et produisirent l'insurrection.

Quand on n'eût point répandu le bruit que toute la population virile allait être entraînée aux frontières, que les enfants des patriotes seraient seuls exceptés et qu'on leur donnerait les propriétés ou les fermes des absents ; quand on n'eût point fait circuler des listes fausses et alarmantes, il suffisait de vouloir opérer une levée d'hommes. Telle était encore, à cette époque, la force des habitudes casanières, qu'ils eussent mieux aimé mourir, qu'abandonner leurs foyers et être employés à une guerre lointaine.

Ainsi les causes de l'insurrection sont locales ; ainsi les nobles et les prêtres ne peuvent en être regardés comme les auteurs ; ainsi la religion n'en fut point le motif. [...]

Si les nobles eussent été les promoteurs de cette rébellion, qu'eût-il été besoin d'aller les chercher, de les enrôler par la violence ? Comment auraient-ils abandonné le pouvoir à des mains naturellement ennemies ? Comment se seraient-ils soumis à l'autorité plébéienne ? En effet, on ne comptait que deux ou trois nobles, et d'une extraction peu célèbre, à la tête des bandes. Les autres, sans goût et sans talents pour la guerre, ne prirent parti, ainsi que les bourgeois, que lorsqu'ils eurent perdu toute espérance de rentrer dans les villes où l'échafaud les attendait. [...]

A l'époque de l'insurrection, un très grand nombre de prêtres était déjà déporté ; la plupart de ceux qui étaient cachés suivirent les bandes pour vivre et se dérober à la persécution. S'ils ne purent parvenir à apaiser les fureurs, à ramener l'ordre et la soumission, cela prouve encore que l'insurrection n'avait pas la religion pour motif. [...]

On ne peut pas dire non plus que ce soit l'amour de la royauté, dans le sens où l'on supposerait que les paysans et tous les chefs voulaient le rétablissement de l'ancienne monarchie ou de la famille des Bourbons.

Les paysans désiraient obtenir tout le contraire de ce qui existait ; dans le rétablissement de la royauté, ils apercevaient confusément l'anéantissement des municipalités, des districts, de toutes les institutions nouvelles.

Les chefs ne voulaient certainement pas, pour la plupart, le retour de la noblesse et de la féodalité ; ils ne voyaient, dans le rétablissement de la royauté, que la possibilité de faire oublier leur révolte ou d'en être récompensés.

Ainsi, c'est moins l'amour de la royauté que la haine de la révolution qui produisit l'insurrection. C'est le seul motif qu'on puisse déduire des faits tels que je viens de les présenter, c'est le seul aussi qui puisse convenir au caractère des chefs. [...]

Le désordre eût cessé dès le mois de décembre 1793, si on avait épargné les paysans qui désertaient le parti et rentraient dans leurs foyers ; mais on préféra un système absurde d'exterminations, de sorte qu'on eût dit que les armées de la république exécutaient les ordres de Charette<sup>1</sup> qui avait menacé de mort ceux qui refusaient de le suivre.

1. Charette fut un des rares chefs de l'insurrection qui appartint à la noblesse. Il laisse la mémoire d'un homme ambitieux, retors, incapable de servir une cause qu'il n'avait embrassée que contraint et par intérêt personnel.

Si, dès le principe, on n'eût pas indiscrètement proscrit tous ceux que l'insurrection du 10 mars 1793 avait surpris dans nos campagnes, beaucoup de nobles, beaucoup de propriétaires, beaucoup de patriotes, tous les gens éclairés qui avaient applaudi à la révolution, auraient rentré dans les villes ; ils n'eussent pas été forcés, pour leur propre salut, de servir les insurgés de leurs armes, de leur fortune et de leurs conseils. On n'aurait eu à châtier que quelques misérables chefs d'une émeute.

On eût prévenu l'insurrection, si on n'eût pas rendu la révolution odieuse à ceux même qui devaient en recueillir tous les fruits, si on eût mis plus de modération, de justice, de prudence, d'impartialité dans l'exercice du pouvoir. [...]

*Recherches économiques et statistiques  
sur le département de la Loire-Inférieure (Annuaire de l'an XI),  
chez Mme Malassis, imprimeur-libraire à Nantes, an XII.*

## CHANT POPULAIRE

*Sans doute y eut-il des réfractaires à plusieurs époques, notamment sous le premier Empire et sous Louis-Philippe. Mais le plus fort pourcentage de désertion se situant pendant la République de 1793, on peut sans erreur grossière prendre le risque de dater cette chanson. La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle fut incontestablement la période qui vit naître le plus grand nombre de chants sur ce thème.*

### LE CONDAMNÉ A MORT

Le conseil de guerre  
Hélas ! m'a condamné  
A passer sous les armes  
Pour être fusillé.  
Quand je fus sur la place  
Chacun m'y regardait,  
Mes anciens camarades  
Avaient leurs fusils prêts.

« C'est vous aut', mes chers frères,  
« Qu'allez me faire mourir :  
« Ma mort je vous pardonne,  
« Me faites pas languir.  
« Mon corps criblé de balles  
« Va tomber devant vous,  
« Portez, chers camarades,  
« Cet' lettre à mes amous.

« En grande diligence  
 « Je t'écris ce billet :  
 « Dans la ville de Nantes  
 « Tu n' me r'verras jamais.  
 « Garde plus l'assurance  
 « De montrer mon diamant,  
 « Sur moi plus d'espérance,  
 « Fais choix d'un autre amant. »

*Trésor de la poésie populaire,*  
 éd. Seghers.

## CHANT POPULAIRE

recueilli par J.-M. GUILLOUX

*Cette chanson fut publiée en 1899 dans un bulletin vannetais par l'abbé J.-M. Guilloux qui remarquait : « Ce deuil général ne pouvait manquer d'exciter la verve populaire. Elle se donna libre cours en une complainte venue avec quelques variantes jusqu'à nous. »*

*Il s'agit de l'exécution, par les gendarmes de la garnison de Pontivy, de deux chouans : Jean Jan et Claude Lorcy dit l'Invincible (Lavincy dans la chanson). L'action se déroule le dimanche 24 juin 1798, jour de la Saint-Jean-Baptiste, à Melrand, petite commune entre Guéméné-sur-Scorff et Baud (Morbihan).*

*Les deux chouans habitaient deux cabanes de branchages construites entre les villages de Kerlay et de Coetsulan, en Melrand, dans un champ nommé Denigenne. Françoise Le Saux (ou Le Sausse), jeune fille de Kerlay, était fiancée à Jean Jan. Durant l'intervention des gendarmes, elle fut atteinte d'une balle à la cuisse droite et conduite à Pontivy, en même temps que son fiancé qui mourut en route. Remise en liberté, elle resta boiteuse jusqu'à sa mort, survenue à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le 13 juillet 1858.*

*En ce qui concerne Lorcy, tué d'un coup de baïonnette dans le ventre, les gendarmes l'avaient abandonné sur le terrain. Des amis dissimulèrent le cadavre et, le 26 au soir, il fut inhumé dans la chapelle de Saint-Thuriau où demeurent encore ses restes.*

*La tradition, qui a perdu le souvenir de Claude Lorcy, croit y reconnaître la dépouille de Jean Jan à qui elle donne, abusivement, le surnom d'Invincible que portait son ami.*

### GIZITOU LANLA HOU LANLA

Dé gouil Jehan, dé aveit dé,  
 Dé gouil Jehan, dé aveit dé,  
 Jandarmet Baud oé ar valé,  
 Gizitou lanla hou lanla,  
 Gizitou lanla faron la rontré !

Jandarmet Baud oé ar valé,  
 Ha ré Pondi e oé chué.

E' Melrand p'ou des arriùet  
 Er vorh kentéh ou dès gronnet.

« Bonjour d'oh-hui, groagé Melrand !  
 Ne hùès chet guélet er Chouan ? »

— En tri miz e zou treménet  
 N'es chet guélet Chouan erbet.

— Geu e laret, groagé Melrand :  
 Huès int guélet déh devéhan ! »

Fanchon er Saus dès achappet  
 De avertis er Chouannet.

« M'ami Jean Jan, en um sauvet :  
 Arriù é er Sanculottet.

— M'amiez Fanchon, kerhet éndro ;  
 P'em bou hoar m'hou rekompanso. »

Er gonz forh ne vé ket laret,  
 Gerin glas au dès reseuet.

Petra hé dès eit rekompan  
 Meit un taul tèn é korn hé hanch ?

E' mant duhont, ér bonaleu,  
 Goèd édan d'hé a boulladeu.

Lavincy gauz ma oé ur braù  
 Zou interret é Sant-Turiaù.

Akuit e hrei é relégu  
 De frottein hun chapeleteu.

E' mant duhont, ér park, lahet,  
 Hag ér vro ne veint mui guélet.

### MORT DE JEAN JAN ET DE L'INVINCIBLE

C'était la Saint-Jean, jour pour jour,  
 Des gendarmes faisaient un tour.

Des gendarmes de Pontivy,  
Des gendarmes de Baud aussi.

De Melrand atteignant le bourg,  
Ils l'environnent tout autour.

« Bonjour à vous, femmes de Melrand,  
N'avez-vous pas vu de Chouan ? »

— « Voilà trois mois passés vraiment,  
Que nous n'avons vu de Chouan. »

— « Femmes, pourquoi donc mentez-vous ?  
Hier encore, ils étaient chez vous. »

Fanchon Le Saux sort en cachette  
Et se hâte vers leur retraite.

« Ami Jean Jan, trêve aux parloties,  
Voici venir les sans-culottes. »

— « Rentre chez toi, bonne Fanchon,  
Plus tard je te ferai un don. »

Il n'a pas achevé ce mot  
Que le plomb vert part aussitôt.

Fanchon pour toute récompense  
N'a qu'un coup de feu à sa hanche.

Dans le genêt, ils sont gisants,  
Gisant dans des mares de sang.

Dans le champ ils sont étendus,  
Le pays ne les verra plus.

Lavincy dut à sa beauté  
A Saint-Thuriau d'être enterré.

Ses reliques nous serviront,  
Nos chapelets les toucheront.

*Bulletin de la Société polymathique  
du Morbihan, Vannes, 1899.*

## CHANT POPULAIRE

recueilli par François CADIC

« M'ami » ou « Julien aux cheveux rouges » étaient les surnoms donnés familièrement à Julien Cadoudal, personnage très populaire en Bretagne au temps de la contre-révolution. Il était le frère de Georges Cadoudal (1771-1804), héros de la révolte bretonne contre la conscription obligatoire.

Julien, qui s'était soumis lors de la pacification de Brune, vivait paisiblement dans la ferme de ses parents, à Kerléano, paroisse de Brech, près d'Auray (Morbihan). Un voisin l'ayant dénoncé pour complicité avec les rebelles, les gendarmes l'arrêtèrent le 3 février 1801. Julien, que condamnaient sa parenté avec l'insaisissable Georges, ne se fit jamais d'illusion sur son sort. On prétend qu'il improvisa dans son cachot la chanson qu'on va lire, et qui fut répétée pendant plus d'un siècle dans les veillées de la région d'Auray.

Son transfert à la prison de Lorient fut vite décidé afin que pût se dérouler le scénario classique : en chemin, on prétexte une tentative d'évasion et l'on abat le prévenu. Ainsi, à l'âge de vingt-trois ans, mourut sur la route de Lorient Julien Cadoudal, le dimanche 8 février 1801.

### SONNEN M'AMI

E' kambr me zad é hoen kousket,  
Mé n'em boé chonj a dra erbet.

#### Diskan

M'em boé inour ha plijadur,  
Mes allas ! bremen n'em es chet mu ;  
Kollet em es me eurustet,  
M'er hlask é peb léh ha n'er havan ket.

Deit inou tri pé pear jangard,  
Ind em skleij én ari er stag.

D'er prizon e' hon konduiet,  
Tré deu jandarm é hon kasset.

Er prizon pen don antréet  
En ur basfos é hon taulet.

Men é ma oeit mem brér Jozon,  
Pe n'er hleuan ket mui é son ?

Men é ma oeit mem brér Loëiz,  
Ken n'er guélan ket mui jamés ?

Men é ma oeit me hoér Mari,  
Ken n' hé guélan ket dré en ti ?

Men é ma oeit parkeu me zat,  
Ma vèn enné é labourat ?

Men é ma oeit ronset me zat  
E gassen d'er prad de vouitat ?

Emen é ma oeit chas me zat,  
Ma hèn geté de jiboésat ?

Men é ma oeit lanneg Bubri,  
Ma jiboésen liés énni ?

Men é ma oeit ruieu Abré,  
Ma vèn é valéal enné ?

#### MORT DE JULIEN CADOU DAL

Dans la chambre de mon père j'étais endormi,  
Je ne pensais à rien au monde.

#### *Refrain*

J'avais honneur et plaisir,  
Mais hélas ! maintenant je n'ai plus ;  
J'ai perdu mon bonheur,  
Je le cherche partout et je ne le trouve pas.

Arrivent là trois ou quatre gendarmes,  
Ils me traînent lié.

A la prison je suis conduit,  
Entre deux gendarmes je suis conduit.

Dans la prison quand je suis entré  
Dans une basse-fosse je suis jeté.

Où est allé mon frère Jozon,  
Que je ne l'entends plus chanter ?

Où est allé mon frère Louis,  
Que je ne le vois plus jamais ?

Où est allée ma sœur Marie,  
Que je ne la vois plus dans la maison ?

Où sont passés les champs de mon père,  
Où j'avais coutume de travailler ?

Où sont passés les chevaux de mon père,  
Que je conduisais au pré brouter ?

Où sont passés les chiens de mon père,  
Avec lesquels j'allais chasser ?

Où est passée la lande de Bubry,  
Où je chassais souvent ?

Où sont passées les rues d'Auray,  
Où j'aimais à me promener ?

*Chants de chouans,*  
éd. Librairie celtique.

## LA RENAISSANCE LITTÉRAIRE

### FRANÇOIS-RENÉ DE CHATEAUBRIAND

Né le 4 septembre 1768 à Saint-Malo, Chateaubriand meurt à Paris le 4 juillet 1848 ; selon son vœu, il est inhumé dans son pays et repose, face à la mer, sur le rocher du Grand-Bé.

On connaît les étapes de sa carrière, son œuvre monumentale — dont l'essentiel fut composé entre le 18 Brumaire et l'abdication de Napoléon I<sup>er</sup>. C'est un homme prestigieux qui, en 1830, refusant de reconnaître la monarchie de Juillet, se détourne de la vie publique. Dès lors, il peut se consacrer à la rédaction des Mémoires d'outre-tombe, qu'il achèvera en 1841 (toutefois, le récit des années bretonnes est antérieur : il fut composé de 1809 à 1814).

Déjà, le personnage du jeune Chateaubriand, rêvant sur les littoraux malouins ou errant dans le manoir de Combourg, avait été préfiguré dans René (1802). Le héros romantique — en qui se reconnut toute une génération — devait certes à l'autobiographie, mais aussi bien, comme nous l'avons dit, à la résurgence d'une tradition celtique :

« C'est dans leur race, considère Yves-Marie Rudel lorsqu'il évoque Chateaubriand, Lamennais et Renan, que les trois grands Bretons trouvèrent les ressources de leur art et de leur rayonnement. » (In *Histoires de Bretagne*.)

Plus personne n'ignore les descriptions célèbres du printemps en Bretagne, des joies de l'automne, ou cette romance consignée dans *Les Aventures du dernier Abencérage* et qui commence par ces vers :

« Combien j'ai douce souvenance  
Du joli lieu de ma naissance ! »

Nous nous contenterons d'une évocation du port de Brest où Chateaubriand, au sortir du grand collège de Rennes, fut envoyé « pour subir l'examen de garde de marine » (janvier 1783). A Brest à cette époque, si l'on en croit Emile Souvestre, sévissait « l'aristocratique despotisme de la marine », noblesse poussée à l'insolence par ses fructueux profits réalisés du côté des Indes :

« Il n'existait point, en 89, dans toute la France, une autre ville qui eût conservé aussi intacts les préjugés nobiliaires. [...] Les cadets des familles titrées passaient par l'école des gardes de pavillon, qui, à de très rares exceptions près, leur était exclusivement réservée. Cette école, soumise à une discipline fort relâchée, était pour Brest une cause perpétuelle de désordres. Rien n'arrêtait cette jeunesse gâtée et vaine, accoutumée dans le

manoir paternel à la servilité complaisante de vassaux tremblants, et qu'on lançait tout à coup, sans freins, avec un uniforme et une épée, au milieu des licences de la vie de la mer. [...] Aussi avaient-ils pris possession de la ville et s'y conduisaient en conquérants. Tout ce qui ne portait pas, comme eux, la culotte et les bas rouges, leur était ennemi. » (In *Souvenirs d'un Bas-Breton*.)

Au bout de quelques mois passés à Brest, sans attendre son brevet d'aspirant, Chateaubriand décide de rentrer chez lui, à Combourg où, dit-il, « je tombai comme des nues ».

[...] Cette mer que je devais rencontrer sur tant de rivages, baignait à Brest l'extrémité de la péninsule Armoricaire : après ce cap avancé, il n'y avait plus rien qu'un océan sans bornes et des mondes inconnus ; mon imagination se jouait dans ces espaces. Souvent, assis sur quelque mât qui gisait le long du quai de Recouvrance, je regardais les mouvements de la foule : constructeurs, matelots, militaires, douaniers, forçats, passaient et repassaient devant moi. Des voyageurs débarquaient et s'embarquaient, des pilotes commandaient la manœuvre, des charpentiers équarrissaient des pièces de bois, des cordiers filaient des câbles, des mousses allumaient des feux sous des chaudières d'où sortaient d'épaisse fumée et la saine odeur du goudron. On portait, on reportait, on roulait de la marine aux magasins, et des magasins à la marine des ballots de marchandises, des sacs de vivres, des trains d'artillerie. Ici, des charrettes s'avançaient dans l'eau à reculons pour recevoir des chargements ; là, des palans enlevaient des fardeaux, tandis que des grues descendaient des pierres, et que des cure-môles creusaient des atterrissements. Des forts répétaient des signaux, des chaloupes allaient et venaient, des vaisseaux appareillaient ou rentraient dans les bassins.

Mon esprit se remplissait d'idées vagues sur la société, sur ses biens et ses maux. Je ne sais quelle tristesse me gagnait ; je quittais le mât sur lequel j'étais assis ; je remontais le Penfeld, qui se jette dans le port ; j'arrivais à un coude où ce port disparaissait. Là, ne voyant plus rien qu'une vallée tourbeuse, mais entendant encore le murmure confus de la mer et la voix des hommes, je me couchais au bord de la petite rivière. Tantôt regardant couler l'eau, tantôt suivant des yeux le vol de la corneille marine, jouissant du silence autour de moi, ou prêtant l'oreille aux coups de marteau du calfat, je tombais dans la plus profonde rêverie. Au milieu de cette rêverie, si le vent m'apportait le son du canon d'un vaisseau qui mettait à la voile, je tressaillais et des larmes mouillaient mes yeux. [...]

*Mémoires d'outre-tombe*, livre II,  
éd. Flammarion.

## THÉODORE HERSART DE LA VILLEMARQUÉ

*Né et décédé à Quimperlé, Hersart de La Villemarqué (1815-1895) fait ses études chez les Jésuites d'Auray et de Guérande puis s'inscrit à l'École des Chartes, à Paris.*

*De 1833 à 1838, période de fréquents séjours au Plessis-Nizon (près de Pont-Aven) où réside sa famille, il compose le Barzaz Breiz — le lecteur pourra se reporter à notre introduction. Edité en 1839, réédité en 1845, 1867, 1893 et 1963, ce document fut la souche d'une renaissance de la littérature nationale.*

*Attentif à l'enracinement de l'expression populaire, le vicomte n'a jamais manqué de décrire les coutumes de la Basse-Bretagne : ainsi, les solennités que sont les pardons.*

[...] Chaque grand pardon dure au moins trois jours. Dès la veille, toutes les cloches sont en branle; le peuple s'occupe à parer la chapelle; les autels sont ornés de guirlandes et chargés de vases de fleurs; on revêt les statues des saints du costume national; le patron ou la patronne du lieu se distinguent comme des fiancés, l'un à un gros bouquet noué de rubans flottants aux couleurs éclatantes, l'autre à mille petits miroirs qui scintillent sur sa coiffe blanche. Vers la chute du jour, on balaye la chapelle, et l'on en jette les saintes poussières au vent, pour qu'il soit favorable aux habitants des îles qui doivent venir le lendemain; chacun étale ensuite, dans le lieu le plus apparent de la nef, les offrandes qu'il fait au patron. Ce sont généralement des sacs de blé, des écheveaux de lin, des toisons vierges, des pains de cire, ou d'autres produits de l'agriculture, comme aux anciens jours; puis des danses se forment au son du biniou national, de la bombarde et du tambourin, sur le tertre de la chapelle, au bord de la fontaine patronale, où quelquefois un dolmen en ruines, couvert d'un tapis de mousse, sert de siège aux ménétriers. Il y a moins d'un siècle que l'on dansait dans la chapelle même, pour honorer le saint du lieu<sup>1</sup>. On souffrait en quantité d'endroits, dit l'auteur de la vie de Michel le Nobletz, que les jeunes gens des deux sexes y dansaient durant une partie de la nuit, et l'on eût presque cru commettre quelque sorte d'impieété que de les empêcher de célébrer les fêtes des saints d'une manière si profane.

En certaines occasions, on allume encore la nuit des feux de joie dans un but semblable, sur le tertre de la chapelle et sur les collines voisines. Au moment où la flamme, comme un long serpent, déroule, en montant, ses anneaux autour de la pyramide de genêts et d'ajoncs qu'on lui a donnée à dévorer, et s'élançe sur le bouquet qui s'élève à la cime, on fait douze fois processionnellement le tour du bûcher, en récitant des prières; les vieillards l'environnent d'un cercle de pierres, et placent au centre une chaudière, où l'on faisait cuire jadis des

1. C'était évidemment un usage païen contre lequel, à toutes les époques, se sont élevés les évêques.

viandes pour les prêtres; aujourd'hui les enfants remplissent cette chaudière d'eau et de pièces de métal, et fixant quelques brins de jonc à ses deux parois opposées, ils en tirent des sons d'une harmonie, selon leur goût, tandis que les mendiants, à genoux à l'entour, la tête nue, et s'appuyant sur leurs bâtons, chantent en chœur les légendes du saint patron. Ainsi les anciens bardes chantaient, à la clarté de la lune, des hymnes en l'honneur de leurs dieux, en présence du bassin magique dressé au milieu du cercle de pierres, et dans lequel on apprêtait le repas des braves.

Le lendemain, au moment où l'aurore se lève, on voit arriver dans toutes les directions, de toutes les parties de la Basse-Bretagne, des pays de Léon, de Tréguier, de Goëlo, de Cornouaille et de Vannes, des bandes de pèlerins qui chantent en cheminant. D'aussi loin qu'ils aperçoivent le clocher de l'église, ils ôtent leurs larges chapeaux, et s'agenouillent, en faisant le signe de la croix. La mer se couvre aussi de mille barques d'où partent des cantiques dont la cadence solennelle se règle sur celle des rames. Il y a des cantons entiers qui arrivent sous leurs bannières paroissiales, et conduits par leurs recteurs. D'aussi loin qu'on les aperçoit, le clergé du pardon s'avance pour les recevoir; les croix, les bannières, les statues des saints se saluent en s'inclinant, au moment où ils vont se joindre, tandis que les cloches joyeuses se répondent à travers les airs.

A l'issue des vêpres sort la procession. Les pèlerins s'y rangent par dialectes. On reconnaît les paysans de Léon à leur taille élevée, à leur costume noir, vert ou brun, à leurs jambes nues et basanées. Les Trégorrois, dont les vêtements gris n'ont rien d'original, se font remarquer, entre tous, par leurs voix harmonieuses; les Cornouaillais, par la richesse et l'élégance de leurs habits bleus ou violets ornés de broderies, leurs braies bouffantes et leurs cheveux flottants; les Vannetais, au contraire, se distinguent par la couleur sombre de leurs vêtements : à l'air calme et froid de ces derniers, on ne devinerait jamais les âmes énergiques dont ni César ni les armées républicaines ne purent briser la volonté. Mais il ne faut pas les juger sur les apparences : Corps de fer, cœurs d'acier, disait d'eux Napoléon.

Quand le cortège se développe, rien de plus curieux à observer que ces rangs serrés de paysans aux costumes variés et bizarres, le front découvert, les yeux baissés, le chapelet à la main; rien de touchant comme ces bandes de rudes matelots, qui viennent, nu-pieds et en chemise, pour accomplir le vœu qui les a sauvés du naufrage, portant sur leurs épaules les débris de leur navire fracassé; rien de majestueux comme cette multitude innombrable précédée par la croix, qui s'avance en priant le long des grèves, et dont les chants se mêlent aux roulements de l'Océan.

Il est certaines paroisses où, avant de rentrer dans l'église, le cortège s'arrête dans le cimetière; là, parmi les tombeaux des ancêtres, le paysan le plus respectable et l'ancien seigneur du canton, la jeune paysanne la plus sage et l'une des demoiselles du manoir, debout sur

les degrés les plus élevés de la croix, renouvellent solennellement, au nom de la foule prosternée, en étendant la main sur le livre des Évangiles, les saintes promesses du baptême. Ainsi, la religion confond tous les âges, tous les rangs, toutes les conditions, dans ces pieuses assemblées, qui pourraient s'appeler encore des « synodes privilégiés de fraternité et d'union ».

Des tentes sont dressées dans la plaine; les pèlerins y passent la nuit; on veille fort tard, on reste pour écouter les cantiques que vont chantant d'une tente à l'autre les bardes populaires. Ce jour est tout entier consacré à la religion. Les plaisirs profanes renaissent avec l'aurore et les sons du hautbois.

A midi, la lice s'ouvre; l'arbre des prix, portant ses fruits comme le pommier ses pommes, ainsi que cela se dit, s'élève triomphalement au centre; à ses pieds mugit la génisse, gage principal du combat, les cornes ornées de rubans. Les jeunes filles et les jeunes femmes, juges influents des joutes, apparaissent montées sur les arbres environnants, à demi cachées, comme des fleurs, dans le feuillage; la foule des hommes reflue autour de l'enceinte; mille concurrents se présentent. Des luttes, des assauts de vigueur ou d'adresse, des courses, des danses sans repos ni trêve, remplissent la soirée.

La veille et l'avant-veille ont appartenu aux mendiants et aux autres chanteurs accourus de tous les cantons de la Bretagne; cette nuit appartient aux kloer. C'est le dernier soir du pardon qu'ils chantent, pour les jeunes filles, leurs chansons d'amour les plus nouvelles et les plus douces, réunis par groupes sous de grands chênes, à travers les rameaux desquels un rayon de la lune, qui glisse sur leur tête blonde, vient éclairer leur pâle et mélancolique visage.

Telles sont les racines profondes qu'a jetées la poésie dans les mœurs de ce peuple. [...]

Introduction au *Barzaz Breiz*,  
éd. Librairie académique Perrin.

*Jusqu'à sa mort, Hersart de La Villemarqué participe à l'éclosion du mouvement breton; il s'attache en particulier au développement des relations entre la Bretagne et le Pays de Galles.*

*L'Avenir de la langue bretonne paraît d'abord en préface d'un recueil de cantiques: le Kannouennou Santel de l'abbé Henry (1842). Dénonçant un état d'esprit, une politique qui condamnent délibérément sa langue maternelle, le vicomte ne cesse de stigmatiser un certain nombre de responsabilités, notamment celles du clergé, de l'enseignement, des imprimeurs. Nous proposons le portrait d'un de ces « corrupteurs publics »: le maître d'école.*

*Il est bon de souligner que le rôle de ce dernier se contint dans l'observation d'instructions officielles. En 1831, fidèles à une politique dictée par Anatole de Monzie, les préfets du Finistère et des Côtes-du-Nord préconisent « par tous les moyens possibles l'appauvrissement, la corruption du breton, jusqu'au point que, d'une commune à l'autre, on ne puisse pas s'entendre. Car alors la nécessité des communications obligera le paysan*

*d'apprendre le français. Il faut absolument détruire le langage breton.» (Extrait d'une lettre au ministre de l'Instruction publique.)*

*Le 21 novembre 1846, c'est encore le préfet des Côtes-du-Nord qui intervient pour rappeler à l'évêque de Saint-Brieuc que « c'est en breton qu'on enseigne généralement le catéchisme et les prières. C'est un mal. Nos écoles dans la Basse-Bretagne ont particulièrement pour objet de substituer la langue française au breton ».*

*Nous avons évoqué dans notre introduction les formes actuelles de cette campagne, devenue traditionnelle, menée contre la langue bretonne.*

[...] Le Magister en France n'est qu'un personnage plus ou moins grotesque et inoffensif; en Bretagne, il est à la fois grotesque et odieux, et pourrait devenir dangereux avec plus de savoir faire, et si les parents n'éloignaient prudemment de lui leurs enfants. Quand, assis sur son trône, sceptre à la main, il tranche du Nicolas et reprend majestueusement l'enfant qui répond en breton à une demande adressée en français, on se rappelle, malgré soi, ce capitaine goguenard qui, dans les marais de la Russie, disait à ses soldats: « Il est défendu de fumer, mais vous pouvez vous asseoir »; et l'on sourit, car on est désarmé. Mais lorsqu'on le voit, furieux de prêcher une morale incomprise, demander au fouet un argument sans réplique, « pour inculquer, comme il dit, jusqu'au sang, le français aux petits sauvages », le sourire meurt sur les lèvres et fait place à l'indignation. Telle est pourtant la méthode d'instruction élémentaire qu'emploie généralement l'Université dans nos campagnes; aussi les rares écoliers qu'elle recrute appellent-ils leurs maîtres d'un nom énergique, dont le français n'a pas l'équivalent: *Kighérien, Carnifices*; et la langue des magisters ne fait pas, grâce à Dieu, de grands progrès chez nos paysans.

L'espoir de remédier à cet état de choses détermina, il y a peu d'années, un habitant riche de la Haute-Bretagne à exempter de toute rente, par testament, ses domaniers bas-bretons, à condition qu'ils enverraient leurs enfants étudier aux écoles françaises. Eh bien! Son espoir est trompé; déjà les pauvres mères trouvent le legs bien onéreux, et si l'on y tenait rigoureusement la main, elles se verraient bientôt forcées d'y renoncer; car elles aiment mieux, disent-elles, élever des laboureurs que des savants meurtris. Que M. Gobert n'employait-il sa fortune à fonder des écoles bretonnes, où l'on aurait instruit sans peine et sans recours à la violence, les fils de nos cultivateurs dans leur propre idiome! Le français n'est pas, j'imagine, la langue exclusive de l'instruction et le breton celle de l'ignorance. [...]

*L'Avenir de la langue bretonne,*  
éd. du Terroir breton, Nantes.

## AUGUSTE BRIZEUX

Brizeux appartient à cette race de « poètes du terroir » qui vécurent à Paris. Mais comme tant d'autres Bretons de la capitale, il exprimera le désir de reposer après sa mort dans sa terre natale (décédé le 3 mai 1858, il fut inhumé au cimetière de Carnel, à Lorient).

Patrie de deux contemporains : Jules Simon, futur homme politique, et l'actrice Marie Dorval qui sera l'amie de Vigny, Lorient quand naît Brizeux (12 septembre 1803) est une ville qui se transforme : sous l'impulsion de Napoléon, elle devient une de nos principales places fortes maritimes. Parallèlement entre dans les mœurs une nouvelle manière de voir la Bretagne — grâce à Cambry, auteur d'un Voyage dans le Finistère, grâce à Chateaubriand.

Brizeux fait ses études au presbytère d'Arzano, aux collèges de Vannes puis d'Arras. Lorsqu'il découvre Paris, durant l'hiver 1823, il soupçonne assez vite que la littérature lui convient mieux que le droit ; la révélation de l'Italie, quelques années plus tard, conforte son sentiment.

Le succès de Marie (1831) en décide : pendant trente années, Brizeux va composer en hommage à son « cher pays » une œuvre en vers qui lui vaudra l'affection de ses compatriotes.

### LES VANNEUSES

Légères sur leurs escabelles,  
Debout, les bras tendus, elles vannaient ces belles;  
Sur la grève de Loc-Tûdi,  
Elles vannaient leur seigle au soleil de midi :  
La balle volait sur les ondes  
Et sur un drap tombait le grain des moissons blondes.  
Longtemps j'admirai leur beauté,  
Puis je dis dans mon cœur, dans mon cœur attristé :  
Souffle du ciel, vivante flamme,  
Hélas! si l'on pouvait aussi vanner son âme!

*Œuvres choisies de Brizeux,*  
éd. Delagrave.

Brizeux chanta Marie — en réalité Marie-Renée Pellan — qu'il connut au catéchisme. Elle était de trois ans son aînée et vivait au Moustoir (moultier, monastère), lieu situé près d'Arzano, à une dizaine de kilomètres de Quimperlé.

Celle que le poète devait immortaliser ignore toute sa vie qu'elle fut l'objet de tant de passion. Elle se maria, eut quatre enfants, et mourut à l'âge de soixante-quatre ans. Sa maison existe encore et, dans le cimetière de Guilligomarc'h, sa tombe est signalée par l'inscription : Elle fut Marie.

## SOUVENIR D'ENFANCE

O maison du Moustoir! combien de fois la nuit,  
Ou quand j'erre le jour dans la foule et le bruit,  
Tu m'apparais! — Je vois les toits de ton village  
Baignés à l'horizon dans des mers de feuillage,  
Une grêle fumée au-dessus, dans un champ  
Une femme de loin appelant son enfant,  
Ou bien un jeune pâtre assis près de sa vache,  
Qui, tandis qu'indolente elle paît à l'attache,  
Entonne un air breton si plaintif et si doux,  
Qu'en le chantant ma voix vous ferait pleurer tous.  
Oh! les bruits, les odeurs, les murs gris des chaumières,  
Le petit sentier blanc et bordé de bruyères,  
Tout renaît comme au temps où, pieds nus, sur le soir,  
J'escaladais la porte et courais au Moustoir;  
Et dans ces souvenirs où je me sens revivre  
Mon pauvre cœur troublé se délecte et s'enivre!  
Aussi, sans me lasser, tous les jours je revois  
Le haut des toits de chaume et le bouquet de bois,  
Au vieux puits la servante allant emplir ses cruches,  
Et le courtil en fleur où bourdonnent les ruches,  
Et l'aire, et le lavoir, et la grange; en un coin,  
Les pommes par monceaux et les meules de foin;  
Les grands bœufs étendus aux portes de la crèche,  
Et devant la maison un lit de paille fraîche.  
Et j'entre, et c'est d'abord un silence profond,  
Une nuit calme et noire; aux poutres du plafond  
Un rayon de soleil, seul, darde sa lumière  
Et tout autour de lui fait danser la poussière.  
Chaque objet cependant s'éclaircit; à deux pas,  
Je vois le lit de chêne et son coffre, et plus bas  
(Vers la porte, en tournant), sur le bahut énorme  
Pêle-mêle bassins, vases de toute forme,  
Pain de seigle, laitage, écuelles de noyer;  
Enfin, plus bas encor, sur le bord du foyer,  
Assise à son rouet près du grillon qui crie,  
Et dans l'ombre filant, je reconnais Marie;  
Et sous sa jupe blanche arrangeant ses genoux,  
Avec son doux parler elle me dit : « C'est vous! »

Ibid.

Sorte de Virgile breton, Brizeux aura été jugé sur son « âme tendre », son « charme exquis », sa ferveur pour le sol d'origine. « Elégie familière », « épopée rustique » sont les termes qui reviennent le plus souvent dans les commentaires sur son œuvre. A l'heure de la révolution romantique et des

*premiers grondements de l'âge industriel, son exaltation du passé aura été reçue avec sympathie : époque où, entre deux Empires, la Bretagne constate avec rancœur que ni Louis XVIII ni Louis-Philippe ne veulent reprendre en compte les conventions passées avec l'ancienne monarchie française.*

## L'ÉLÉGIE DE LA BRETAGNE

Silencieux menhirs, fantômes de la lande,  
Avec crainte et respect dans l'ombre je vous vois!  
Sur nous descend la nuit, la solitude est grande;  
Parlons, ô noirs granits, des choses d'autrefois.

Quels bras vous ont dressés à l'occident des Gaules?  
Géants, n'êtes-vous pas fils des anciens géants?  
Une mousse blanchâtre entoure vos épaules,  
Pareille à des cheveux nés depuis des mille ans.

Immobiles, rêveurs, sur vos landes arides  
Vous avez vu passer tous les hommes d'Arvor :  
Dans leurs robes de lin les austères druides,  
Les *brenn* étincelants avec leurs colliers d'or;

Puis les rois et les ducs sous leurs cottes de mailles,  
Les ermites cachés à l'ombre des taillis,  
Tous les saints de Léon, tous les saints de Cornouailles,  
Et du pays de Vanne et des autres pays.

De l'orgueilleux César à la Bonne Duchesse,  
Sur les envahisseurs vous avez vu courir  
Ceux dont la liberté fut la seule richesse,  
Et qui, brisant leur joug, criaient : *Plutôt mourir!*...

Jours anciens, jours sacrés! Alors, puissantes gardes,  
S'élevaient de grands bois autour des grands châteaux;  
Les salles résonnaient aux voix mâles des bardes,  
Et la voûte des bois aux concerts des oiseaux.

Les châteaux sont détruits et nue est la campagne,  
Des chanteurs sans abri les accords ont cessé;  
L'ardent souffle s'éteint au cœur de la Bretagne,  
Et partout l'intérêt jette un souffle glacé.

Sortez d'entre les morts, hommes des anciens âges!  
Mettez en nous la force et les simples penchants!  
Ah! plutôt que vieillir, conservez-nous sauvages,  
Comme aux jours où les cœurs s'animaient à vos chants!

Moi, je dévoue encore aux divines colères  
Les profanations de cet âge insensé,  
Avare destructeur des chênes séculaires  
Et des sombres granits, ces témoins du passé!...

## II

Ah! le grand destructeur arrive! Sous la nue  
Une lourde vapeur annonce sa venue :

C'est un dragon de fer, un monstre aveugle et sourd,  
Sans ailes, — ce dragon ne vole pas, il court;

Sur son chemin uni, roulant comme une meule,  
Il va plein d'un brasier qu'il vomit par sa gueule;

Esclave obéissant, mais dans un brusque ennui,  
Brûlant les insensés qu'il emporte après lui...

Ah! si tu veux garder pure ton étamine,  
Aux plus profonds ravins, cache-toi, blanche hermine!

Sur le chaume rustique et la tour du manoir,  
Drapeau de nos aïeux, flotte encor, drapeau noir!

O race des Bretons, vouée à la souffrance,  
Nous n'avions pas de mot pour dire l'espérance;

Le dernier de nos jours penche vers son déclin :  
Voici le dragon rouge annoncé par Merlin!

Il vient, il a franchi les marches de Bretagne,  
Traversant le vallon, évenrant la montagne,

Passant fleuves, étangs, comme un simple ruisseau,  
Plus rapide nageur que la couleuvre d'eau :

Il a ses sifflements! Parfois le monstre aveugle  
Est le taureau voilé dans l'arène et qui beugle :

Quand s'apaise la mer, écoutez longuement  
Venir sur le vent d'est le hideux beuglement!...

## III

C'est le grand ennemi! Pour aplanir sa voie,  
Menhirs longtemps debout, chênes, vous tomberez!

L'ingénieur vous marque et l'ouvrier vous broie :  
Tombez aussi, tombez, ô cloîtres vénérés!

L'artiste couperait ses deux mains, nobles pierres,  
Avant de mutiler ce qu'on ne refait pas;  
Mais cloîtres et donjons, autels, sont des carrières  
Pour ces froids constructeurs qui n'ont que leur compas.

De la tombe d'Arthur ils feraient une borne!  
Ils n'ont plus de patrie, et l'argent est leur dieu :  
L'usine leur sourit, — enfer d'un peuple morne,  
Hébété par le bruit, desséché par le feu.

Adieu les vieilles mœurs, grâces de la chaumière,  
Et l'idiome saint par le barde chanté,  
Le costume brillant qui fait l'âme plus fière...  
L'utile a pour jamais exilé la beauté.

Terre, donne aujourd'hui tout ce que tu peux rendre!  
Le laboureur n'est plus un ami, c'est un roi;  
Sous l'ombrage en rêveur il n'ira plus s'étendre :  
Le pur amour des champs, on ne l'a plus en soi.

Bientôt ils descendront dans les places des villes  
Ceux qui sur les coteaux chantaient, gais chevriers,  
Vendant leurs libres mains à des travaux serviles,  
Villageois enlaidis, vêtus en ouvriers...

O Dieu, qui nous créas ou guerriers ou poètes,  
Sur la côte marins et pâtres dans les champs,  
Sous les vils intérêts ne courbe pas nos têtes,  
Ne fais pas des Bretons un peuple de marchands.

Nature, ô bonne mère, éloigne l'Industrie!  
Sur ton sein laisse encor nos enfants s'appuyer!  
En fabrique on voudrait changer la métairie :  
Restez, sylphes des bois, gais lutins du foyer!

La Science a le front tout rayonnant de flammes;  
Plus d'un fruit savoureux est tombé de ses mains :  
Éclaire les esprits sans dessécher les âmes,  
O bienfaitrice! Alors viens tracer nos chemins.

Pourtant ne vante plus tes campagnes de France!  
J'ai vu, par l'avarice ennuyés et vieilliss,  
Des barbares sans foi, sans cœur, sans espérance,  
Et l'amour m'inspirant, j'ai chanté mon pays.

Vingt ans je l'ai chanté! Mais si mon œuvre est vaine,  
Si chez nous vient le mal que je fuyais ailleurs,  
Mon âme montera triste encor, mais sans haine,  
Vers une autre Bretagne en des mondes meilleurs!

*Ibid.*

*A un époque où Hersart de La Villemarqué restaure la littérature nationale, où des bardes tels que Jak en Dall font campagne contre la francisation de la Bretagne, il apparaît que son pays fut pour Brizeux un motif propre à une idéalisation esthétique, plutôt qu'une réalité concrète. Il semble passer en pèlerin à travers les choses et, ainsi qu'il écrit en préface à son poème Les Bretons (1846), « mêlant à ces jouissances réelles les jouissances de l'artiste, j'essayais sur les grèves, par les landes, sous les bois, dans les montagnes, de mouler sur tant de sites et de scènes diverses la forme ondoyante de mon poème, et de faire jaillir un vers sain, loyal, né du sol. »*

*Né plutôt, faudrait-il corriger, dans le sillage de la culture latine. En fait, ses véritables maîtres furent La Fontaine ou Chénier, voire les berges du XVIII<sup>e</sup> siècle, plutôt que ce peuple qu'il salue, de loin, avec tant d'application.*

*Il n'a pas échappé, par ailleurs, aux tics des celtomanes parisiens — reconnaissables dans le recours à quelques notions pseudo-savantes : la langue bretonne, langue-mère de l'humanité, ou bien : Jésus, dieu celtique (trouvaille fondée sur l'étymologie de Gaule et Galilée).*

## LA NUIT DE NOËL

(fragment)

### XIX

Oui, nous sommes encor les hommes d'Armorique,  
La race courageuse et pourtant pacifique,  
Comme aux jours primitifs la race aux longs cheveux,  
Que rien ne peut dompter quand elle a dit : « Je veux! »  
Nous avons un cœur franc pour détester les traîtres,  
Nous adorons Jésus, le Dieu de nos ancêtres!  
Les chansons d'autrefois toujours nous les chantons!  
Oh! nous ne sommes pas les derniers des Bretons :  
Le vieux sang de tes fils coule encor dans nos veines,  
O terre de granit recouverte de chênes!

*Ibid.*

*Le breton était la langue maternelle de Brizeux : il ne s'en servit qu'à l'occasion. Kanaouennou (1837), Paotred Plômeur et Telen Arvor (1839), Furnez Breiz (1844), représentent un aspect mineur de sa production.*

Somme toute, l'œuvre de Brizeux apparaît aujourd'hui comme l'exercice d'une sensibilité formelle, plus attentive à la floraison qu'aux racines. On peut penser plus sévèrement :

« Brizeux n'est qu'un romantique fade et pleurard, écrit Yves-Gérard Le Dantec<sup>1</sup>, qui a bénéficié d'une carence absolue de poètes sur le territoire de sa province ; sauf quelques jolies pièces d'anthologie, et cette Telen Arvor qui a le grand avantage d'être écrite en celtique, Brizeux est à peu près illisible, pour peu qu'on le rapproche de ses illustres contemporains dont le génie se passait fort bien de régionalisme. » (In préface à Ombres lyriques et romanesques.)

### AR BREZEL

Skrigna ra bleizi Breiz-Izel  
O kleved embann ar brezel.

Tec'hed a ra Saôz penn-da-benn  
Pa leveromp-ni : « Torr hé benn! »

Evel eur bar grizil er môr  
Ar Zaôzon a steûz enn Arvor.

N'am euz ket aoun rog ar C'halloued :  
Kriz eo va c'halon, va dir lemmet.

Bez a C'halloued pezh a garô,  
Me na derc'hann ket rog ar marô.

Mar vervomb evel' ma dléed  
D'ar Gristénien, d'ar Vrétoned,  
Morsé na varvimp ré abred.

Furnez Breiz.

### LA GUERRE

Les loups de Bretagne grincent des dents — En entendant le ban de guerre.

Le Saxon (l'Anglais) s'enfuit tout droit — Quand nous crions : « Casse-sa-tête! »

Comme la grêle dans la mer, — Les Anglais fondent en Bretagne. Je n'ai pas peur des Gaulois (des Francks) : — Dur est mon cœur, tranchant mon acier.

Qu'il y ait des Francks par milliers — Je ne fuis pas devant la mort. Si nous mourons comme doivent mourir — Des Chrétiens, des Bretons, — Jamais nous ne mourrons trop tôt.

La Sagesse de Bretagne,  
Lorient, 1844.

1. Parions que sa dent dure laissera d'Yves-Gérard Le Dantec un souvenir moins périssable que son œuvre poétique (*L'Or des souvenirs, L'Eden futur, Ouranos*, etc.).

### FELICITÉ DE LAMENNAIS

Son enfance se passe entre la maison de Saint-Malo où il est né le 19 juin 1782 et le manoir de La Chesnaie où, après la condamnation par le pape de sa doctrine telle qu'il l'a exprimée dans le journal *L'Avenir*, il se retirera en 1832.

Lamennais y reçoit ses amis, ses disciples, l'élite des jeunes catholiques libéraux ; une école de pensée se cristallise autour des thèses qu'il soutient. Son ouvrage : *Paroles d'un croyant* (1834) tombant sous le coup d'une nouvelle encyclique, il tire un trait sur sa foi en Jésus.

Ce prêtre, qui avait osé soutenir que seuls le peuple et la Révolution pouvaient sauver le christianisme, publie coup sur coup *Les Affaires de Rome* (1836), *Le Livre du peuple* et *Une voix de prison* (1837), *Esquisse d'une philosophie* (1840). Son engagement politique lui vaut un an de prison puis, après 1848, d'être élu député aux bancs de l'extrême gauche.

Prenant sa retraite, il peut se souvenir qu'à trente-cinq ans, son Essai sur l'indifférence en matière de religion (1817) avait fait de lui le « grand homme de l'Eglise de France ». L'ultramontain qui s'insurgeait contre le gallicanisme de la Restauration est maintenant un être déçu qui, à l'article de la mort, le 27 février 1854, refusera l'assistance d'un prêtre.

Sa tentative de synthèse entre deux mystiques : religieuse et révolutionnaire, aura un grand retentissement sur la pensée de son temps. De cet ancêtre de la démocratie chrétienne, Georges Bernanos a dit :

« S'il n'eût dépendu que de ce petit Breton infirme, avec sa logique poignante, à la fois implacable et tendre, son éloquence naïve et sublime, parfois un peu niaise, qui fait penser à un beau devoir d'écolier, mais écrit avec tout le sang d'un cœur d'homme, l'immense désastre de l'Eglise avec le monde ouvrier aurait probablement pu être évité. »

### XII

L'automne n'a point de plus belles journées. La mer scintillait au soleil ; chaque goutte d'eau reflétait, comme une pointe de diamant, une lumière blanche et pure, que l'œil supportait à peine. Du village déserté, hommes, femmes, enfants, arrivaient en foule sur les dunes, où, mêlé au thym, l'œillet sauvage, aux fleurs violettes, exhalait son parfum de girofle.

Munis de paniers, de légers filets, de pelles et de longs bâtons armés d'un crochet de fer, ils attendaient que la marée laissât à découvert la vaste grève et ses rochers, pour recueillir le riche butin préparé par la Providence, le lançon argenté qui glisse dans le sable humide, les crabes voraces, et les homards aux larges pinces, et la crevette, et la moule nacrée, et les coquillages de toute sorte.

Vers le soir, à l'heure où le flux accourt comme un fleuve gonflé par les pluies, la troupe joyeuse regagnait le village. Mais tous n'y revinrent pas.

Plongée dans les songes de son cœur, une jeune fille s'était oubliée sur un rocher lointain. Lorsqu'elle sortit de sa rêverie, le flot déjà

serrait le rocher de ses nœuds mobiles, et montait, et montait toujours.  
Personne sur la grève, point de secours possible.

Que se passa-t-il alors dans l'âme de la vierge? Nul ne le sait, c'est resté un secret entre elle et Dieu.

Le lendemain, on retrouva son corps. Elle avait noué aux algues pendantes ses longs cheveux noirs, sans doute pour n'être pas emportée par la houle, pour reposer dans la terre bénite près des siens.

Une croix de bois marque dans le cimetière le lieu où elle dort. Souvent l'une de celles qui furent ses compagnes, agenouillée sur le gazon, prie pour elle, et, le cœur ému de souvenirs tristes, s'en va, le front baissé, en essayant ses pleurs.

*Une voix de prison,*  
éd. Librairie de la Bibliothèque nationale.

## ALEXANDRE LÉDAN

*Alexandre Lédan est né à Morlaix en 1777 ; il y a vécu, il y est mort en 1855. Imprimeur-barde, il est l'auteur de Gwerz Nevez, March Breiz, Simon le Morlaisien, Lamentation sur la mort ; nous ne pouvons résister au plaisir d'indiquer quelques autres titres (ici, traduits en français) relevés dans son abondante production : Conférences curieuses composées pour l'amusement des gens de la campagne, Poésie nouvelle au sujet de l'horrible malheur arrivé à Morlaix près du château du Taureau, Récit circonstancié d'un malheur occasionné par le tonnerre à Taulé, à Brest, etc., Jean et Jeanne couchés tranquillement dos à dos en une fête, un jour avant la Saint-Jean, etc.*

*Lédan adapta aussi la fameuse Chanson du conscrit de Saint-Pol — qu'aurait composée, avant 1830, la marquise de Kerouzeré. Cette chanson dit l'histoire d'un Breton qui refuse de se sacrifier pour un pays et une cause qu'il sent n'être pas les siens.*

*Avant de lire la version qu'en a donnée Lédan, il est bon de rappeler que la « loi de Jourdan » (19 fructidor an VI), qui avait institué la conscription obligatoire, demeurait odieuse aux populations. En revanche, elle permit de faire toutes les guerres de l'Empire !*

### AR C'HLEUZ ALAURET HAG AN TOUR DANTELEZET

Er Finister e zoun bet ganet  
Ha Kastel-Paol eo va mam-brô,  
Ar vro guella a ouffet cavet,  
Ha caera tour 'zo tro vardro,  
Me o c'harie, me o admire,  
Quenlies deiz 'ro Doue me lavare  
Me gar va c'hleuz alaouret,  
Va zour dantelezet.

Mes, pa voe rentet d'in ar c'hélou,  
E zoa ret quittât va mestrez  
Ha mont da heuill an tabourinou,  
Dilezel tad ha tieguez,  
Me meus champet ha lavaret :  
Oh! n'antan qet! n'antan qet! n'antan qet!  
Guell eo va c'hleuz alaouret,  
Va zour dantelezet.

Hac e vijen-me en em fachtet?  
Santi d'an urz me a ranqe.  
Tud mechant a ré scouarn calet  
Oc'h va daêlou, va c'hlemou-me,  
Hac e c'hoarzet, e voa paet,  
O lavaret : « Yvonik n'antan qet! »  
Adieu, va c'hleuz alaouret,  
Va zour dantelezet!

En despet d'in-me, er rejimant,  
En exercic, Yvonik paour!  
N'em boa na gout nac ententement  
D'anaout james « droit! demi-tour! »  
Hac e troën evel ma sonjen,  
Dre ma troën, gant anqen e clasqen  
Guelet va c'hleuz alaouret,  
Va zour dantelezet.

Diouc'h ar gamel tam ne brofiten,  
Tred, qen a gouezen eus va za,  
O vont varlec'h ar c'horf me chomme  
Bep cant ba d'en em discuiza.  
Hac e voelen, dre ma sonjen  
Marteze qen birviquen ne veljen,  
Siouas! va c'hleuz alaouret,  
Va zour dantelezet.

— D'ar paotr-mâ n'eus nemet eur remed,  
Eme 'n docteur : eur c'honje mad;  
Guelit-en!... entrezec ar vered  
E qerz, ar c'heas paour, timad. —  
Ha great e voe var ar guer-ze :  
— Dal da gonje, kea d'ar guer alesse,  
Da gaout da gleuz alaouret,  
Da dour dantelezet.

O va brô gueaz! ô brô beniguet!  
Cetu me distro en ho creiz!...  
Ra vezo da vigen milliguet

Ar re am c'hasfe deus va Breiz!  
O va Zad paour! ô va Mam guez!  
O Jantonik, va anter-tiguez!  
Gloar d'hor c'hleuziou alaouret,  
D'hon tour dantelezet! [...]

C'houi, soudardet eus va regimant,  
Qersit oll d'ar victor atao!  
Pepini en deus e zantimant!  
M'en em gav gent Jantonik brao.  
C'houi a redo pell dre bep brô,  
Ha me chommo aman bete 'r maro,  
Gant va c'hleuziou alaouret,  
Va zour dantelezet.

Mes, mar teufe biqen ar Zauzon,  
Da attacki va brô qer Breiz,  
E leal neuze, en guir Breton,  
Me en tou aman var va feiz,  
Qerqent e ven guir « Tor-e-benn »,  
Gant va Jantonik, hon daou, o tifen  
Hor c'hleuziou caer alaouret,  
Hon tour dantelezet.

Eun deiz, pa eruo an termen  
Ma vezo ret renta ar gont,  
Dirac treid ar Barner souveren,  
Me gred n'em bezo qet a spont :  
Me meus bepret an oll caret,  
Ha, va Jantonik ha me, admiret  
Hor c'hleuziou caer alaouret,  
Hon tour dantelezet.

#### LA LANDE DORÉE ET LE CLOCHER A JOUR

(fragments)

C'est en Léon que je suis né. — Saint-Pol est ma terre maternelle :  
— Le meilleur pays qu'on puisse trouver — Et le plus beau clocher  
d'alentour. — Je les aimais, je les admirais, — Et, chaque jour que  
Dieu m'accordait, je disais : — Que j'aime ma lande dorée — Et mon  
clocher à jour.

Mais, quand je reçus la nouvelle — Qu'il fallait quitter ma bien-  
aimée — Pour m'en aller à la suite des tambours, — Et délaisser mon  
père et mon foyer, — Je me suis sauvé en disant : — Je ne comprends  
pas! n'antan qet! n'antan qet! — J'aime mieux ma lande dorée — Et  
mon clocher à jour.

Mais à quoi bon me révolter? — Force était d'obéir à l'ordre. —  
Les méchantes gens restaient impitoyables — A mes larmes et à mes  
plaintes. — Ils en riaient et me raillaient cruellement, — En répétant :  
« Yvonik n'antan qet »! — Adieu donc ma lande dorée — Et mon  
clocher à jour!

En dépit de moi militaire, — A l'exercice, pauvre Yvonik! — J'en-  
rageais sans pouvoir comprendre — Ni reconnaître leurs « droite!  
demi-tour! » — Et je tournais comme je pouvais, — Et, tout en virant,  
je cherchais avec tristesse — A revoir (dans ma pensée) ma lande  
dorée — Et mon clocher à jour.

A la gamelle je ne profitais guère, — Maigre au point d'en tomber  
de faiblesse; — Dans les marches je restais en arrière — Pour essayer,  
tous les cent pas, de me délasser. — Et je pleurais en pensant — Que  
peut-être jamais plus je ne reverrais — Hélas! ma lande dorée — Et  
mon clocher à jour.

— « Pour ce garçon-là, il n'y a qu'un remède, — Dit le major :  
un bon congé; — Voyez-le, vers le cimetière — Il s'achemine, le pau-  
vre, à grands pas ». — Et il fut fait comme il disait. — « Voici ton  
congé, retourne au pays, — Va revoir ta lande dorée — Et ton clo-  
cher à jour. »

O mon cher pays! ô pays béni! — Me voici de retour en toi! —  
Que soient à jamais maudits — Ceux qui m'ont arraché de ma Bre-  
tagne! — O mon pauvre père! ma mère chérie! — O ma Jantonik,  
toi la moitié de ma vie! — Gloire à nos landes dorées, — A nos clo-  
chers à jour! [...]

Et vous, soldats de mon régiment, — Continuez de marcher à la  
victoire. — Chacun son goût! — Pour moi, je préfère Jantonik la  
jolie. — Vous parcourez au loin tous les pays, — Et moi je resterai  
ici jusqu'à la mort, — Près de ma lande dorée — Et de mon clocher  
à jour.

Mais, si jamais les étrangers osaient venir — Attaquer ma chère  
Patrie, la Bretagne, — En vérité alors, comme tout bon Breton, —  
Je le jure ici sur ma foi, — Je serais aussitôt un vrai casseur de  
têtes, — Et, avec ma Jantonik, tous deux, nous saurions défendre  
— Nos chères landes dorées — Et notre clocher à jour.

Un jour, quand arrivera le terme fatal — Où il me faudra rendre  
compte de ma vie, — Aux pieds du souverain Juge — Je crois que  
je n'éprouverai nulle crainte. — Car j'ai toujours aimé les hommes,  
mes frères, — Et, ma Jantonik et moi, nous sommes restés fidèles  
— A nos belles landes dorées — Et à notre clocher à jour.

*La Chanson des siècles bretons,*  
éd. A l'Enseigne de l'Hermine, Dinard.

## FRANÇOIS-MARIE LUZEL

Tour à tour professeur, employé de préfecture, juge de paix, journaliste, Luzel finit par se fixer à Quimper. Conservateur aux Archives, il se lie d'amitié avec Anatole Le Braz qui demeure et enseigne dans cette ville. Les unissent un même attachement au celtisme, à la langue bretonne, et cette passion de collecter qu'ils vont servir infatigablement.

Toute la vie de Luzel est marquée par ce pays dont il recueille les traditions orales. Sa naissance au manoir de Keranborn (22 juin 1821), les veillées de son enfance quand il écoute conteurs et chanteurs de passage, ses études à Rennes où son oncle, Julien Le Huërou, enseigne l'histoire, l'amitié qui, à Paris, le lie à Renan, l'ont préparé à cette tâche de quarante années.

Il est devenu un homme attentif aux remuements du sentiment national en Bretagne; et ses convictions s'expriment sans ambages, notamment dans quelques préfaces. Celle qu'on va lire, publiée d'abord dans la Revue de Bretagne et de Vendée, en 1859, introduira quelques années plus tard son œuvre de poète : Bepred Breizad (1865).

Il y fait allusion à ce retour du roi Arthur qu'au Moyen Age annonçaient, dans toutes leurs solennités, les Bretons de Cambrie et ceux d'Armorique :

« Non ! Le roi Arthur n'est pas mort ! »

Hersart de La Villemarqué remarque : « Le chef de guerre illustre, qui savait vaincre leurs ennemis, était encore pour eux, à cette époque, un symbole de nationalité politique. » (In Barzaz Breiz.)

[...] Ah ! prenons bien garde de mériter les justes reproches de nos descendants en laissant s'éteindre dans nos cœurs les souvenirs de l'antique nationalité bretonne !

La sagesse de Dieu, qui châtie et qui récompense, qui abaisse et qui relève les peuples, a déposé, comme une juste compensation, dans le cœur des races déshéritées, un fonds inépuisable de cette patience séculaire qui abrège le temps et pour qui tous les fardeaux sont légers. Elle a caché aussi, dans le recoin le plus secret et le plus inviolable de leur âme, un dernier rayon d'espérance qui ne s'éteint jamais et qui suffit pour éclairer leur longue nuit, jusqu'au moment où la main qui les a frappées vienne les relever de leur abaissement et les replacer au niveau de leurs maîtres, sur cette scène si mobile des destinées et des passions humaines.

Ce jour, si longtemps attendu et si vainement invoqué par nos pères, ne se lèvera-t-il pas encore sur nos têtes ? Nous, les descendants de la plus ancienne et de la plus malheureuse des races de l'Europe, serions-nous condamnés, comme les Juifs, à attendre éternellement un Messie qui ne viendra jamais ? Les vieux Bardes nous auraient-ils donc menti en nous prophétisant la résurrection d'Arthur ?

Non, Arthur reparaitra au milieu de ses fidèles Bretons, et le vieux génie celtique aura aussi sa renaissance; et, plus il aura été opprimé,

persécuté, insulté, plus il puisera dans cette situation même de courage et de force pour traverser les temps difficiles où nous vivons, et plus son réveil sera éclatant et glorieux.

Bepred Breizad,  
éd. J. Haslé, Morlaix.

## JEAN-MARIE LE JEAN

A l'heure du « réveil celtique », la Bretagne vit se lever des bardes dont le concert, généralement bruyant, prêta à confusion. Souvent opportunistes, ils détournèrent en vue de pâles satisfactions littéraires le cours d'une profonde et réelle aspiration à exprimer le sentiment national. Souvent domiciliés à Paris, ils réchauffèrent — aidés en cela par les fameuses diners celtiques — un idéal « breton » totalement décroché de la réalité vécue en Bretagne.

« C'est qu'en effet, souligne Yann-Ber Piriou, tout le monde ne mangeait pas à sa faim dans cette bonne vieille Bretagne. Faute de courage, nos régionalistes préférèrent composer des grands machins rimés à la gloire de la « vieille langue » [...] plutôt que de se mettre à l'écoute du peuple ! Leurs interminables poèmes disaient « la grande pitié du royaume d'Armor » et l'inaltérable espérance en des lendemains herminés. » (In Défense de cracher par terre et de parler breton.)

Incontestablement, plane un doute sérieux sur l'efficacité des revendications bardiques, et des associations constituées tant en Bretagne que dans la capitale.

Le poème qu'on va lire constitue un hommage au barde connu sous le nom de Barz Bro C'hall — et qui n'était autre que le grand-oncle du général de Gaulle. Cet érudit celtisant n'était pas breton, mais il apprit la langue et fit campagne — sans succès d'ailleurs — pour l'enseignement du breton dans les écoles bretonnes. Auteur d'un ouvrage paru en 1865 : Les Celtes au XIX<sup>e</sup> siècle, il avait pu écrire : « Tant qu'un peuple vaincu parle une autre langue que son vainqueur, la meilleure part de lui-même est libre encore. »

L'auteur de cet hommage est lui-même un barde : Jean-Marie Le Jean, né vers 1820 à Plounérin, dans les Côtes-du-Nord, et dont l'existence fut plutôt lamentable. D'abord instituteur à Guingamp, sa forte inclination pour le gwin-ardant lui valut un certain nombre de disgrâces ; il dut se réfugier à Paris où il mourut, en 1876, sur un lit d'hôpital.

Resterait à déterminer si l'alcool contredisait ou exaltait ses facultés créatrices. Sous le nom bardique de Eostik Koat-an-Noz (le Rossignol du Bois-de-la-Nuit), il composa de nombreux poèmes, généralement éloquents, chaleureux, qui furent imprimés sur des feuilles volantes ou parurent dans divers journaux.

Outre celui d'être dédié « à Monsieur Charles de Gaulle, barde breton à Paris », Barzed Arvor a le mérite d'énumérer (dans une première partie dont nous avons dispensé le lecteur) tous les bardes que pouvait connaître l'auteur ; ce qui constitue un document sur une tendance littéraire des années 1860.

## BARZED ARVOR

[...] Ken a ro d'ann holl Varzed ar Penn-Sturier eur zell :  
« Trugarez d'ehoc'h, eme z-han, c'houi a gar Breiz-Izel  
Hag he iez, evel Brizeuk, Durand, Gwillom, Lukaz,  
A zo er gwele douar, kousket enn-han, siouaz!

« N'ouzoc'h ket c'hoaz marteze da betra oc'h galvet  
Da droad ann derven goz man? Klevit eta, Barzed,  
Eur c'helou espar meurbed, eur c'helou souezuz...  
Na grenit ket, koulskoude, ne ket eunn dra spountuz :

« Eunn Aotrou ouc'h a Baris, Charlez Vro-C'Hall hanvet,  
Den gwiek ha kalounek, en deuz eur werz savet  
Enn hor iez, desket gant-han dre garantez d'hor Bro!  
Breiziz, greomp hon dlead : meulomp holl he hano!

« Goulennomp digant Doue ma vo heuliet he skouer,  
Ma raio kalz evel-t-han euz hor c'henvroiz ker,  
Hag, eun deiz, ar Brezounek, enoret gant ann holl,  
A chomo enn hor Bro geaz hep mont biken da goll!

« Breman eta, Kenvreudeur, leveromp, enn eur vouez,  
E kasomp da Varz Paris, da dremen he enkreuz,  
Hor c'halonou, hor bennoz! Ma vezo frealzet,  
Pa na hell dont d'ar Vro-man a garfe kalz gwelet ».

Hag, evel ann alc'houeder, pa zav a deun-askel  
A-uz d'he neizik kuzet a gwiniz Breiz-Izel,  
E sav peden ar Varzed, hag holl, enn eur dridal,  
E leveront : « Ra vevo pell Charlez a Vro-C'Hall! ». [...]

## LES BARDES D'ARMORIQUE

(fragment)

[...] Enfin, le Président, promenant ses regards sur l'assemblée des Bardes : — « Merci à vous, dit-il, vous qui aimez la Bretagne — Et sa langue, comme les aimaient Brizeux, Durand, Guilloème et Lucas, — Qui sont endormis, hélas! dans le lit de la terre.

« Vous ne savez peut-être pas encore pourquoi vous êtes appelés — Au pied de ce vieux chêne? Écoutez donc, ô Bardes, — Une nouvelle très extraordinaire, une nouvelle qui vous étonnera... — Ne tremblez point, cependant, la chose n'est pas épouvantable :

« Un Monsieur de Paris, nommé Charles de Gaulle, — Homme de science et de cœur, a composé une gwerz — En notre langue qu'il a apprise par amour pour notre Pays! — Bretons, faisons notre devoir : célébrons tous son nom!

« Demandons à Dieu que son exemple soit suivi, — Que beaucoup fassent comme lui parmi nos chers compatriotes, — Et un jour, le Brezounek, honoré de tous, — Vivra dans notre bien-aimé Pays sans se perdre jamais!

« Maintenant donc, Confrères, disons tous, d'une seule voix, — Que nous envoyons au Barde de Paris, comme remède à son chagrin, — Nos cœurs et notre bénédiction! Qu'il soit ainsi consolé, — Puisqu'il ne peut venir dans ce Pays qu'il voudrait tant voir. »

Et, comme l'alouette monte à tire d'aile — Au-dessus de son petit nid caché dans les blés de Bretagne, — Monte la prière des Bardes, et tous, en tressaillant de joie, — Crient : « Longue vie à Charles de Gaulle! ». [...]

*Revue de Bretagne et de Vendée, 1864.*

## EDOUARD CORBIÈRE

Né le 1<sup>er</sup> avril 1793 à Brest, mort le 27 septembre 1875 à Morlaix (quelques mois après son fils Tristan), Edouard Corbière partagea sa jeunesse entre la mer et le journalisme d'opposition.

Mousse puis aspirant, il est capturé par les Anglais à l'âge de dix-huit ans, puis « cassé » par la Restauration en raison de ses opinions libérales. Il fonde deux journaux : La Guêpe, à Brest, puis La Nacelle, à Rouen. Des condamnations diverses le renvoient sur les mers, tandis que ses aventures sur les chemins de la flibuste le ramènent à sa plume. Il compose des épîtres, des dithyrambes, des satires, il entre dans la marine marchande, reprend du service à la tête d'un journal, accepte la direction d'une compagnie de bateaux à vapeur — double pente d'une activité qui, peu à peu, l'a rendu célèbre : ses romans « maritimes ». Avec Les Pilotes de l'Iroise, Le Banian, Les Trois Pirates, etc., et Le Négrier (1832), Edouard Corbière fit entendre l'appel de la mer à ses lecteurs, à l'un d'entre eux notamment : son fils.

Ebloui par cet homme qui incarnait l'aventure et le prestige, Tristan Corbière, à l'image des héros paternels, fut corsaire... dans les bouges de Roscoff! Il dédiera Les Amours jaunes « à l'auteur du Négrier ».

## NAUFRAGE SUR LA COTE DE PLOUGUERNEAU

(fragments)

[...] Poussé par la masse énorme des lames qui le heurtent en travers, il dérive en roulant vers le rivage semé d'écueils et blanchi par l'écume des vagues, qui mugissent sur le sable soulevé. Il mouille ses ancres sur le fond, qu'elles labourent en cédant à l'effort des câbles... Efforts inutiles; le bâtiment va périr : son équipage nombreux se presse sur le pont, monte dans les cordages, au haut des mâts, que la mer couvre

déjà, que le vent plie comme de frêles peupliers sur la lisière d'une forêt. Les malheureux naufragés lèvent les mains au ciel, confondent leurs cris de terreur ou de désespoir... A terre, c'est un autre spectacle : de barbares paysans, la joie dans les yeux, l'espoir dans tous les gestes, l'impatience dans tous les mouvements, attendent que la mer courroucée apporte à leurs pieds les fruits du naufrage. Pendant que les matelots du navire et les passagers les implorent comme des anges sauveurs, ils leur tendent les bras, mais pour les saisir, les attirer à eux et les dépouiller. A chaque cri de terreur que poussent les naufragés, les pêcheurs du rivage répondent par un rugissement d'allégresse... La tempête est la plus forte, et les vœux de la cruauté sont seuls exaucés : le navire disparaît dans une rafale épouvantable, sous les montagnes d'eau qui mugissent en se roulant les unes sur les autres, comme pour submerger la terre sur laquelle elles viennent se briser avec un horrible fracas...

La rafale a passé comme un coup de foudre : une *acalmie* lui succède... Quelques têtes d'hommes et de femmes se montrent au-dessus des flots palpitants ; des débris surnagent. C'est sur ces débris que se porte d'abord l'avidité des paysans. Ils les halent à terre, en se jouant avec les lames furieuses auxquelles ils disputent les restes du naufrage. Puis après, c'est sur les naufragés qu'ils nagent, non pour les secourir, mais pour en faire une proie et se les partager. Aussi, voyez avec quelle curiosité ils regardent ces matelots et ces passagers tremblants, qu'ils attirent sur le rivage ! Pendant que ceux-ci remercient les riverains à qui ils croient devoir la vie, les paysans ne cherchent qu'à arracher la montre qu'ils aperçoivent à la ceinture de leurs hôtes, ou la bague qui brille à leurs doigts engourdis. Les naufragés pleurent d'attendrissement ; les paysans sourient d'un affreux espoir. Il y a des femmes dans les naufragés sauvés. Mais il y a des femmes aussi dans les habitants du rivage, et celles-ci sont impitoyables. L'une d'elles va jusqu'à briser avec ses dents la bague qu'elle n'a pu ôter au doigt gonflé de la femme du malheureux capitaine, étendu mort sur la grève qui regorge déjà de cadavres. [...]

Il y a quarante-cinq ans à peu près que ce triste événement se passa sur la côte de Plouguerneau. Depuis ce temps, toute une révolution a passé sur les mœurs des habitants de ces sauvages contrées, et ces mœurs se sont adoucies à la lueur des lumières qui ont pénétré jusque dans les cantons les plus ignorés. Aujourd'hui peut-être, on ne prodigue pas encore aux naufragés, sur cette côte aride, les soins que réclame le malheur ; mais du moins on ne dépouille plus de leurs humides vêtements, les infortunés que la mer furieuse jette à moitié morts sur ces plages d'airain. Oh ! que la civilisation est belle, même quand elle n'inspire pas toutes les vertus ! C'est elle qui émousse la férocité de la barbarie, et qui finit par neutraliser jusqu'à la plus stupide cruauté. [...]

*La Mer et les Marins*,  
éd. Jules Bréauté, Paris, 1833.

## TRISTAN CORBIÈRE

Nous ne présenterons pas longuement Tristan Corbière (1845-1875) qui a désormais sa place dans la littérature française. Rappelons toutefois qu'il est né près de Morlaix — au manoir de Coat Congar, à Ploujean — et fit ses études aux lycées de Saint-Brieuc et de Nantes. Le reste de sa courte existence s'épuise en deux phases : la bretonne, à Roscoff, où il mûrit le sentiment de sa malédiction ; et la parisienne, du côté de Montmartre, où il apparaît comme un dandy bouffon voué au délire.

Personnage laid, instable, souffrant insupportablement de ses limites, il nargue la Douleur en des poèmes qui constituent une provocante confession, et font de ce « voyant » un surréaliste avant la lettre (en 1873, la première édition des *Amours jaunes* passa inaperçue).

Corbière meurt le 1<sup>er</sup> mars 1875. Sur son lit de mort, à Morlaix, le « rénégal » se fait apporter des brassées de bruyère : dernière vision d'une Bretagne qu'il a décrite âpre, grandiose et miséreuse, comme un paysage fantastique accordé à son noir destin.

### LE MOUSSE

Mousse : il est donc marin, ton père?...  
— Pêcheur. Perdu depuis longtemps.  
En découchant d'avec ma mère,  
Il a couché dans les brisants...

Maman lui garde au cimetière  
Une tombe — et rien dedans —  
C'est moi son mari sur la terre,  
Pour gagner du pain aux enfants.

Deux petits. — Alors, sur la plage,  
Rien n'est revenu du naufrage?...  
— Son garde-pipe et son sabot...

La mère pleure, le dimanche,  
Pour repos... Moi, j'ai ma revanche  
Quand je serai grand — matelot! —

*Baie des Trépassés.*

*Les Amours jaunes*,  
éd. Gallimard.

« En 1870, rapporte Morvan Lebesque (dans *Comment peut-on être Breton ?*), pour une raison qu'aucun historien n'a valablement éclaircie, l'armée de Bretagne qui à l'époque montait au feu avec ses propres draps fut retirée des combats sur ordre de Paris et enfermée au camp de Conlie, dans la Sarthe. Pendant des semaines elle y souffrit de dysenterie et de variole. Un jour, enfin, un fringant général français, le général de

Marivault, décida de la passer en revue. Alors de ce "fumier tout seul rassemblée" (Corbière) surgirent des milliers de spectres haillonneux tendant leurs mains suppliantes :

— D'ar ger, ma général! D'ar ger!

« Le général, bouleversé, se tourna vers ses officiers :

— Ces braves Bretons! dit-il. Même dans la pire misère, ils n'ont qu'un désir, se battre!

« Il ne parlait pas breton, bien sûr. Il ne savait pas que d'ar ger ne signifie pas : A la guerre! mais A la maison. »

En fait de retour à la maison, ces 50 000 Bretons — dans l'esprit d'un gouvernement affolé par l'épouvantail du séparatisme — étaient déjà condamnés : « C'est pour s'en débarrasser qu'ils ont été mis à Conlie et ils y resteront, fussent-ils tous y périr. »

La désastreuse bataille du Mans, face aux Prussiens, acheva ce que la fièvre et la famine avaient commencé. Tristan Corbière eut par son beau-frère, Aimé Vacher, qui connut la boue du camp de Conlie, la relation de cette sinistre épopée.

## LA PASTORALE DE CONLIE

par un mobilisé du Morbihan

Moral jeunes troupes excellent.  
OFF.

Qui nous avait levés dans le Mois-noir — Novembre —

Et parqués comme des troupeaux

Pour laisser dans la boue, au Mois-plus-noir — Décembre —

Des peaux de mouton et nos peaux!

Qui nous a lâchés là : vides, sans espérance,

Sans un levain de désespoir!

Nous entre-regardant, comme cherchant la France...

Comiques, faisant peur à voir!

— Soldats tant qu'on voudra!... soldat est donc un être

Fait pour perdre le goût du pain?...

Nous allions mendier; on nous envoyait paître :

Et... nous paissions à la fin!

— S'il vous plaît : quelque chose à mettre dans nos bouches?...

— Héros et bêtes à moitié! —

... Ou quelque chose là : du cœur ou des cartouches :

— On nous a laissé la pitié!

L'aumône : on nous la fit — Qu'elle leur soit rendue,

A ces bienheureux uhlands soûls,

Qui venaient nous jeter une balle perdue...

Et pour rire!... comme des sous.

On eût dit un radeau de naufragés. — Misère —  
Nous crevions devant l'horizon.  
Nos yeux troubles restaient tendus vers une terre...  
Un cri nous montait : Trahison!

— Trahison... c'est la guerre! On trouve à qui l'on crie!...

— Nous : pas besoin... — Pourquoi trahis?...

J'en ai vu parmi nous, sur la Terre-Patrie,

Se mourir du mal du pays.

— Oh, qu'elle s'en allait morne, la douce viel!...

Soupir qui sentait le remord

De ne pouvoir serrer sur sa lèvre une hostie,

Entre ses dents la male-mort!...

— Un grand enfant nous vint, aidé par deux gendarmes

— Celui-là ne comprenait pas —

Tout barbouillé de vin, de sueur et de larmes,

Avec un biniou sous son bras.

Il s'assit dans la neige en disant : Ça m'amuse

De jouer mes airs; laissez-moi. —

Et, le surlendemain, avec sa cornemuse,

Nous l'avons enterré — Pourquoi!...

Pourquoi? Dites-leur donc, vous du Quatre-Septembre,

A ces vingt mille croupissants!...

Citoyens décréteurs de victoires en chambre,

Tyrans forains impuissants!

— La parole est à vous — la parole est légère!...

La Honte est fille... Elle passa —

Ceux dont les pieds verdissent sortent à fleur de terre

Se taisent... — Trop vert pour vous, ça!

— Ha! Bordeaux, n'est-ce pas, c'est une riche ville...

Encore en France, n'est-ce pas?...

Elle avait chaud partout votre garde mobile,

Sous les balcons marquant le pas!

La résurrection de nos boutons de guêtres

Est loin pour vous faire songer;

Et, vos noms, je les vois collés partout, ô Maîtres!...

— La honte ne sait plus ronger. —

— Nos chefs... ils faisaient bien de se trouver malades!

Armés en faux-tures-espagnols

On en vit quelques-uns essayer des parades

Avec la troupe des Guignols.

— *Le moral : excellent.* — Ces rois avaient des reines  
Parmi leurs sacs-de-nuit de cour...  
A la botte vernie il faut robes à traînes;  
La vaillance est sœur de l'amour.

— Assez! — Plus n'en fallait de fanfare guerrière  
A nous, brutes garde-moutons,  
Nous : ceux-là qui restaient simples, à leur manière,  
*Soldats, catholiques, Bretons...*

A ceux-là qui tombaient bayant à la bataille,  
Ramas de vermine sans nom,  
Espérant le premier qui vint crier : Canaille!  
Au canon, la chair à canon!...

— Allons donc : l'abattoir! — Bestiaux galeux qu'on rosse,  
On nous fournit aux Prussiens;  
Et, nous voyant rouler-plat sous les coups de crosse,  
Des Français aboyaient : Bons chiens!

Hallali! ramenés! — Les perdus... Dieu les compte, —  
Abreuvés de banals dédains;  
Poussés, traînant au pied la savate et la honte,  
Cracher sur nos foyers éteints.

.....  
— Val! toi qui n'es pas bue, ô fosse de Conlie!  
De nos jeunes sangs appauvris,  
Qu'en voyant regermer tes blés gras, on oublie  
Nos os qui végétaient, pourris,

La chair plaquée après nos blouses en guenilles  
— Fumier tout seul rassemblé...  
— Ne mangez pas ce pain, mères et jeunes filles!  
L'ergot de mort est dans le blé.

1870.

*Ibid.*

## AUGUSTE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

*Sa famille serait une des plus anciennes de l'armorial mais, ruinée par la Révolution, elle ne jouit, lorsque naît à Saint-Brieuc, le 7 novembre 1838, Philippe-Auguste-Mathias, que d'une aisance relative. Pourtant ce dernier — dont l'œuvre se placera sous le signe du rêve — grandit dans l'idée que l'attendent une fortune et une gloire sans pareilles. Lorsque en 1857 il*

*part à la conquête de Paris, sa famille doit réaliser tous ses biens pour financer une carrière que l'opinion ne daignera guère remarquer.*

*Pendant trente années, il creuse son monde intérieur, tandis que l'échec s'attache à ses pas. Contrariée par les événements de 1870-1871, entrecoupée d'affaires passionnelles, malmenée par les besoins d'argent, les ennuis de santé, son activité littéraire, en dépit de sa fécondité, le maintient dans l'incompréhension et la solitude.*

*Entre réalité et irréalité, Villiers de l'Isle-Adam, reprenant en compte la quête d'un Lancelot, aura cherché à délimiter un nouveau territoire. Ouvrage sans fin qui le laisse, au seuil de la mort (le 18 août 1889), halluciné, inclassable, méconnu.*

*Les Contes cruels, publiés en 1883, furent rédigés entre 1866 et 1876. Mais le poème Au bord de la mer est antérieur : sous une forme un peu différente, il fut publié une première fois dans Elén en 1865.*

## AU BORD DE LA MER (fragment)

Au sortir de ce bal, nous suivîmes les grèves;  
Vers le toit d'un exil, au hasard du chemin,  
Nous allions : une fleur se fanait dans sa main;  
C'était par un minuit d'étoiles et de rêves.

Dans l'ombre, autour de nous, tombaient des flots foncés.  
Vers les lointains d'opale et d'or, sur l'Atlantique,  
L'outre-mer épandait sa lumière mystique.  
Les algues parfumaient les espaces glacés;

Les vieux échos sonnaient dans la falaise entière!  
Et les nappes de l'onde aux volutes sans frein  
Écumaient, lourdement, contre les rocs d'airain.  
Sur la dune brillaient les croix d'un cimetière.

Leur silence, pour nous, couvrait ce vaste bruit.  
Elles ne tendaient plus, croix par l'ombre insultées,  
Les couronnes de deuil, fleurs de morts, emportées  
Dans les flots tonnants, par les tempêtes, la nuit.

Mais, de ces blancs tombeaux en pente sur la rive,  
Sous la brume sacrée à des clartés pareils,  
L'ombre questionnait en vain les grands sommeils :  
Ils gardaient le secret de la Loi décisive. [...]

*Contes cruels,*  
éd. Mercure de France.

## ERNEST RENAN

« Une société où la distinction personnelle a peu de prix, où le talent et l'esprit n'ont aucune valeur officielle, où la haute fonction n'ennoblit pas, où la politique devient l'emploi des déclassés et des gens de troisième ordre, où les récompenses de la vie vont de préférence à l'intrigue, à la vulgarité, au charlatanisme qui cultive l'art de la réclame, à la rouerie qui serre habilement les contours du Code pénal, une telle société, dis-je, ne saurait nous plaire. » (In préface à Souvenirs d'enfance et de jeunesse.)

Ainsi parle, au lendemain des événements de 1870-1871, Ernest Renan (1823-1892). Lui qui, à vingt-deux ans, a rompu avec la religion pour vouer, sous l'influence de son élève Marcelin Berthelot, un culte passionné à la science; lui, auteur de la Vie de Jésus (1863), que l'Empire destitua de ses fonctions au Collège de France, qui ne put oublier « combien ce gouvernement fut fort lorsqu'il s'agit d'écraser l'esprit, et faible lorsqu'il s'agit de le relever », est désormais un homme en proie aux incertitudes. Mais toute son œuvre — œuvre d'historien et de philosophe — conserve l'impression de valeurs spirituelles héritées de la foi, et de l'impossibilité de la foi.

Entre 1876 et 1882, il rédige ses Souvenirs d'enfance et de jeunesse où il décrit l'évolution de sa vie intérieure, et raconte ce que furent les vingt-cinq premières années de son existence : sa naissance à Tréguier (Côtes-du-Nord), ses études de théologie, la crise qui le pousse à renoncer à la prêtrise. C'est dans cet ouvrage que nous pouvons trouver l'essentiel de ses propos sur la Bretagne et les Bretons. Mais il faut également se reporter à ses Cahiers de jeunesse, et à quelques textes rassemblés dans les Essais de morale et de critique (1859) ou dans Feuilles détachées (1892).

### SAINT-RENAN

(fragment)

[...] Le trait caractéristique de la race bretonne, à tous ses degrés, est l'idéalisme, la poursuite d'une fin morale ou intellectuelle, souvent erronée, toujours désintéressée. Jamais race ne fut plus impropre à l'industrie, au commerce. On obtient tout d'elle par le sentiment de l'honneur; ce qui est lucre lui paraît peu digne du galant homme; l'occupation noble est à ses yeux celle par laquelle on ne gagne rien, par exemple celle du soldat, celle du marin, celle du prêtre, celle du vrai gentilhomme qui ne tire de sa terre que le fruit convenu par l'usage sans chercher à l'augmenter, celle du magistrat, celle de l'homme voué au travail de la pensée. Au fond de la plupart de ses raisonnements, il y a cette opinion, fautive sans doute, que la fortune ne s'acquiert qu'en exploitant les autres et en pressurant les pauvres. La conséquence d'une telle manière de voir, c'est que le riche n'est pas très considéré; on estime beaucoup plus l'homme qui se consacre au bien public ou qui représente l'esprit du pays. Ces braves gens s'indignent contre la prétention qu'ont ceux qui font leur fortune de rendre par surcroît un service social. Quand on leur avait dit autrefois : « Le roi fait cas

des Bretons », cela leur suffisait. Le roi jouissait pour eux, était riche pour eux. Persuadés que ce que l'on gagne est pris sur un autre, ils tenaient l'avidité pour chose basse. Une telle conception d'économie politique est devenue très arriérée, mais le cercle des opinions humaines y ramènera peut-être un jour. Grâce, au moins, pour les petits groupes de survivants d'un autre monde, où cette inoffensive erreur a entretenu la tradition du sacrifice! N'améliorez pas leur sort, ils ne seraient pas plus heureux; ne les enrichissez pas, ils seraient moins dévoués; ne les gênez pas pour les faire aller à l'école primaire, ils y perdraient peut-être quelque chose de leurs qualités et n'acquerraient pas celles que donne la haute culture; mais ne les méprisez pas. Le dédain est la seule chose pénible pour les natures simples; il trouble leur foi au bien ou les porte à douter que les gens d'une classe supérieure en soient bons appréciateurs.

Cette disposition, que j'appellerais volontiers romantisme moral, je l'eus au plus haut degré, par une sorte d'atavisme. J'avais reçu, avant de naître, le coup de quelque fée. Gode, la vieille sorcière, me le disait souvent. Je naquis avant terme et si faible que, pendant deux mois, on crut que je ne vivrais pas. Gode vint dire à ma mère qu'elle avait un moyen sûr pour savoir mon sort. Elle prit une de mes petites chemises, alla un matin à l'étang sacré; elle revint la face resplendissante. « Il veut vivre, il veut vivre! cria-t-elle. A peine jetée sur l'eau, la petite chemise s'est soulevée. » Plus tard, chaque fois que je la rencontrais, ses yeux étincelaient : « Oh! si vous aviez vu, disait-elle, comme les deux petits bras s'élançèrent! » Dès lors, j'étais aimé des fées et je les aimais. Ne riez pas de nous autres Celtes. Nous ne ferons pas de Parthénon, le marbre nous manque; mais nous savons prendre à poignée le cœur et l'âme; nous avons des coups de stylet qui n'appartiennent qu'à nous; nous plongeons les mains dans les entrailles de l'homme, et, comme les sorcières de Macbeth, nous les en retirons pleines des secrets de l'infini. La grande profondeur de notre art est de savoir faire de notre maladie un charme. Cette race a au cœur une éternelle source de folie. Le « royaume de féerie », le plus beau qui soit en terre, est son domaine. Seule, elle sait remplir les bizarres conditions que la fée Gloriande impose à qui veut y entrer. Le cor qui ne résonne que touché par des lèvres pures, le hanap magique qui n'est plein que pour l'amant fidèle, n'appartiennent vraiment qu'à nous.

La religion est la forme sous laquelle les races celtiques dissimulent leur soif d'idéal; mais l'on se trompe tout à fait quand on croit que la religion est pour elles une chaîne, un assujettissement. Aucune race n'a le sentiment religieux plus indépendant. Ce n'est qu'à partir du XII<sup>e</sup> siècle, et par suite de l'appui que les Normands de France donnèrent au siège de Rome, que le christianisme breton fut entraîné bien nettement dans le courant de la catholicité. Il n'eût fallu que quelques circonstances favorables pour que les Bretons de France fussent devenus protestants, comme leurs frères les Gallois d'Angleterre. Au

xvii<sup>e</sup> siècle, notre Bretagne française fut tout à fait conquise par les habitudes jésuitiques et le genre de piété du reste du monde. Jusque-là, la religion y avait eu un cachet absolument à part. [...]

*Souvenirs d'enfance et de jeunesse,*  
éd. Calmann-Lévy.

### NARCISSE QUELLIEN

Il naît à La Roche-Derrien (Côtes-du-Nord) le 27 juin 1848. Tué dans un accident d'automobile le 16 mars 1902, à Paris, il sera inhumé dans son pays natal.

Au petit séminaire de Tréguier — qui eut Renan comme élève —, il compose ses premiers vers bretons. Professeur d'université à Paris, il fonde l'association du Dîner celtique, collabore à un certain nombre de publications avant d'être chargé de missions littéraires en Basse-Bretagne. Barde, conteur, historien, philologue, folkloriste, il prend part toute sa vie à l'effervescence autour de l'idée bretonne.

Si Quellien ne laisse pas un souvenir impérissable en tant que poète (Annaïk, Breiz), son travail de collecteur, par contre, retient l'attention : il en publie l'essentiel en 1889, dans *Chansons et danses des Bretons*.

Les deux soniou que nous avons choisis ont le mérite d'illustrer une veine satirique qui permet de découvrir, grivois ou grinçant, le rire breton.

#### ANN ANDOUILLEN

Ann otrou Person en deuz c'hoantet  
Eunn andouillen bet er moged.

##### Diskan

— Hop! hop! hop! n'e ket gwir ann dra-ze  
— O icou da, gwir 'walc'h e voa.

Kaset ar vatez prontamant  
Da c'houl andouillen 'vid argant.

Pa oa poazet ha poazet mad,  
E oa digeset war ar plad;

Pa oa rannet dre ann anter  
N'e bade den digand ar flæer.

Pa oa deut pask en amzer vad,  
Annaïg ar Rouz da govesat :

— C'houi n'a po ket ann absolven  
Abalamour d'hoc'h andouillen.

— Otrou Person, c'houi a sonj d'hoc'h,  
Di-me koust argant ma fe-moc'h;

Di-me koust argant ma fe-moc'h :  
Renkan gwerza stripo ha koc'h.

#### L'ANDOUILLE

M. le Recteur a eu envie — d'une andouille qui a été dans la fumée.

##### Refrain

— Hop! hop! hop! ce n'est pas vrai, cette affaire-là.  
— Ho! oui, par exemple : c'était assez vrai.

[Fut] envoyée la servante promptement — demander une andouille pour de l'argent.

Quand elle fut cuite et cuite à point, — elle fut apportée sur le plat;

Quand elle fut coupée par la moitié, — n'[en] pouvait personne supporter la puanteur.

Lorsque fut venu Pâques, à la belle saison, — Annaïc le Roux [d'aller] à confesse :

« Vous n'aurez pas l'absolution, — à cause de votre andouille. —

— M. le Recteur, vous vous imaginez : — à moi me coûte de l'argent mon cochon;

A moi me coûte de l'argent mon cochon : — il faut que je le vende, tripes et m... [le reste.] »

*Chansons et danses des Bretons,*  
éd. Maisonneuve et Leclerc, Paris.

#### AR IOUEN

Setu var ann daol  
Souben, kig ha kaol,  
Jaketa;

Ar Iouen gand he koutell fall  
A troc'h aman ha kig-sal.  
Setu var ann daol,  
Jaketa,  
Souben, kig ha kaol.

Pa ia Iouen d'ar foar  
Ez eo eunn den dispar,  
Jaketa;  
Evid ober he vourc'hiz  
E pren eur bara gwiniz.  
Pa ia Iouen d'ar foar...

Hen dibri a rei  
Var-dro ar c'hreiz-dei,  
Jaketa,  
Hag a viro ann anter  
Da kas d'he vugale d'ar ger;  
Hen dibri a rei...

Erru e Iouen  
Gand he femelen,  
Jaketa,  
Bronduet gat taolion dorn,  
Peur dizantet, kasi born;  
Erru e Iouen...

Ho daou 'maint er fos  
Betek fin ann noz,  
Jaketa,  
Kuit da uza tan, goulou,  
Ha da saotri liseriou;  
Ha daou 'maint er fos...

Pa kler ar c'horn-bout  
O voudel d'ar iout,  
Jaketa,  
Anter maro gad ann naon  
E kers evel d'eunn anaon  
Pa kler ar c'horn-bout...

Ar iout zo chomet  
A vo astomet,  
Jaketa,  
Ha pasket'gant glaour ha kranch  
D'ar paotr bihan leun he vanch;  
Ar iout zo chomet...

## LE IOUEN

Voilà sur la table — de la soupe, de la viande et des choux, —  
Jacquette. — Le *Iouen* avec son mauvais couteau — coupe du beurre  
et de la viande salée (du lard). — Voilà sur la table, — Jacquette, —  
de la soupe, de la viande et des choux.

Quand va *Iouen* à la foire, — il est un homme sans pareil, —  
Jacquette : — pour faire son bourgeois — il achète un pain de fro-  
ment; — quand va *Iouen* à la foire...

Il le mangera — vers le midi, — Jacquette; — et il (en) gardera  
la moitié — à porter pour ses enfants à la maison; — il le mangera...

Est arrivé *Iouen* — avec sa femme, — Jacquette, — noircie (meur-  
trie) par les coups de poings, — à peu près édentée (les dents cassées),  
presque borgne; — est arrivé *Iouen*...

Tous les deux sont dans le fossé — jusqu'à la fin de la nuit, —  
Jacquette, — quittes (pour ne pas) d'user du feu, de la chandelle, —  
et de salir des draps de lit; — tous les deux sont dans le fossé...

Lorsque résonne le *corn-bout* — appelant pour la bouillie, —  
Jacquette, — à moitié mort de faim, — il marche comme un tré-  
passé; — lorsque résonne le *corn-bout*...

La bouillie qui est restée, — sera réchauffée, — Jacquette, —  
et mastiquée avec des glaires et de la salive — pour le petit garçon,  
plein sa manche (son ventre); — la bouillie qui est restée...

*Ibid.*

## ANATOLE LE BRAZ

Jean-François-Marie Lebras naît à Saint-Servais (Côtes-du-Nord) le  
2 avril 1859. Sa mère lui apprend le breton, son père (qui est instituteur)  
le français, et le recteur de Ploumilliau, le latin. Après le lycée de Saint-  
Brieuc, ses études se poursuivent à Paris; il doit les interrompre pour  
raison de santé.

Il enseigne la philosophie au collège d'Etampes puis, de 1886 à 1901,  
il est professeur de lettres au lycée de Quimper. C'est à cette époque qu'il  
fait la connaissance de François-Marie Luzel qui, depuis vingt ans, collecte  
avec acharnement. Sa carrière d'enseignant va désormais se doubler de  
travaux littéraires. Il collabore à des publications locales, à la revue  
L'Hermine que dirige à Rennes Louis Tiercelin, il écrit ses premiers romans  
et assiste Luzel dans ses recherches.

191

D'une façon plus personnelle, il compose une œuvre poétique où il dit quelle émotion l'étreint à voir son pays contenu dans une morne résignation. Dans *La Chanson de la Bretagne* (1892), la joliesse des croquis révèle en filigrane la mort qui travaille, étendant son empire sur un peuple abandonné.

Sous le poète apparaît le défenseur de la cause bretonne. Son action au sein de l'Union régionaliste bretonne (fondée en 1898) opposera des arguments à la fatalité.

### ENTRE PLOMEUR ET PLOVAN

Les âpres Bigoudenn aux formes d'Androgynes  
Ont dans leurs yeux, figés comme l'eau des étangs,  
L'inquiétante nuit des longues origines,  
Le mystère qui dort au fond lointain des temps.

Frustes, l'air incomplet des idoles barbares,  
Dans leurs vêtements lourds qui tombent à plis morts,  
Le long du pays maigre et des côtes avaras,  
Rôdent les Bigoudenn, les filles aux grands corps.

A leurs corsages plats ont fleuri des fleurs jaunes,  
Des mousses de menhirs, des lichens aux tons roux;  
Et leurs yeux sans regard, leurs yeux fixes d'icônes,  
Naïvement cruels, sont servilement doux.

Brûleuses de varechs et pilleuses d'épaves,  
Leur rêve pâit au loin la grise immensité,  
Et leur troupeau, vautre dans les horizons graves,  
Sur le grand pays morne a l'air d'être sculpté.

*La Chanson de la Bretagne,*  
éd. Hyacinthe Caillière, Rennes.

Anatole Le Braz connaît bien sa langue maternelle et n'a jamais rompu les liens qui l'attachent au milieu paysan. Le concours qu'il apporte à Luzel se révèle d'autant plus efficace, sans compter qu'il est un chaud partisan du collectage « en direct » — et non mis en forme, comme le propose le Barzaz Breiz. « On fut longtemps avant de comprendre que la véritable beauté de ces sortes de chants est dans leur barbarie et leur rusticité mêmes », écrira-t-il.

Dans son étude introductive à *Soniou Breiz-Izel* (1890), il confie ses premiers enthousiasmes de collecteur. Ces pages éclairent le gigantesque travail entrepris en Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle pour recueillir le patrimoine oral.

### III

J'ai souvent demandé à nos chanteurs ou chanteuses : « D'où vous vient cette chanson et qui, croyez-vous, l'a composée? » Invariablement ils me répondaient : « Nous la tenons des *gens anciens*; quant à savoir qui fut son auteur, c'est le secret de Dieu. » Sauf le cas de Nann Boënz<sup>1</sup>, je n'ai pas pu obtenir le moindre renseignement précis sur l'un quelconque de nos aèdes d'autrefois. Eux-mêmes étaient, sur leur personnalité, d'une discrétion absolue. Jamais ils ne se nomment. Ils font volontiers intervenir le « moi », mais ce « moi » peut être celui de n'importe qui. A ce point de vue, leur poésie est à proprement parler impersonnelle.

Par là, elle se distingue des créations plus récentes. Il semble, en effet, qu'à mesure que les productions populaires deviennent plus médiocres, leurs auteurs se font un devoir de conscience de les contre-signer. Iann Ar Guenn n'y manque jamais. Chacune de ses chansons se termine par un couplet, dont la forme n'est pas toujours la même, mais, où toujours il prend soin d'encadrer son nom, sa parenté, et quelquefois son lieu d'origine. Il vaut qu'on lui consacre un mot, ce Iann Ar Guenn. Tout enfant, j'ai été accoutumé à l'entendre citer comme une des gloires du pays trégorrois. Je me suis enquis, depuis, de ce qu'il était, et j'ai lu de son œuvre les débris que j'en ai pu rassembler. Il naquit sur la pente orientale de ce grand morne décheté qui porte les communes de Plonguiel et de Plougrescant, et qui est une des pointes extrêmes que pousse la Bretagne au cœur de la Manche. De bonne heure, il fut aveugle et fit des vers. Dieu me garde de le comparer à Homère! Il n'eut avec le multiple poète ionien que ces deux points de comparaison, et le second serait fort à son désavantage. Il a néanmoins fait imprimer de très jolies pièces, que le peuple accueillait avec plaisir. Il va sans dire qu'il ne les écrivait pas. En revanche, il les chantait bien. L'hiver, il s'enfermait dans sa chaumine de Kersuliet, près de la Roche-Jaune, au bord de la rivière de Tréguier. Là, assis au coin de son foyer, en compagnie de Marie Petibon, sa femme, tandis que s'harmonisaient au dehors les bruits de la marée et ceux du vent, il pratiquait son art et cousait des vers bretons l'un à l'autre. Le couplet terminé, il taillait dans un morceau de bois une coche, à la manière des boulangers. Chaque chanson avait tant de coches, c'est-à-dire tant de couplets. Le nombre n'était jamais le même. L'été venu, Iann ar Guenn et Marie Petibon émigraient côte à côte et se promenaient de bourg en bourg, au hasard des fêtes locales. Adossé au mur du cimetière, Iann prenait une de ses lattes, en parcourait du doigt les tailles, y lisait avec les yeux de l'âme la *son* qu'il y avait sculpté, et la chantait devant la foule. Ses pérégrinations aboutissaient toujours à Morlaix, ville des éditeurs bretons. On le voyait entrer chez Lédan. Quand il en sortait, la presse avait fixé, à l'usage du peuple,

1. Nann Boënz, fileuse de Lézardrieux, « rimait » au bruit de son rouet (d'après A. Le Braz).

ses passagères inspirations. Grâce à ce papier à chandelle, Iann Ar Guenn eut la vogue et presque la gloire. Celui que les actes de l'État civil qualifiaient, au moment de son mariage, de « chanteur de chansons », était honoré par eux, au lendemain de sa mort, du titre de « poète ». Il en était digne. [...]

Introduction à *Soniou Breiz-Izel*,  
éd. Emile Bouillon, Paris.

Le chef-d'œuvre d'Anatole Le Braz est sans doute cette Légende de la Mort qui connut deux éditions un peu différentes, en 1893 puis en 1902 (reprises en 1922, 1928 et en 1974). Ce livre ne se présente pas comme un recueil de contes, ou de ces récits merveilleux que l'on aime à écouter le soir aux veillées, mais comme la relation d'événements supposés réels — du moins authentifiés chaque fois par des références précises à une réalité.

Le sentiment de l'au-delà, qui est très vif dans la sensibilité bretonne, a de toute évidence transposé ces faits vécus et localisés, les plaçant sous le signe de l'Ankou (la mort). Mais dans le génie populaire, c'est en toute innocence de cœur que se fondent les rapports de parentage entre quotidien et surnaturel, entre visible et invisible, entre le monde des vivants et celui des trépassés. La Légende de la Mort s'est voulue une chronique attentive de ces faits vrais qui appartiennent au fantastique.

Le Braz lui-même aura pu être sensible à un certain nombre d'intersignes<sup>1</sup> : son père, ses frères, ses sœurs, périrent noyés, son fils unique meurt à la guerre, tandis qu'il se retrouve veuf à deux reprises. Cependant, en dépit de ces deuils tragiques et de son état de santé, il poursuit une activité débordante. Professeur de 1901 à 1924 à la faculté des lettres de Rennes, il rédige sa thèse monumentale : Essai sur l'histoire du théâtre celtique (1904), ne cesse de publier ouvrage sur ouvrage et s'acquitta, notamment aux États-Unis durant la Première Guerre mondiale, de missions à l'étranger.

Il meurt le 20 mars 1926.

Un patron de barque et son mousse étaient allés tous deux à la pêche. A mi-chemin de la côte aux Sept-Iles, ils jetèrent l'ancre. Il faisait si chaud qu'au bout d'une heure le patron s'endormit.

C'était le moment du reflux.

La mer baissa tellement que la barque finit par se trouver à sec.

Grande fut la surprise du mousse en voyant tout à l'entour non pas des goémons, mais un champ de petits pois. Il laissa dormir le patron, sauta à terre et se mit à cueillir le plus qu'il put de cosses vertes. Il en emplit la barque.

Quand le patron se réveilla, la mer avait monté. Il fut tout étonné de voir la barque pleine de petits pois et le mousse qui s'en régala.

1. « L'incertitude, écrit André Lebois, non de l'issue, trop certaine, mais de la date et des circonstances, est une des cruautés de notre condition. La foi en l'intersigne est rassurante pour une âme celtique ; le folklore regorge de ces avertissements [...] ; les Bretons se plaisent à sentir dans ces signes une présence active et charnelle de la Providence. » (In présentation aux *Contes cruels*, de Villiers de l'Isle-Adam,

— Qu'est-ce que cela signifie? demanda-t-il en se frottant les yeux, persuadé qu'il avait la berlue.

L'enfant conta la chose.

Le patron comprit alors qu'ils avaient mouillé dans la banlieue de Ker-Is, là où les maraîchers de la grande ville avaient autrefois leurs cultures.

(Conté par Jeanne-Marie Bénard. — Port-Blanc.)

*La Légende de la Mort en Basse-Bretagne*,  
éd. Honoré Champion, Paris.

## LA DANSE DES POIS

Mme Madec était une vieille épicière de Pont-Croix. Comme elle était malade depuis longtemps, elle prit pour la remplacer à la boutique une jeune fille des environs.

Un soir, un paysan vint demander à acheter des petits pois. La jeune fille se mit à le servir. Elle avait déjà versé les pois dans un des plateaux de la balance et s'appêtait à les peser, quand, tout à coup, les voilà de sauter et de tourbillonner, comme font les danseurs et les danseuses, les jours de pardon.

Je vous promets que c'était une drôle de gavotte.

La jeune fille crut à une farce du paysan. Mais celui-ci se tenait à distance du comptoir, les bras croisés, suivant la manière bretonne.

Et il était encore plus ahuri que celle qui le servait de voir la danse que dansaient les pois, et qui dura bien deux à trois minutes. Même il fit des difficultés pour les prendre, sous prétexte qu'ils devaient être ensorcelés.

Quand il fut parti, la jeune fille s'empressa vers l'arrière-boutique, pour conter la chose à Mme Madec.

Mais Mme Madec était hors d'état de l'entendre. Elle venait de rendre l'âme.

(Conté par Mme Riolay. — Quimper, juin 1891.)

*Ibid.*

## L'HISTOIRE DU BEDEAU DE NÉVEZ

Autrefois, dans les petits villages, c'était toujours le bedeau qui devait mettre les morts au cercueil.

Le bedeau du bourg de Névez, un jour qu'il venait de remplir cet office, s'en retournait à l'église, afin de tout disposer pour l'enterrement, lorsque, sur la barrière d'un champ, au bord de la route, il aperçut un homme assis, vêtu de ses hardes du dimanche.

— Bonjour, camarade Jean-Louis, dit l'homme, en levant la tête qu'il avait d'abord tenue baissée.

— Comment, s'écria le bedeau stupéfait, c'est vous qui êtes là, Joachim Lasbleiz!

C'était précisément le mort qu'il avait enfermé dans sa bière, quelques minutes auparavant, après lui avoir passé ses effets les plus propres.

— Oui, c'est bien moi, reparti Lasbleiz. Je suis venu te guetter ici, pour t'avertir qu'il faut que tu recommences incontinent ta besogne.

— Vous n'étiez donc pas bien, tel que je vous avais mis?

— Non, tu as replié mon bras gauche sous mon corps : je ne peux pas m'en aller dans cette posture.

Ce disant, il disparut. Le bedeau rebroussa chemin aussitôt, rentra dans la maison mortuaire et, au grand scandale de la famille, rouvrit le cercueil. Ce que Lasbleiz avait dit était vrai : le bras gauche était replié sous le corps. Le bedeau remit les choses en ordre et se dirigea de nouveau vers le bourg. Comme il passait devant la barrière, il vit que le défunt était encore là, mais debout, cette fois, et la tête haute.

— Aurais-je commis quelque autre manquement? se demanda le bedeau.

Mais non : le mort se contenta de lui faire un signe de la main, comme pour prendre congé.

— Dieu vous donne ses joies! dit le bedeau, en se découvrant.

Et ce fut tout.

(Conté par Coudray. — Coray.)

*La Légende de la Mort chez les Bretons armoricains,*  
éd. Honoré Champion, Paris.

## LE MARQUIS DE PONT-LEZ

Le marquis de Pont-Lez, en Quéménéven, avait été pendant sa vie le plus fantasque et le plus violent des hommes. On raconte de lui des inventions abominables, comme, par exemple, le jour où, ayant entendu le tailleur qu'il employait se plaindre qu'il n'y eût pas assez de beurre dans la bouillie, il l'y fit planter tout nu, la tête la première, puis ordonna de lui mettre le beurre à fondre dans un endroit que, sauf votre respect, je ne puis nommer... Il mourut pourtant, et ce fut un grand soulagement dans le pays. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que la mort même n'avait pas eu raison de sa malice, car il ne cessa de revenir, la nuit, chercher noise à ses gens et à ses fermiers. Force fut de le réduire par les moyens magiques : on alla donc trouver le recteur de Quéménéven, qui était alors M. Coatmen, prêtre réputé pour sa science des choses de la sorcellerie.

— C'est bien, répondit-il. L'affaire sera chaude (*Tomm vo an traou*), mais je m'en charge.

Il passa, dit-on, sept nuits consécutives à batailler avec le mort, et, quand il entra le dimanche matin à l'église, pour dire sa messe, sa

soutane n'était plus qu'un haillon et son corps, de gras qu'il était, était devenu mince comme un manche de fléau.

— J'ai eu fort à faire avec lui, déclara-t-il au prône; mais, maintenant, le voilà tranquille dans l'étang de Poulhalec, pour jamais.

Cet étang de Poulhalec était sur les terres de Pont-Lez, au bord de la grand'route. Chaque fois que Dom Coatmen venait à passer par là, dans la suite, le marquis soulevait la tête hors de l'eau, comme une grenouille, pour le regarder.

— Vous êtes donc toujours là, monsieur le marquis? demandait le recteur.

— Comme vous voyez.

— Et qu'est-ce que vous y faites?

— Vous le savez mieux que personne, puisque c'est vous qui m'y avez mis.

— Si c'est ainsi, donnez-moi donc un peu de feu pour allumer ma pipe.

— Volontiers.

Dom Coatmen trempait dans l'eau le bout d'une petite gaule blanche, ensorcelée, dont il se servait comme d'une canne, et, aussitôt la gaule prenait feu, en sorte qu'il y allumait sa pipe ni plus ni moins qu'à un tison.

Ah! le marquis de Pont-Lez, si marquis fût-il, avait trouvé son maître dans le recteur de Quéménéven.

(Conté par Le Bras, aubergiste. — Quéménéven.)

*Ibid.*

## CHANT POPULAIRE

recueilli par François CADIC

*Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'émigration bretonne se fait régulièrement et en masses notables. Fuyant la fatigue des travaux agricoles, l'inconfort et les maigres salaires, les jeunes ruraux partent pour la ville qui offre des emplois.*

*La condition de domestique est parmi les plus méprisées. En 1880, une servante de ferme en Bretagne perçoit — alors que la moyenne française est de 235 F — un gage annuel de 100 F dans les régions côtières, de 60 à 75 F à l'intérieur des terres. En outre, ce travail est propre à rebuter une jeune fille qui travaille dix-sept heures par jour l'été, douze heures l'hiver. Pour elle, la ville est synonyme de mieux-être, de nouveauté, de plaisir.*

*La création du réseau ferré a une grande influence sur le développement de cette émigration. En 1865, après huit ans de travaux, la ligne Paris-Brest est achevée. Emportant et ramenant les jeunes appelés (le service militaire est obligatoire à partir de 1872) ainsi que les touristes, le train véhicule une mentalité nouvelle; on dit alors en Bretagne, désignant celui dont l'esprit*

est mûr pour le départ : « Il ne tardera pas à enfourcher la jument noire » — allusion à la locomotive. Le train véhicule en même temps les racoleurs qui œuvrent pour les bureaux de placement : qui, à Paris, n'a pas sa domestique bretonne ? S'organise à cette époque ce qui va rester durant plus de soixante ans une véritable traite des Blanches.

Enfin, la crise agricole de 1880-1900 aggrave ce processus d'émigration ; l'agriculture ne peut retenir sa main-d'œuvre, la Bretagne se vide. En 1832, il y avait 10 000 Bretons à Paris : il y en a 90 000 en 1892 ; on pourra en dénombrer 125 000 en 1931. Que la plupart de ces émigrés n'ait fait que procéder à un échange de misères est une autre histoire...

#### KENEVOU TA

Er vatéh, a pe dé chujet  
hiniù, arhoah dé ket ;  
kentéh hi blég hé houéfigeu,  
prest kaer aveit monet.

Kenevou ta, mestr ha mestrez,  
éh an mé d'hou kuitat,  
mar em es bet bara genoh  
m'es ean gouniet mat.

Raksé enta, mestr ha mestrez,  
des chet a drugérekat.

#### CHANSON DES DOMESTIQUES

La domestique, quand elle est asservie  
aujourd'hui, demain ne l'est plus ;  
aussitôt elle plie ses petites coiffes,  
toute prête à s'en aller.

Adieu donc, maître et maîtresse,  
je m'en vais vous quitter ;  
si j'ai reçu du pain de vous,  
je l'avais bien gagné.

Ainsi donc, maître et maîtresse,  
il n'y a pas à dire merci.

*La Paroisse bretonne de Paris, octobre 1904.*

#### ALFRED JARRY

Né à Laval, le 8 septembre 1873, mais breton par sa mère, Jarry l'est encore pour quelques autres raisons qui devraient justifier la place que nous n'avons pas cru devoir lui refuser dans cet ouvrage.

Sa famille va habiter Saint-Brieuc, près du grand-père qui est juge de paix, et c'est au lycée de cette ville que Jarry fait de brillantes études jusqu'en 1887<sup>1</sup> ; élève de la classe de quatrième, il y compose, entre mai et août 1886, Saint-Brieuc-des-Choux. Au lycée de Rennes où il poursuit ses études, enseigne M. Hébert : ce professeur va servir de prototype au personnage d'Ubu. Dès 1888, c'est-à-dire huit ans avant la fameuse première au théâtre de l'Œuvre, le père Ubu est déjà le héros d'une pièce que jouent les lycéens.

Ses études terminées, Jarry vient à Paris et se lie avec les écrivains du symbolisme. Mais de ses séjours en Bretagne, l'œuvre va garder les traces ; dans Les Jours et les Nuits, Sengle raconte son pèlerinage à Sainte-Anne-d'Auray, tandis que La Dragonne rend hommage aux terres d'Armor : « Là, la brise de mer, aux senteurs de jonc marin, d'anis et de mille plantes des côtes, adoucit les ardeurs de l'été ; et les courants tièdes du Gulf-Stream font fleurir, en décembre, les ajoncs toujours verts ! » — et à leurs paysans : « Ils opposent leur propre langue aux étrangers, et ce leur est un moyen de rester impénétrables. »

À Pont-Aven, Jarry rencontrera le peintre Paul Gauguin, pour qui une phrase du poète semblait étrangement faite : « Logiquement, la recherche de l'extrême lointain, dans les mondes exotiques ou abolis, mène à l'absolu. » (In Albert Samain.)

Un peu plus tard, sur l'itinéraire de sa création, se dépose cette œuvre alchimique, à la fois limpide et fermée, qu'est L'Amour absolu (1899). Jarry y a recours à ses souvenirs d'enfance, mais aussi à la mythologie celtique : c'est son roman breton, et l'argument majeur de sa présence en nos pages.

La Passion d'Emmanuel Dieu, le héros, commence en Lampaul, Nazareth armoricain où Varia et Joseb le notaire tiennent les rôles de Miriam et de Joseph le charpentier. Varia, nom de Marie en langue bretonne, désigne aussi bien la femme en général : celle qui varie ou « celle qui ment » ; mère de Dieu, Varia est encore sa maîtresse et son épouse, sans cesser pour autant d'être la Vierge.

Cette Passion selon Alfred Jarry mène non pas à la lumière, mais aux ténèbres dont il réchauffe depuis longtemps l'obsession. Le poète qui, au détour de ses lettres, notait volontiers : « Chez moi en Bretagne », meurt le 1<sup>er</sup> novembre 1907 à Paris.

#### LA FEMME DE DIEU

*Taenia solum.*

L'Esprit de Dieu était au-dessus des eaux...  
A la fenêtre de la mansarde.

1. Dans cet établissement sont passés avant lui Villiers de l'Isle-Adam (1850-1854) et Tristan Corbière (1859-1860).

Toute la nuit, la voix des rossignols, héritiers de la scie négligée du notaire, dans les platanes des quinconces de Lampaul, promena ses brouettes qui réclament de l'huile.

Emmanuel Dieu n'entendit d'autres remords que cet insupportable grincement.

Il se complut à y reconnaître l'approche cahotée de la Justice.

Mais ce n'est pas à Dieu (Emmanuel) de faire à la brouette de la Justice l'aumône d'une goutte d'huile.

L'autre Dieu y jeta la larme jaune et douce du soleil.

C'en était le jour dédicataire.

Emmanuel Dieu savait si bien que par le meurtre de Varia (meurtre plus réel que la radiation de l'univers selon la chair, l'expulsion hors de l'Absolu — à tout le poignard qui est l'épée de feu de l'Ange qui ferme les Paradis...) il n'avait pas tué Miriam!

AU CONTRAIRE.

La vraie Miriam était en dehors de Varia.

De sa fenêtre ouverte au silence jaune, par-dessus les platanes et l'amphithéâtre des maisons de Lampaul, il contempla, sur la colline au-dessus de tout, la statue de l'Itron-Varia.

La Vierge a les pieds sous sa robe.

On ne voit pas si elle foule le dragon.

Elle a pour semelle trois marches et tout un piédestal de granit dense.

Les petits sentiers s'y aplatissent, serpentent autour de la colline, vont boire au ruisseau des minoteries.

Emmanuel Dieu ne vit point où ils cessaient d'aller, s'interrompant devant leur tête.

Il la conclut, non sans vraisemblance, écrasée sous le piédestal.

Puisque nulle part le sentier ne se détachait, comme la frisure du bout d'un parchemin, du sol.

*Le sol est tissu de serpents.*

La procession, comme à cette même heure tous les dimanches, se déroula, houle de minutieuses effigies de navires, tantôt sur les sentiers; tantôt rampa sur les couvertures de velours des prairies, se levant frileuse aux replis.

Le grand serpent de mer Léviathan vint aussi prosterner son crâne en triangle sous le petit talon de Miriam, qui souleva sans effort sa bottine de granit.

Et quand les chants siréniens se furent perdus au vent, auquel frissonnaient, rebroussés dans le sens du chemin, les petits navires au même rythme que la nageoire dorsale du monstre, des petits enfants accoururent jouer avec ce même vent.

Leur cerf-volant éleva sa croix, plus haut et plus blanche que celle des processions (comme les croix enlinceulées des autels pendant le Sépulcre), emmanchée d'une queue comme un vol d'alouettes.

Méline...

A une pluie subite, comme il est fréquent en Lampaul — et il fallait bien que L'AUTRE Dieu pleurât, puisque Emmanuel n'en avait pas envie lui-même, le vent cessa.

Le grand Python d'aube plongea sous les nuages, et vint cacher sa tête oreillard, de même que les vipères s'entrenouent les unes aux autres pour dormir, au refuge de tous les serpents.

Emmanuel descendit, et fut, par le tapis de reptiles, prié côte à côte avec le cerf-volant, en modifiant, vu les circonstances, la conclusion de son Ave :

— ... Priez pour nous...

*A présent, qui est l'heure de notre mort.*

FIN

20 février 1899.

*L'Amour absolu,*  
éd. Mercure de France.

## FRÉDÉRIC LE GUYADER

*A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, vivait en Bretagne un administrateur des Finances qui écrivait des vers. Respectueux du vers classique et admirant Hugo, il descendait, sans pouvoir y croire, de Rabelais. Sous l'influence du premier, il écrivit L'Ere bretonne (1896); dans la lignée du second s'inscrit La Chanson du cidre (1901) — une « bagatelle » selon notre poète, son chef-d'œuvre selon la postérité.*

*Car aujourd'hui la cause semble entendue : entre Hugo et Le Guyader (1847-1926) il y a la distance de l'épopée à la pièce héroïque. L'œuvre serait à ranger sur les rayons du conformisme studieux si, comme malgré l'auteur, ne s'était imposée la truculence qui favorise sa survie. Dans La Chanson du cidre notamment s'ébroue une Bretagne joviale, plantureuse, à l'image d'un peuple robuste qui sait boire et pratiquer l'ouverture du cœur.*

*Son premier poème La Reine Anne avait été publié en 1888. Il évoque le voyage que la duchesse fit à travers la Bretagne en 1506 (Rabelais avait vingt ans) lorsque, mortifiée par l'union de sa fille avec le futur François I<sup>er</sup>, elle avait pris le parti de se retirer dans son pays.*

## LA REINE ANNE A LANDERNEAU

Malgré les chemins tors et de rudes traverses,  
Sous un ciel ruisselant de grêlons et d'averses,  
On arriva, sans trop d'encombre et de dégâts,  
A Landerneau, pays de la Lune-mon-gas.

Là, tout le monde était sur pied, depuis l'aurore.  
Dames cloches chantaient leur chant le plus sonore :

« Drelin! drelin! » faisaient les nonnains. « Dig! din! don! »  
Chantait, en faux-bourdon, le grand saint Houardon.  
Tous les gas du Léon étaient venus en foule  
Pour voir la Reine, et, pour la voir, ouvraient la goule.

Messeigneurs de la Roche, en costumes flambants,  
Bourgeois au feutre clair, bourgeois à rubans,  
Paysans grelotteux, sortis de leurs tanières,  
Curés tonitruants, chantant sous les bannières,  
Chanoines bedonnants, moines, bedeaux, badauds,  
Moutards, la morve au nez, se grimant sur le dos,  
Tous étaient là, grouillant aux portes, dans la rue,  
Sur les ponts, sur les quais, faisant le pied-de-grue,  
Mouillés dessus, mouillés dessous, mouillés partout,  
Crottés comme barbets en chasse, et, malgré tout,  
Contents si le brouillard, hélas! peu diaphane,  
Leur laissait voir le bout du nez de la Reine Anne...

Or, quand elle arriva, le ciel, las de pleuvoir,  
S'habilla tout de bleu, pour la mieux recevoir.  
Et le soleil, en veine aussi d'humeur galante,  
Mit sa veste de cour la plus mirobolante.

La Reine descendit du carrosse ducal.  
Et, tout en répondant, d'un salut amical,  
Aux Noëls de la foule autour d'elle empressée,  
Elle secouait fort sa jupe un peu froissée,  
Rajustant à ravir, de sa mignonne main,  
Sa coiffe et ses bandeaux dérangés en chemin.

Ainsi qu'il sied devant une Reine de France,  
Le Sénéchal lui fit sa triple révérence :  
« Madame, excusez-moi, dit cet homme d'esprit,  
« Si je ne vous lis pas un compliment écrit  
« En latin de cuisine ou grec de réfectoire,  
« Mais nous avons cru faire œuvre plus méritoire,  
« En vous offrant, après un si rude chemin,  
« Au lieu d'un discours long comme d'ici demain,  
« Une collation, que vous seriez très bonne  
« D'accepter, à défaut d'une thèse en Sorbonne... »

« — Ma foi, dit-elle, avec un sourire divin,  
« On est plus éloquent ici qu'à Lesneven.  
« Si c'est ainsi qu'on parle au pays de la Lune,  
« J'accepte de grand cœur, et deux fois plutôt qu'une;  
« Car, dans ce Lesneven, n'en déplaît au bon Dieu,  
« On sermonne un peu trop, et l'on mange trop peu. »

Sur-le-champ, l'on passa dans la salle apprêtée.  
Vous raconter comment la Reine fut fêtée,  
Et ce qui fut mangé dans ce royal repas,  
Ce qui fut bu surtout, vous ne me croiriez pas...  
— Rabelais, dont la Muse aux épaisses mamelles,  
Était grosse, en ce temps, des grasses Gargamelles,  
Monstrueuses amours des futurs Grandgousiers,  
Aurait vu, ce jour-là, de tels grands buvassiers,  
De tels savants dans l'art de manger et de boire,  
Qu'il eût fait du Léon le champ de son Histoire.

Or, déjà, le Banquet touchait presque à sa fin.  
Navrés d'être repus, et de n'avoir plus faim,  
Nos Léonards songeaient à se lever de table,  
Quand, alors, au milieu d'un hurrah formidable,  
On servit un dessert qui n'eut jamais d'égal,  
Digne couronnement d'un merveilleux régal.  
Contons, sommairement, ces choses étonnantes :

Un Nougat figurait le grand château de Nantes;  
Douze dames, du haut des murs en caramel,  
Versaient à tout venant le vin et l'hydromel.

D'un Pâté monstre, au son des flûtes et violes,  
S'envolaient, par milliers, oiseaux et bestioles,  
Colombes, papillons de toutes les couleurs,  
Dans la salle, changée en parterre de fleurs.

C'est alors que, flanqué d'une troupe grotesque,  
Apparut le morceau final et gigantesque,  
Un incommensurable et colossal Gâteau  
Auquel la Lune aurait pu servir de plateau;  
Car il était si grand, jugez-en tout à l'heure,  
Qu'il avait englouti mille livres de beurre,  
Trois milliers de froment, du sucre par quintaux;  
Et, pour fournir des œufs à ce roi des Gâteaux,  
Les poules du Léon, durant quatre semaines,  
Avaient pondu des œufs par milliers de douzaines.  
Je ne sais pas très bien dans quel four il fut cuit.  
Mais il avait quarante-huit aunes de circuit;  
Et quarante-huit mitrons le portaient sur l'épaule,  
Aussi chargés qu'Atlas éreinté sous le Pôle...

Je ne vous dirai pas non plus ce qui s'ensuit :  
Les quais de Landerneau, durant toute la nuit,  
Virent ce qui se passe après toutes les fêtes,  
Des chants, des cris, des coups, des luttes, des défaites,

Des ivrognes braillards, des amants langoureux,  
Des solos de ténors, des duos d'amoureux,  
Des ombres, çà et là, courant l'une après l'une,  
Et des lunes, partout, foirant au clair de lune...

*La Reine Anne,*  
éd. de la Bretagne touristique, Saint-Brieuc.

*Raillant la hauteur de la célèbre marquise (dont l'époux était un gentil-homme breton) à l'égard d'un peuple qui ne l'attendrit guère, Frédéric Le Guyader évoque le soulèvement des Bonnets rouges. Celle qui prenait le deuil d'un chêne ou pleurait à Andromaque resta indifférente devant les atrocités commises par le duc de Chaulnes quand, en 1675, il pacifia la Bretagne insurgée.*

*Dans le pays bigouden, le château du Cosquer laisse la sinistre mémoire de pendaisons historiques. Quant aux clochers de Combrit et de Pont-L'Abbé-Lambour, rasés au moment de la répression, seul le premier fut reconstruit (en 1698).*

## LES PENDAISONS DU COSQUER

(1675)

*Sous forme de lettre à Madame de Sévigné*

*Une forêt de potences s'éleva dans tout le pays  
bas-breton.*

DE CARNÉ.

« Décidément, nos Bas-Bretons en font de belles :  
Comme à Rennes, comme à Vitré, comme à Combourg,  
Nos rustres ont osé se frotter aux Gabelles;  
Le clocher de Combrit et celui de Lambour  
Ont donc été rasés, pour punir les rebelles.

Sa Majesté Louis Quatorze fit savoir  
Que les clochers sont bons pour les villes loyales;  
Que les bourgs révoltés n'en doivent point avoir.  
Et les voilà tombés sous les foudres royales.  
Consolons-nous : ceux-ci n'étaient pas beaux à voir.

De plus, le Roi, dans sa paternelle colère,  
A rempli de pendus les bois de nos cantons.  
Chaque arbre est devenu fourche patibulaire.  
Au Château du Cosquer, on ne voit que Bretons  
Tirant la langue, au croc, dans le bois séculaire.

Cela ne sent pas bon. Et c'est fort répugnant.  
— Belle matière à mettre en prose de marquise. —

Venez donc savourer tout ce pays saignant.  
Puis, contez-nous cela, dans une lettre exquise  
Qui fasse rire un peu madame de Grignan ».

*L'Ere bretonne,*  
éd. Librairie Le Goaziou, Quimper.

*Le Guyader écrit en 1900, en préface à La Chanson du cidre :  
« La tristesse bretonne est une légende à détruire. [...] Faire des choses  
bretonnes, qui soient bretonnes, ce n'est pas aussi banal qu'on pense. N'est  
pas Breton qui veut. »*

## SCIENTIFIQUE DISSERTATION SUR L'IVROGNERIE BRETONNE

Je vois des ventres-creux qui vivent d'une croûte,  
Je vois même de gros empiffreurs de choucroute,  
Je vois des gens d'esprit, des malins, des penseurs,  
Des vieux portant bésicle, austères et censeurs,  
Je vois des aigrefins, faisant les difficiles,  
Des cuistres, des goujats, des sots, des imbéciles,  
Des goinfres, des lourdauds, des bâfreurs, des Normands,  
Qui nous accusent d'être ivrognes et gourmands.

Oui, je sais qu'on en rit. Et je sais qu'on en cause.  
Eh bien, que voulez-vous, c'est le climat la cause.  
Allez, vous dis-je, allez : courez tous les pays.  
L'Arabe se remplit le ventre de maïs.  
Le superbe Espagnol, dont l'haleine est étrange,  
Vit d'une gousse d'ail, et d'un quartier d'orange.  
Les pouilleux de Florence, et les lazzaroni  
Vivent de l'air du temps et de macaroni.  
Au pays de Mireille, à l'ombre du platane,  
On déjeune d'un bon melon de Barbentane.  
A-t-on le gosier sec, après le sirocco?  
On se contentera d'un verre de coco.  
Mais nous, nous qui vivons sous d'autres latitudes,  
Nous avons d'autres goûts, et d'autres habitudes.  
Nous vivons dans la brume, et dans l'humidité.  
Étonnez-vous qu'on mange avec avidité!

Ah! ce n'est point d'oignons, de pastèques, d'amandes.  
Que nous meublons le creux de nos panses gourmandes.  
Il nous faut d'autres mets que des gâteaux de riz.  
C'est de bœuf et de lard que nous sommes nourris.

Les soupes, que l'on trempe aux marmites béantes,  
 Et qu'on bâfre dedans des écuelles géantes;  
 Les bouillis monstrueux, les boudins succulents,  
 Le lard rose, qu'on sert en quartiers opulents,  
 Et qui laisse au menton deux longs sillons de graisse,  
 L'andouille, dont l'odeur vous met en allégresse;  
 Les tripes, les rognons, les divins aloyaux,  
 Voilà nos mets, à nous, Gastronomes royaux!

Or, quand le Ventre agit, quand l'Estomac travaille,  
 Nous leur aidons, avec d'abondante buvaille.  
 Pour faire, au fond du sac, descendre les morceaux,  
 Du cidre à plein gosier, du cidre par ruisseaux!  
 Donc, il faut boire. Donc nous buvons. C'est affaire  
 De zone, de climat, de degré sur la sphère.

O Bretons, bas-bretons, paillards et ripailleurs,  
 J'y pense et j'en frémis : nous pouvions naître ailleurs!  
 Oh! Dieu! s'il nous fallait vivre loin de la France,  
 Parmi les Esquimaux, ces mangeurs d'huile rance,  
 Ces malheureux, qui n'ont, en guise de boisson,  
 Que l'amer déplaisir de sucer un glaçon.  
 S'il nous fallait, en plein désert, traire aux chamelles  
 Le lait dur et moisi de leurs vieilles mamelles,  
 Et nomades, avec les pasteurs de troupeaux,  
 Humer l'eau qui croupit dans des outres de peaux!  
 Nous pouvions naître encor sur les bords de la Seine :  
 Là, des gens patentés font le commerce obscène  
 De vendre au pauvre diable un vin sur et malsain,  
 Où l'on fourre de tout, excepté du raisin.

Non. Dieu, plein de bonté pour la gent buvassière,  
 Fit pour nous une bonne et grasse Nourricière :  
 Il donna donc, un jour, la Bretagne aux Bretons.  
 Bénissons-le. Buvons à sa gloire. Et chantons!

*La Chanson du cidre,*  
 éd. Imprimerie Lafolye Frères et J. de Lamarzelle, Vannes.

## LE RÉVEIL BRETON

### THÉODORE BOTREL

*Son père est forgeron dans le pays de Dinan, il a des oncles marins : né du peuple, sans plus d'instruction que le certificat d'études, Théodore Botrel (1868-1925) va connaître une ascension qui fera de lui le chantre officiel de la guerre 1914-1918.*

*Ma p'tit' Mimi exhorte à la tuerie durant un conflit mondial où 240 000 Bretons laissent leur peau ; Quequ's renseignements inspire la peur du socialisme, tandis que Le Petit Grégoire pose comme une évidence la soumission de la « petite » à la « grande » patrie. Sans doute, ce lauréat de l'Académie française, grâce à son don naturel pour la publicité, eut-il le mérite de rendre célèbre son pays : La Paimpolaise a fait le tour du monde. Mais il fut avant tout le colporteur d'une idéologie — ce qui, aujourd'hui encore, lui vaut d'être récompensé. Le Festival Botrel qui, sous le haut patronage du ministre des Affaires culturelles, s'est déroulé en juin 1970 à Paris, (à une époque où, faute d'être écoutés, les paysans bretons sont contraints de se livrer à une action directe) est à ranger dans la catégorie des hommages empoisonnés.*

*Barde breton de langue française, chansonnier montmartrois, vedette des tranchées, ambassadeur d'une société où le patriotisme tient lieu de vertu, la charité de justice, et l'esprit de sacrifice de liberté, Botrel aura dû pour honorer ces cartes de visite fournir un travail colossal. De très nombreuses pièces, drames ou idylles, des souvenirs, une quantité impressionnante de chansons, constituent l'héritage de cet illustre autodidacte. Pont-Aven — où se trouvent sa maison, son tombeau, son square, sa statue — entretient son pieux souvenir.*

### JOBIC LE PHILOSOPHE

#### I

— Durant qu'aux pays inconnus  
 Tu voguais à ta guise,  
 Ben des tracas te sont venus  
 Qu'il faut que je te dise...  
 — Espère un peu, je veux d'abord

Avaler une « goutte » :  
Je n'en avais plus à mon bord...  
Parle à présent, mon gâs, j'écoute !

## II

— D'abord, la maison de tes vieux,  
Une nuit de tempête,  
S'est tout à coup fendue en deux  
Des pieds jusqu'à la tête...  
— Je suis content de la savoir  
Détruite par la houle,  
Car j'aurais pu la recevoir  
Moi-même, un soir, dessus la goule !

## III

— Puis, ton pauvre père enterré,  
Le Maire du Village  
En quelques jours a dévoré  
Tout ton maigre héritage...  
— Je suis ravi que mon argent  
Ait pu le satisfaire :  
Moi qui fus toujours indigent,  
Je n'aurais su, vraiment, qu'en faire !

## IV

— Ça n'est point tout : le grand Louis  
Ton cousin, cet infâme,  
A pris la route de Paris  
En emmenant ta femme  
— Il a ben fait de s'en sauver  
Avec ma ménagère.  
M'a-t-elle assez fait endêver  
Depuis dix ans, cette mégère !

## V

— Le plus triste est que ce Judas  
N'a pris que sa cousine :  
Ils ont laissé deux petits gâs  
Pour toi, chez la voisine !...  
— Va me quérir ces guenillons !  
Mon âme est satisfaite :  
Moi qui voulais deux moussaillons...  
J'aime à trouver besogne faite !

## VI

Qu'ai-je besoin d'une maison :  
Dans mon batiau je couche !  
Qu'ai-je besoin de la Lison :  
Je dors comme une souche !  
Qu'ai-je besoin de quelques sous  
Lorsque la pêche donne ?  
Buvons, chantons, résignons-nous :  
Tout compte fait, la Vie est bonne !

*Chansons de chez nous,*  
éd. Georges Ondet, Paris.

*En choisissant parmi les chansons de Botrel, nous avons essayé d'éviter les devoirs rendus à l'idéal bien-pensant ou à l'esprit cocardier ; ce ne fut pas une tâche aisée. Les deux chansons retenues, si elles prêchent inévitablement la résignation, apparaissent comme un moindre mal — et sont caractéristiques de la façon dont notre barde aimait à se pencher sur le sort du « peuple ».*

*A la limite, la chanson des petits « graviers » dénote des préoccupations sociales. Botrel lui-même précise que ces enfants qui, sur les terre-neuvas, avaient pour fonction de « préparer » la morue, touchaient vers 1890 des salaires de misère (de 100 à 120 F pour une campagne de neuf mois !). Cependant il ajoute : « Ils ont depuis assez fortement augmenté. »*

## LES PETITS « GRAVIERS » (complainte vraie)

— A quinze ans à peine, aux bancs de Terr'-Neuve,  
Pauvres p'tits « graviers », pourquoi partez-vous ?  
— Dame ! il le faut ben : notre mère est veuve,  
Et l'on n'a plus d'pain à manger chez nous !...

— Quand vient février, vers les mers lointaines,  
Pauvres p'tits « graviers », combien partez-vous ?  
— On est, pour le moins, sept à huit centaines  
Qui s'en vont là-bas... mais n'en r'viennent pas tous !

— La charge complète, à la cô't bretonne,  
Pauvres p'tits « graviers », quand reviendrez-vous ?  
— Partis en hiver, on rentre en automne :  
Nous ne r'verrons plus les étés si doux !

— Sortis des bateaux, le cœur tout malade,  
Pauvres p'tits « graviers », où débarquez-vous ?  
— Entre le cap Rouge et l'île Langlade :  
C'est à l'île-aux-Chiens qu'est notr' rendez-vous !

— Pendant les neuf mois que dur'nt les grand's pêches  
Pauvres p'tits « graviers », là, qu'y faites-vous ?

— Nous fendons en deux les gross's morues fraîches,  
Les « ébrouaillons » et leur coupons l'cou !

— Un pareil travail doit vit' vous abattre ;  
Pauvres p'tits « graviers », quand reposez-vous ?

— Nous sommes debout vingt heur's sur vingt-quatre,  
Pour nous réveiller, on nous f... des coups !

— Mais, pour ranimer vos forc's abattues,  
Pauvres p'tits « graviers », dit's, que mangez-vous ?

— On nous fait bouillir des têtes d' morues...  
Mais ça n'remplac' pas un' bonn' soupe aux choux !

— Quand nul ne vous aime et ne vous écoute,  
Pauvres p'tits « graviers », comment vivez-vous ?  
— Nous buvons, d'un coup, qué'qu's boujarons d' goutte  
Et on s'croit heureux lorsque l'on est soûls...

— Mais, en revenant dans vos maisonnées,  
Pauvres p'tits « graviers », qu'y rapportez-vous ?  
— Monsieur l'Armateur nous paie nos journées  
A raison, comm' ça, de sept à huit sous !...

— Après tant et tant d'horribles misères,  
Pauvres p'tits « graviers », rembarquerez-vous ?  
— Dame oui !... nous faisons comme ont fait nos pères...  
Et, plus tard, nos gâs feront comme nous !

Ibid.

## CHARLES LE GOFFIC

A Lannion (Côtes-du-Nord) où il est né, son père, imprimeur-libraire, était très connu des bardes du Trégor. Quittant Rennes pour Paris, il est d'abord professeur agrégé puis se consacre à la littérature.

L'œuvre volumineuse de Charles Le Goffic (1863-1932) est un monument à la Bretagne. Des poèmes : *Amour breton* (1889), *Le Pardon de la reine Anne* (1901), *Le Treizain de la nostalgie et du déchirement* (1925) ; des romans : *Le Crucifié de Keraliès* (1892), *Passions celtiques* (1908), *L'Abbesse de Guérande* (1921) ; enfin, de belles pages de critique dans les quatre tomes de *L'Ame bretonne* (1902-1923).

Selon son ami Auguste Dupouy : « Trop breton pour patronner certaines bretonneries, trop convaincu que son pays est beau pour éprouver la tentation de *Pembellir* », Le Goffic a su effectivement se méfier de l'imagerie pieuse comme de la grandiloquence. Il n'en demeure pas moins

un écrivain français régionaliste, plusieurs fois couronné par l'Académie française (dont il deviendra membre en 1930) à une époque où, pour la défense et le renouveau d'une authentique culture bretonne et contre les traditions qui la paralysent, se rassembla une génération de prosateurs, de poètes et d'hommes politiques.

## BRETONNE DE PARIS

Seul un plus ferme accent annonçait le pays,  
Mais c'était une grâce encore...

BRIZEUX.

Hélas ! tu n'es plus une paysanne ;  
Le mal des cités a pâli ton front,  
Mais tu peux aller de Paimpol à Vanne,  
Les gens du pays te reconnaîtront.

Car ton corps n'a point de grâces serviles ;  
Tu n'as pas changé ton pas nonchalant ;  
Et ta voix, rebelle au parler des villes,  
A gardé son timbre augural et lent.

Et je ne sais quoi dans ton amour même,  
Un geste fuyant, des regards gênés,  
Evoque en mon cœur le pays que j'aime,  
Le pays très chaste où nous sommes nés.

Amour breton,  
éd. Lemerre.

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, le visage de la Bretagne se modifie sensiblement : on défriche les sols, les campagnes se dépeuplent, tandis que l'industrie d'Etat limite son implantation au littoral atlantique.

L'« émigration de misère » qui en résulte va s'accroître au cours du siècle. En 1932, Charles Le Goffic évoque le cas de la région de Paimpont, en Ille-et-Vilaine.

## ACTUALITÉS

(fragments)

[...] Progrès et chômage : les deux mots se tiennent, nous le savons. [...]

Que faire ? Tout le monde ne peut être garde forestier. La terre indigente envoyait à l'usine, l'usine vide renvoie à la terre. Mais la terre elle-même se réduit. A la lisière sud de la forêt, les tirs de Coëtquidan ont fait des ruines. Coëtquidan qui paraît avoir été un camp romain, est un camp d'instruction militaire depuis 1878. Il ne comprenait au début que 500 hectares. On l'a depuis très agrandi. Des

paysans, des châtelains ont été expropriés. On y a dépensé une fortune. Sur la route de Ploërmel à Plélan - route nationale - vous passez à deux endroits entre deux pylônes blancs. Les jours de tir, on tend une chaîne de l'un à l'autre, on poste des sentinelles à côté, et les autos doivent prendre à travers bois. Je profite d'une accalmie pour parcourir ce *no man's land*. Arbres hachés, fermes délabrées, manoirs vides. [...]

Les vilains ont déserté, ils désertent. Et pas seulement l'inhabitable champ de tir : la forêt se vide, elle aussi. Par endroits, en ce mois de septembre, je puis voir encore — et ce m'est une joie — battre le blé, le noir, bien entendu. « Le gros est battu, dam ! Maintenant c'est le *noër*. » Mais il y a de moins en moins de gens pour le battre et pour le semer. Pourquoi ? Parce que la terre n'est pas assez riche, et qu'il faut au cultivateur un métier d'appoint. « Vente de mobilier pour cessation de culture. » Voilà un texte d'affiche assez fréquent ici. La vie est trop difficile : les gens partent.

Où vont-ils ? A Rennes, à Nantes, dans l'Orne, en Seine-et-Oise (à Chatou, par exemple), mais surtout à Paris, dans les arrondissements de l'ouest, VIII<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>. Ils s'y groupent en petites colonies, fidèles pour la plupart à leur Paimpont, abonnés au bulletin de la paroisse ou à un quotidien régional. Volontiers ils se marient entre eux. Leurs vacances, ils les passent dans leur forêt. Ils reviennent s'y établir, si possible, au moins sur le tard, pour y goûter le repos des dernières années, avant le départ définitif. Ils bâtissent leurs humbles chalets au fond des hameaux les plus sylvestres, les plus solitaires, les plus déshérités, et ce n'est pas l'une des moindres singularités du pays.

Mais combien ne reviennent pas, qui ne seraient jamais partis s'ils avaient trouvé de l'ouvrage parmi leurs arbres ! De là, au centre même de la Bretagne peuplée, une zone de dépopulation. Les chiffres des trois derniers recensements, à Paimpont, ont été successivement 2 687, 2 506, 2 450. Il y a une cinquantaine d'années, la commune comptait plus de 3 000 habitants. Les familles sont assez prolifiques : il n'est pas rare de trouver dans une maison sept, huit, dix enfants, et les naissances sont en excédent sur les décès. Mais les villes, la capitale pompent activement cette sève. Même diminuée, elle ne s'épargne pas. Il suffit que parle un haut devoir. Sur le monument aux morts qui se dresse au milieu de la petite place, cent quarante noms représentent la part de Paimpont dans le sacrifice sanglant de la dernière guerre. Un vingtième environ de la population communale : c'est une proportion rarement dépassée en France, sauf en Bretagne. 240 000 morts, tel fut l'holocauste breton. Honneur à une province qui figure pour un quinzième du territoire sur le cadastre et pour un sixième de la population dans le sacrifice !

Brocéliande,  
éd. La Renaissance du Livre.

## PIERRE PRONOST

Barde du Léon, Pierre Pronost (1861-1909) fonde à Brest, en 1899, un journal bilingue : L'Espérance bretonne ; puis il collabore à Ar Bobl (« Le Peuple ») de 1904 à sa mort. Ce sont en Bretagne des années de forte agitation, où les questions scolaires et religieuses en particulier émeuvent l'opinion.

Le poème qu'on va lire, publié en 1902, évoque l'infamante coutume du symbole. Camille Le Mercier d'Erm, militant du mouvement breton, explique :

« Le "symbole" ou la "vache" est un sabot que l'instituteur primaire suspend au cou de l'enfant surpris à s'exprimer dans la langue maternelle. Pour éviter la punition dont ce "symbole" n'est qu'un prélude, le délinquant doit se hâter de dénoncer le premier camarade qu'il entendra parler breton pour lui repasser le sabot. Et ainsi de suite. Le soir, celui à qui reste le "symbole" récolte toutes les punitions de la journée.

« C'est la prime officielle à la délation. Voilà quels principes moraux on propose à l'enfant breton ! Voilà à quels procédés le gouvernement français ne craint pas de recourir pour étouffer la langue bretonne ! » (In Les Bardes et Poètes nationaux de la Bretagne armoricaine.)

## E SKOL VA FARREZ

A-boan me ioa ken huel ha botez eunn archer,  
Ma'z oann kaset d'ar skol evit deski gallek,  
Rag euz ar iez-se c'hoaz ne gouienn ket eur seurt ger,  
Ne gouienn, evel va mamm, nemed ar brezounek.

M'ho pije va gwelet, diskabel ha diarc'henn,  
Oc'h en em gaout er-skol, holl ho pije c'hoarzet ;  
Va ginou, digor-braz, e pep leac'h e sellenn,  
Gand em fenn daoulagad eur bugelik dianket.

Renket oc'h eur voger, evel ar zoudarded,  
Tro-war-dro d'ann ti-skol, me wele taolennou  
Warn-ho livet e du pep seurt anevaled  
Gand ann Aotrou skolaer hanvet lizerennou.

Med ne jomiz ket pell eur c'hrouadurik gouez ;  
Soujezonou nevez a deuz buan em spered ;  
Ann anevaled du, kentoc'h hag eiz dervez,  
A ioa deuet da veza va braza mignoured.

Ma vijen bet ken fur ha m'oann mad da zeski,  
N'em bije ket skubet ann ti-skol d'ar pardeaz,  
Med, evel m'oann dibenn ha ma karenn c'hoari,  
Em euz skubet, siouaz ! leur ann ti-skol aliez.

Biskoaz n'em euz klemmet o chom e pinijenn  
Da c'houde beza great eur farserez-bennag,  
Lenvet em euz avad o kaout ar « zimbolenn »  
Evit komz brezounek !... goulenn a rit perag !

Ra zigoro Sant Per d'in dor ar baradoz :  
M'em euz hen gounezet dre gement a zaelou !...  
Med penaoz pardouni d'ann Aotrou skolaer-koz  
D'am beza kastizet' vit komz iez hon Tadou !

*Annaïk, Lili ha Roz-Gouez.*

#### A L'ÉCOLE DE MA PAROISSE

A peine étais-je haut comme la botte d'un gendarme — Qu'on m'envoya à l'école pour apprendre le français — Car je ne savais pas encore un seul mot de cette langue ; — Je ne connaissais, comme ma mère, que le breton.

Si vous m'aviez vu, nu-tête et nu-pieds, — Arriver à l'école, vous auriez tous ri : — Bouche bée, je regardais partout, — Avec, dans ma tête, des yeux d'enfant perdu.

Rangés sur le mur, comme des soldats, — Autour de la classe je voyais des tableaux, — Et, sur eux, en noir, des espèces de bêtes — Que l'instituteur appelait des « lettres ».

Mais je ne restai pas longtemps une petite créature sauvage ; — De nouvelles pensées me vinrent vite à l'esprit ; — Les bêtes noires, en moins de huit jours, — Etaient devenues mes meilleures amies.

Si j'avais été aussi sage que j'apprenais bien, — Je n'aurais pas balayé la maison d'école, le soir ; — Mais, comme j'étais étourdi et que j'aimais le jeu, — J'ai balayé, hélas ! la maison d'école bien souvent.

Je ne me suis jamais plaint de rester en pénitence — Après avoir fait une farce quelconque, — Mais j'ai gémi d'avoir le « symbole » — Quand je parlais breton ! — Vous demandez pourquoi...

Que Saint-Pierre m'ouvre la porte du paradis : — Je l'ai mérité par tant de larmes !... — Mais comment pardonner au méchant instituteur — De m'avoir châtié pour parler la langue de nos Pères !

*Annaïk, Lys et Eglantine,  
éd. Gadreau, Brest.*

#### HENRY DE LA GUICHARDIÈRE

*Né à Corseul, près de Dinan, le 3 février 1876, Henry de La Guichardièr est entré dans la lice du mouvement breton vers 1895. Il est un des fondateurs de l'Union régionaliste bretonne en 1898, puis de la Fédération régionaliste de Bretagne en 1911.  
Lu au congrès de Pontrieux en 1909, l'Apologie des Bretons provoqua l'émoi des participants.*

#### APOLOGIE DES BRETONS (fragment)

[...] Et maintenant, chers malotrus,  
Feuilletonistes poitrinaires,  
Pâles snobs qui gobez tout crus  
Des préjugés tri-centenaires ;  
Poètes, dont la Muse à jeun  
Poursuit vainement la Fortune  
Dans le sillage de quelqu'un  
Ou sous les jupes de quelqu'une ;  
Cabotines et cabotins  
Qui, sous l'éclat trompeur des lustres,  
Ne serez jamais que des rustres  
Et non des seigneurs florentins ;  
Humoristes qu'un diable assiège,  
Et dont les dessins à la poix  
N'ont plus même le privilège  
D'exciter le rire grivois ;  
Marchands de vinasses traîtresses,  
De superphosphate affaibli,  
De cotonnades pour négresses  
Ou de montres en simili ;  
Fruits secs mûris à vos écoles  
Mais qu'Apollon n'a point touchés,  
Grands morveux à demi mouchés  
Qui professez des fariboles ;  
Cœurs de lapins, cerveaux taris,  
Fêtards à la sève inféconde,  
Qui, parce qu'ils sont de Paris,  
S'imaginent régir le monde ;  
Oui, tous, maintenant accourez,  
O calomnieurs à gages,  
Et laissez errer sur nos plages  
Vos regards d'ennui dévorés.

Car la Bretagne est bonne fille :  
Oubliant le propos menteur,

Elle se prête au détracteur  
Comme la rose à la chenille !  
Ainsi qu'hier, venez encor,  
Gens de tous prix, de toutes tailles,  
Avec vos femmes, vos marmailles,  
Vous doucher aux vagues d'Armor.

Avec vos pliants de ficelle,  
Vos tentes en coton rayé  
Et votre complet de flanelle  
Qui, sans doute, n'est pas payé,  
Juifs de Bordeaux, Grecs de Marseille,  
Français de Francfort-sur-le-Mein  
Qui, si le coq gaulois s'éveille,  
Ne serez plus Français demain ;  
Faces blêmes, profils arabes  
Que l'on vomit à rencontrer,  
Crânes crépus, venez montrer  
Vos jambes torsées à nos crabes !  
Dépensez chichement vos sous  
Dans notre pays de Cocagne :  
Après votre écot, la Bretagne  
Ne s'occupera plus de vous.

Et, tandis que la mer savonne  
Votre chair au derme gluant,  
Près de vous la Vierge bretonne  
Rit, moqueuse, et passe en chantant.  
A votre crasse habituée,  
Son odeur ne l'a pas tuée ;  
Éternelle comme les jours,  
Comme Vénus naissant de l'onde,  
Elle s'avance, svelte et blonde,  
Entre le rire et les amours.  
Mais, quoi qu'elle vous laisse faire  
Votre clapotis dans un coin,  
Cependant elle vous enjoint  
De vous laver... et de vous taire. [...]

Saccagez vos ports et vos villes,  
Faites un désert de vos champs,  
Soyez idiots et tranchants,

Mais laissez les Bretons tranquilles.

*Les Bardes et Poètes nationaux de la Bretagne armoricaine,  
éd. Plihon et Hommay (Rennes) - Edward Sansot (Paris).*

## FRANÇOIS JAFFRENOU

*Né le 15 mars 1879 à Carnoët (Finistère), plus connu sous son nom bardique : Taldir, il est un des fondateurs de l'Union régionaliste bretonne. Ce militant a exprimé ses théories dans de nombreux articles, et dans un ouvrage intitulé : La Genèse d'un mouvement (Carhaix, 1912). On lui doit le populaire Bro Goz Ma Zadou (Vieux pays de mes pères) qui est l'hymne national breton. Il se chante sur l'air de l'hymne gallois : Hen Wlad fy Nhadau (musique de James James, 1856).*

### BRO GOZ MA ZADOU

#### I

Ni, Breiziz a galon, karomp hon gwir Vro !  
Brudet eo an Arvor dre ar bed tro dro,  
Dispont 'kreiz ar brezel, hon tadou ken mad  
A skuillaz evit-hi o gwad.

#### Diskan

O Breiz, ma Bro ! me gar ma Bro !  
Tra ma vo mor 'vel mur 'n he zro,  
Ra vezo digabestr ma Bro !

#### II

Breiz, douar ar Sent koz, douar ar Varzed,  
N'euz bro all a garan kemend 'barz ar bed.  
Peb menez, peb traonien d'am c'halon zo ker :  
Enné kousk meur a Vreizad ter !

O Breiz, ma Bro !...

#### III

Ar Vretoned a zo tud kaled ha krenv :  
N'euz pobl ken kalonek a zindan an neuv !  
Gwerz trist, son dudius a ziwane no...  
O ! pegen kaer ec'h out, ma Bro !

O Breiz, ma Bro !...

#### IV

Mar d'eo bet trec'het Breiz er brezeliou braz,  
He iez a zo bepred ken beo ha biskoaz,

He c'halon birvidik a lamm c'hoaz 'n he c'hreiz  
Dihunet out brema, ma Breiz !

O Breiz, ma Bro !...

## VIEUX PAYS DE MES PERES

### I

Nous, Bretons de cœur, aimons notre vraie Patrie ! — L'Armorique est renommée partout dans le monde. — Sans peur à la guerre, nos pères si généreux — Répandirent pour elle leur sang.

#### Refrain

O Bretagne, ma Patrie ! j'aime ma Patrie ! — Tant que la mer formera un rempart autour d'elle, — Que ma Patrie soit libre !

### II

Bretagne, terre des vieux Saints, terre des Bardes, — Il n'est pas un pays que j'aime tant au monde ; — Chaque montagne, chaque vallée est chère à mon cœur : — Plus d'un fier Breton y repose !

O Bretagne, ma Patrie !...

### III

Les Bretons sont des hommes robustes et forts ; — Il n'est pas de peuple plus courageux sous le ciel. — Les tristes gwerziou et les soniou joyeux germent chez nous de toutes parts... — Oh ! que tu es belle, ma Patrie !

O Bretagne, ma Patrie !...

### IV

Si la Bretagne a été vaincue dans les grandes guerres, — Sa langue est encore aussi vivante que jamais, — Son cœur vivace bat toujours dans sa poitrine : — Tu es maintenant réveillée, ma Bretagne !

O Bretagne, ma Patrie !...

*Les Poèmes de Taldir,  
éd. Honoré Champion, Paris.*

*Etabli à Carhaix, Jaffrennou fonda deux journaux : l'hebdomadaire Ar Bobl et le mensuel Ar Vro, publiés de nombreux ouvrages, la plupart rédigés en breton : La Harpe d'acier, Divertissements populaires, Théâtre*

*populaire breton, etc., ainsi qu'un dictionnaire de poche français-breton de 25 000 mots (1913).  
Sa production poétique est réunie dans le volumineux Barzaz Taldir ab Herninn (1903-1923).*

## AR MEN-HIR

*D'an drouiz Iann Ar Fustek.*

Tiern al lannou don, me da gar, o Men-hir !  
Starda 'ran evidout kerden ma zelen dir !  
Kanomp holl ar Vein-Sonn, koz vel ar c'hantvejou,  
Meulomp arweziou zakr Drouized Meur ar c'hoajou.

Piou a lavaro d'in pe-da-vare oc'h bet  
Plantet evel ramzed er c'huz-heol euz ar bed ?  
Eun amzer hir spontus zo tremenet aboue  
'N eur verka e ziel war ho chouk, gant mân goue !

Mein santel, mein tental, gerrek mud ha garo  
Trec'h d'an dizurziou braz, trec'h ive d'ar maro,  
Chomet oc'h en ho sao, ien ha sec'h, war ar run,  
Vel korfou gwe dero skoet gant ar c'hurun !

Ar ouennou krenv dispar a zeuaz d'ho sevel  
Marteze ho pede vel doucou brezel ;  
Marteze oac'h ive mein bez, gante laket  
War ar Rouane têt hag an Varzed brudet...

Kreden ar bobl dizisk a lavare penoz  
E lampec'h 'meaz ho toull, pa oa tental an noz,  
Hag er c'heid-ze ma oac'h o redek dre ar bed,  
En ho plas, e weled tenzoriou kaër meurbed !...

Tud all o deuz gwelet o tansal tro war dro  
D'ho korf loued ha briz, kornandoned garo :  
Pez a ro da gredi oc'h doriou mein, prennet  
Gant Polik e-hunan war e balez daonet.

Gouenn-tud ar Vretoned a zo leun o zoujanz  
Evid ar men-hir meur ; ha hirio he c'hredanz  
A zo difuskul c'hoaz dre zouar Breiz-Izel :  
Ar men-hir zo eur men doujus, eur men santel !

Chom 'n ez sao, o Men-hir ! Chom sonn vel eun derven.  
An avel c'hall krozal ! Na blegi ket da benn.  
Ar gwez ar c'haleta hag ar paleziou kaër  
A vrein hag a zibej, kriniet gant an amzer,

Te da-hunan a chom, o Men-hir divarvel !  
 An amzer na wask ket war da ziouskoaz uhel,  
 Mez dre ma vev ar bed, ar boultren, dre wiskad,  
 A gresk tro war dro d'id hag a harpa da droad.

Ia, Men-hir, santel out ; hag evidoun ive,  
 Rag eun arwez skler mad e welan ennout-te,  
 Arwez gouenn ar C'heltiad, krenvoc'h evid an dud,  
 Trec'h d'ar c'hantvejou hir, bepred goue, ter, ha mud.

### LE MENHIR

*Au druide Jean Le Fustec.*

Prince des grand'landes, je t'aime, ô Menhir ! Je serre en ton honneur les cordes de ma harpe d'acier ! Chantons les Pierres Longues, vieilles comme les siècles, louons les symboles sacrés des grands Druides des forêts.

Qui me dira l'époque où vous fûtes plantés, comme des géants, à l'occident du monde ? Il s'est écoulé depuis un temps énorme qui a posé sur vos épaules son sceau de lichens sauvages !

Pierres saintes, pierres sombres, rochers muets et rudes, vainqueurs des grandes révolutions, vainqueurs de la mort, vous êtes demeurés debout, froids et secs, sur la colline, comme des troncs de chênes frappés par la foudre !

Les races fortes qui vous élevèrent vous invoquaient peut-être comme les dieux de la guerre ; peut-être aussi étiez-vous des tombes qu'ils posaient sur les Rois fiers et les Bardes renommés.

La croyance du peuple ignorant prétend que, la nuit, vous sortez de vos assises, et que, pendant votre course dans le monde, on voit, en votre place, des trésors admirables !

D'autres ont vu danser autour de vos corps gris et bigarrés, des nains cruels ; ce qui porte à croire que vous êtes les portes placées par Satan lui-même sur ses palais damnés.

La race celtique est pleine de respect pour les grands Menhirs : et aujourd'hui sa foi est aussi vivace que jamais. Le Menhir est une pierre vénérable, une pierre sacrée !

Reste debout, ô Menhir ! Reste droit comme le chêne ! Le vent peut gronder ! Tu ne courberas pas la tête ! Les arbres les plus robustes, les palais les plus beaux, pourrissent et se dépècent, rongés par le temps ;

Toi seul tu demeures, ô Menhir immortel ! Le temps n'accable pas tes hautes épaules, mais au contraire, plus le monde vieillit, et plus la poussière vient, par couches, s'étager contre ton pied.

Oui, Menhir, tu es sacré ; pour moi aussi, car je vois en toi un signe certain, le Signe de la race des Celtes, plus forte que le monde, victorieuse des siècles, toujours sauvage, fière, et muette.

*Ibid.*

### LOEIZ HERRIEU

L'agriculteur Loeiz Herrieu, né au Koz-Ker, en Caudan (Morbihan), le 25 janvier 1879, fut un fervent militant du mouvement breton. Théoricien, poète, auteur dramatique, collecteur, il fonde en 1905 Dihunamb ! (Réveillons-nous !), mensuel en dialecte vannetais et, en 1906, l'hebdomadaire Le Réveil breton.

Le début de son action coïncide avec l'entrée en fonctions du ministre Emile Combes à la présidence du Conseil. 1902, en effet, inaugure une période d'agitation sociale qui ne s'apaisera qu'avec la guerre. Le gouvernement Combes exerce la politique anticléricale qui lui convient ; mais la fermeture des écoles congréganistes, l'interdiction de prêcher en breton, l'exécution des inventaires en application de la loi de séparation de l'Église et de l'État, engendrent des troubles : résistance des prêtres, barricades, soulèvements armés, notamment dans le Léon.

Parallèlement, tandis que s'est constituée une Fédération socialiste bretonne, sous l'impulsion du guesdite nantais Charles Brunellière, le monde ouvrier entre en effervescence : « Chaque fois que le ministre de la Marine visitait les ports de l'Ouest, rappelle A. Daniel, il y était salué par le chant de L'Internationale et accompagné du drapeau rouge. » (In Année politique, 1904.)

Le sens véritable des conflits qui bouleversent alors la Bretagne renvoie à un combat de longue date contre l'oppression du pouvoir centraliste. Bien que le mouvement breton en ce début de siècle se veuille encore apolitique — ce qui voudrait dire, selon Ronan Roudaut, « qu'il est objectivement réactionnaire et refuse de considérer les données socio-économiques de l'aliénation bretonne » —, il ne s'y trompe pas et brûle les différentes étapes de son mûrissement.

En 1905, Loeiz Herrieu est nommé secrétaire de l'Union régionaliste bretonne puis, à partir de 1911, il occupe le même poste à la Fédération régionaliste de Bretagne — celle-ci remplaçant celle-là lors de l'éclatement qui se produit au congrès de Saint-Renan.

### DAMB ARNEHÉ !

Cheleuet, tud iouank, tud koh ha bugalé,  
 Peizanted, duchentil, labourizion eùé,

Ha hui gleou ur son a neùé so saùet,  
 Aweit dihuen hur Bro hag hun lez beniget.

Arriù é en amzer, aweit omb, Bretoned,  
 De seùel hun penneu hemb doujein den erbet.

Pel erhoalh e omb bet goapeit ha disprizet ;  
 Kommans e kramb skuehein dre forh bout goalgaset.

Aweit péien er goéd hun es chuillet eit té,  
 Er Galleued, himiù, hun flastrein 'garehé :

Lavar kaer hun tadeu e glaskant de zismant ;  
Er galleg en é leh d'hun bugalé ziskant ;

Brezel e hrant d'hun Fé, d'hun akustumansu,  
Goudé ou des sklapet dan ou zreid hun droèdeu.

Ou guél e hramb bamdé kousi hur Bro karet,  
E hobér ou foèuaj ar hun houst, Bretoned !

Mes mal e vou dehé achiù get ou ardeu,  
Pe, kenf pèl, én hur Bro, ruou er flagenneu.

Er Brehoneg perpet e zalhemb de gonzal,  
Tré ma padou hun teod, hun teod hag hun hanal ;

Er galleg, en hur Bro, bukin ne zourou ket  
Ar er Brehoneg kaer zou ken koh èl er bed.

El hun tud, ar hun rauk, ni e ziskou eùé,  
Despet d'er Galleued, breton d'hun bugalé.

Er Fé zou grouiennet e dan hur haloneu ;  
Ni virou hun droèdou, hun akustumansu.

Mal vou d'er Galleued arsaù get ou brezel,  
Rak ne ket hoah haudet rah Bleidi Breih-Izel...

Damani er Galleu bukin n'anduremb ket :  
Breihis, ne blégamb ket d'ur hoh pobl bastarded !

Mar zalhant ar hun tro, damb arnehé aben :  
— « Ardran ! banden chetal, pé ni dorou hou pen !... »

#### COGNONS DESSUS !

Écoutez, jeunes gens, vieillards et enfants, — Paysans, gentils-hommes, et vous aussi, ouvriers,

Et vous entendrez une chanson nouvellement « levée » — Pour réveiller notre Patrie et notre Langue bénie.

Le temps est venu pour nous, Bretons, — De relever nos têtes sans nulle crainte.

Trop longtemps nous avons été raillés et méprisés ; — Nous commençons à être fatigués d'être sans cesse maltraités.

Pour payer le sang que nous avons versé pour eux, — Les Français aujourd'hui veulent nous opprimer davantage :

La belle langue de nos ancêtres, ils s'efforcent de la détruire, — Et, à sa place, ils apprennent le français à nos enfants ;

Ils font la guerre à notre Foi, à nos coutumes, — Après avoir foulé aux pieds nos droits.

Nous les voyons tous les jours corrompre notre Pays bien-aimé, — Et s'engraisser à nos dépens, à nous Bretons.

Mais il est temps pour eux de mettre un terme à leurs insolences — Ou, sous peu, on verra chez nous les prés rouges de sang.

C'est le breton toujours que nous parlerons, — Tant que nous aurons une langue pour parler et jusqu'au dernier souffle.

Le français, dans notre Pays, jamais ne triomphera — Du breton si beau qui est vieux comme le monde.

Comme nos pères l'ont fait avant nous, nous enseignerons, nous aussi, — En dépit des Français, le breton à nos fils.

La Foi restera enracinée au fond de nos cœurs, — Nous garderons nos droits et nos coutumes.

Malheur aux Français, s'ils nous font la guerre, — Car elle n'est pas encore éteinte, la vieille race des Loups de Bretagne.

L'oppression française ne sera pas tolérée : — Bretons, ne nous soumettons pas à un failli peuple de bâtards.

S'ils empiètent sur nous, vite, cognons dessus : — « Arrière ! maudite engeance, ou nous vous casserons la tête » !

*Les Bardes et Poètes nationaux de la Bretagne armoricaine,*  
éd. Pihon et Hommay (Rennes) - Edward Sansot (Paris).

#### PARTI NATIONALISTE BRETON

*En 1911, la frange extrémiste de l'Union régionaliste bretonne se regroupe autour du poète Camille Le Mercier d'Erm (né en 1888) et d'un jeune enseignant, Louis-Napoléon Le Roux (1890-1944).*

*Un manifeste est élaboré, un journal créé : Breiz Dishual (« La Bretagne libre »). Ces documents définissent les positions théoriques du Parti nationaliste breton.*

#### MANIFESTE DU P.N.B.

I. — Le parti nationaliste breton, fondé récemment par quelques hommes jeunes et décidés, a pour but de grouper toutes les énergies irrédentistes de notre pays pour protester toujours et quand même contre l'oppression française que nous subissons depuis quatre siècles.

II. — Il n'est pas dans l'esprit ni dans les intentions du parti d'échafauder dans le vide un palais de nuages, mais seulement de préparer la résurrection bretonne en créant un vaste mouvement de protestation et de réprobation vis-à-vis du peuple français qui nous

gouverne contre notre gré et qui nous prive injustement de l'indépendance nationale à laquelle nous avons droit.

III. — Nous voulons qu'en ce XX<sup>e</sup> siècle, après une trop longue période de domination brutale de la part de la France et de soumission résignée de la part de la Bretagne, notre attitude ait la valeur d'une protestation irréductible. Nous sommes donc, avant tout, non des conspirateurs, mais des *protestataires*.

IV. — On nous a successivement volé notre indépendance nationale, puis nos libertés et franchises provinciales ; on a violé sans cesse le traité de 1532 qui assurait à notre pays ces libertés et ces franchises, avec le privilège d'un Parlement et le droit de porter sur ses armes, à défaut de la couronne fermée, le bonnet d'hermine cerclé d'or. (Dérisoire compensation, il est vrai, en regard de ce que nous avons perdu !) — Depuis la Révolution française, la situation a empiré. Aujourd'hui, la sournoise persécution de nos maîtres — d'autant plus dangereuse qu'elle se dissimule et creuse des galeries souterraines dans notre vieux sol — cherche à nous arracher notre langue et nos coutumes, nos traditions civiles et religieuses, tout ce qui reste de l'ancien patrimoine national, tout ce qui fait notre orgueil et notre joie. Nous nous y opposons de toutes nos forces et nous revendiquons l'héritage de nos ancêtres.

V. — On nous croit écrasés, annihilés, assimilés, francisés. C'est faux ! Il y a encore dans l'âme bretonne quelque chose qui résiste et qui survit, quelque chose qu'on a voulu étouffer et anéantir, mais qui demeure aujourd'hui aussi vivace et robuste qu'au temps de notre indépendance, et cela, conscient ou inconscient, c'est le **SENTIMENT NATIONAL**.

VI. — Nous ne reconnaissons ni « grande », ni « petite » patrie. Nous ne reconnaissons que LA PATRIE, une seule patrie : La Bretagne. — Il existe, d'autre part, vers l'Est, une autre patrie, celle de nos ennemis : la France, qui, après avoir escamoté le libre duché de nos pères, au moyen d'un mariage forcé, suivi d'un traité également imposé et d'ailleurs violé par la suite, nous maintient, depuis 1491, 1532 et 1793, dans une servitude toujours plus outrageante.

VII. — Nous pensons qu'il est temps de nous révolter contre cette domination arbitraire et déloyale et de faire cesser cette équivoque. Il y a chez nous un certain état d'âme, un certain malaise économique et surtout politique, qu'on ignore ou qu'on veut ignorer en France. Cet état d'âme, nous sommes prêts à tout pour obtenir qu'on le prenne enfin en considération. Ce que n'ont pas osé faire et dire les régionalistes, nous le ferons et nous le dirons.

VIII. — Nous ne saurions accepter, en effet, la thèse régionaliste, humiliante pour notre amour-propre et notre dignité de Bretons. Nous

considérons la Bretagne, non comme une *région* du territoire français, mais comme une **NATION** originale, asservie et opprimée comme la Pologne et l'Irlande, mais qui n'en conserve pas moins un caractère national profondément distinct.

IX. — Or, nous pensons que le premier devoir d'une nation, le principe même de toute nationalité, c'est l'indépendance. Quand un peuple a perdu son indépendance, il doit tendre uniquement à la reconquérir et ne jamais cesser de la revendiquer.

X. — C'est pourquoi nous la réclamons pour notre pays, estimant que tout autre état que l'état d'indépendance est indigne de la Bretagne.

XI. — Nous formulons donc, en deux termes complémentaires de la même idée, le principe de nos revendications : *séparation intégrale d'avec la France ; indépendance politique de la nation bretonne*.

XII. — Nous reconnaissons et saluons, comme seul emblème de notre patrie, l'étendard blanc moucheté d'hermines, à l'exclusion du drapeau tricolore de la France.

XIII. — Nous reconnaissons la langue bretonne pour notre seule langue nationale, et nous voulons que, sur tout le territoire de la haute et basse Bretagne, elle soit enseignée comme telle aux enfants de notre pays.

XIV. — Nous adoptons comme hymnes nationaux : *Bro goz ma Zadou et Sao, Breiz-Izel*, consacrés par l'entente de tous les groupes bretons, et nous ignorons et rejetons résolument *La Marseillaise*.

XV. — Nous faisons appel à toutes les énergies, à toutes les intelligences et à toutes les consciences bretonnes pour organiser et opposer avec nous une résistance inébranlable à l'intrusion étrangère.

XVI. — Nous avons confiance en la générosité de notre effort désintéressé. Nous nous honorons de perpétuer la tradition séparatiste des Mercœur, Pontkallec, Talhouët, Montlouis, Couëdic, La Chalotais, et de tant de héros obscurs ou glorieux. Nous croyons en l'âme bretonne et, forts de notre droit, conscients de notre devoir, proclamant très haut ce que beaucoup d'autres pensent en leur cœur timoré, nous sommes décidés à lutter sans concession pour le principe d'indépendance et à conformer loyalement notre conduite aux exigences d'un patriotisme exclusif et à l'esprit intégral de notre devise : **BREIZ D'AR VREIZIZ ! — LA BRETAGNE AUX BRETONS !**

*Pour le séparatisme,  
éd. du P.N.B., 1911.*

## EMILE MASSON

Sous le pseudonyme d'Ewan Gwesnou, le socialiste libertaire Emile Masson (1869-1923) est un des sept signataires du manifeste du Parti nationaliste breton.

Ce Brestois, licencié de philosophie, est professeur d'anglais au lycée de Pontivy. Poète, romancier, traducteur de Carlyle, essayiste, il entre en 1911 dans les rangs du combat breton ; mais il ressent très vite dans quelle dépendance du XIX<sup>e</sup> siècle se contiennent les différentes pensées du mouvement. Leur idéologie (bourgeoise) ne lui paraît pas et, prise avec les aspirations profondes d'un pays dont l'adaptation à l'économie moderne a aggravé les déséquilibres.

Pour lui, le problème breton est l'affaire du prolétariat, notamment des masses paysannes ; et cette question nationale est inséparable d'un combat plus universel, de type socialiste.

Antée (1912) explicite cette position : elle est celle d'un poète mais (donc) aussi d'un précurseur.

### LES BRETONS ET LE SOCIALISME

(fragments)

[...] Le vrai peuple breton est un peuple de prolétaires, de paysans et de marins. Ses grandes écoles sont ces écoles d'immensité qui de tout temps ont éduqué tous les vrais hommes et les plus purs artistes : la nature, la souffrance, la pauvreté. Il ne sait pas écrire ni lire sa propre langue : il l'a portée depuis les origines fabuleuses dans le tabernacle de son cœur. Chansons de douleur et de joie, *gwerzes* et *sônes*, sourires et sanglots des multitudes ensevelies, comme les feuillées des bois d'Arcoat et comme les flots des rivages d'Armor, voilà les ailes de lumière qui, seules, ont sauvé des ténèbres de la mort définitive l'âme de ceux dont nous sommes les fils, l'âme des Bretons. Prolétaires bretons, apprenez et chantez nos vieilles chansons bretonnes ; elles sont notre vraie Bible, notre art, notre poésie et notre histoire, et c'est par elles que parle notre messie.

Les vieux saints jadis tentèrent d'évangéliser ce peuple pour le ciel ; mais il était de la terre. Et nul depuis n'a songé à l'aimer pour lui et pour l'amour de la terre. Peut-être n'a-t-il jamais encore eu soi-même claire conscience qu'il était une race, une nation, un peuple distinct. Mais l'humus du passé fermente et l'avenir y germe dans le mystère.

[...] Le socialisme sera, en Bretagne, l'éveil, la conscience de notre peuple — ou bien le socialisme avortera en Bretagne. Bretons, nous sommes un peuple d'insurgés, fils authentiques de pilleurs d'épaves, de brûleurs de manoirs, de réfractaires ; d'indomptables Ianniks ou Josebs des chaumières sans nombre des quatre « pays ». « Guerre aux châteaux ! » Laboureurs, fermiers, matelots, pêcheurs, artisans de tous métiers, ouvriers de toutes carrières, soyons ensemble contre les grands

seigneurs financiers. Soyons ensemble de ferme à ferme, de village à village ; soyons ensemble tous, des quatre « pays » d'abord, avec les Gallos ensuite, avec tous les prolétaires des autres « pays » de France et du monde. Soyons ensemble comme jamais nos pères ne le furent. Ils s'ignoraient parce que jadis les hameaux étaient loin des hameaux, la pensée muette et sans aile. Mais aujourd'hui la même pensée est en même temps présente à tous les cœurs et parle toutes les langues du monde : « Travailleurs de tous les pays unissez-vous ! » Qu'elle parle donc aussi notre langue bretonne ! Faites la paix entre vos chaumières ; reconnaissez vos intérêts communs ; assemblez-vous en syndicats, fédérez vos syndicats. Et fondez librement vos livres écoles syndicalistes et fédératives.

Ce sont elles, vos écoles à vous, qui délivreront enfin votre génie que tant de siècles de misère et de défaites tiennent encore accroupi, enchaîné et gémissant. Vos maîtres d'école y élèveront vos enfants dans l'amour de la liberté et de la vie. Ils leur enseigneront le breton d'abord, et le français ; l'anglais, et une langue internationale (esperanto) mais surtout qu'ils bannissent à jamais loin d'eux la culture franco-latine, livresque, savante, mensongère et naïve. Qu'elle fasse place à l'athlétisme du corps et de l'esprit, à l'antique culture réaliste et héroïque des Celtes, celle des faits et des actes ; celle des champs, des ateliers, des marchés, de la mer ; celle des quotidiennes batailles contre tous les démons de la nature et de l'homme.

Notre terre de Bretagne est la terre natale des héros. L'histoire, féroce pour nous, n'a pas enregistré tous leurs noms. Il en est trop dont nulle mémoire n'a gardé le souvenir : ils sont cependant l'eau et le feu de nos existences spirituelles et matérielles. Pas un canton de Bretagne, pas un clan (ou *lan*, *plou*, *loc*, *ker*) qui n'ait son héros, son saint, son sage, son barde. Chaque école syndicaliste ou fédérative aura son héros le plus proche, en la vénération duquel l'enfant, adorable faune, héros naturel, grandira pour les combats et les victoires futures. [...]

Antée,  
in *Les Bretons et le Socialisme*, éd. Maspéro.

En janvier 1913, Emile Masson crée sa propre revue : Brug (« Bruyères »). Il la destine à l'information des paysans bretons et, pour une bonne part, la rédige lui-même sous divers pseudonymes : Brenn, Iônn Prigent, Rer-Houarn. Parmi les autres rédacteurs : Anatole Le Braz, Loëiz Herriou, mais surtout Louis-Napoléon Le Roux qui épouse l'idéal internationaliste et pacifiste.

La guerre interrompt la publication de Brug. Après trois années d'action intense, Emile Masson se retrouve seul pour une tâche qu'il ne concevait qu'à l'échelle d'un peuple. Il rédige alors son grand ouvrage : *L'Utopie des îles bienheureuses dans le Pacifique en 1980* (qui paraîtra en 1921) où il médite sur un monde libéré de toutes les oppressions.

## BRUG

*Brug s'adresse à ceux qui savent lire ; aux travailleurs qui savent lire leur langue, afin qu'ils l'enseignent à ceux qui ne le savent pas, et que tous comprennent ce que Brug vient leur dire.*

Et Brug vient leur dire : frères cultivateurs, pêcheurs, ouvriers de tout le beau pays de basse Bretagne ; et vous, femmes, et sœurs aussi ; vous êtes la risée et la pitié de ce monde !

Vous êtes un million de braves gens qui vivez comme des bêtes, ignares comme des bêtes, et d'une incurie bestiale : vous qui ne savez pas parler *humainement*, correctement votre langue ; vous qui ne savez parler ni lire en aucune langue *humaine*.

Car vos amis français disent : sortant de l'école, les petits Bretons n'ont pas appris le français, et ils ont oublié le breton.

Car vos amis bretons disent : le breton parlé aujourd'hui en basse Bretagne est un patois franco-breton misérable.

Car vos amis de toutes nations disent : les bas-Bretons ne savent pas se faire comprendre les uns des autres ; ils se moquent les uns des autres ; ils se méprisent les uns les autres ; ils se trahissent les uns les autres ; — c'est le déchet d'une vieille race — nation d'alcooliques et de fous (au pis), et (au mieux), nation de domestiques et d'ordonnances, d'hommes et de femmes de peine, de mendiants ; chair à plaisir et à canon. « *La Bretagne est un désert coopératif.* »

Sœurs et frères de basse Bretagne, allez-vous vous laisser crever ainsi, risée et pitié du genre humain ?

*Brug tente auprès de vous un effort désespéré.*

*Brug vient à vous parlant votre langue, parlant en vos dialectes.*

*Que ceux d'entre vous qui savent encore lire leur langue lisent Brug à haute voix à leurs camarades, et que le désir, le besoin naisse en vous, sœurs et frères ignorants, de lire Brug vous-mêmes ! Cinq minutes d'effort chaque jour, et vous vaincrez en un mois toutes les difficultés.*

Et quand chacun de vous saura lire son dialecte, qu'il fasse encore chaque jour cinq minutes d'effort, un mois durant, pour apprendre à lire les autres dialectes.

Frères et sœurs de basse Bretagne, nous vous en conjurons : sachez au moins parler *humainement* et lire votre propre langue ! Sachez au moins lire vos quatre dialectes, et écoutez les leçons de la terre et du ciel !

*Brug vous enseigne les leçons que le monde vous refuse, en votre langue !*

Et d'abord Brug vous enseigne à aimer votre vie, et cette terre et cette mer qui sont à vous.

*Brug enseigne que vous soyez joyeux, car chaque jour de cette vie doit être une fête-Dieu, et bien vivre est la vraie prière, et c'est, en toutes religions, le premier des commandements.*

C'est pourquoi Brug vient à vous d'abord avec des chansons et des contes — car la bonne et belle humeur, car la gaieté purge le cœur

et le corps, et sans la gaieté rien de bon, ni de juste, ni de beau ne se peut faire en ce monde.

Et Brug enseigne ensuite que vous soyez généreux, c'est-à-dire qu'il est juste, et bon, et beau que vous peinie les uns pour les autres, et qu'il est juste, et bon, et beau qu'ayant peiné, vous chantiez, et dansiez, vous mangiez et buviez, et jouissiez ensemble des fruits de la terre comme des gloires du ciel.

*Brug enseigne que vous peineriez moins, si vous vous aimiez davantage.*

*Brug enseigne que vos champs ne vous donneront tous leurs fruits couleur de soleil, que vos mers ne vous donneront tous leurs poissons couleur d'arc-en-ciel, qu'autant que vous vous unirez les uns aux autres, que vous vous donnerez les uns aux autres, que vous vous enseignerez les uns aux autres : la confiance et la conscience.*

Travailleurs de basse Bretagne, frères et sœurs, le monde entier vous en conjure : prenez conscience de la noblesse de votre race, de vos devoirs envers vous-mêmes et envers tous vos frères des autres nations. Tous vos frères des autres nations ont besoin de vous ; ils ont besoin de votre cœur, de ce génie merveilleux qui sommeille encore en vous, et qui, dans les siècles anciens, avait conquis le monde et enchanté les nations.

Travailleurs bas-bretons qui savez votre langue, désormais vous êtes responsables !

Rer-Houarn.

*Brug, revue mensuelle, Guingamp, avril 1913.*

## SAINT-POL-ROUX

Né le 15 janvier 1861 dans la banlieue de Marseille, Paul-Pierre Roux fait ses études à Lyon et arrive à Paris en 1882. Publiant ses premiers poèmes, il signe S.P.R. : « Les trois consonnes essentielles du nom de Shakespeare. Et cela veut dire aussi Hesper et Espère. » Il affirme des points de vue esthétiques — l'Idéoréalisme, le Magnificisme — qui, dans le milieu symboliste, le désignent comme le tempérament audacieux de la jeune poésie.

En 1898, Saint-Pol-Roux gagne la Bretagne qu'il avait découverte huit ans plus tôt et qu'il va désormais considérer comme sa seconde patrie. C'est à Roscanvel que naît sa fille Divine et que s'enracine le poète, fréquentant les gens de la côte, apprenant la langue, communiant avec les grands rythmes de la nature. Celui que la population considère comme le dernier saint breton, fait construire à Camaret, face à l'océan, le manoir où il travaillera jusqu'à sa mort ; sur les murs, il écrira : « C'est ici que j'ai découvert la vérité du monde. »

En 1925, les surréalistes rendent hommage au « seul authentique précurseur du mouvement dit moderne ». Mais la guerre va briser le cours

d'une œuvre lumineuse. En juin 1940, dans le décor baroque du manoir de Cæcilian, l'horreur fait irruption sous les traits d'un soldat allemand : le viol de Divine, l'assassinat de la gouvernante, puis le pillage du manoir et la destruction de manuscrits représentant trente années de travail, ont raison du poète. Le 18 octobre de la même année, il meurt à l'hôpital de Brest.

Saint-Pol-Roux fut enterré à Camaret. « Sur ce cap du monde, a écrit Théophile Briant, dans cette terre de légendes et d'intersignes qu'il a conquise à si haut prix en l'arrosant de son sang et de ses larmes et où son ombre est désormais souveraine, Saint-Pol-Roux, "maudit" ou non, peut attendre, en toute confiance, la translumination de la postérité. » (In Saint-Pol-Roux.)

## BRETAGNE EST UNIVERS

*Quelle est donc cette race aux grands yeux de mystère  
Aussi nombreuse et pure que l'oiseau dans l'air,  
Un de ses gâs sur chaque motte de la Terre,  
Un de ses gâs sur chaque lame de la Mer ?*

### I

Elle fut, cette race, la race première  
Avec son air sacré de descendre de Dieu.  
Elle a gardé la foi sainte de la lumière  
En son cœur analogue à la braise du feu.  
Elle partit des lys où les coqs de l'aurore  
Annoncent l'Ange d'or à notre espoir humain.  
Pour atteindre le ciel de son hymne sonore,  
Elle muait en mots les cailloux du chemin.

### II

On la nommait l'Ancienne-à-la-coiffe-innombrable,  
Epanouissement d'ailes sur ses cheveux  
L'Ancien accompagnait l'épouse incomparable  
Et menait le long peuple émané de leurs vœux.  
Elle avançait, un rêve en fleur sous la paupière,  
Entre ses bras les boucles de l'humanité,  
Cependant qu'il laissait une géante pierre  
A chaque étape faite dans l'éternité.

### III

Parvenus, à la fin de l'ambulante histoire,  
En un pays de chênes courbés par le vent,  
Ils se sentirent dignes de ce promontoire

Où régnaient les dragons et le rythme émouvant.  
Ayant calmé leur soif au sein frais de la pomme,  
Ils creusèrent la grotte du premier sommeil.  
Ensuite, ils se vouèrent au destin de l'homme,  
Et le rouet naquît en hommage au soleil.

### IV

Cette race épandait l'éclatante harmonie  
Qui coulait de son âme ainsi que d'un moulin.  
Elle engendrait, de par son multiple génie,  
Le chaste Perceval après l'ardent Merlin.  
Un jour, elle dressa la noble Table Ronde  
Où les héros, assis splendidement autour,  
Buvaient le sang magique de la Beauté blonde  
En le métal béni du graal de l'Amour

### V

Elle sculpta dans le granit un fier domaine  
Où les âmes venaient s'allaiter de candeur  
Et les bardes épars de l'allégresse humaine  
Alimenter leur gloire à sa vieille splendeur.  
Elle eut des rois, elle eut des saints, elle eut des fées,  
Elle émit des chefs-d'œuvre au constant devenir.  
Chère à la France, où ses légendes sont greffées,  
La Dame de sa proue sourit à l'avenir.

### VI

Ses tribus débordant enfin de sa nature,  
Elle trouva chétive la place du nid.  
Alors elle s'en fut, au gré de l'aventure,  
Inventer des foyers à travers l'infini.  
La quille, tel un soc, laboure la tempête  
Et des îles jaillissent du monstre béant,  
La blanche nef semblable à la colombe en fête  
Avec son rameau vert qui fleurit le néant.

### VII

Il ne lui suffit point de distiller l'oracle  
Et d'accroître le globe au jeu de ses timons,  
Elle insère l'esprit de son propre miracle  
A même la matière des bois ou des monts.

Voici le coffre aux joies, le clocher, le calvaire  
Et l'auguste fontaine au limpide présent.  
Après l'enchantement créé par le trouvère  
Et le prince des mers, celui de l'artisan.

### VIII

Ah ! ces pardons qu'exalte la liqueur d'abeilles,  
Broderies et rubans, dentelles et velours,  
Tous les clans venus là comme autant de corbeilles :  
Garçons aux pieds légers et filles aux yeux lourds.  
Chaque couple, on dirait une image qui danse  
Avec sa douce au doigt la bague du galant,  
Durant que les sonneurs associent en cadence  
Au psaume des ramiers les cris du goéland.

### IX

Vaste peuple fidèle à la Cause suprême,  
On te voit sans relâche forlancer l'impur,  
Tes preux donnant le sang qui leur vint de Dieu même  
Avant de s'exhaler blanchement dans l'azur.  
Plutôt qu'à la ténèbre son âme asservie,  
L'Ancienne sacrifie ses plus dignes flambeaux,  
Puis, l'épreuve achevée, elle s'ouvre à la Vie  
Afin de suppléer l'absence des tombeaux.

### X

Si jamais, advenant un fabuleux désastre,  
On était projeté dans la nuit tout à coup,  
L'épi de l'espérance et le rayon de l'astre  
Aprement moissonnés par la faux de l'Ankou,  
Si jamais les cités ne laissaient plus de trace  
Aux peuples dispensés par le fracas du sort,  
Dans un sursaut soudain, Dieu verrait cette race  
Assembler ses morceaux pour survivre à la Mort.

\*

Quelle est donc cette race aux grands yeux de mystère  
Aussi nombreuse et pure que l'oiseau dans l'air,  
Un de ses gâs sur chaque motte de la Terre,  
Un de ses gâs sur chaque lame de la Mer ?

### XI

Cette race est en toi, millénaire Celtie  
D'azur et de sinople, Argoat sur Arvor,  
Qui laissas dans la glèbe ou la coque engloutie  
Le meilleur de son être passémenté d'or.  
Cette race divine est la race bretonne  
Aux fils toujours pareils parmi l'homme divers :  
Ta race impérissable dont le temps s'étonne,  
O Bretagne éternelle comme l'Univers !

\*

Voilà quelle est la race aux grands yeux de mystère  
Aussi nombreuse et pure que l'oiseau dans l'air,  
Un gâs breton sur chaque motte de la Terre,  
Un gâs breton sur chaque lame de la Mer.

Bretagne est Univers,  
éd. André Broulet, Brest.

### VICTOR SEGALEN

Médecin de la marine, le Brestois Victor Segalen (1878-1919) commence à partir de 1902 une carrière de voyageur : « Voir le monde et, l'ayant vu, dire sa vision. » Les îles du Pacifique où il retrouve les traces de Gauguin, Djibouti où il retrouve celles de Rimbaud, Colombo, le Tibet, la Chine, seront les étapes géographiques de son exploration de l'« extrême lointain », patient déchiffrement des grandes énigmes. Les Immémoriaux (1907), Stèles (1912), René Leys (1921), Odes (1926), Equipée (1929), etc., constituent une œuvre hors du temps qui demeure, aujourd'hui encore, méconnue.

A quarante ans, Segalen se réfugie dans la forêt de Huelgoat qu'il a connue enfant. « Il est émouvant de l'y voir revenir, remarque Jean-Louis Bédouin, au moment où la vie "s'éloigne de lui", comme s'il pouvait trouver, en ce lieu où depuis des siècles le Réel et l'Imaginaire s'harmonisent, un suprême recours contre la mort. » (In Victor Segalen.)

En ce lieu mythique qui conserve la mémoire du roi Arthur, il meurt. Afin que s'accomplisse sa dernière volonté, telle que l'exprime l'Édit funéraire, il est enterré à Huelgoat.

### ÉDIT FUNÉRAIRE

Moi l'Empereur ordonne ma sépulture : cette montagne hospitalière, le champ qu'elle entoure est heureux. Le vent et l'eau dans les veines de la terre et les plaines du vent sont propices ici. Ce tombeau agréable sera le mien.

\*  
Barrez donc la vallée entière d'une arche quintuple : tout ce qui passe est ennobli.

Etendez la longue allée honorifique : — des bêtes ; des monstres ; des hommes.

Levez là-bas le haut fort crénelé. Percez le trou solide au plein du mont.

Ma demeure est forte. J'y pénètre. M'y voici. Et refermez la porte, et maçonnez l'espace devant elle. Murez le chemin aux vivants.

\*  
Je suis sans désir de retour, sans regrets, sans hâte et sans haleine. Je n'étouffe pas. Je ne gémis point. Je règne avec douceur et mon palais noir est plaisant.

Certes la mort est plaisante et noble et douce. La mort est fort habitable. J'habite dans la mort et m'y complais.

\*  
Cependant, laissez vivre, là, ce petit village paysan. Je veux humer la fumée qu'ils allument dans le soir.

Et j'écouterai des paroles.

Stèles,  
éd. Plon.

## JEAN-PIERRE CALLOC'H

Fils d'un marin-pêcheur, Yann-Ber Kalloc'h naît à l'île de Groix le 21 juillet 1888. Mort pour la France le 10 avril 1917, il est enterré dans son île natale.

Poète chrétien et barde breton (sous le nom de Bleimor), il fit ses premiers essais au petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray. Plus tard, la revue lorientaise Dihunamb ! fut son berceau littéraire ; sa grande connaissance du breton et ses qualités de poète donneront leur meilleure preuve dans Ar en Deulin (« A genoux »). Loeiz Herrieu considérait ce recueil comme « une des plus belles fleurs jaillies jamais de la langue bretonne ».

Lieutenant durant la guerre de 14-18, Calloc'h adopta le parti d'un loyalisme sincère — ce qui, après sa mort, permit au corps des Anciens Combattants d'en récupérer la mémoire. Cependant, Calloc'h fut avant tout un Breton : « Je ne suis pas français pour un sou », affirmait-il. Il estimait — sans doute naïvement, ainsi que le rappelle Jacques Vassal — que « dès la guerre finie, les Bretons, ayant "fait leurs preuves" et leur "devoir" de patriotes français, pourraient enfin réclamer au gouvernement leurs droits culturels sans passer pour de vilains séparatistes. [...] »

Il n'eut pas le temps d'assister à la faillite totale de la stratégie "collaborationniste". [...] Un "haut" personnage de la III<sup>e</sup> République, décemment prodigue en perles de cynisme, déclara que les Bretons n'avaient plus aucun droit particulier à réclamer, puisque, depuis la guerre, ils étaient "deux fois français" ! Et le ministre de l'Instruction publique ajouta en 1925 : "Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître." La "solution finale", en somme. » (In La Nouvelle Chanson bretonne.)

## DIOUGAN EZEKIEL

### II

É bobl-sé, kousket ar en Douar,  
Hag e saù aben get safar  
Pe huéh aùel Doué ar hé fen  
Anaùet em es nerh men gouen.

Er bobl-sé, get Doué dibabet  
Aùit bout É soudard ér bed  
Ha chom féal dohton heb distro,  
Anaùet em es Fé mem bro.

Ér bobl-sé saùet a neùé  
Dré ivoul Doué, dré ivoul Doué,  
— O mouéhieu dioanag taùet ! —  
Mem Breihig em es anaùet.

Ér bobl-sé, kent deuhantéret  
Ha n'hé des ket hoah ankouéhet,  
Ha d'en em unañnein e ya,  
Anaùet em es me Heltia.

Anaùet em es tonkadur  
Er-vro-sen éh onn hé hrouédur...  
Met più e vo en dén-brezél  
E rei en tréh de Vreiz-Izél ?

Più ? Ha de béh eur é tei éan  
De astagein deu dam er Gléan,  
'N ur youhal d'emb : « Mibion, saùet ! »  
Get peh aroué 'vo anaùet ?

Più ha pegours ? Ha petra 'vern !  
Ni, huéhamb 'taù ar en eskern,  
Galdamb Spereid er yeh, er Fé.  
Hag é pep tra fiamb é Doué !

### III

You d'em bro Breiz-Izél! You, you! d'en oll Gelted!  
 Me ùél... me ùél... me ùél... O! cheleuet, sellet!  
 De Vreiziz en niù vro leùéné, leùéné!  
 Er haor koh keltiek e zihun én é vé.

E zivreh zo skolmet, ar é dreid ur chaden,  
 Meit én oébl glas hen des laosket é youhaden,  
 Hag er pobleu spontet en um sell tro ha tro,  
 En um houlen get krén: « Petra enta e zo? »

Arsaùet get hou klem: Mab Gomer zo dihun;  
 Kornal e ra é vouéh avel tarh er gurun  
 Ha geti mañnieu Breiz-Izel, Iùrhon,  
 Mañnieu Bro-Kambri, Kerné, Skos, e zason.

Telen, binieu, korn-boud, kañnet ha diskañnet,  
 Degouéhet é 'r prantad, er prantad diougañnet:  
 Tréh d'er Vreiziz, ha hui, malloh d'oh, broieù kaill!

Blaohus vo en taol, mar rant arnoh ur saill.  
 Un heij-skoé krenù touchant ha bréuet vo er yaù:  
 Doué revo béniget: Keltia e zo ar saù!

### IV

Nann! n'é ket un hunvré em es groeit! Un dra guir  
 E vo, ya! Meit hebkén mar vennamb kemér skuir  
 Ar hon tadeu; mar groamb é pep amzér elté,  
 Mar doujamb, get hanù Breih, heb méh, un hanù all: Doué!

*Ar en Deulin.*

### LA VISION D'EZÉCHIEL

*(fragment)*

#### II

En ce peuple étendu à terre,  
 Qui se lève tout de suite avec fracas  
 Quand le vent de Dieu souffle sur sa tête  
 J'ai reconnu la force de ma race.

En ce peuple par Dieu choisi  
 Pour être son soldat dans le monde  
 Et Lui rester fidèle sans retour  
 J'ai reconnu la Foi de ma patrie.

En ce peuple ressuscité  
 Par la volonté de Dieu, par la volonté de Dieu,  
 O voix de désespoir, taisez-vous!  
 J'ai reconnu ma douce Bretagne.

En ce peuple jadis morcelé  
 Et qui n'a pas encore oublié,  
 Et qui marche vers l'union  
 J'ai reconnu ma Celtie.

J'ai reconnu la destinée  
 Du pays dont je suis l'enfant...  
 Mais qui sera l'homme de guerre  
 Qui donnera la victoire à la Bretagne?

Qui? Et à quelle heure viendra-t-il  
 Rattacher les deux morceaux du Glaive  
 En nous criant: « Fils, levez-vous? »  
 A quel signe le reconnaîtra-t-on?

Qui et quand? Et qu'importe!  
 Nous, soufflons toujours sur les ossements,  
 Appelons l'Esprit de la langue, de la Foi,  
 Et en toute chose ayons confiance en Dieu...

### III

Hourra pour ma patrie de Bretagne! hourra, hourra pour tous les  
 [Celts!]

Je vois... je vois... je vois!... Oh! écoutez, regardez!  
 Aux Bretons des deux pays allégresse, allégresse!  
 Le vieux héros celte se réveille dans sa tombe.

Ses bras sont liés, sur ses pieds est une chaîne,  
 Mais dans l'air bleu il a jeté sa clameur,  
 Et les peuples épouvantés se regardent tout à l'entour  
 En se demandant avec tremblement: « Qu'est-ce donc qu'il y a? »

Cessez votre plainte: le fils de Gomer est sur son séant,  
 Sa voix retentit comme le fracas du tonnerre,  
 Et les montagnes de Bretagne, d'Irlande,  
 Les montagnes de Cambrie, de Cornouailles, d'Ecosse lui font écho.

Harpe, biniou, corne de guerre, sonnez et résonnez:  
 Il est venu le temps prédit  
 Victoire aux Bretons! Et vous, malédiction sur vous, peuples impies!

Terrible sera l'affaire, s'ils bondissent sur vous.  
Un fort haussement d'épaules bientôt, et le joug sera brisé !  
Dieu soit béni : la Celtie est debout !

#### IV

Non ce n'est pas un rêve que j'ai fait. Une chose vraie  
Ce sera, oui ! Mais seulement si nous voulons prendre exemple  
Sur nos pères ; si nous faisons en tout temps comme eux,  
Si nous vénérons, avec le nom de Bretagne, sans honte, un autre  
[nom : Dieu !

1905.

*A genoux,*  
éd. de Dihunamb I, Lorient, 1925.

#### KARTÉR-NOZ ÉR HLEÏYEU

7-27 a ùenholo.

« Custos, quid de nocte ? ».  
(Is., XXI, II).

En tioelleded ponnér e dénùas ardro d'eïn,  
Ar ledanded el lann liù en noz um lédé,  
Ha me gleùas ur vouéh ar er hleu é pédeïn :  
O péden er hadour pe gouéh gouleu en dé !

« Héol klanù en néanèu goanù, chetu éan oeit de guh,  
Klehiér en Anjelus en des soñnet é Breiz ;  
Marù é en oéledeu, hag er stéred e luh :  
Lakeit ur galon grénù, o men Doué, é me hreiz.

« Um erbédeïn e ran d'Oh ha d'Hou Mam Mari,  
Dioallet mé, men Doué, doh sponteu en noz dall,  
Rak bras é me labour ha ponnér me ari :  
Dirag talbenn er Frans deit é me zro gédal.

« Ya. Ponnér en ari. Ardran d'eïn e choma  
El lu. Kousket e ra. Me zo lagad el lu.  
Ur garg divalau é, her gout e ret. Hama,  
Bééh genonn, me freder e vo skanù èl er plu.

« Me zo er martelod de gartér, er gédour  
E ya, e za, e uél oll, e gleu oll. Er Frans  
'N des men galùet hénoah de vireïn hé inour,  
Kemonnet hé des dein kenderhel d'hé drouk-rans.

« Me zo er Gédour bras én é saù ar er hleu.  
Gout e ran petra onn ha me ouèr petra ran :  
Iné Kornog, hé douar hé merhed hag hé bleu,  
Oll kened er bed é, en noz-man, e viran.

« Kér é péinn er glod, marsé. Na petra vern ?  
Hanèu er ré kouéhet, douar Arvor ou miro :  
Me zo ur stéren splann ar dal Frans é lugern,  
Me zo er Gédour bras ar saù aùt é vro.

« Kousk, o bro, kousk é peuh. Me rei kartér eidous.  
Ha mar da de foèndèïn, hénoah, er mor german,  
Bredér omp d'er herreg e ziùenn aod Breiz dous,  
Kousk, o Frans, ne vi ket soliet hoah en taol-man.

« Eit bout aman, lesket em es me zi, me zud ;  
Ihuéloh é 'n dléad 'm es um staget dohton :  
Na mab, na breur ! Er Gédour onn, beunek ha mud,  
Ar harzeu er retér me zo'r garreg vreton.

« ... — Neoah, liés a uéh e renkan hirvoudeïn :  
« Penos é mant ? Siouah, peur 'nt, klanù martezé ! »  
Men Doué, Hou péet truhé doh en ti e zo d'eïn,  
Rag n'em es kén ér bed meit er ré 'ouél duzé...

« Breman kousk, o men bro, 'ma men dorn ar men gléan  
Gout e ran er vichér, me zo goaz, me zo krenù :  
En tam Frans' dan me mir birùikén n' ou do éan...  
Petra onn diragoh, o men Doué, meit ur prénù ?

« — Pe saïllan drest d'er bleu, ur vouhal é men dorn,  
Me faotred' lar marsé : « Arog, henneh zo gour ! »  
Hag é tant ar me lèrh ér fank, én tan, ér skorn...  
Meit Hui, Hui ouér eoalh n'en donn meit ur péhour.

« Hui, gout eoalh e ret pegen goann é m'inéanù,  
Pegen krin me halon ha truhék me hoanteu ;  
Ré liès em guélet, o Tad e zo én néanù,  
E heulieïn henteu ha n'é ket Hous henteu.

« Ragsé, pe strèu en noz é lorheu dré er glen,  
E grehér er hleuyeu pe gouska mem bredér,  
Hou péet truhé doheïn, cheleùet men goulén,  
Deit, hag en noz e vo eidonn lan a splanddér.

« Doh me féhedeu koh, mem Doué, men dioallet ;  
Poèhet mé, poèhet mé é tan Hou Karanté  
Ha m'inéo lugerno én noz èl ur piled,  
Hag arhéled Hou lu e vinn hanval dohtë.

« Men Doué, men Doué, me zo er gédour 'n é unan,  
Mem bro e fi arnonn ha mé nen donn meit pri :  
Dakoret dein hénoah, en nerh e houlenann ;  
Um erbédein e ran d'Oh ha d'Hou Mam Mari. »

### QUART DE NUIT AUX TRANCHÉES

7-27 septembre.

Les ténèbres pesantes s'épaissirent autour de moi ;  
Sur l'étendue de la plaine la couleur de la nuit s'épandait,  
Et j'entendis une voix qui priait sur la tranchée :  
O la prière du soldat quand tombe la lumière du jour !

« Le soleil malade des cieux d'hiver, voici qu'il s'est couché ;  
Les cloches de l'Angelus ont sonné dans la Bretagne,  
Les foyers sont éteints et les étoiles luisent :  
Mettez un cœur fort, ô mon Dieu, dans ma poitrine.

Je me recommande à vous et à votre Mère Marie ;  
Préservez-moi, mon Dieu, des épouvantes de la nuit aveugle,  
Car mon travail est grand et lourde ma chaîne :  
Mon tour est venu de veiller au front de la France.

Oui, la chaîne est lourde. Derrière moi demeure  
L'armée. Elle dort. Je suis l'œil de l'armée.  
C'est une charge rude, Vous le savez. Eh bien,  
Soyez avec moi, mon souci sera léger comme la plume.

Je suis le matelot au bossoir, le guetteur  
Qui va, qui vient, qui voit tout, qui entend tout. La France  
M'a appelé ce soir pour garder son honneur,  
Elle m'a ordonné de continuer sa vengeance.

Je suis le grand Veilleur debout sur la tranchée.  
Je sais ce que je suis et je sais ce que je fais :  
L'âme de l'Occident, sa terre, ses filles et ses fleurs,  
C'est toute la beauté du Monde que je garde cette nuit.

J'en paierai cher la gloire, peut-être ? Et qu'importe !  
Les noms des tombés, la terre d'Armor les gardera :  
Je suis une étoile claire brillant au front de la France,  
Je suis le grand guetteur debout pour son pays.

Dors, ô patrie, dors en paix. Je veillerai pour toi,  
Et si vient à s'enfler, ce soir, la mer germaine,

Nous sommes frères des rochers qui défendent le rivage de la  
Dors, ô France ! Tu ne seras pas submergée encore cette fois-ci. [Bretagne douce.]

Pour être ici, j'ai abandonné ma maison, mes parents ;  
Plus haut est le devoir auquel je suis attaché :  
Ni fils, ni frère ! Je suis le guetteur sombre et muet,  
Aux frontières de l'est, je suis le rocher breton.

Cependant, plus d'une fois il m'advient de soupirer :  
« Comment sont-ils ? Hélas, ils sont pauvres, malades peut-être... »  
Mon Dieu, ayez pitié de la maison qui est la mienne  
Parce que je n'ai rien au monde que ceux qui pleurent là...

Maintenant dors, ô mon pays ! Ma main est sur mon glaive ;  
Je sais le métier ; je suis homme, je suis fort :  
Le morceau de France sous ma garde, jamais ils ne l'auront...  
— Que suis-je devant Vous, ô mon Dieu, sinon un ver ?

Quand je saute le parapet, une hache à la main,  
Mes gas disent peut-être : « En avant ! Celui-là est homme ! »  
Et ils viennent avec moi dans la boue, dans le feu, dans la fournaise...  
Mais Vous, Vous savez bien que je ne suis qu'un pêcheur.

Vous, vous savez assez combien mon âme est faible  
Combien aride mon cœur et misérables mes désirs ;  
Trop souvent Vous me voyez, ô Père qui êtes aux cieux,  
Suivre des chemins qui ne sont point Vos chemins.

C'est pourquoi, quand la nuit répand ses terreurs par le monde  
Dans les cavernes des tranchées, lorsque dorment mes frères,  
Ayez pitié de moi, écoutez ma demande,  
Venez, et la nuit pour moi sera pleine de clarté.

De mes péchés anciens, Mon Dieu, délivrez-moi,  
Brûlez-moi, consommez-moi dans le feu de Votre amour,  
Et mon âme resplendira dans la nuit comme un cierge,  
Et je serai pareil aux archanges de Votre armée.

Mon Dieu, mon Dieu ! Je suis le veilleur tout seul,  
Ma patrie compte sur moi et je ne suis qu'argile :  
Accordez-moi ce soir la force que je demande,  
Je me recommande à Vous et à Votre Mère Marie. »

## MAX JACOB

Né à Quimper le 12 juillet 1876, mort au camp de Drancy le 5 mars 1944, Max Jacob, d'origine juive, se fait baptiser en 1915. Cet homme qui se voulait saint va pratiquer avec ferveur, mais demeurera un personnage déchiré, jouant sans cesse sa propre parodie pour mieux masquer son drame intérieur.

Son œuvre fut fortement influencée par le mysticisme breton. On en trouve traces dans *Le Cornet à dés* (1917) aussi bien que dans *Le Laboratoire central* (1921), dans ses poèmes comme dans ses romans.

En 1926, collaborant à *La Ligne de cœur*, revue de poésie qui paraît à Nantes, il propose des poèmes sous le pseudonyme de Morven le Gaëlique. « Avec la conviction d'aller boire à la source du vrai lyrisme », écrit Julien Lanoë, le directeur de la revue, Max Jacob aborde à une inspiration qui incarne « la tournure d'esprit vive et imagée des Bretons de Cornouaille, ces effusions brèves et ces violences brisées, ces sautes de passion et ces interpellations railleuses, tendres ou indignées [...]. On se croirait à l'aurore du XVI<sup>e</sup> siècle. » (In préface à *Poèmes de Morven le Gaëlique*, 1953.)

### JEUNES FILLES MODERNES A DOUARNENEZ

Avec les brevets et les certificats  
il n'y a plus de pen-sardines  
qui ne veuille devenir madame.  
Adieu, petites coiffes serrées et tabliers roses  
Je serai comme la femme du maire  
Je serai comme la femme du docteur  
Je serai comme les dames d'usinières.  
A nous aussi des robes sur la plage  
et des raquettes pour jouer au tennis  
Un amoureux ou deux autour de moi  
s'ils sont riches j'irai dans les autos.  
En attendant me voici receveuse des postes  
me voici infirmière diplômée  
institutrice au coin de la lande.  
A la ferme j'avais compagnie  
le soir pour filer à la veillée  
maintenant je suis toute seule  
avec mon chapeau et mon miroir !  
Hélas mon cœur n'a pas changé  
Il saute quand passe un garçon  
et j'ai peur quand il y a du vent.

*Poèmes de Morven le Gaëlique,*  
éd. Gallimard.

## ALPHONSE DE CHATEAUBRIANT

Né à Rennes, Alphonse de Chateaubriant (1877-1951) fait ses études à Nantes. On le retrouve en 1906 partageant son temps entre Piriac, port de pêche, et sa propriété du « Petit Portail » située, près de Nantes, sur le bord de la Loire. C'est à cette époque qu'il découvre la Brière et songe à écrire un livre qui décrirait cette contrée. Lorsque éclate la guerre, ce projet est devenu un manuscrit — qui s'égarera pendant que l'auteur est au front. Entre-temps Chateaubriant a obtenu le prix Goncourt 1911 pour son roman *Monsieur de Lourdes*.  
En 1919, il se remet au travail : La Brière reçoit en 1923 le grand prix du roman de l'Académie française.

[...] Oui, ils étaient chez eux ici !... un pays quasiment retiré en sa physiologie... fait peut-être bien du mélange de tous les matériaux de la création !... Mais c'était la pâture de leur pauvre vie ; une âme subtile y nourrissait la moelle de leurs os. Pas un brin d'herbe, pas une flaque, qui ne fût leur commune chevanche. Tout était à eux, toutes ces vasières, tous ces roseaux !... Et cela, depuis cet an de grâce où la bonne Duchesse avait pris pitié de leurs guenilles, où elle leur avait signé ce papier à la grande forme dont la teneur durait toujours. C'était un rude souvenir !...

[...] A ce souvenir s'en rattachait un autre : celui du roulement de tambour, qui s'était fait entendre un dimanche matin de l'année 18.. sur la place de chacune des dix-sept communes. C'était le gouvernement qui, ayant pris des mesures, battait le rappel. Dans le but de protéger les habitants contre leur propre imprévoyance, il réglementait la coupe de la motte ; sous la menace de diverses pénalités, l'interdisait en dehors d'une durée de quinze jours, à fixer selon les conventions de l'année. Encore établissait-il un impôt par mètre cube de tourbe extraite !

Cette ingérence, qui venait insulter aux plus antiques coutumes, avait soulevé chez ses compatriotes un transport de rage. Ils ne tinrent pas compte de la loi et continuèrent à tourber. Un garde fut alors envoyé, avec charge à lui de veiller à l'exécution des articles. Il ne lui fut pas cherché chicane : on le tua. Et certes, de pieuses mains ne le clouèrent pas dans une belle chasse vernie, il fut jeté aux vermines de la vase ! Le gouvernement dépêcha un second garde, que la Brière happa de la même façon. Un troisième eut le même sort. [...]

Le temps, ce jour-là, était clair et limpide, d'une atmosphère sans brume qui laissait distinguer jusqu'au delà des prairies de Donges.

Ses yeux erraient de ce côté, à la suite des grandes voiles, lorsque soudain se révéla à eux, dans le lointain de cette frontière, une chose qui lui donna un choc en plein cœur : c'était les grues de constructions maritimes, qu'il n'avait pas revues encore depuis son retour. Tout d'un coup, elles lui semblaient s'être multipliées en nombre et couvrir

l'horizon ! Il les compta, en compta deux de plus qu'autrefois, lesquelles avaient surgi en quelques mois, pendant son absence, comme ces châteaux fantastiques bâtis en une nuit par l'industrie des démons !

Et il ne put retenir un juron de haine à l'adresse de cette armée de potences qui se pressaient maintenant sur la lisière de son marais !

Car ce n'était pas tant ces fantômes de fer qu'il voyait ; un voile venait de se déchirer devant ses yeux, une révélation venait de se faire à lui !...

C'était peut-être son propre malheur qui l'éclairait, mais il n'avait pas besoin de réfléchir ni d'en savoir davantage ! A la seule vue de ces formes menaçantes, de ces piliers de l'ossature du monstre, la parole de demain, la prophétie de l'avenir, d'un avenir prochain, s'inscrivait partout au-dessus de lui, autour de lui, du haut en bas du ciel ! — Sa belle Brière, née de l'Océan, avec sa parure d'îles vertes, la grande patronne, qui lui était deux fois sienne, de par la loi de propriété comme par celle de l'autorité, qui lui avait tout procuré, le feu, l'aliment, la peine, le travail, la consolation, était condamnée, son arrêt signé, son nom couché sur la grande comptabilité mortuaire ! [...]

La Brière,  
éd. Grasset.

## ROPARZ HEMON

Roparz Hemon (né en 1900) fut le principal artisan du mouvement littéraire et linguistique qui vit le jour dans les années 1925 — le lecteur se reportera à l'introduction de cet ouvrage.

Groupés autour de la revue Gwalarn, de jeunes écrivains et professeurs reprennent en compte « la défense et la renaissance du breton », et décident de bousculer les obstacles qui maintiennent leur culture dans un ghetto :

« Alors que le peuple hongrois obtenait l'instruction en hongrois, le peuple tchèque l'instruction en tchèque, le peuple flamand l'instruction en flamand, en Basse-Bretagne, suivant des méthodes périmées partout ailleurs, on s'obstine à vouloir donner au peuple qui parle breton, l'instruction en langue française ; la langue française n'étant en réalité que la langue des citadins et des bourgeois. » (In L'Instruction du peuple breton par le breton, 1928.)

De cette prise de position naît une floraison d'initiatives : les gwalarnistes exhument les vieux textes celtiques, traduisent à l'usage des lecteurs bretons les grandes œuvres des littératures étrangères, apportent un tribut original en écrivant des romans, des poèmes, des œuvres dramatiques ; se font pédagogues en composant dictionnaires, grammaires, ouvrages didactiques, livres pour enfants, en ouvrant des cours par correspondance.

Leur grande préoccupation est de faire du breton une langue moderne : confrontant les dialectes, réduisant les divergences entre langue écrite et langue parlée, unifiant l'orthographe, ils proposent une langue courante,

qui ne soit plus un hobby pour les élites celtisantes, mais un moyen de communication pour tous. Car une communauté d'intérêts avec les masses populaires fonde leur entreprise :

« Nous voulons connaître le peuple, écrit Roparz Hemon, car il a gardé l'âme que, nous aussi, nous avons perdue ; parce qu'il est le cœur de notre race, la chair de notre chair, l'esprit de notre esprit. Ce n'est pas comme des imbéciles que nous venons le regarder, mais comme des fils respectueux venus rallumer le feu qui meurt dans nos foyers. Nous voulons connaître le peuple car il a une leçon pour nous ; car c'est peut-être en lui que nous trouverons la base de notre art, de notre littérature la plus haute, de notre philosophie, de notre vie entière. Ce n'est pas pour enrichir une littérature étrangère que nous voulons aller au peuple mais pour l'aider de notre mieux, en lui apportant notre temps, notre bonne volonté, notre instruction, afin de l'aider à relever la tête » (In Eur Breizad oc'h adkavout Breiz, 1931.)

Gwalarn va essaimer : revues populaires et journaux prolifèrent tandis qu'un peu partout se créent des associations qui se destinent à l'apprentissage et à la diffusion de la langue bretonne (et dont la pratique se perpétue de nos jours).

La guerre interrompra cette expérience à l'échelle d'un peuple, qui aura été et demeure totalement inconnue des Français, de leurs organismes culturels, de leurs partis, de leur presse. En 1946, la revue Al Liamm (« Le Lien ») reprendra la voie tracée par Gwalarn, tandis qu'exilé à Dublin, Roparz Hemon continue infatigablement son œuvre, publiant romans, contes, poèmes, payant jusqu'au bout de sa personne.

## L'UNIFICATION DE LA LANGUE

Toute langue parlée a tendance à se morceler en dialectes. Toute langue écrite, de nos jours en particulier, a tendance à s'unifier. En Angleterre, en France, chaque région a son patois, chaque ville son accent. Mais l'anglais comme le français s'écrivent de la même façon sur toute l'étendue du pays.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, tant en France qu'en Angleterre, chaque écrivain suivait sa fantaisie. Dans une certaine mesure cependant. Un écrivain ne peut s'empêcher de reproduire plus ou moins la graphie et les formes grammaticales qu'il a sous les yeux. D'où obéissance à certains principes généraux, à défaut d'uniformité absolue. Puis s'en mêlent les grammairiens, les maîtres d'école, les juristes, les fonctionnaires, les ecclésiastiques, toutes personnes qui ont intérêt à s'appuyer sur des règles généralement acceptées. La capitale, Londres ou Paris, siège de la cour, rendez-vous de la bonne société, centre de l'administration et du commerce, donne le ton, et sa langue parlée, assez uniforme déjà, sert de base à la langue écrite. Ainsi, peu à peu, se constituent une grammaire et une orthographe, que l'Etat se charge d'ailleurs d'imposer, sans grande résistance à vrai dire, puisque d'avance le consentement de tous est gagné.

Dans un pays comme la Bretagne, il en va un peu différemment. Pas d'Etat, pas de centre. Un seul élément sérieux d'unification : la volonté de quelques-uns de triompher de l'anarchie.

C'est l'esprit de lutte de quelques hommes, linguistes et écrivains, qui a unifié le breton.

Une certaine tradition règne dans la langue écrite jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Une autre la remplace au XVIII<sup>e</sup> siècle. La graphie dans les deux cas suit les principes de la graphie française. Les divergences entre écrivains sont cependant notables, et le même écrivain n'est pas toujours conséquent avec lui-même.

Le premier unificateur conscient fut au XIX<sup>e</sup> siècle Le Gonidec. Il procède de manière radicale. Il choisit comme base le dialecte de son propre pays de Léon. Ce dialecte, du reste, plus traditionaliste dans l'ensemble que les autres, avait l'avantage de posséder des formes peu éloignées de celles notées dans la plupart des écrits des siècles précédents. Le Gonidec retient quelque chose de la tradition, mais il veut une orthographe simple et phonétique. Il emploie des lettres jusqu'alors peu usitées, le *k*, le *w*, des accents. La Villemarqué, Brizeux et un groupe d'amis, entre autres Laënnec, le médecin, l'encouragent ou le suivent. Mais bientôt se fait sentir l'opposition, et jusqu'en 1900, malgré le grammairien Troude et le bon écrivain G. Milin, chacun se met de plus en plus à écrire à sa guise.

Le besoin d'une entente devient pourtant si impérieux qu'en 1907 intervient un accord, sur l'initiative d'E. Ernault et de F. Vallée. Les écrivains des autres régions admettent difficilement la supériorité du dialecte de Léon. On a reconnu que tous les dialectes avaient leur valeur. Et c'est vers un compromis qu'on s'oriente. L'« Entente des Ecrivains » définit une orthographe où les dialectes de Tréguier et de Cornouaille font valoir leurs « droits ».

De là l'orthographe appelée K.L.T. (*Kernev-Leon-Treger*), dont F. Vallée allait répandre l'usage, grâce surtout à son journal hebdomadaire *Kroaz ar Vretoned* (La Croix des Bretons), entre 1902 et 1921.

Quelle nécessité ou quelle timidité avait fait exclure de l'accord le dialecte de Vannes ? Celui-ci, notablement différent des autres, accentuait encore cette différence en utilisant une orthographe particulière, remontant, par delà les réformes de Le Gonidec, à la tradition du XVIII<sup>e</sup> siècle, et s'appuyant sur les sous-dialectes de la partie orientale de la région, les plus éloignés dans l'ensemble de ceux du reste du pays.

Le malaise qui en résulta montra bien que la situation pouvait être seulement provisoire, que ceux qui s'estimaient responsables de l'avenir de la langue n'auraient de cesse tant qu'une unification complète ne serait pas obtenue. Le 8 juillet 1841, au cours d'une réunion entre les bretonnants les plus actifs, les Vannetais eurent l'héroïsme de renoncer à leur orthographe, et les autres eurent la sagesse de leur faire quelques concessions.

Le problème se posait d'une façon simple et la solution qui fut donnée fut également très simple. Deux langues littéraires étaient en présence, chacune ayant son orthographe et sa grammaire bien établies. Elles avaient de très nombreux points communs. Il s'agissait de les fondre en une seule.

On prit comme base l'une d'elle, le K.L.T., et on la modifia pour la rapprocher de l'autre. Trois points surtout créaient des difficultés :

1. Là où le K.L.T. employait *z*, le vannetais employait parfois *h*. On décida d'écrire *zh*. Ainsi K.L.T. *Breiz* (Bretagne), vannetais *Breih*, devint *Breizh* ; K.L.T. *harzal* (aboyer), vannetais *harhal*, devint *harzhal* ; K.L.T. *matez* (servante), vannetais *matéh*, devint *matezh*, etc.

2. Là où le vannetais employait *ù*, le K.L.T. employait *v*, mais aussi parfois *o* et *ou*. Ainsi vannetais *meùel* (serviteur), K.L.T. *mevel* ; vannetais *garù* (dur), K.L.T. *garo* ; vannetais *liù* (couleur), K.L.T. *liou*. Là où le K.L.T. notait *o* et *ou*, cependant, un *v* apparaissait souvent dans les dérivés : *garventez* (dureté), *livrer* (peintre).

On résolut d'écrire *v* dans tous les cas : *mevel*, *garv*, *liv*.

3. Les deux terminaisons les plus fréquentes des verbes à l'infinitif étaient notées en moyen-breton *-aff* et *-iff*. Elles étaient notées en K.L.T. *-a* et *-i*. En vannetais, la terminaison *-iff* s'était étendue à la majorité des verbes et était devenue *-ein*.

Ainsi, moyen-breton *crenaff* (trembler), *sentiff* (obéir) ; K.L.T. *krena*, *senti* ; vannetais *krénein*, *sentein*.

Une dérivation peut-être plus régulière de *-aff* et *-iff* est *-añ* et *iñ*, était conservée dans les verbes en dialecte de Tréguier. On décida d'adopter cette dernière dérivation et d'écrire *krenañ* ou *kreniñ*, *sentiñ*.

En ce qui concerne la grammaire, il fut tacitement entendu qu'on autoriserait simplement les divergences, portant en particulier sur la formation des pluriels des noms, la conjugaison du verbe « avoir » et son accord avec le sujet, certains emplois du verbe « être », etc.

Cette constitution d'une langue écrite unifiée par incorporation progressive d'éléments volontairement choisis et puisés à diverses sources est sûrement rare. Elle n'est pas sans parallèle, et l'on songe ici, par exemple, à la formation du Landsmaal en Norvège. Elle paraît ridicule, voire impossible, inconcevable, à des esprits imprégnés des théories du XIX<sup>e</sup> siècle, qui voient dans le développement d'une langue un phénomène naturel, où la volonté de l'homme ne saurait intervenir sans des conséquences funestes.

L'exemple de la Bretagne montre qu'une direction peut être donnée à l'évolution d'une langue, et qu'elle peut être bienfaisante, pourvu qu'elle soit modérée, clairvoyante et soutenue avec assez d'énergie.

*La langue bretonne et ses combats*,  
éd. de Bretagne, La Baule, 1947.

## PARTI AUTONOMISTE BRETON

*La fin de la guerre ranime l'effervescence au sein du mouvement breton. Discrètement est née une « nouvelle vague » ; elle s'annonce tout d'abord par la parution, en janvier 1919, du premier numéro d'un mensuel : Breiz Atao, puis par la création d'une Union de la Jeunesse de Bretagne.*

*Assez vite, cette tendance convainc ; sa stratégie est adroite. Elle a le mérite, en reprenant des revendications déjà connues (exposées dans Breiz Dishual, Brittia, Brug, etc.), de viser à leur efficacité politique. Par ailleurs, elle sait flatter un goût pour l'outrance qui ne manque pas de séduire les jeunes nationalistes et, très opportunément, exploite le succès irlandais (conséquence de la révolte de 1919, l'Etat libre d'Irlande est officiellement reconnu en 1921).*

*L'influence grandissante de ce mouvement d'opinion conduit à la formation, le 14 août 1927, d'un Parti autonomiste breton. Alarmé, le gouvernement français répond par la violence : diatribes au Sénat, perquisitions, interdictions, calomnies. D'une certaine manière, cette riposte assure le succès du congrès de Châteaulin en 1928 ; il se clôture, le 18 août, par une déclaration qui définit sans ambiguïté les objectifs du mouvement — et dont nous proposons la lecture.*

*Cependant, sans ancrage dans les couches populaires (ce que mesure l'échec du P.A.B. aux élections) et intérieurement secoué par des conflits entre ses militants, le parti doit se disloquer en février 1931. Sa leçon n'est pas perdue : il a fait comprendre, en termes politiques, que le problème breton est à situer dans le cadre des autres problèmes minoritaires de l'hexagone, tandis qu'en préconisant une organisation de l'Europe sur la base de ses communautés naturelles, il a fait progresser l'idée fédéraliste.*

### DECLARATION FINALE DU CONGRES DE CHATEAULIN

I. — Nous ne sommes pas séparatistes. Nous considérons que, dans l'état actuel de l'Europe et du monde, la rupture de tous liens entre la Bretagne et la France n'apporterait que des solutions insuffisantes aux problèmes qui se posent à notre pays. Mais nous repoussons une « assimilation » néfaste à nos intérêts matériels et moraux.

Nous ne sommes pas rétrogrades. La vieille Bretagne de nos aïeux et de nos ducs est à jamais révolue. Nous saluons respectueusement son souvenir, mais nous ne cherchons pas à la reconstituer telle. Un peuple ne retourne pas plus en arrière qu'un fleuve ne remonte vers sa source. Nos regards sont tournés, non vers le passé, mais vers l'avenir. Nous sommes des Bretons modernes.

Nous ne sommes pas antifrançais. Nous n'avons aucune hostilité à l'égard du peuple français. Nous combattons son centralisme qui nous apporte un surcroît d'oppression, son impérialisme qui nous expose à des guerres nouvelles, pour des intérêts qui ne sont pas les nôtres. Nous notons l'incapacité où il se trouve de s'accorder au rythme de l'évolution générale du monde.

II. — La Bretagne possède les caractéristiques d'une nation répondant aux définitions modernes. Elle forme un ensemble géographique parfait. Son peuple, par sa langue, son sentiment national vivant jusqu'à l'extrême limite de ses frontières historiques, fait toujours, sur le territoire français, figure de nation. Autant qu'un autre, il a le droit de disposer de lui-même.

III. — Toute nation qui ne s'administre pas elle-même connaît une rapide décadence. La France ne s'est jamais préoccupée de favoriser le développement intellectuel, l'industrie et le commerce de ce peuple dont elle affecte d'ignorer l'existence. Elle ne lui permet ni de se manifester, ni de se défendre. C'est ainsi que la Bretagne reste en marge du développement intellectuel et des progrès qu'ont atteints, parce qu'elles étaient maîtresses de leurs destinées, tant de petites nations comme le Danemark, la Suisse, la Norvège ou l'Islande. C'est à quoi nous voulons remédier en conquérant l'autonomie.

IV. — Nous revendiquons donc une autonomie administrative et politique. L'organe représentatif sera un parlement breton. Ce parlement aura la possibilité de résoudre les problèmes qui se posent en Bretagne, notamment :

— d'organiser l'instruction publique, actuellement sabotée malgré le dévouement des maîtres. Dans tous les pays civilisés, les enfants reçoivent l'instruction par le canal de leur langue maternelle. Le parlement breton y pourvoira.

— de favoriser la renaissance de nos arts traditionnels et l'éclosion d'une littérature nationale et saine, qui sera d'autant plus conforme au génie occidental et nordique qui est le nôtre, qu'elle s'éloignera davantage des gravelures latines.

— de libérer les communes de la tutelle gouvernementale qui bride les initiatives municipales.

— de réorganiser administrativement la Bretagne, sur la base de ses divisions géographiques traditionnelles, et conformément aux besoins de la population, avec le souci de la mise en valeur du pays et de l'expédition rapide des affaires.

— de désigner les titulaires de tous les emplois publics. Nous n'assisterons plus à ce scandale de fonctionnaires étrangers au pays dans lequel ils exercent.

— de simplifier la justice, dont les formes surannées sont, en France, la risée des étrangers, et d'adapter le Code aux réalités de la vie bretonne.

— de créer la législation sociale adaptée à notre époque.

— de fixer la part proportionnelle de la Bretagne à la défense militaire et navale de la France. Nous n'admettons pas que notre pays soit une réserve de défenseurs pour les régions françaises sans enfants et tenons à ce que les sacrifices de la Bretagne pour l'intérêt commun n'outrepassent pas les avantages qu'elle peut être susceptible de retirer un jour de sa situation de fait dans l'Etat français.

— de fixer l'assiette de l'impôt et son mode de perception.

— d'organiser le régime des cultes selon le vœu de nos compatriotes.

— d'administrer enfin le budget du pays. Il est juste que les contributions des Bretons servent d'abord à mettre notre pays en valeur. Nous voulons les chemins de fer rationnels qui nous manquent, des ports modernisés. Nous voulons favoriser l'éclosion sur notre sol des industries qu'y appellent notre situation géographique, nos matières premières et notre abondante main-d'œuvre.

Par ces réformes, la Bretagne connaîtra à nouveau la prospérité. Les enfants de ses familles nombreuses pourront vivre largement au pays, sans être obligés d'émigrer en France ou ailleurs.

V. — L'autonomie ne s'oppose nullement, au contraire, aux intérêts de l'Etat français. La France, qui fut longtemps le foyer de la civilisation européenne, est aujourd'hui, sous bien des rapports, l'un des pays les plus arriérés d'Europe. Nous croyons que cet arrêt de croissance est dû avant tout à la centralisation napoléonienne qu'elle subit encore et qui paralyse la vie de ses membres au profit du cœur hypertrophié.

L'hostilité systématique des pouvoirs publics, tant contre certaines autonomies que contre les moindres mesures de décentralisation, ne nous paraît pas servir les intérêts véritables de la communauté française.

VI. — Notre programme est fédéraliste. Nous ne pensons pas que les Etats modernes soient la forme définitive et ne varietur des sociétés humaines. Nous croyons que l'Europe est destinée à constituer, tôt ou tard, une unité économique. Mais nous estimons que cette unité ne se constituera pas par la fédération des Etats actuels. Ceux-ci, agrégations arbitraires, produits du hasard, de la violence et de la ruse, n'ont pas l'éternité que leur confèrent des politiciens emphatiques. Les Etats d'Europe contemporaine, qui ont eu un commencement et qui auront une fin, n'ont même pas toujours possédé la forme et les limites que nous leur voyons aujourd'hui. Il n'y a donc ni témérité ni sacrilège à supposer que la réorganisation du monde se fera non entre les grands Etats, mais entre les nationalités, rapprochées selon leurs affinités.

En attendant cette échéance, le programme que nous avons exposé peut être réalisé dans le cadre de la France. Nous posons le cadre de l'Etat français, parce que notre union à la France est un fait et qu'il ne s'oppose pas à la réalisation de nos revendications essentielles. Il suffit que le lien qui nous attache change de nature et qu'à sa forme unitaire, héritée des régimes d'absolutisme, la France substitue la forme fédérale, qui est aujourd'hui celle des Etats les plus évolués.

VII. — A la France de dire si nous avons raison en faisant confiance à ses forces de renouvellement, ou si nous ne pouvons demeurer Bretons qu'en cessant d'être citoyens français.

*La Bretagne contemporaine depuis 1914,*  
éd. Ker Vreiz, Paris, 1955.

## TANGUY MALMANCHE

*Entre les années 1925 et la Seconde Guerre mondiale, toutes les œuvres importantes d'expression bretonne sont nées dans l'orbite du mouvement gwalarniste. Le pari était de faire qu'une langue « en sabots », parlée par les « plouks », devienne une langue de culture internationale ; de ne pas altérer la vigueur, la souplesse, le génie du breton quotidien tout en faisant qu'il s'écrive et s'unifie pour être lu par tous.*

*Ce pari fut gagné par des autodidactes. Leur ferveur restaura une langue en disgrâce ; des friches de la tradition orale naquit une abondance d'œuvres écrites. Ces artisans : Roparz Hemon, Jakez Riou, Meven Mordien, Youenn Drezen, Abeozen, Maodez Glanndour, Kenan Kongar, etc., sont les grands auteurs bretons des cinquante dernières années.*

*Et puis Tanguy Malmanche — ce Léonard qui rêva, comme Synge en Irlande, de rénover le théâtre populaire dans son pays. Il fit œuvre originale dans une dramaturgie vouée à la tradition et fut le rassembleur de vertus qui, depuis les premiers mystères, avaient toujours été vivaces dans le répertoire.*

*Tanguy Malmanche (1875-1953) avait appris le breton avec les enfants de son âge ; pour l'écriture de son œuvre, il conserva le dialecte léonard, se refusant même à l'orthographe universitaire. Ses parents voulaient en faire un militaire ; par goût, il devint maître-forgeron : en 1941, la médaille d'or de la Foire de Paris récompensa sa fameuse « machine à nouilles » ; en 1951, il proposa au C.N.R.S. une étude sur « la propulsion en eau enclose ».*

*Cet idéaliste qui reprit en compte l'éternelle quête celtique était un manuel : il imprima lui-même Gurvan (en 1922) sur sa presse à bras, il ouvrit à Courbevoie un atelier spécialisé dans la réparation des véhicules Renault, et termina sa vie en bricolant des gadgets métalliques, du type accroche-assiettes. Ce misanthrope s'adonnait à l'humour, cet homme de santé fragile aimait la truculence, ce rêveur était un créateur de personnages. Traits contradictoires qui renvoient à la riche complexité de l'œuvre : ses récits (Kou le corbeau, 1946) et surtout ses pièces : Conte de l'âme qui a faim, Gwreg an Toer, An Antekrist, La Vie de Salatin qu'ils nommèrent le Fou, etc.*

*Gurvan le chevalier étranger (publié en 1923) fut écrit à la fin de la guerre alors qu'atteint de la grippe espagnole, Tanguy Malmanche croyait mourir ; il composa ce « mystère en trois journées et une éternité » comme son chant du cygne. Nous proposons la lecture du prologue (il faut préciser que le Prologue est en même temps le nom donné, dans les anciens mystères bretons, au personnage qui en dit le texte).*

### PROLOGUE

LE PROLOGUE s'avance, vêtu en forgeron.

Au nom du Père et du Fils  
et du Saint-Esprit, Amen.

Que ceux dont le métier consiste à se moquer  
de toute pensée honnête et chrétienne,

de toute chose pure et d'esprit élevé,  
que ceux-là sortent, ou se taisent.

Mon nom est Tanguy, du Manoir du Rest,  
en Plabennec auprès de Brest.  
Maintenant j'habite Paris.  
Et voilà que l'idée soudaine m'est venue  
de mettre par écrit une sorte de jeu  
propre à désennuyer les gens de mon pays.

Je suis, de métier, maître-forgeron.  
Mon tablier n'a pas de trous.  
Je sais, comme tout un chacun,  
construire une batteuse, ou des automobiles.  
Tout le long du jour je travaille ;  
je travaille âpre et dur : il faut gagner ma vie.  
Mais, quand descend le soir, quand mon corps engourdi  
pèse lourdement vers la terre,  
quand se ferment mes yeux devant la vilénie  
du monde, et devant sa misère,  
mon esprit aime à s'envoler  
de l'autre côté des étoiles  
pour contempler mon pays tant aimé,  
là-bas, et pour y converser  
d'anciennes choses disparues  
avec nos grands-parents, ceux du très, très vieux temps.

J'ai reçu de l'instruction ;  
à Rennes je fus à l'école.  
je sais français comme latin ;  
J'aurais très bien pu faire un prêtre,  
je pouvais me mettre notaire.  
Et cependant j'ai fait cette pièce en breton  
parce que j'ai trouvé qu'il faut, comme dit l'autre,  
aboyer chez les chiens, hurler avec les loups,  
et parler breton en Bretagne.

Donc moi, Tanguy, dont la paroisse est Plabennec,  
j'ai « levé » cette pièce en « langage » breton  
— que Monsieur Combes m'en excuse —  
en l'honneur de mon Dieu et de mon cher pays.

Gurvan,  
éd. Librairie celtique.

Le pays Pagan est situé dans le Léon ; il couvre le territoire de plusieurs paroisses sises au bord de la Manche : Guissény, Kerlouan, Plounéour-Trez. Pagan vient du latin paganus (paysan), habitant d'un pagus (pays) ou circonscription rurale à l'époque gallo-romaine. De paganus dérive aussi païen, terme qui fut consacré par l'usage. Mais on a moins d'en croire leur évangelisateur du XVII<sup>e</sup> siècle : Michel Le Nobletz. En fait, ces païens sont les descendants des Bretons immigrés du V<sup>e</sup> siècle, qui conservèrent le culte des « saints » d'origine. Leur activité économique (comme on va voir) les condamna à l'isolement et à la déconsidération des populations avoisinantes ; leur esprit de clan a survécu, sinon leur renommée.

Primitivement, la « loi de la mer » (lex maris, ou Lagan) accordait aux Païens droit de vie et de mort sur les victimes des naufrages — qu'au besoin ils provoquaient. Le duc de Bretagne Conan III fut le premier à interdire le Lagan en 1127 ; son exemple fut suivi en d'autres régions et par le roi d'Angleterre, Richard I<sup>er</sup>. Le Code Michau en 1629, l'Ordonnance de la Marine promulguée par Colbert, en 1681, les excommunications prononcées au cours des siècles par le clergé condamnèrent sans relâche les pratiques des naufrageurs.

Mais en dépit de ces lois, et des mesures de répression qui les suivirent, les Païens continuèrent de tirer leur subsistance des sinistres marins :  
« Vive Dieu ! La vieille Bretagne n'est pas morte tout entière, s'écrie en 1890 le Rennais Edouard Beaufils. Ce mois-ci, les journaux nous ont appris qu'il y avait encore des pilleurs d'épaves. [...] Que diable ! le droit de bris a toujours été un droit breton. Et s'il est encore en vigueur, tant mieux ! Cela prouve qu'en notre fin de siècle, malade et byzantine, en ce temps d'anémies et de chlorotiques, les Bretons sont restés les vigoureux de jadis et que, dans leurs veines, coulent encore quelques globules sacrés du vieux sang des ancêtres. — Vive la Bretagne et vivent les pilleurs d'épaves ! » (In revue L'Hermine, 1890-1891.)

Les archives bretonnes conservent la mémoire de procès effarants, depuis les origines jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle y compris. « Aujourd'hui encore, rapporte Charles Le Goffic, si le Pagan se montre respectueux du naufragé et tout prêt à lui porter secours, il n'éprouve pas la même déférence pour son bien, et peut-être n'a-t-on point perdu le souvenir de ce sloop Corrèze, échoué en novembre 1927 sur les brisants de Plouguerneau, dont, en une nuit, malgré la présence du syndic, des douaniers et de l'équipage, les planches de la coque et du pont, les madriers, les agrès, les voiles, 500 mètres de cordage, 800 sacs vides, 20 poulies, 70 paquets de cigarettes, 40 paquets de tabac, les vivres, les ancres, les chaînes, la literie, les rechanges des hommes et du capitaine, leurs montres, leur argent, leurs souliers, etc., disparurent comme par enchantement. Une machine à faire le vide ne se fût pas montrée plus expéditive. Plus silencieuse non plus. » (In L'Echo de Paris, lundi 13 avril 1931.)

Tragédie en trois actes, Ar Baganiz (« Les Païens ») évoque la vie des pilleurs d'épaves : l'action se déroule à Kerlouan, en 1681. Paris — qui avait déjà accueilli d'autres représentants de l'esprit celtique : John Millington, Synge, Yeats — reçut Tanguy Malmanche à son tour : Ar Baganiz fut représenté pour la première fois le 14 avril 1931 au théâtre de l'Œuvre.

## ACTE I

(fragment)

*Le Crieur apparaît sur les marches du calvaire.*

LE CRIEUR : Écoutez, ouvrez vos oreilles. Le Roi vient de lever ordonnance nouvelle.

FALHAN : Le bon roi ! qui chaque semaine nous fait apporter des étrennes !

LE CRIEUR, lisant : « Louis, par la grâce de Dieu Roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut. Après les diverses ordonnances que nous avons faites pour régler l'administration de notre justice et de nos finances, nous avons cru que pour achever le bonheur de nos sujets il ne restait plus qu'à leur procurer l'abondance par la facilité et l'augmentation du commerce, et notamment de celui qui se fait par mer, qui est le plus riche et le plus considérable. »

*Mouvement d'intérêt parmi les assistants.*

THOMAS : Le Roi sait bien certainement que le Païen vit du commerce maritime.

LE CRIEUR, lisant : « A ces causes, ordonnons et nous plaît ce qui ensuit : Déclarons que nous mettons sous notre protection les vaisseaux, leurs équipages et chargements, jetés par la tempête sur les côtes de notre royaume. Enjoignons à nos sujets de faire tout devoir pour secourir les personnes en danger de naufrage. »

THEBAUT : Au moins, voilà une loi bonne.

FALHAN : Attends seulement, Jean Panais, pour savoir si la queue du veau ne passera pas sous ton nez !

LE CRIEUR, lisant : « Leur faisons défense de porter dans leurs maisons aucune partie des biens et marchandises des vaisseaux échoués, non plus que de leurs cordages et agrès, à peine de restitution du quadruple et de punition corporelle. (*Mouvement de stupeur.*) Ceux qui auront attenté à la vie et aux biens des naufragés seront punis de mort, sans qu'il puisse leur être accordé aucune grâce. (*Consternation générale.*) Ceux qui allumeront la nuit des feux trompeurs sur les côtes de la mer pour attirer et faire perdre les navires seront punis de mort, et leurs corps attachés à un mât planté aux lieux où ils auront fait les feux. »

*Un silence de mort. Tous les regards se portent vers Falhan. — Le Crieur s'en va. [...]*

*Les Païens,  
éd. Librairie celtique.*

*Dans la scène qui suit, le héros fait allusion au manque de bois pour fabriquer les cercueils : effectivement, nombreux furent les moribonds qui, à l'heure de leur inhumation, durent se contenter du sparl-moc'h (emballage à claire-voie que l'on destinait au transport des cochons).*

*Il est fait allusion aussi au droit de propriété sur la personne même du naufragé. C'est la persistance du droit ancien, établi au temps de l'esclavage : la loi de la mer s'appliquait aux personnes comme à leurs biens et, par suite, obligeait les rescapés des naufrages à financer leur rachat.*

## ACTE III

(fragment)

L'OFFICIER : Soit. (*Il scrute longuement Falhan.*) Tu as entendu l'ordonnance nouvelle lue sous la croix hier ? La défense est formelle de prélever aucun droit sur les naufragés, qu'ils soient de ce pays ou bien des étrangers.

FALHAN : Peut-être ai-je entendu ; je n'ai plus souvenance. Vraiment, belle salade que vos ordonnances ! Un dimanche, c'est blanc ; celui d'après, c'est noir. C'est permis le matin, c'est défendu le soir. Et nous autres, pendant ce temps, il nous faut vivre, quand il ne va toujours que vingt sols dans la livre ! Ah, qu'au lieu de passer ses journées et ses nuits si loin, là-bas, dans son grand manoir de Paris, à jouer le brelan au milieu de ses femmes, la bedaine à la table et le dos à la flamme, que le grand roi s'en vienne, à l'entrée de l'hiver, quand hurle la tempête et quand bave la mer ! Qu'il voie fouiller le sable à travers les rafales, lorsque la femme pleure et que les enfants râlent ! Qu'il vienne seulement goûter à notre pain cuit sous le triste feu de lande et de crottin ! Qu'il voie ceux que l'on met à même dans la terre, quand on n'a pas de bois pour leur faire une bière ! Qu'il sache la souffrance, et la faim, et le froid ! Ah, qu'il vienne, qu'il vienne, et qu'il dise, ton roi, que le vaisseau qui vient se jeter sur nos côtes, que l'étranger qui vient dans nos maisons, que l'hôte — l'hôte même qui de notre pain a mangé ; qu'il dise que le bris et que le naufragé ne sont pas notre droit, notre bien, notre chose... Oui, qu'il vienne ! et cela, qu'il le dise, s'il l'ose ! (*Il reprend haleine.*) Quand, L'Officier, d'abord indigné, a pris le parti de le laisser parler.) Quand, le huitième jour, Dieu créa le Pagan, à l'apôtre Moïse il dicta le Lagan. C'est la Loi de la Mer, la grande loi suprême, qui veut que le Païen se suffise à lui-même. Sur cette même côte et sous vos mêmes lois, les autres ont des champs, des prairies et des bois. Ils ont des havres sûrs au creux de la falaise pour garer leurs bateaux quand la mer est mauvaise. En disant leur Pater ils ont, chaque matin, le bois qui fait le feu, le blé qui fait le pain... Nous autres, qui n'avons que du sable et des pierres, chaque matin aussi nous faisons la prière pour recevoir la belle aumône du Bon Dieu : le blé qui fait le pain, le bois qui fait le feu, et les écus sonnants que l'on porte au baillage pour

payer tailles, droits, gabelles et fouage... Que lui importe, au Roi, si les panais sont chers ! — Moi, je n'ai pour mon lot qu'un rocher dans la mer. Ce rocher, c'est le Chien ! C'est mon vieux Chien fidèle qui garde ma maison et qui veille sur elle ; qui la défend contre le traître et le voleur, l'ennemi, le maudit, l'étranger de malheur ! Mon Chien n'est pas méchant, il ne cherche personne ; mais lui, si on le cherche, à nul il ne pardonne. Et comme il est bon chien, quand il tient un morceau, il me donne la chair, et lui garde les os. Ah, faites vos édits ! Triplez vos ordonnances ! Videz-nous nos greniers pour emplir vos finances ! Vous n'emmènerez pas mon Chien de ma maison ! Nous ferons notre tête, et nous aurons raison !

L'OFFICIER : Ton discours est fort beau, mais ton cas est pendable. [...]

Ibid.

## JAKEZ RIOU

Benjamin d'une famille de neuf enfants, dont le père est carrier d'ardoises, Jakez Riou naît à Lothey près de Châteaulin (Finistère), le 1<sup>er</sup> mai 1899. De la campagne de son enfance, il donnera une image touchante dans son recueil de nouvelles : *L'Herbe de la Vierge*.

Déraciné à douze ans, il revient au pays natal après avoir voyagé, étudié, fait la guerre et exercé bien des métiers. Il se fixe à Brest et entre à l'Ouest-Journal en 1931.

Depuis Gorsedd Digor, comédie-pamphlet de 1928, il est bien en possession de la langue populaire. Sa production s'affirme : poésie (Ar Feunteun Zu), romans (La Lettre du mort, La Maison hantée qu'il écrit feuilleton après feuilleton avec une efficacité de journaliste aguerrri), adaptations (Alain le Renard, d'après Gæthe), traductions et surtout théâtre.

Dogan est une pièce écrite à la suite de l'explosion, le 7 août 1932 à Rennes, du monument commémorant l'union de la Bretagne à la France. Nomenœ æl, farce pseudo-historique, est terminée le 20 juillet 1935, dix-huit mois avant sa mort. C'est incontestablement le théâtre qui lui eût permis de s'accomplir mais, dès 1936, des ennuis pulmonaires le contraignent à se remettre entre les mains des chirurgiens. Il meurt le 14 janvier 1937 dans un hôpital de Châteaubriant.

Tempérament lyrique, à la fois rêveur et vigoureux, usant de la verve comme une arme et de sa langue maternelle comme l'outil propre à faire ressurgir la parole populaire, Jakez Riou laisse une trace d'un vif éclat sur la voie préconisée par Tanguy Malmanche.

Il semble bien que sa production poétique, par sa modestie, sa simplicité d'accent, ait moins retenu l'attention. Nous proposons, traduit par Abeozen, un poème écrit vers 1930 et inclus dans la préface à *L'Herbe de la Vierge*.

## CRÉPUSCULE

Il était assis sur la berge de la rivière,  
Attendant celle qu'il aimait.  
Le soleil était haut, quand il arriva dans le vallon.  
... Autour de lui, la nuit tombait.

Dans les saules en fleurs, le mauvis s'était tu ;  
Sur la blanche ciguë, la libellule sommeillait,  
Et, lui, attendait  
La jeune fille qui ne venait pas.

A la lisière du couchant tremblait une rougeur,  
L'ombre de la blanche ciguë se mourait dans l'eau,  
La marée molle de la brume montait, nonchalante.  
Et il s'aperçut que la nuit tombait.

Il se leva lentement,  
Il reprit le sentier de la colline,  
Et le soleil mourant versa dans la rivière  
Une goutte de sang.

*L'Herbe de la Vierge*,  
éd. Aux Portes du Large.

## LOUIS GUILLOUX

Louis Guilloux (né en 1899) aura inlassablement combattu pour le droit de l'homme à la dignité. « La vérité de cette vie, a-t-il écrit, ce n'est pas qu'on meurt, c'est qu'on meurt volé. »

Ses romans, ses conférences, sa participation aux événements mondiaux ou quotidiens, de l'histoire des hommes, ont rendu célèbre ce « fils du peuple » dont le père était un modeste militant socialiste de Saint-Brieuc. Presque toute son œuvre s'organise à partir de la ville où il est né et qu'il conçoit comme un lieu de résonance où circulent les événements du globe. De *La Maison du peuple* (1927), *Le Sang noir* (1935), *Le Pain des rêves* (1942), *Absent de Paris* (1952), etc., « se dégage petit à petit, écrit Edouard Prigent, une sorte de géographie pathétique de Saint-Brieuc ». La misère de tous les jours éclaire la misère universelle, la ville devient une personne vivante qui témoigne.

2

Autour de sa cathédrale-forteresse, où les Chouans avaient soutenu deux sièges, du couvent de Carmélites et du Couvent Blanc, de la maison des Pères Maristes, la ville était grise et sans ouverture. Tout le jour des cloches sonnaient dans le ciel...

Derrière la cathédrale, de petites rues obscures et tortueuses, ouvertes comme par violence entre d'anciennes maisons de bois, formaient le bas quartier de la ville. Là vivait une population de petits marchands, de brocanteurs et d'ouvriers.

Au delà de ce bas-fond, vers l'ouest, s'étendait le quartier neuf, avec ses grands magasins, ses cafés, et plus loin la gare, où l'on accédait par des chemins boueux, crevés par les roues des camions.

Ce quartier neuf était comme un quartier étranger dans la ville, du moins pour mon père. La ville, pour lui, c'était la cathédrale, les petites rues obscures, le quartier éloigné de la rue Pommerin, où il avait passé son enfance, la place Saint-Jacques, où il travaillait aujourd'hui. Et aussi les boulevards, ouverts à la limite de la campagne, boulevards déserts, où des nobles, des fonctionnaires et de nombreux petits rentiers vivaient en silence dans des maisons bourgeoises solidement bâties en granit.

Il connaissait les habitudes de la ville. Il savait, en écoutant le sifflet des locomotives, si le temps serait à la pluie.

Quand il entendait les galoches des filles de la Brosserie patauger dans la boue, il était six heures du soir. Elles allaient passer devant son échoppe, en bandes, fortes filles de la campagne enveloppées dans leurs fichus de laine noire à grosses mailles, les cheveux serrés dans la résille. Elles venaient chaque matin d'un village voisin travailler à l'usine pour quarante sous. Elles repartaient le soir en se tenant par le bras ; souvent elles chantaient. Il leur criait :

— Salut ! les filles !

Elles répondaient une gaudriole et passaient en riant. Il regardait le ciel et leur criait encore :

— Vous attraperez la pluie en route !

... Tout l'hiver, le ciel était bas et humide. Couvrant le chant triste des cloches, le vent chassait parfois sur la ville le cri rauque d'une sirène : un vapeur sortait du port et allait prendre le large... Quand la tempête se levait, la ville tout entière tremblait. Et la tempête durait souvent deux et trois jours. Il pleuvait à plein temps.

Ces jours-là, mon père allumait sa lampe dès quatre heures. Personne ne venait le voir. Quand il rentrait le soir à la maison, il était trempé jusqu'aux os. Ma mère levait les bras.

— Ce n'est rien, disait-il. La tempête ne me fait pas peur. Le beau temps va revenir. D'ici un mois tu verras les vieux de l'hôpital venir s'asseoir sous le marronnier, au milieu de la place Saint-Jacques...

3

Il étouffait pourtant dans sa petite ville, mais il ne l'aurait quittée pour rien au monde. L'idée même qu'il pût vivre ailleurs ne lui venait pas à l'esprit.

Où aurait-il trouvé campagne plus belle les dimanches après-midi ? Tous les chemins, il les connaissait, pour ainsi dire pierre par pierre.

Il les avait tous parcourus, combien de fois, tantôt avec son père et son frère, tantôt avec son camarade André, qui était parti pour Paris après son service et n'avait jamais plus donné de ses nouvelles. Nulle part ailleurs il n'aurait connu plus doux pays. Même l'hiver, il l'aimait. [...]

La Maison du Peuple,  
éd. J'ai lu.

## JEAN GUÉHENNO

Comme Louis Guilloux, Jean Guéhenno (né en 1890) eut un père cordonnier — mais à Fougères, ville qui se voue à l'industrie de la chaussure et dont il décrira, dans *Changer la vie* (1961), l'agitation sociale.

Une jeunesse difficile a laissé en lui une empreinte ineffaçable. Professeur, il fut un orateur pathétique ; essayiste, il exalte une mystique fraternelle, exprimée dans *Conversion à l'humain*, Sur le chemin des hommes, Ce que je crois, etc. Cet homme qui dirigea la revue *Europe*, milita au Front populaire, qui fut en 1945 inspecteur général de l'Instruction publique puis plus tard, en 1962, membre de l'Académie française, est l'auteur d'une œuvre abondante qui apparaît, au-delà de la biographie et du témoignage sur l'époque, comme un plaidoyer en faveur de la justice sociale.

Contemporain de Guilloux, il écrira dans son Journal : « Nous ne vivons que pour apprendre que nous sommes toujours volés. Devenir sage n'est que s'habituer à cette atmosphère de déception et de vol. »

## MÉDITATION SUR UNE PETITE VILLE

(fragments)

C'est ici que vivent les hommes que je connais le mieux, des hommes qui seraient pour moi sans mystère, si jamais, d'un cœur à l'autre, le mystère était aboli. Je sais comment ils gagnent leur vie. Ils fabriquent des souliers pour presque toute la France. Il n'est personne au monde qui sache comme eux « finir un emboîtement », attacher le contrefort au talon, le talon à la semelle, la semelle aux « quartiers » et à la « claque », et tout cela tient ensemble comme une botte sans couture. Où que je sois, le piétinement des gens dans les rues et sur les chemins me fait penser au vieux pays. Ce martèlement de souliers, c'est la manière qu'il a de signifier au monde son existence et l'intérêt qu'il prend à lui. Allez-y, bonnes gens, c'est du solide, et le talon ne sautera pas. [...]

[...] Et un lundi matin d'automne, parce que c'est à l'automne qu'on embauche, filles et garçons, petits hommes et petites femmes, oust ! à l'usine, avec, sous le bras, un tablier bleu ou un sarrau noir bien roulé. Initiation, nouvelle cérémonie. La coutume voulait de mon

temps que tout nouveau venu payât aux compagnons la chopine : c'était un grand pot de café, parfumé « aux trois couleurs », rhum, kirsch et cognac, qu'en grand mystère on faisait venir de l'estaminet le plus proche. La chopine bue, il y en avait pour la vie : ils sont coupeurs, monteurs, finisseurs ; elles sont remplicheuses, mécaniciennes, finisseuses. Tout ce monde pour manger coupe, pique, coud et cloue, ne s'arrêtera que pour mourir. Les changements de la mode sont les événements. Une année, c'est au box-calf qu'on se noircit les mains, l'an suivant, au chevreau, au daim. Le daim, quelle saleté ! Du « mouton façon daim », toujours, qui déchire au premier coup de pince. Ce fut un drame dans la petite ville quand les gens d'Europe cessèrent de porter des chaussures à boutons. Plus de cent faiseuses de boutonnières, pendant des mois, restèrent sans ouvrage, le temps de découvrir une nouvelle spécialité. La mode vint des talons de bois : elles recouvrirent des talons de bois.

C'est ainsi qu'on dure en ce recoin du monde, ainsi qu'on parvient à manger. Heureuses les années où l'on a à couper, à piquer, à coudre et à clouer tous les jours : on mange aussi tous les jours. [...]

On ne pense ici que pour vivre. Le rêve lui-même n'est jamais gratuit. Tout se paie, et davantage les plus nobles pensées. Point de générosité qui ne coûte, ne doit être expiée par de nouveaux dangers. Si tu t'inscris au syndicat, tu n'auras plus droit aux « bons de pain » de la paroisse. Si tu fais grève, tes enfants n'auront point à manger. Si tu mènes la grève, tu ne trouveras plus de travail. Toute pensée, toute parole engage la vie même. N'importe ! Il se rencontre à chaque instant quelque audacieux pour croire qu'il gagnera la bataille que tous les autres ont perdue. Il sent à son front moite une étrange chaleur, dans son cœur il ne sait quel poids, comme si la souffrance des hommes trouvait en lui sa densité. La fraternité l'environne ainsi qu'une nuée chaude. « Nous verrons bien », se dit-il, les lèvres un peu serrées. Et avec une insouciance affectée et d'un doigt négligent il relance la roue de la fortune. Il ne faut pas plus que ce simple courage pour renouveler en ces lieux continuellement la vie et lier le sort de cette nichée d'hommes au destin de l'humanité. [...]

*Conversion à l'humain,*  
éd. Bernard Grasset.

## RENÉ GUY CADOU

René Guy Cadou (1920-1951) a vécu toute sa brève existence en Loire-Atlantique, fasciné par un paysage unique : la Brière où il est né.

« Il y a peu d'exemple, en poésie, d'un pareil enracinement, écrit Michel Manoll, d'une telle stabilité, d'une fusion aussi totale entre un homme et

ce qui le rattache à la terre originelle, à ces pays dénudés faits d'horizons nacrés, de vapeurs mouvantes, où l'on devine la sourde rumeur de la mer. A Sainte-Reine-de-Bretagne, le bourg natal ou à Louisfert — l'étape terminale — tout a même identité, même texture, même consonance. » (In préface à Œuvres poétiques complètes.)  
Dans le silence de ce paysage, Cadou a exercé son pouvoir d'innocence, cultivé l'amitié, appris à vaincre par une poésie qui est amour l'inquiétude qui le condamnait.

## LONG FEU

Brières, mes limons de tendresse  
O mes cages  
Pérous de la lumière  
Iles saintes du feu  
Les vols ensorcelés de mes canards sauvages  
La chambre fortunée où j'en appelle à Dieu

Je revois tout  
L'échoppe rose des aurores  
Sur mes genoux il pleut encore

Combien de temps déjà  
Combien de pas battant mes pas  
Dans le miroir quelle rencontre  
Mon cœur a fait battre la montre

Encore un soir où je m'en vais  
Sur le grand livre des marais  
Tracer les mots de mon enfance  
D'un geste fondre les saisons  
Au bercement des horizons  
Et des hoquets de la souffrance.

*La Vie rêvée,*  
éd. Robert Laffont.

## ARMAND ROBIN

Né le 19 janvier 1912 à la ferme de Kerfloc'h en Plouguernevel (Côtes-du-Nord), Armand Robin est le huitième enfant d'une famille de cultivateurs où l'on parle le breton. Il fait ses études, successivement à Rostrenen Saint-Brieuc, Sceaux, Lyon ; puis il s'installe à Paris. Il commence à traduire les poètes russes, effectue quelques grands voyages, développe son don étonnant pour les langues (il en apprendra vingt-quatre !) et fréquente le milieu littéraire de la revue *Esprit* et de la N.R.F.

Dénoncé pendant la guerre pour ses propos antihitlériens, puis, à la Libération, porté sur la liste noire du Comité national des écrivains, il

adhère à la Fédération anarchiste et collabore au journal *Le Libertaire*. Pour vivre, il a inventé un métier : il traduit à domicile des émissions radiophoniques, ronéotypant ces bulletins d'écoute dont il fait le service à quelques abonnés (tels que l'Élysée ou le Vatican). Poursuivi par ses créanciers et gravement malade, il meurt à l'infirmerie spéciale du Dépôt le 30 mars 1961.

Son œuvre est la chronique d'un drame intérieur, d'un combat mené contre les forces de repliement, d'étouffement, qui laissent l'homme privé de la parole — à l'image de ces paysans de la Montagne Noire qu'il évoque dans *Le temps qu'il fait* (1935-1942). En même temps qu'il essaie de comprendre le monde entier et satisfait sa soif de connaissance, il fait de son destin un refus, jouant constamment contre lui-même : « J'aimerais, écrivait-il, qu'il n'y ait personne pour m'accepter. » Réussir, pour lui, était le pire des crimes : il travailla à être obscur, maudit, par défi, par cette fidélité qu'il gardait aux populations miséreuses et aux paysages désolés de son enfance, par rancune contre la peur et l'ignorance.

Sa mort fut une énigme ; quelqu'un sauva du balai municipal les poèmes du Monde d'une voix, testament tragique.

#### PRÉFACE

(souvenirs de la maison des morts)

*Ce livre est dédié à ma mère qui ne savait ni lire ni écrire et qui m'a instruit pour toute la vie.*

Cinq ans je vécus dans la maison des morts. Entendons-nous : c'était une demeure dorée, on y proposait la vie contre la trahison ; je pouvais y oublier les miens contre des délices. J'y vécus faiblement quelques ans.

Dans les nuits cependant je m'appuyai aux chants du peuple russe, aux syllabes chinoises, aux âpretés du langage breton. Les représentants des forces d'oppression, soucieux d'enrôler dans leur bande des hommes venus du peuple, subtilement me flattèrent ; ils me proposaient au lieu d'une vie de travail une vie de célébrité ; je me reproche d'avoir cédé au point d'avoir accepté plusieurs fois de paraître dans les salons des tyrans.

Mère, je suis né de chez vous ; vous m'avez donné un monde d'amour et de force et voilà que j'ai accepté de croire à un monde de mort ; voilà que j'ai cru devoir épargner les fantômes qui voulaient prendre notre sang afin de prolonger de quelques ans leur tyrannie.

Sauvagement décidé à ne vivre que pour le peuple, je n'ai voulu d'accès à l'esprit que par les plus pures voies ; parce que ces voies furent pures, tous les impurs se voilèrent la face.

*Le Monde d'une voix,*  
éd. Gallimard.

Dans *Poésie non traduite*, Armand Robin s'est livré sur des poèmes de plus de douze littératures différentes à un travail qui n'est ni traduction ni adaptation. Il s'en explique dans la préface :

« Cheminant d'ère en ère, me combattant à chaque pas, je me fis tous les grands poètes de tous les pays de toutes les langues. [...] Eux-moi sommes UN. Je ne suis pas face à eux, ils ne sont pas face à moi. Ils parlent avant moi dans ma gorge, j'assiege leurs gorges de mes mots à venir. Nous nous tenons son à son, syllabe à syllabe, rythme à rythme, sens à sens, et surtout destin à destin, unis et séparés en sang et larmes, ontologiquement sans félonie — eux-moi intact UN. »

Il exerça cette alchimie sur des textes de sa langue maternelle. Le poème qu'on va lire est la « transcription » d'un autre poème : *Milc'hwid ar serr-noz*, écrit par Maodez Glanndour.

#### LE MAUVIS DE PROCHE NUIT

O sainte nef de la nuit plafonnée de velours,  
Haute nef de la nuit,  
De stellaires lampes à tes lustres luisent !  
Nuit pure, si gente en ta calme nuitée...  
Ni bruit chutant, ni chuchotis...  
Seul, là-bas, au long du lac, le silence des chutes  
De grenouilles en la fraîcheur de l'onde.

O cette minute, toute divine,  
Où s'obstine en ses trilles le mauvis,  
— Minute où toute chose prend semblance  
De se cesser, gisante d'extase,  
De se faire écoutante des liesses,  
Exhalaison d'une oraison d'odorances !

O mauvis,  
Ton hymne sous l'huis de la nuit fait que je frémis :  
Je t'entends, intime, en fleur non ouïe retentir,  
En fleur qui est de vie, miraculeuse douce fleur,  
Hymne !

Au verger de mon âme le blanc lavoir de mes songes  
Bat réponse à tes sons par ses voix cristallines ;  
En l'eau de mon penser  
Il plaît à tous les astres de se mirer.

C'est l'heure sans heure où le sol cogne aux os du ciel.  
On perçoit, sans voir on voit  
Qu'il y a des anges déambulant en tapinois autour de soi  
Et que leurs âmes en bamboche  
Bequêtent de baisers votre cœur d'homme.

O limpides hymnes, poésies fortes de vrai !  
Ta voix, mauvais, ciel par ciel se hisse  
Pour aller peupler l'entier monde creux,  
Pour aborder, altièr, aux lointaines portes des cieux.

Chante sans jamais cesser, mauvais,  
Car chose du vivre-en-Dieu est le vivre-en-poésie  
Et celui-là est bienheureux qui, comme toi, prend lieu  
Immatériel dessus la vie matérielle  
Et peut ainsi, grande énergie, du fond de son cœur qui vit

Jeter en source une harmonie où sol et ciel sont unis.

*Poésie non traduite,  
éd. Gallimard.*

## LOUIS LE CUNFF

Né à Lorient en 1919, Louis Le Cunff, au retour d'Allemagne où il a été déporté, se consacre à la radio. Reporter, chroniqueur, directeur régional de l'O.R.T.F. à Rennes en 1963, il a pu déclarer :

« S'il vous arrivait un jour de rencontrer sur votre chemin un certain Homère, ou un dénommé Ossian, vite, confiez-leur un certain magnéphone : vous verrez, alors, quels accents peut rendre cet instrument barbare quand on le traite comme une harpe... »

Pour sa part, il a retenu le conseil ; dans son œuvre de poète, il chante l'Océan qui est son univers, et « un trait d'union entre les rives éparses de la Celtie éternelle ».

## CROIX DE BROËLLA

*Ici nous déposons les Croix de Broëlla en mémoire de nos marins qui meurent loin de leur pays dans les guerres, les maladies et les naufrages.*

Inscription du cimetière d'Ouessant.

Ces gens inconnus sur notre île  
pourquoi pourquoi demandent-ils  
où sont les tombes de nos hommes

ne savent-ils donc pas ceux-là  
qu'ici les Croix de Broëlla  
ne sont pas croix comme les autres  
et que chez nous les matelots  
ne meurent pas dans des lits-clos

vous pouvez vous signer passants  
en regardant les croix d'Ouessant  
le monde est notre cimetière

*Aux cent routes du Ponant,  
éd. de la Dernière Chance, Paris, 1950.*

## GUILLEVIC

Né le 5 août 1907 à Carnac (Morbihan), jusqu'à l'âge de douze ans il entend parler le breton ; ensuite, l'alsacien (en 1919, son père qui est gendarme est nommé à Ferrette, en Alsace). Pour lui, le français est la langue de l'école et de l'Administration avant d'être une langue naturelle ; ce qui peut expliquer, dans l'emploi qu'il en fait, une certaine circonspection.

Guillevic ne commence à publier qu'en 1938, au terme d'une longue décantation. Terraqué (1942), Exécutoire (1947), Gagner (1949), Carnac (1961), Avec (1966), etc. : œuvre dont l'abondance confirme son sentiment de devoir « tout dire ». Il a le don de condenser en un verbe qu'il restreint et maintient sous contrôle, l'immensité de l'univers. Ses structures en touches serrées ont la densité des rythmes naturels, la dureté des choses. Sa poésie renvoie au dénuement de la terre sur laquelle il est né ; terre pauvre, vouée à des forces hostiles, où l'homme pour tenir éprouve la nécessité d'opposer le poids de son langage.

## BRETAGNE

Il y a beaucoup de vaisselle,  
Des morceaux blancs sur le bois cassé,

Des morceaux de bol, des morceaux d'assiette  
Et quelques dents de mon enfant  
Sur un morceau de bol blanc.

Mon mari aussi a fini,  
Vers la prairie, les bras levés,  
Il est parti, il a fini.

Il y a tant de morceaux blancs,  
De la vaisselle, de la cervelle  
Et quelques dents de mon enfant.

Il y a beaucoup de bols blancs,  
Des yeux, des poings, des hurlements,

Beaucoup de rire et tant de sang  
Qui ont quitté les innocents.

*Exécutoire, éd. Gallimard.*

## LES TRUSTS

Voici les genêts  
Et voici la mer.

Ecoutez un peu  
Comment on vous dit :

Contre l'avenir  
On ne force pas.

Ecoutez encore  
Comment on vous dit :

Que trahison  
Ne maintient pas.

Gagner, éd. Gallimard.

## YANN FOUÉRÉ

Militant culturel, Yann Fouéré crée en 1934 l'association Ar Brezoneg er Skol (« Le breton à l'école »). Cette initiative renvoie à l'action du mouvement Ar Falz dont le fondateur, Yann Sohier, déclare :

« La révolution doit parler breton, sinon elle n'apparaîtra au peuple de Basse-Bretagne que comme une forme nouvelle de son oppression séculaire. » (In revue Ar Falz, n° 11, janvier 1934.)

Sur le plan culturel, à cette époque, l'idée bretonne se fortifie. En revanche, depuis la crise de 1931, le front politique offre le spectacle du plus grand confusionnisme. Des tentatives, de gauche ou d'inspiration communiste (War Sao, Front breton, Bretons émancipés, etc.), tentent de faire échec à une tendance qui s'impose après avoir regroupé au sein du Parti national breton (fondé en 1932) les éléments extrémistes du mouvement Breiz Atao.

Dès 1939, ces derniers voient dans le conflit qui va opposer la France à l'Allemagne le moyen de délier la Bretagne de tout engagement vis-à-vis de la France. Durant les hostilités, cette conviction dicte des comportements pour le moins ambigus qui, en 1945, au-delà de sanglants règlements de comptes, autoriseront une répression forcée, visant non seulement la frange nationaliste mais l'Emsav dans sa totalité (c'est-à-dire le mouvement breton considéré au sens le plus large).

« Toute personne, rapporte Jacques Vassal, qui montrait le moindre signe de bretonnité était suspecte de collaboration : dessins celtiques sur les sabots d'un enfant, sonneur de binioù, ancien abonné à Breiz Atao (les listes dataient d'avant-guerre !), voilà qui suffisait pour dénoncer et abattre quelqu'un. Les procès "légaux" de militants bretons durèrent jusqu'en 1947 et leur sévérité indigna les Gallois qui envoyèrent une commission d'enquête. Elle rapporta des témoignages accablants contre la justice française, mais cela resta ignoré chez nous : le mouvement politique breton

était anéanti et voué à l'opprobre national. Aujourd'hui encore, l'Emsav en subit les conséquences lointaines. » (In La Nouvelle Chanson bretonne.)

Ayant rassemblé en 1942 les bonnes volontés de l'époque, et quoique de tendance modérée, le Comité consultatif de Bretagne (dont le secrétaire général était Yann Fouéré, fondateur du quotidien La Bretagne et rédacteur politique de La Dépêche de Brest) tomba de la même façon sous le coup de cette épuration jacobine. Après un an de prison et dix ans d'exil, Fouéré est acquitté par le tribunal militaire de Paris. Dès 1955, dans le silence où se contiennent des aspirations lourdement culpabilisées, il entreprend de relancer l'idée nationale bretonne.

Le 16 mai 1956, il prononce à Rennes, devant la Jeunesse étudiante, une conférence intitulée De la Bretagne à la France et à l'Europe. Redonnée à Ker Vreiz (Paris, le 29 mai) et au Cercle celtique de Quimperlé (le 6 novembre) où elle est enregistrée, cette conférence est publiée d'abord dans la revue Ar Soner, puis par les soins des militants d'un « projet d'organisation de la Bretagne ».

Rédigé collégialement, ce projet va constituer la charte du M.O.B. (Mouvement d'organisation de la Bretagne) — dont Yann Fouéré et Yann Poupinot auront la volonté de faire l'instrument politique de la libération bretonne. Mais, comme le Parti autonomiste breton en 1930, ce mouvement se désagrègera de l'intérieur sous le coup de divergences idéologiques, et donnera naissance aux principales orientations actuelles : le S.A.V. (Strollad ar Vro, ou Parti du Pays) et l'U.D.B. (Union démocratique bretonne).

## CONFÉRENCE PRONONCÉE A QUIMPERLÉ

(fragment)

[...] On a placé depuis la fin de la guerre, le problème breton sur le plan culturel d'une part, sur le plan économique de l'autre. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de faire un pas en avant : il est illusoire de penser que les libertés culturelles de la Bretagne seront assurées, ou que ses intérêts économiques seront protégés, si un minimum de libertés politiques et administratives ne lui sont pas accordées. La conquête de ce minimum de libertés politiques et administratives au sein de l'Etat Français doit être notre premier objectif.

J'en ai assez dit aussi pour vous montrer que mener ce combat n'est pas seulement le mener en faveur de la Bretagne. Conquérir notre « autonomie interne », c'est également lutter pour un fédéralisme national et international sans lequel l'Europe ne pourra se construire, ni la France subsister. Nous ne menons pas un combat rétrograde, ni qui soit seulement le nôtre : nous menons en réalité le combat qui est celui de tous les peuples libres et de tous ceux qui, refusant de se réfugier dans un nationalisme français étroit ou dans un séparatisme breton absolu, dépassé par l'évolution du monde, veulent concilier les nécessités du gouvernement, de l'administration et de l'économie, avec le maximum de libertés collectives et individuelles. La lutte pour le particularisme breton, qu'il nous faut situer à mi-chemin entre le centralisme et le séparatisme, s'insère ainsi dans un combat plus large :

c'est lutter pour le triomphe d'une nouvelle conception de l'Etat, pour un principe spirituel qui n'est pas seulement applicable à notre petit coin de terre, mais aussi au reste de l'Europe, et par delà l'Europe à l'ensemble du monde.

Depuis vingt ans, nous autres n'avons pas fait autre chose que mener ce combat. La longue lignée de tous ceux qui nous ont précédés dans ce combat breton, depuis les protestataires des Etats de Bretagne et du Parlement, en passant par les Chouans et les Girondins et le mouvement breton moderne, n'ont jamais fait autre chose que de défendre ce que l'on voit aujourd'hui s'étaler en première page des journaux de Paris...

Lorsque mes camarades et moi avons créé « *Ar Brezoneg er Skol* » en 1934, nous avons voulu démontrer que la langue bretonne, elle aussi, avait droit à la vie, à côté de la langue française. Nous avons réussi à rassembler derrière cette revendication, l'unanimité de l'opinion bretonne... Et puis nous nous sommes aperçus que cette revendication ne serait jamais satisfaite si elle ne s'accompagnait de certaines libertés politiques, seules capables de donner aux Bretons les moyens de réaliser eux-mêmes l'enseignement de la langue bretonne, qu'une administration centrale hostile refuserait toujours d'appliquer loyalement. Nous avons donc demandé une transformation de l'Etat Français, une modification radicale des conceptions de base qui ont présidé à sa naissance et à son épanouissement.

Je peux bien dire ici que nous ne rêvions pas seulement d'une Bretagne que de larges libertés administratives, politiques et culturelles régionales auraient permis de développer économiquement et de sauver matériellement et spirituellement, mais que nous rêvions aussi d'une France humaine, d'une France qui n'aurait pas été la France lointaine, centralisée, jacobine, la France « maître d'école » que nous connaissons toujours, mais une France qui aurait pu prendre la tête d'une nouvelle conception du monde, frayer la voie à une nouvelle notion des rapports entre les peuples. Ne réunit-elle pas sur son sol des peuples aussi différents que les Bretons et les Alsaciens, que les Basques et les Flamands, et ces réalités nationales ne se moquent-elles pas éperdument des frontières politiques, ces frontières qu'il nous faut aujourd'hui abaisser et dévaloriser au lieu de renforcer. Dès lors, ces diversités qui étaient dans la France, ces diversités fécondes, que ses dirigeants centralisateurs prennent pour une cause de faiblesse et qu'ils s'efforcent par tous les moyens d'effacer, auraient pu au contraire devenir sa force.

« Je donne aux Basques, aux Alsaciens, aux Flamands, aux Bretons, aux Catalans, aurait pu dire la France, les libertés politiques administratives et culturelles particulières qu'ils réclament, et qui sont nécessaires à leur épanouissement spirituel comme à la défense de leurs intérêts. Ils pourront librement, au sein de la communauté française, gérer leurs propres intérêts économiques, vivre selon leurs aspirations et leurs croyances particulières, développer et enseigner leurs langues et leurs traditions propres. Rien de tout cela n'est incom-

patible avec l'existence d'un Etat fortement charpenté. C'est le statut que j'offre à tous les peuples qui sont rassemblés au sein de la France ou de son Empire ».

Qui ne voit ce que la France aurait pu éviter, si elle avait adopté la conception libérale, la conception bretonne et fédérale de l'Etat ? Elle aurait pu empêcher, par exemple, les Flamands de France de regarder avec envie les libertés politiques et culturelles que les Flamands de Belgique ont conquises. Elle aurait pu empêcher les Alsaciens de regretter le statut « d'autonomie interne » que l'Empire Allemand leur avait concédé en 1911 et que la France s'est empressée de leur enlever en 1919. Elle aurait pu empêcher certains Bretons de leur enlever en 1919. Elle aurait pu empêcher certains Bretons d'aller chercher à Dublin, une foi et un exemple, et de loucher vers l'indépendance politique que l'Irlande a conquise par la force des armes. Elle aurait pu empêcher les Algériens d'aller chercher leurs mots d'ordre au Caire, et le Viet-Minh d'aller les chercher à Moscou.

Et du même coup, la France aurait pu faire que le Basque de Bilbao, le Catalan de Barcelone, le Wallon de Liège, le Vaudois de Lausanne, le Gallois de Cardiff, le Sarrois de Sarrebruck, d'autres peut-être encore, se seraient mis à rêver de la France. On aurait pu les y encourager, multiplier les contrats, organiser des échanges culturels. De quelle arme spirituelle puissante la France n'aurait-elle pas alors disposé ? Qui sait si sa véritable grandeur n'était pas là, et le moyen d'accroître son rayonnement spirituel et de maintenir sa puissance matérielle, le seul moyen qui lui restait puisqu'elle n'avait plus le nombre ni la force physique. Après avoir, il y a cent cinquante ans, dominé l'Europe par les armes, elle l'aurait de nos jours dominée par l'esprit...

Car l'Europe de demain ne se construira avec quelque chance de succès que si l'ordre nouveau qui la créera assure à tous les peuples qui la composent, petits ou grands, forts ou faibles, indépendants ou non, la possibilité de développer librement leur langue et leur culture, de gérer leurs propres intérêts, de développer leur économie à l'intérieur d'une ou de plusieurs unités territoriales supérieures.

En défendant le particularisme breton, en luttant pour l'autonomie interne de la Bretagne, c'est pour cet ordre-là que vous combattez. [...]

De la Bretagne à la France et à l'Europe,  
éd. du C.O.B., Lorient, 1957.

## MAOZEZ GLANNDOUR

Né à Pontrieux (Côtes-du-Nord) en 1909, Louis Le Floc'h est recteur à Louannec dans le Trégor. Sous le pseudonyme de Maodez Glanndour, il a signé Imram, Milc'hvid ar serr-noz, etc., et collaboré à de nombreuses revues, dont Gwalarn et Al liamm.

## LUN FASK

Mar plij dit debrññ bepred bara ar verzh  
Gra, me n'hellan ken :  
Re c'hwerv e vlaz d'am genou,  
Re galet e greun d'am c'horzailhenn,  
Ha klañv on gant or c'hoant d'hen dislonkañ.

Ar gonnar am eus,  
Diwallit, chas doñv,  
Ar gonnar am eus !

Mañ an tan ennon,  
An tan em daoulagad,  
An tan em genou.

Ha c'hoant am eus d'ho tantañ,  
D'ho kontammañ, chas kousket,  
Ma viot chas klañv da holl viken,

Hep gallout gouzanv ken  
Nag ar vazh, nag ar vezh,  
Nag ar chadenn, nag al lochenn,  
Nag ar chiboud, nag al lip-botoù.

Me zo ur c'hi klañv,  
Diwallit, tudoù,  
Ar gonnar am eus !

Deuit, paotred an urzh,  
Mevelion Gaesar,  
Deuit da noz, gaouiat,  
Evit va lazhañ.

Ha mervel a rin, rok ha sonn,  
Hep plegañ d'ho nerzh, hep gouzañv ho mezh,  
An tan em c'halon,  
An tan em genou.

1960.

## LUNDI DE PAQUES

S'il te plaît toujours de manger le pain de la honte  
Fais-le, moi je ne peux plus :  
Il a un goût trop amer pour ma bouche,  
Et sa croûte est trop dure pour ma gorge,  
Et je suis malade tellement il me donne envie de vomir.

270

J'ai la rage,  
Prenez garde, chiens domestiques  
J'ai la rage !

J'ai le feu en moi,  
Le feu dans les yeux,  
Le feu à la gueule.

Et j'ai envie de vous mordre,  
De vous empoisonner, chiens endormis,  
Pour que vous soyez enragés à tout jamais.

Incapables de supporter plus longtemps  
Ni la cogne, ni la vergogne,  
Ni la chaîne, ni la niche,  
Incapables de faire le beau, ni de lécher les bottes.

Je suis un chien malade,  
Prenez garde, vous les hommes,  
J'ai la rage !

Venez, forces de l'ordre,  
Valets de César,  
Venez avec la nuit menteuse,  
Pour me tuer.

Et je mourrai, arrogant et raide,  
Sans plier devant votre force, sans souffrir votre honte,  
Le feu au cœur,  
Le feu à la gueule.

1960.

*Défense de cracher par terre et de parler breton,*  
éd. P.J. Oswald.

## PER JAKEZ HELIAS

Né en 1914 à Pouldreuzic (Finistère) dans une famille d'ouvriers agricoles, Per Jakez Helias vit et enseigne à Quimper.

Poète, conteur, ethnographe, collecteur, il s'exprime dans sa langue maternelle. Par ailleurs, avec Le Grand Valet, Le Roi Kado, Yseult seconde, etc., il s'affirme depuis Tanguy Malmanche comme le principal auteur dramatique d'expression bretonne — œuvre jouée, également diffusée sur les ondes (ainsi Le Visiteur de la Nuit des Morts, sur l'antenne de Radio-Bretagne le 3 novembre 1947).

271

Mis en scène pour le compte de la Télévision française, Egile, drame paysan, a été révélé au grand public en 1974. Parallèlement, la pièce était représentée à travers la Bretagne par la troupe du Centre dramatique universitaire de Brest<sup>1</sup>.

## AN DILEZ

Pennkêriou koz an douarou glaz,  
Taouarh, lann-gouez ha brug,  
Ar greun a vreign, ar gwez a varv.

Pennkêriou koz ar gorreou didud,  
Treuzet gand daoulamm berr eur marh  
A gemer aon rag trouz ar vein-sklent  
O rikla diwar doennou divi,  
Tehet ar spi heb lezel skeud.

Pennkêriou koz, larget digand an henchou douar  
Ma'z eo torret o neudenn,  
M'emaint o tineudenna er vouillenn hag el linad,  
Er piz-logod, el lêz-bleiz hag en dréz  
A douell, teir gwech ar bloaz, pôtr al liziri :  
Eun bennag a skriv ne zeuio ket.

Pennkêriou koz, hentet a goz tudachou  
N'o deus ket a zent da c'hwitellad ken  
Nag a vousc'hoarz rag tarz an deiz pe ar vugale,  
(Kennebeud-se mibien 'm boa, ma homer,  
Pa ne jom gour ebed ganin !)  
Nag a nadoziou er prenestri  
Nag a zeiziadur ouz ar voger  
Gand lizerennou ruz ar zuliou  
A ra deoh gwiska dillad braz  
Da vond da weled a-dost ar hleier,  
Ar skouarn a zo bouzar, bet ar galon.

Pennkêriou koz, sanket en difounnusted,  
Agatez pe gouarz glaz-ruz d'ho pavez,  
Kaledet a c'hwezenn ha bara du,  
Gwisket a raoskl hag a ganab,  
Divorzet a daouarh, a wilioudou,  
(Difraostit 'ta ! Yann Gouer)  
Savet ho-peus ha marr ha trañch

1. Avec les *Jeunes Vieux* de Sizun et les *Beilhadegou Treger* (Veillées du Trégor), le C.D.U. s'affirme comme l'un des principaux foyers d'animation de l'actuel théâtre de langue bretonne. Encouragé par les éditions *Al liamm*, un renouveau théâtral cherche à prolonger la renaissance musicale des années soixante-dix.

Eneb d'al lann o taga deoh ho treuziou,  
Ha setu m'emoh deut d'inizi 'kreiz ar zegal,  
Setu gonezet deoh tokeier voulouzennet  
Ha koefou dantelezet  
Ha toenneier mên-glaz ;

Bouetet eo bet ho korv diwar freskadou,  
Gweleier tach, armeliou ivin  
Ha lampeier eol-mên a-istribill.  
Med frouez ho korv a gerze kuit  
War zouar ha war vor, d'ar motor an ardivink,  
Dre Vrest, an Naoned, skeudennou-fiiv,  
Ha Pariz hag ar Broiou Du, nijadenn  
War-du parkeier all ha n'ouzoh ket anezo,  
C'hwi ha ne welit nemet ho re.  
Ha goude frotet ganeoh ho taoulagad,  
Dichal an tarzou lann o tond war ho tismantrou.

Pennkêriou koz, diskennit 'barz an douar !  
Hoh amzer a zo tremen.

1964.

Maner Kuz.

## L'ABANDON

Vieux villages des terres bleues,  
Tourbe, lande et bruyère,  
Le grain pourrit, les arbres meurent.

Vieux villages des hauts déserts,  
Traversés du galop poussif d'un cheval  
Qui prend peur au bruit des ardoises  
Glissant des toits fourbus,  
L'espoir a fui sans laisser d'ombre.

Vieux villages largués par les chemins de terre  
Dont le fil s'est cassé,  
Dont le fil se défait dans la boue et l'ortie  
Et la vesce et l'euphorbe et la ronce  
Qui trompent le facteur trois fois l'an :  
Quelqu'un écrit qu'il ne vient pas.

Vieux villages hantés de vieilles gens  
Qui n'ont plus de dents pour siffler,  
Plus de sourires pour les aubes ou les enfants,  
(Avais-je donc si peu de fils, commère,  
Qu'il ne m'en reste pas un seul !)

Plus de géranium aux fenêtres,  
Plus de calendrier au mur  
Avec les lettres rouges des dimanches  
Où l'on revêt de grands habits  
Pour aller voir de près les cloches,  
L'oreille est sourde et feu le cœur.

Vieux villages plantés dans l'infertile,  
Pavés d'agate ou d'améthyste,  
Durcis de sueur et de pain noir,  
Vêtus de roseaux et de chanvre,  
Réchauffés de tourbe et d'enfantements,  
(Défrichez donc, bonhomme !)  
Vous avez levé la marre et la houe  
Contre les ajoncs qui mordaient vos seuils.  
Vous voilà devenus des îles dans les seigles,  
Vous voilà conquérant des chapeaux de velours,  
Des coiffes de dentelles,  
Des toits de pierre bleue.

Votre corps s'est nourri de viandes fraîches,  
De lits cloutés, d'armoires d'if  
Et de suspensions à pétrole.  
Mais le fruit de vos entrailles s'en allait  
Par terre et mer, au moteur la machine,  
Et Brest et Nantes, cinéma,  
Et Paris et les Pays Noirs, à tire-d'aile,  
Vers d'autres champs inconnus de vous  
Qui n'avez cure que des vôtres.  
Quand vous avez frotté vos yeux,  
Les vagues de l'ajonc refluaient sur vos ruines.

Vieux villages, descendez en terre !  
Vos temps sont révolus.

1964.

*Manoir secret,*  
éd. André Silvaire.

## JACK KEROUAC

*Débardeur, cueilleur de coton, garde-feu dans la montagne, pompiste, aide-cuisinier, vagabond, catholique converti au bouddhisme, par ailleurs poète et romancier, le père de la littérature beat, Jack Kerouac (1922-1969), débarque un jour en Bretagne, le pays de ses ancêtres...*

274

[...] L'employé, voyant que personne ne descend sur le quai ni ne monte dans le train, répète, pour me montrer comment on prononce ces noms bretons : « Saint-Brrieu ! »

— Saint-Brieuck ! hurlé-je en appuyant bien sur le c, à la fin du mot.

— Saint-Brrieu !

— Saint-Brieuck !

— Saint-Brrieu !

— Saint-Brieuck !

— Saint-Brrieu !

— Saint-Brieuck ! »

Il s'aperçoit alors qu'il a affaire à un fou, et cesse de jouer avec moi, et il est bien admirable que je ne me sois pas fait jeter à bas du train, en ce lieu même, sur la côte sauvage qu'on appelle ici les Côtes-du-Nord, mais il ne se donne même pas cette peine ; après tout le Petit Prince a son billet de première classe et aussi sa petite pince, très vraisemblablement.

Mais l'affaire a un côté comique, et j'insisterai davantage sur ce point : en Bretagne (ou en Armorique, appellation ancienne), pays des Kelts, prononcez vos *k* et faites-les bien claquer. — Et, comme je l'ai dit ailleurs, si « Celt » était prononcé avec un *s* doux, ainsi que les Anglo-Saxons veulent le faire, mon nom se prononcerait ainsi : (lui et bien d'autres) : —

Jack Serouac,

Johnny Sarson,

Sénateur Bob Sennedy,

Hopalong Sassidy,

Deborah Serr (ou Sarr),

Dorothy Silgallen,

Mary Sarney,

Sid Simpleton,

et les

Monuments de pierre de Sarnac,  
en Sornouaille.

[...] J'étais venu en France et en Bretagne, uniquement pour opérer des recherches sur ce vieux nom qui est le mien, qui a près de trois mille ans, et qui n'a jamais changé durant tout ce temps. Qui voudrait changer un nom qui signifie simplement maison (*ker*), dans le champ (*ouac*) —

Exactement comme vous dites camp (*biv*), dans le champ (*ouac*) (à moins que « bivouac » ne soit dû à l'orthographe erronée d'un vieux mot bismarckien, mais cette hypothèse est idiote, car le mot bivouac a été utilisé bien avant 1870) — le nom *kerr*, ou *carr*, signifie simplement *maison*, pourquoi s'encombrer d'un champ ?

Je savais que la langue parlée en Cornouaille s'appelle le kernuak. Je savais qu'il y a des monuments de pierre appelés dolmens (tables de pierre) à Kériaval en Carnac, d'autres appelés alignements à

275

Kermario, Kerlescant et Kerdouadec, et qu'une ville, non loin de là, est appelée Kéroual ; et je savais que l'appellation originelle des Bretons était « Breons » (c'est-à-dire que le Breton est *le Breon*) et que j'avais un additif à mon nom : « Le Bris » ; et j'étais ici, à Brest ; cela faisait-il de moi un espion cimbrique, sorti des monuments de pierre de Riestedt, en Allemagne ? Rietstap, c'est aussi le nom de l'Allemand qui a laborieusement établi la liste des noms patronymiques avec leurs armoiries et qui a fait figurer ma famille dans la *Rivista Araldica*. — Vous dites que je suis snob ? — J'ai seulement tenu à savoir pourquoi ma famille n'a jamais voulu changer de nom et j'espérais avoir la chance de trouver là un indice, et de pouvoir remonter à la source, en Cornouailles, au pays de Galles, et en Irlande, et peut-être en Ecosse, pour avoir vraiment une certitude, puis me rendre au Canada à la cité de Saint-Laurent, où, m'a-t-on dit, il y eut une Seigneurie ; et par conséquent, je pourrais y aller vivre (avec des milliers de Canadiens aux jambes arquées, des cousins à moi, qui portent le même nom) sans jamais payer d'impôts ! [...]

Satori à Paris,  
éd. Gallimard.

## CHARLES LE QUINTREC

*Charles Le Quintrec est né le 14 mars 1926 à Plescop, dans le Morbihan.*

« Ce Breton dit son pays, écrit Pierre Seghers. Sa poésie chante mais elle est aussi âpre, rugueuse comme le granit d'un calvaire. Dans ses poèmes, bêtes et plantes, souvenirs et saints d'église se répondent. Vastes ciels. » (In *Le Livre d'or de la poésie française contemporaine*.)

Depuis les premiers poèmes, écrits au sanatorium pendant la guerre, *Le Quintrec a conduit sa recherche comme un dialogue à renouer entre le Créateur et ses créatures* : « Un romantisme chrétien », note Robert Lorho. Il a sauvé d'une enfance qui fut pauvre mais heureuse, la joie d'être émerveillé, et la ferveur pour rassembler les signes de sa « messe des mots ».

En un temps qui fait avec jubilation l'expérience de toutes les ruptures possibles, sa poésie assoit les certitudes d'une harmonie souveraine.

Un frisson qui parle aux racines  
Vient d'une étoile oubliée dans les palmes.

PIERRE MICHEL.

Il me souvient d'un vieux pays d'herbe et de brume  
On y mène parfois les âmes Le silence  
Y règne dans le vent qui rameute la mer  
C'est là-bas... Quelle baie pour y plonger le ciel  
N'y poussent bien que les astres de longue errance.

Une rivière va son bruit blanc sur les pierres  
Une lune de quart déclenche le destin  
Un peu de sable au songe creux de la rivière  
La rumeur qu'elle fait au-dedans de la mer  
Et dans l'éternité la mer qu'elle devient !

Ah qui dira de quel amour nous fûmes forts  
Quel bonheur de marcher poussait Dieu sous nos pas  
Quelle ardeur à prier levait une chapelle  
Dans le fauve désert des étés d'autrefois  
Qui dira notre amour et notre joie ancienne  
Qui se souvient encor que nous avions la joie ?

Vieux pays de mesure où la source est une âme  
— Les sautes du soleil dans l'herbe et le cresson ! —  
D'ici j'enseigne aux rois l'alphabet des étoiles  
Ils sont nés sur le Nil au pied de Pharaon

Paysan, cette terre est en moi comme un don !

J'ai vécu d'écouter ses parcelles, ses arbres  
J'ai grandi sous le ciel gothique des limons  
Amis, ne dites pas que mon pays s'éloigne  
Mes seigles, mes froments, mes colzas, mes avoines  
Prolongent dans mon cœur ma ligne d'horizon.

Greniers pleins de rumeurs et d'obscures semences  
Vous avez retenu mes danses et mes cris  
La lune et le soleil me sont amis d'enfance  
Dans mes mains réunies brille la providence  
D'un grain fabuleux qui ruisselle comme on prie.

Vous avez retenu mes rires et mes jeux  
La pauvreté de mes parents Leur haute peine  
Vos lucarnes trouaient l'ombre des méridiennes  
Vos chats dormaient sur le muret de quelque vieille

Ce pays espérait de belles moissons bleues.

Ce pays, ce pays n'aura pas de limites.  
Qui le possède ? Qui pourrait le barbeler ?  
Qui gouverne ses longs chemins vers l'Invisible ?  
Sa cornemuse où danse un rêve de pommier  
Connaît depuis Merlin ce qui le fait pencher  
Sur les ruines d'un ciel que l'homme prétend vide.

Vieux pays de mesure O terre d'autrefois  
Terre à blé, terre à sang, terre des sépultures  
Je ne peux oublier tes vieilles aventures  
Tes morts et tes vivants s'affrontent par ma voix  
Terre, le paysan te connaît mieux que moi  
Mieux que lui je saurai te garder, je le jure !

Je naquis dans un champ de trèfle à la légende  
On veut qu'une hirondelle ait signalé ma vie  
Notre maison faisait au profond de la lande  
Une tache de chaux et de chaume A midi  
Un avrillot dans le soleil jetait son cri  
Notre mère déjà se voulait ma servante.

Vieux pays de mesure où l'enfant du dimanche  
Commande à la saison des anges sous la pluie  
Une licorne broute au ciel son paradis  
Vieux pays de mesure et d'herbe, vieux pays  
Tu t'étends sur la mer qui te porte et te pense  
Ta carte est une erreur de la géographie.

Je ne sais pas le nom de tes saints laboureurs  
Tremble dans l'eau de tes fontaines Jésus-Christ  
Je ne sais pas le nom de tes fleuves par cœur  
J'ignore où vont tes bois, tes forêts, tes taillis  
L'océan qui t'entoure en moi fait sa rumeur  
En toi l'Éternité n'est plus une folie.

La neige Tu sais bien t'en faire une parure  
Mais c'est toujours l'été quand je te vois d'ici  
Vieux pays d'herbe et d'ombre où mon amour est sûr  
Où l'enfant que je fus traîne un bout de chaussure  
Un rêve à la façon de l'homme que je suis.

Dites-moi, mes amis, ce pays vers la mer  
Comment y revenir demain depuis Paris ?  
Aveugle, y retrouver chemins du cimetière  
— Mes ancêtres croiront que je les ai trahis —

Pauvres gens allongés dans les sillons du Père  
Pauvres morts oubliés dans la ronce et l'ortie.

Les pauvres que je vois dans la fange des fleuves  
Comme je dois traîner leurs fautes infinies  
Vieux pays, tu le sais, mon âme n'est pas neuve  
Il y bat le tambour terrible des péris

Sous le lierre et l'ortie je lis : De profundis  
Sous la pierre ils sont là, séparés de leurs œuvres.

Les hommes ont longtemps reconnu ce rivage  
Rêvé d'un âge d'or au-dessus de ces eaux  
O mer, ne reste-t-il que sable sur le sable  
Pour écrire l'Histoire ? O mer sauvée des fables  
Quelle écume, à nos pieds, se souvient du chaos ?

Les galets du soleil captent d'autres lumières  
Les goémons frottent leurs insectes par milliers  
Ce vieux pays en moi Mais c'est toute la mer !  
Le flux et le reflux imposent ma prière  
Paysans et pêcheurs savent comment l'aimer.

Dites-moi, mes amis, ce pays vers la mer  
Ce pays dans la mer, comment y revenir ?  
Rebâtir sur le roc villages de naguère  
Qui parle dans mon cœur soudain de rebâtir ?  
Prendrai-je le chemin qui nous aide à mourir ?  
Suis-je déjà trop loin sur la route éphémère ?

Une rivière va, son bruit blanc, sur les pierres.

*Stances du verbe amour,*  
éd. Albin Michel.

## ANJELA DUVAL

*Depuis sa naissance, en 1905, Anjela Duval n'a pas quitté sa maison de Traon-an-Dour (Côtes-du-Nord). Elle apprend à lire sa langue maternelle dans le catéchisme et découvre à l'école la pratique du français. Ce n'est qu'après la mort de sa mère, en 1951, qu'elle apprendra, seule, à écrire le breton puis, en marge des travaux de la ferme, commença à l'âge de cinquante-cinq ans une œuvre (poèmes, récits, mémoires) que publient les revues d'expression bretonne.*

*« Je mets ma plume au service de mon métier et de mon pays » : le mouvement breton reconnaît pour sien cette fille de la terre qui défend avec une foi désintéressée son attachement à ses racines. Mis en musique, les poèmes d'Anjela sont chantés, l'hiver, dans les veillées populaires ; diffusés au cours des émissions télévisées de Charles Le Gall ; enregistrés sur disque (un 33 tours n° 3366 GU aux éditions Mouez Breiz, à Quimper).*

*Le 28 décembre 1971, sur la première chaîne, l'émission d'André Voisin (dans la série Les Conteurs) va consacrer cette paysanne autodidacte qui, en quarante minutes de présence sur le petit écran, bouleverse l'opinion française. Des six coins de l'hexagone, des téléspectateurs écrivent pour*

dire leur émotion ; unanime, la critique salue ce témoignage comme un événement tandis qu'Anjela est citée à l'O.N.U. (!) dans une causerie d'ambassadeur. Désormais, sa maison du Trégor est un lieu de pèlerinage et les P. et T. y voient un courrier de ministre. En 1973, 223 poèmes d'Anjela Duval seront publiés ! C'est aussi l'année où son recueil Kan an Douar (« Chant de la terre ») reçoit le prix Yann-Ber Kalloc'h et va devenir, à travers toute la Bretagne, le livre d'exercice choisi pour l'apprentissage de la langue.

La poétesse — « seul écrivain-paysan, dit-elle, depuis la mort de Loeiz Herrieu » — résiste tant bien que mal à cette soudaine notoriété. A soixante-dix ans, elle continue de s'occuper de ses champs, de ses bêtes, et de réinventer une façon perdue de vivre : après tout, « la terre passe avant le papier ».

#### DISMANTROU BREIZH

— Ober 'ran gwerzennoù ? — Ya, ober 'ran gwerzennoù.

Met ne blij tamm ebet din bezañ anvet barzh !

Va micher zo bet a-viskoazh tro'hañ buzhug.

Ha komz 'ran d'am loened 'vel pa vefent tud...

Va micher am eus kavet atav plijus,

Evel ma kav plijus ar pesk : an dour.

Met bez' ez eus traoù ha n'o c'havan ket plijus,

Hag henn lavarout a rankan :

Ne gavan ket plijus gwelout maezioù va Bro

O tistreñ da fraost ha da repu d'al loened gouez.

Ne gavan ket plijus gwelout savadurioù va Bro

O tremen e daouarn an estren evit un dornad paper.

Ne gavan ket plijus, tamm ebet,

Gwelout kleuzioù va Bro — framm ha stern ar Broioù kelt —

Rac'hed didruez ha diskiant,

Ha yaouankiz va Bro o redék d'ar c'hêrioù

Da werzhañ o nerzh ha frankiz o buhez

D'ar mac'her o goapa.

Ne gavan ket plijus gwelout kozhidi va Bro

E marvdiez ar c'hêrioù o ouelañ d'o foan gollet,

Na mammoù yaouank va Bro

O komz yezh ar mac'her d'o bugaligoù.

Torfed eo terriñ ar Chadenn

Torfed eo kontammiñ ar Ouenn

Ha den na sav e c'her da enebif.

Den ! Pe kennebeut !

#### DISMANTROU BREIZH

Des vers ? — Oui, j'en écris !

Mais il me déplaît d'être sacrée barde !

Mon métier, de tout temps, a été de trancher les lombrics.

Et je parle à mes bêtes comme à des personnes...

Mon métier m'a toujours plu.

Comme l'eau plaît au poisson.

Il est des choses cependant qui me déplaisent,

Et je me dois de le dire :

Il me déplaît de voir les campagnes de mon pays

Retourner en friche, en refuge pour bêtes sauvages.

Il me déplaît de voir les bâtiments de mon pays

Passer, pour une poignée de papier, entre les mains de l'étranger.

Je ne puis souffrir, d'aucune façon,

Que soient arasés sans pitié ni raison

Les talus de mon pays — cadre et armature des pays celtes,

Et que soient vendues à l'opresseur goguenard

La force et la vie libre

De notre jeunesse accourant vers les villes.

Il me déplaît de voir les anciens de mon pays

Pleurant leur peine perdue aux hospices de mort,

Et les pauvres mamans de mon pays

Parlant à leurs enfants la langue de l'opresseur.

Crime, la chaîne brisée,

Crime, la race empoisonnée,

Et nul n'élève la voix !

Personne ! Ou si peu !

Anjela Duval, par Roger Laouenan,  
éd. Nature et Bretagne.

## EXERCICE DE LA PAROLE (APERÇU)

### MORVAN LEBESQUE

Né à Nantes le 21 janvier 1911, mort au Brésil en juillet 1970 durant une tournée de conférences sur la culture bretonne, Morvan Lebesque se consacra au journalisme — il était, depuis 1952, chroniqueur politique au Canard enchaîné.

Critique, essayiste, romancier, auteur dramatique, Morvan Lebesque fut aussi, avec la lucidité et la plume corrosive qui le caractérisaient, l'auteur de *Comment peut-on être Breton ?*

Ce magistral « essai sur la démocratie française » totalise, après les événements de 1968, les arguments de la revendication bretonne et explique à une opinion mal informée, ou indifférente, ce qu'il faut entendre par un destin socialiste de la Bretagne.

#### NOUS L'APPELONS L'EMSAV

(fragment)

[...] Qu'un des peuples français se permette d'avoir une personnalité qui dans tous les pays du monde se traduit par l'expression « minorité nationale » ou « minorité ethnique », l'esprit, ici, le censure. Ce n'est pas un crime, pas même une étrangeté : à force de tabous, ce n'est plus rien. L'an dernier, un jeune confrère d'extrême gauche me sollicite en faveur d'un poète malgache assez mineur ; l'entretien terminé, sur le palier, il me vient à l'idée de lui parler du beau poète de langue bretonne Youenn Gwernig, résidant à New York : stupeur, yeux ronds : « Mais voyons, quel rapport ? » Quel rapport ? me répond à peu près un directeur de collection qui se spécialise dans les littératures minoritaires mondiales mais refuse le fort volume de traductions que constituerait la littérature bretonnante d'aujourd'hui. Qu'il s'agisse de sa misère, de ses transplantations prolétariennes, de l'interdit jeté sur sa langue et son histoire, la Bretagne n'a aucun rapport : différence à domicile, donc inavouable. Si le Breton écrit dans sa langue, ignoré ; s'il écrit en français mais demeure en Bretagne, un conteur pour « coin du terroir » (nous avons nos Oncles

Job comme d'autres leurs Oncles Tom) ; s'il vient à Paris, absorbé. « Mais j'existe ! » s'effare-t-il. — Bien sûr, puisque vous êtes nous ! — Il y a au moins deux choses impossibles au monde, être breton et ne pas être juif. Quoi qu'il fasse, le juif est réputé autre : il a beau appartenir à une famille française depuis des siècles, servir passionnément la France, l'honorer par des chefs-d'œuvre, il trouvera toujours un imbécile pour lui crier : Retourne dans ton pays ! Au contraire, le Breton le plus bretonnant ne peut incarner qu'un Français typique et le fait qu'il dise *kenavo* pour *au revoir* ajoute encore à sa francité. [...]

*Comment peut-on être Breton ?*,  
éd. du Seuil.

#### LA PART MAUDITE

(fragment)

[...] Le folklore ? Mais je le haïssais ! A dix ans, pour me récom-penser de quelque bon-point, une de mes tantes m'avait conduit à une matinée de patronage : à un moment, deux Bretons étaient entrés en scène, elle en coiffe, lui en chapeau à rubans, et ils avaient chanté *Par le petit doigt lon la lon laire* en se dandinant par la main. La Bretagne avait son héroïne, Bécassine, la bonne ahurie, et son poète, Botrel : sur fond tricolore, les images-réclame du chocolat Menier montraient « l'illustre barde patriote et breton » en gilet de velours ; au recto, *la Paimpolaise*, au verso, *Ma p'tite mimi, ma p'tite mimi, ma mitrailleuse*, « chanson de nos chers poilus sur l'air de *Ma Tonkinoise* ». Amusette pour enfants, soit ! — encore que la mimi, la mitrailleuse ait bercé, quatre ans durant, une étrange nursery. Cependant, pour les adultes, la matinée enfantine continuait. Miracle à rebours, le Breton ne grandissait pas. Il avait beau, apparemment, avoir une taille normale, il restait le petit Breton avec son petit costume, son petit biniou, ses petits rubans, il appartenait à jamais à la race pittoresque et récréative qu'incarnerait sous une autre peau cette autre rondeur, le Bon Nègre Banania. Bamboula *Y a bon* et Bécassine *Ma doue beniguet*, les deux lunes alternées de mon enfance, la noire, la blanche : au fond, je les imaginais assez bien mariés, tous les deux, le négro et la brezonec, puis, nantis d'un petit pécule, tenanciers d'une de ces boutiques de plage où l'on débitait à la grosse du chouan-tire-bouchon et du mathurin à brûle-gueule. Tout ce que la Bretagne étalait en vitrine, presque tout ce qu'elle chantait, dansait, peignait la rapetissait à ces vues microscopiques qu'on regardait dans des porte-plumes de nacre. Ce bazar puéril m'écœurait : si ma patrie s'était réduite à ça, quelle exécution ! Mais justement, la Bretagne que j'avais découverte n'offrait aucun rapport avec cette bretonnerie. J'avais déchiffré un original et on m'opposait sa traduction française, expurgée. Je retrouvais l'imposture : pourquoi cet arrêt de croissance ? Pourquoi le chouan, plus vendéen que breton, nous représentait-il

jusqu'à la hantise, masquant le Club Breton de 89 et nos grands mouvements libertaires ? Quelle complicité censurait un effort adulte dont j'avais été le témoin ? Car une autre Bretagne, digne de ses hommes et de ses paysages, se débattait sous cette caricature : à l'heure où on célébrait les Botrel et les Le Goffic, des éditions locales ouvraient au breton la littérature universelle ; Eschyle, Cervantes, Marlowe, Shakespeare, Boccace, Goethe, Hoffmann, Chamisso, Rilke, Pouchkine, Alexandre Blok, Essenine étaient traduits dans la langue maudite ; des poètes, des historiens renouaient avec leur culture, des techniciens et des économistes élaboraient des plans ; ici et là, des inconnus vivaient mon expérience, raccordaient leur pays au présent. Ils n'étaient qu'une poignée, et ils contrariaient, me disait-on, leur époque. Mais je n'ignorais pas qu'ils donnaient le meilleur d'eux-mêmes ; et celui qui vit à sa note la plus haute peut-il être un ennemi du Temps ? [...]

*Ibid.*

#### LA PAROLE ASSASSINÉE

(fragment)

[...] Etrange ensevelissement d'un peuple, si proche de Paris et pourtant condamné à vivre en retrait ou, pour mieux dire, en secret ! Passé le niveau des bourgeois et des fonctionnaires, on ne sait rien, en plein XIX<sup>e</sup> siècle, de ces populations cornouaillaises, trégoroises, vannetaises, qui constituent pourtant une société avec sa langue, ses mœurs, ses traditions. Les rares ouvrages qui la décrivent<sup>1</sup> nous montrent une ethnie clanique totalement coupée de la France, contrainte de s'exprimer par des media antérieurs, de projeter, faute de livres, ses signes sur des objets ou des images. Le costume, par exemple — ce costume « pittoresque » que les guides touristiques prétendent venu « du fond des âges ». Rien de plus faux que cette ancienneté supposée : le costume breton ne date que du XVII<sup>e</sup>, donc postérieur à l'annexion. Les Bretons de l'indépendance s'habillaient comme tout le monde : le costume breton s'est borné à copier le costume français de cour et, en un sens, on pourrait y voir une marque de sujétion. En revanche, à peine adopté, les Bretons l'ont recréé, diversifié de village à village, couvert de symboles et de signes, tous d'une richesse prodigieuse et qui, forme des coiffes, dessins solaires des gilets et des corsages, disposition des broderies et des velours, tissent un langage extrêmement précis : le costume breton *parle breton*, il est à la fois une carte de la nation avec ses neuf *pays* de jadis et une chronique de la société bretonne sous la France ; en somme, il a pris le relais de l'histoire censurée. Mais cette histoire, comme l'autre, qui s'en soucie ? Pour les touristes et les gouvernants,

1. Yann Brekilien, *La Vie quotidienne des paysans en Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle*, éd. Hachette.

le costume breton se réduit au décoratif, pareil à ces livres aux somptueuses reliures qui ornent les bibliothèques mais qu'on n'ouvre jamais. Revêtu de cet in-folio, le Breton soliloque, réfugié dans sa parole sans écho. [...]

*Ibid.*

#### PER DENEZ

Né le 3 février 1921 à Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine), Per Denez est professeur de celtique à la faculté des lettres de Rennes et, par ailleurs, président de la section bretonne du Congrès celtique international.

Poète, traducteur d'Edgar Poe, il a longtemps collaboré aux revues *Al liamm*, *Ar Vro*, et publia une remarquable étude sur la littérature bretonne (in *Literature in celtic countries*, Cardiff, 1971). Il est aussi l'auteur d'une méthode d'enseignement du breton et dirige à Douarnenez la revue linguistique *Hor Yezh*.

#### NEGRO SONG

(e doare Langston Hughes)

Me zo Breizhad.

Me zo bet sklav.

Galeour ez on bet e bagoù ar Roue Loeiz.  
Toulet em eus hentoù, douget va samm a vein,  
Savet em eus, en o c'herbenn, o faleziou.

Me zo bet soudard.

Va obidoù em eus kanet e lannegi Plañwour  
Breinet em eus en erc'hegi Rusia,  
Breinet em eus e rizegi Hanoi,  
Tufet va gwad e fozioù pri Verdun.  
Lazhet 'm eus ar re zu  
Ha distrujet an doueed a azeulent.

Me zo bet mevel.

Mousc'hoarzh ar re faezhet em eus bet o servij.  
Desket em eus d'an dud komz evel va mistri.  
Ruzet em eus va zreid war baveziou Pariz.

Ha graet em eus dezho c'hoarzhin  
Rak me zo bet farouell.

Me zo bet merzher.

## NEGRO SONG

(à la manière de Langston Hughes)

Je suis Breton.

J'ai été esclave.

J'ai été bagnard dans les galères du roi Louis,  
J'ai percé des routes, porté mon fardeau de pierres  
Dans leur capitale, je leur ai bâti des palais.

J'ai été soldat.

J'ai chanté mes obsèques dans les landes de Ploemeur.  
J'ai pourri dans les champs de neige de Russie,  
J'ai pourri dans les rizières d'Hanoï,  
J'ai craché le sang dans les tranchées argileuses de Verdun.  
J'ai tué les Noirs  
Et détruit les dieux qu'ils adoraient.

J'ai été valet.

J'ai eu pour servir le sourire des vaincus.  
J'ai appris aux hommes à parler comme mes maîtres.  
J'ai traîné les pieds sur les pavés de Paris.

Et je les ai fait rire

Car j'ai été bouffon.

J'ai été martyr.

1961.

*Défense de cracher par terre et de parler breton,*  
éd. P.J. Oswald.

## YOUENN GWERNIG

*Youenn Gwernig, né le 5 octobre 1925 à Scaër (Finistère), est à la Libération un jeune sonneur de laridés ; quelque temps plus tard, ouvrier new-yorkais, un homme qui fait l'apprentissage du monde.*

*Naturalisé américain, il se lie d'amitié avec Jack Kerouac (d'ancienne famille bretonne) et découvre à six mille kilomètres de sa montagne des œuvres qui ont pour auteurs Tanguy Malmanche, Jakez Riou, Roparz Hemon. A son tour, il prend le parti de s'exprimer, et de le faire dans sa langue maternelle. Sculpteur le jour, il écrit la nuit des poèmes d'exil, réchauffant pendant douze années son attachement à la terre natale.*

*Il la retrouve en 1969. S'installant à Locmaria-Berrien, il dit, avec sa force généreuse et un humour qui émeut, sa joie d'avoir redécouvert les siens, ses amis paysans, son pays. Un livre : An Toull en nor (« Le Trou dans la porte »), quelques disques et sa présence partout en Bretagne où*

*l'on chante, font de lui le porte-parole le plus populaire de l'actuel « réveil breton ». Kristian Keginer en a délimité la place :*

*« C'est par là, dans ce rapport direct à une communauté, à une culture, à une civilisation, que Youenn Gwernig procède de la nécessité historique d'un peuple et participe à l'avènement réel d'une littérature nationale populaire, telle que l'envisageaient et la créaient déjà Roparz Hemon et ses amis, groupés autour de la fameuse revue Gwalarn. » (In Le Peuple breton, mai 1974.)*

## TAP DA SAC'H, BREUR KOZH

Tap da sac'h'ta, breur kozh, breur kozh,  
Ha pak da beadra,  
Na c'houel ket 'ta, breur kozh, breur kozh :  
Ne servij da netra.

Kenavo dit, Mammig karet,  
Va zud-me, kenavo,  
Da glask labour dao din monet  
Siwazh, pell diouzh ar vro.

Erru an east, 'mañ hañv da vat  
O flourañ parkoù ed,  
Erru an east e park va zad  
N'eo manet den ebet.

D'ar broioù pell pe d'ar gêr vras  
E kavin va zamm kreun,  
War ar mouar ar c'helien glas  
Em bro 'ra kofig leun.

Ar c'helien glas hag ar preñved  
En avaloù krignet :  
Em bro n'eus ken met er vered  
E vezer ac'hubet.

Tap da sac'h'ta, breur kozh, breur kozh,  
Ha pak da beadra,  
Na c'houel ket 'ta, breur kozh, breur kozh :  
Ne servij da netra.

## PRENDS TON SAC, VIEUX FRÈRE

Prends donc ton sac, vieux frère, vieux frère,  
Et emballe tes affaires,  
Ne pleure donc pas, vieux frère, vieux frère :  
Cela ne sert à rien.

Adieu, petite mère,  
Vous mes parents, adieu,  
Il me faut partir chercher du travail  
Loin du pays, hélas.

Voici le temps de la moisson  
L'été caresse les champs de blé,  
Voici le temps de la moisson, mais dans le champ de mon père  
Il n'y a plus personne.

C'est en pays lointain ou dans la grande ville  
Que je trouverai à gagner ma croûte  
Dans mon pays, sur les mûres  
Les mouches bleues font bombance.

Les mouches bleues et les vers  
Dans les pommes rongées :  
Dans mon pays il n'y a qu'au cimetière  
Où l'on trouve du travail.

Prends donc ton sac, vieux frère, vieux frère,  
Et emballe tes affaires,  
Ne pleure donc pas, vieux frère, vieux frère :  
Cela ne sert à rien.

1968.

Editions musicales Arfolk, Lorient.

## XAVIER GRALL

Né à Landivisiau (Finistère) en 1930, Xavier Grall a accumulé un certain nombre d'expériences : l'exil à Paris, une carrière de journaliste, la guerre d'Algérie, des errances, et l'inlassable mise en accusation d'une société qui ne sait plus rêver, ont fait de ce chrétien un homme déchiré, de ce Breton, un rebelle.

Romans, enquêtes, essais jalonnent son chemin depuis quinze ans, tandis que l'œuvre poétique — notamment *Le Rituel breton* (1964) confirmé par le récit en prose qui a pour titre *Barde imaginé* (1968) — affirme avec violence son parti d'homme insurgé.

Vivant actuellement en Cornouaille et père de cinq filles, Xavier Grall, moins que jamais, accepte de traiter avec une pensée contemporaine qu'il a convaincue de démission.

[...] Aujourd'hui, je suis vêtu. J'ai retrouvé ma patrie et je la porte en moi comme un sacrement. On ne me tuera plus. On ne m'assassinera plus. Dans ce train qui roule sur la verdure du bocage, je reconnais mes haies vives. J'aime ma terre. Je suis d'elle. Je ne peux rien contre elle. Je ne résiste pas. Je serai son amant jusqu'au pourrissement de mon corps dans les bras de ses racines. Pour elle, un jour, mon chant éclatera et il sera repris par les lèvres innombrables de mon peuple. C'est à la communion intime et solennelle de ce peuple que je cours, refait à neuf, réjoui, re-né. Je vais à ma terre, religieusement, comme à un sanctuaire. Je la défendrai furieusement contre ceux qui insultent sa figure et bâillonnent sa bouche. Sa tempête sera mon rythme. Son matin sera ma prose.

Foin des Grecs et des Latins. Je retourne aux Barbares, à leurs coupables adorations, à leurs signes, à leurs solitudes tant habitées. Pas de sentiment, mais un regard dur et clair. Ne pas reculer. Ne reculer jamais. Tenir l'alliance, la célébrer sur des harpes sèches. Non plus gémir, mais désigner du doigt, attaquer et puis célébrer ceux-là sans lesquels je n'aurais jamais ramassé mon nom qui mourait dans la boue.

En route.

*Barde imaginé,*  
éd. Kelenn, Saint-Brieuc.

## GLENMOR

Né le 25 juin 1931 à Maël-Carhaix (Côtes-du-Nord), Milig ar Skañv découvre en allant à l'école que la langue que lui ont apprise ses parents paysans est une langue réprouvée. Par défi, il apprend à la lire et à l'écrire.

En 1952, licencié de philosophie, il quitte le giron des Pères Blancs et part en vagabond à travers l'Europe. Sa décision est prise : « Suis né barde de petite Bretagne. »

Il faut affronter Paris : exerçant pour vivre un certain nombre de métiers, et sa santé parfois mise à rude épreuve, il chante au hasard des circonstances jusqu'à ce que se produisent deux événements décisifs : sa rencontre avec Katell et le « malaise » breton de 1961. Glenmor devient alors le porte-parole d'une rupture sans remède possible entre son pays et l'hexagone : emporté, blasphématoire, il informe sur la température d'un conflit qu'il fait tout pour envenimer.

Ses disques et ses livres demeurent les dépositaires de cette agressivité, et de son art de magicien appliqué à faire resurgir en plein XX<sup>e</sup> siècle les sortilèges de la Bretagne arthurienne.

## LES NATIONS

Les nations ont le droit de briser leurs chaînes  
Ou le trône des tyrans  
Les nations ont le droit de vendre leurs peines  
Aux rêves de leurs enfants  
Elles ont le droit de chanter au creux des nuits  
L'hymne que leurs morts ont béni  
Elles ont le droit de chanter au pli des jours  
Leurs libertés et leurs amours

Les bardes ont levé  
La pierre du tombeau  
Pour pleurer leur bannière brisée  
Et leurs chants retrouvent les mille échos  
Les mille échos de leur passé  
Et leurs chants racontent l'histoire  
Les rudes sentiers de leur gloire  
Les mille combats de nos princes et nos rois  
Et la grandeur du pays d'autrefois

Les nations ont le droit de vaincre la haine  
Ou l'amour des conquérants  
Les nations ont le droit de briser l'emblème  
Et l'orgueil des puissants  
Elles ont le droit de chasser le loup maudit  
De le voir mourir et tuer ses petits  
Elles ont le droit à l'aurore des valeureux  
Au paisible sommeil de leurs preux

Noir et Blanc couleur de nos bannières  
Douceur des nuits splendeur des jours  
Noir et blanc le sang de nos pères  
T'a porté jusqu'à notre amour  
Et nous tuerons les Francs de naguère  
Puisque nos bardes les ont maudits  
Et nous verrons reflleurir sur nos terres  
Les libres splendeurs de la Celtie

Les nations ont le droit de hisser leur bannière  
Sur le chemin de leur croix  
Les nations ont le droit à toute la lumière  
Du combat de leur choix  
Elles ont le droit de hisser leur drapeau  
Au creux des vallées et sur les coteaux  
Elles ont le droit au rire orgueilleux  
De leurs guerriers et de leurs preux

*Livre des chansons, tome II,  
éd. Ternel.*

## IFFIG PICHON

*A l'exemple de Kerglogor, Yann ar Minous, Dall ar Gwenn et autres poètes-paysans des siècles passés, Iffig Pichon, agriculteur à Poullaouen, perpétue la tradition des chansons imprimées sur feuilles volantes.*

*Celle qu'on va lire évoque la prise de Morlaix, en juin 1961, par les agriculteurs bretons. Le gouvernement voulut faire preuve de fermeté ; mais l'arrestation de deux militants (Gourvennec et Léon) déclenchant la célèbre « révolte des tracteurs », le ministre Michel Debré dut faire des concessions : « Depuis cent ans, jamais on n'avait autant fait pour l'agriculture. »*

*Ce ne semblait pas l'avis des paysans qui lancèrent un ultimatum, réclamant la mise en pratique immédiate d'une loi-programme. On sait de quelle façon tenta d'atermoyer certain parlementaire breton : « Une loi-programme demande de longues études. Il faut neuf mois à une vache pour donner son veau. » — et de quelle façon répondit Gourvennec : « Au bout d'un mois, je sais si la vache est pleine ! »*

## GWERZ AN EVERIEN GWAD

Didostit, oll 'ta Bretoned  
Didostit oll evid kleved,  
'Vid kleved kana 'r ganaouenn  
Savet e parrez Poullaouen.

Savet gand eur peizant dister  
Hag a zo c'hoaz 'barz ar vizer,  
Zo bremañ c'hoaz en dienez,  
Paotred Pariz zo didruez.

Gouzoud a rit ema Debré  
O frikota en Elizé  
Keit 'ma labourerien douar  
Amañ er chagrin, er glahar.

Lakêt 'neus derhel er prizon  
Daou zen dispont, daou wir Vreton,  
Ar Gourvenneg hag al Leon  
A zivenne Breiz gand kalon.

Goude oa gwel't e Montroulez  
Eur mor a dud 'ziwar ar mêtz  
Gand eul louarn war beg eur vaz,  
Ha Debré oa anveet c'hoaz.

Gwel't moa ivez 'barz kêr Garez  
Ar blasenn leun a C.R.S.  
Gand grenadou lakrimojen  
Leiz n'ouzon ket ped muzetenn.

O ni amañ e Breiz-Izel  
N'om ket mad 'med d'ober brezel,  
Daou hant daou ugent mil a zo  
Duze kousket er frontiero.

Bretoned mad ha kaloneg  
Kousket 'baoc'h 'r bloaz pevarzeg,  
Ha kemend-all oa deut d'ar gêr  
Gloazet pe maro potriner.

Na pegen trist d'eur vamm, d'eun tad  
Kaoud eur hrouadur savet mad  
Red dezañ mond da vrezeli  
Duze trezeg an Aljeri.

Setu aze 'ta va zud vad  
Ema son an everien gwad,  
Gweled a reom-ni oll bremen  
Pehini eo ar blanedenn.

War zao ! War zao ! 'ta Bretoned,  
Rag an eur hirio zo sonet,  
War zao ! War zao ! Da virviken  
Evid terri ar blanedenn.

Mar klaskit piou zav ar homzou,  
Eur peizant eo kreiz e boaniou,  
A zav e zoniou goude koan,  
Anvet eo Ar Pichon Bihan.

#### LA CHANSON DES BUVEURS DE SANG

Approchez-vous, Bretons,  
Approchez tous afin d'entendre  
Chanter une chanson  
Composée en la commune de Poullaouen.

Elle a été composée par un modeste paysan,  
Un paysan dans la misère,  
Un paysan dans le besoin.  
Les gens de Paris sont impitoyables.

Vous savez tous que Debré  
Est en train de faire bombance à l'Elysée,  
Alors qu'ici, nous, les travailleurs de la terre  
Sommes dans le chagrin et la douleur.

Il a fait garder en prison,  
Deux hommes intrépides, deux vrais Bretons,  
Gourvennec et Léon  
Qui défendaient la Bretagne avec courage.

On vit ensuite à Morlaix  
Une foule accourue des campagnes  
Brandissant un renard au bout d'un bâton,  
Et tout le monde a reconnu Debré.

J'ai également vu en la ville de Carhaix,  
La place pleine de C.R.S.,  
Avec des grenades lacrymogènes  
Dans je ne sais combien de musettes.

Nous autres ici, en Bretagne,  
Ne sommes bons qu'à faire la guerre,  
Ils sont deux cent quarante mille  
Qui dorment là-bas aux frontières.

Des Bretons honnêtes et vaillants  
Y dorment depuis mil neuf cent quatorze,  
Et il y en a bien eu autant à revenir blessés  
Ou à mourir tuberculeux.

Qu'il est triste pour une mère, pour un père,  
D'avoir un enfant que l'on contraint  
A aller se battre  
Là-bas du côté de l'Algérie.

Voilà, bonnes gens,  
La chanson des buveurs de sang,  
Nous voyons tous désormais  
Quel est notre destin.

Debout ! Debout Bretons !  
Car l'heure aujourd'hui a sonné,  
Debout ! Debout ! Pour qu'à jamais  
Soit brisé le destin fatal.

Si vous voulez savoir qui a composé ces paroles,  
C'est un paysan dans la peine,  
Qui compose ses chansons après souper,  
On l'appelle Ar Pichon Bihan.

1961.

*Défense de cracher par terre et de parler breton,*  
éd. P.J. Oswald.

## ROH TREVEZEL

Ar Soner et Breiz ont publié quelques-uns de ses poèmes et chansons. Dans *Malédiction rouge*, Roh Trevezel fait allusion au « Vive le Québec libre ! » du général de Gaulle, lors de son voyage au Canada. Pareille déclaration n'avait pas manqué, à l'époque, d'émouvoir l'opinion. Le 5 août 1967, le Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne adressait au général une lettre ouverte :

« Monsieur le Président,

« A l'occasion de votre voyage au Québec, nous avons pris acte, avec satisfaction, de votre position relative au principe des "minorités ethniques", existant à l'intérieur des Etats actuels.

« Il nous paraît évident que le cas de la Bretagne relève de ce principe.

« Les différents aspects du problème breton rendent opportune une révision des relations entre l'Etat français et la Bretagne, relations établies en 1532 par un traité dont l'esprit est très proche du principe du fédéralisme moderne.

« Nous sommes assurés, Monsieur le Président, que vous considérerez avec la même compréhension ce problème breton auquel nous pouvons essayer de trouver la solution la plus satisfaisante pour le bien commun des peuples auxquels nous sommes tous attachés, et que vous donnerez ainsi au monde l'exemple d'une grande conscience politique. »

## MALLOZ RUZ

[...] Mil malloz ruz, eme ar Gall !  
Ar Hanada 'zo 'n eur stad fall.

Gwasket he yez gand ar Zaozon !  
Set' aze 'vad, tud divergont !

Penaoz ! Penaoz ! Mil malloz ruz !  
Gwaska eur yez ken enoruz !

D'ar Zaozon kriz, mil malloz, ya !  
Pa waskont yez ar Hanada.

Ha youhom oll : « Vive le Québec ! »  
Ma teuy ar maout gand ar galleg.

Piou 'ta 'vel-se a youh ken foll  
Ma tregern gantan ar bed oll ?

Ar re a wask ar Vretoned  
Ar re a voug ar brezoneg.

A-raog c'hweza e fri d'ar Zaoz,  
Gwelit kentoc'h ha n'oh ket faoz.

A-raog prezeg ar gwir d'ar bed  
Gwelit ha c'hwi 'zo dibehed.

Or yez ganeoh e toull an nor !  
Hag hi, pell'zo, o klask digor !

Klevit, avad, ni 'zo eet skuiz  
Dre forz gortoz ganeoh justiz.

Ni 'zo eet skuiz gand re a vez,  
Dre forz goulenn frankiz d'or yez.

War zao ! eta : « Vive le Québec ! »  
Ma vo ar maout d'ar brezoneg !

## MALÉDICTION ROUGE (fragment)

[...] Mille malédictions rouges, dit le Français !  
Le Canada est dans une mauvaise passe.

Sa langue est opprimée par les Anglais !  
Voilà vraiment des gens effrontés !

Comment ! Comment ! Mille malédictions rouges !  
Opprimer une langue aussi respectable !

Mille malédictions aux Anglais cruels  
Puisqu'ils oppriment la langue du Canada.

Et crions tous : « Vive le Québec ! »  
Pour que la langue française triomphe.

Qui donc crie ainsi, d'une façon tellement insensée  
Que le monde entier retentit ?

Ceux qui oppriment les Bretons,  
Ceux qui étouffent leur langue.

Avant de prétendre moucher l'Anglais  
Vérifiez si vous n'êtes pas morveux vous-mêmes.

Avant de prêcher la bonne parole au monde  
Vérifiez si vous en êtes dignes.

Vous avez mis notre langue à la porte !  
Et, depuis longtemps, elle cherche à ce qu'on lui ouvre !

Ecoutez donc, on est fatigués  
A force de vous réclamer justice.

Nous sommes fatigués de trop de honte  
A force de réclamer la liberté pour notre langue.

Levons-nous donc ! « Vive le Québec ! »  
Et que triomphe la langue bretonne !

1967.

*Défense de cracher par terre et de parler breton,*  
éd. P.J. Oswald.

## FRONT DE LIBÉRATION DE LA BRETAGNE

En juin 1966, à la perception de Saint-Brieuc, est déposée une bombe. L'attentat est signé de trois lettres : F.L.B. Suit un communiqué où le « Front de libération de la Bretagne » explicite son entrée en scène :

« Las des attermoissements du pouvoir français, de ses promesses jamais tenues à l'égard de la Bretagne, témoins de son mépris à l'égard de nos intérêts économiques, de notre développement social, de notre langue et de notre culture, convaincus que ce pouvoir ne reculera que devant l'intimidation et la force de nos armes, nous avons décidé une première série d'actions contre les bâtiments administratifs, symboles de la puissance occupante en Bretagne. Nous reprenons le combat progressiste et révolutionnaire que chaque génération de Bretons a entrepris pour la liberté de la Bretagne et pour le droit des Bretons à rejeter le statut colonial afin de se gouverner eux-mêmes librement. Nous frapperons aux jours et lieux que nous aurons choisis. Notre lutte ne devra s'arrêter qu'avec la victoire. Pour le F.L.B. et par ordre. »

Se situant délibérément dans la clandestinité, le F.L.B., en dix ans à peine, se forge une réputation de mouvement activiste. Si ses attentats demeurent dirigés contre les symboles de l'occupation française (perceptions, gendarmeries, casernes de C.R.S., monuments commémoratifs), avec les années soixante-dix le choix de nouveaux objectifs exprime la volonté de s'en prendre, d'une façon plus réfléchie, à l'exploitation économique (en visant notamment les grands projets immobiliers et touristiques) et culturelle — dans ce domaine, la destruction de l'antenne O.R.T.F. de Roc'h Trédudon reste à ce jour le plasticage le plus grandiose. Entre-temps, l'Armée républicaine bretonne, en conservant son sigle (A.R.B.), est devenue l'Armée révolutionnaire bretonne.

Car ces dix années furent le temps d'une évolution idéologique. Le passage d'un nationalisme tout en actions d'éclat à une orientation révolutionnaire qui, pour sa pratique, cherche le lien avec les luttes des masses populaires, a manifestement été conduit par l'aggravation de la conjoncture économique et sociale en Bretagne. Dans le même temps, les mesures de répression ont eu pour effet involontaire de le favoriser. Depuis 1968, la police tente de démanteler les réseaux du F.L.B., mais les arrestations de militants, de même que la dissolution du mouvement (F.L.B.-A.R.B. et

F.L.B.-L.N.S.) qui fut prononcée le 30 janvier 1974 par le Conseil des ministres, semblent avoir apporté à cette guerre dans l'ombre le soutien qui lui manquait dans le sein de l'opinion.

En décembre 1968, alors qu'à Nantes la police procède à toute une série d'inculpations, un manifeste parvient aux ambassades et à la presse. A cette époque, le F.L.B. est encore dans la phase des ambiguïtés politiques, mais ce texte est fondamental : c'est à partir de ses propositions (dont nous donnons lecture) qu'il faut considérer l'évolution ultérieure du mouvement.

## MANIFESTE DU F.L.B.

(fragments)

Nous, Conseil politique national du Front de Libération de la Bretagne (F.L.B.), réunis en conseil extraordinaire en plein accord avec l'état-major et les volontaires de l'Armée républicaine bretonne (A.R.B.), après analyse des différentes déclarations et projets du chef de l'Etat français et de son entourage, avons décidé de préciser par cette déclaration le sens profond de notre lutte afin qu'elle ne soit plus détournée de sa véritable signification, et pour mettre fin aux interprétations fantaisistes ainsi qu'aux déformations et exploitations dont elle est l'objet. [...]

Nous pouvons sans cesse être conviés au massacre (1870, 1914-1918, 1940-1945, Indochine, Algérie), bousculés, utilisés « comme réservoir de main-d'œuvre », déportés selon les besoins économiques, sans pouvoir jamais riposter ; nous sommes étrangers à ce qui constitue la part importante et responsable des activités de notre pays. L'Etat français nous écarte et nous a toujours écartés d'une participation active, créatrice, des projets qui règlent l'avenir de notre peuple ; nous devons subir en silence toutes ses initiatives qui ne sont, en règle générale, que déprédation, occupation et domestication. Nous sommes dans une situation coloniale type, où une poignée d'entrepreneurs capitalistes étrangers représentés par l'Etat français, exploitent et transforment à leur gré et selon leurs désirs et leurs intérêts, les richesses naturelles et humaines d'une communauté indigène impuissante et asservie, assimilée, c'est-à-dire presque détruite.

[...] Il ne nous est plus possible de vivre dans cette soumission masochiste à un système politique baptisé hypocritement démocratie, qui a toujours sacrifié d'un cœur léger les intérêts matériels et spirituels des peuples dominés et en particulier du peuple breton. Nous refusons désormais à qui que ce soit et surtout aux C.R.S. le droit de refuser au peuple breton le « droit d'être ». Et nous nous proclamons aujourd'hui comme la conscience du peuple breton. [...]

Nous dénonçons tout d'abord le fait qu'un peuple, ou une entité distincte, soit privé du pouvoir politique de gérer ses propres affaires en raison de la domination coloniale et impérialiste qui les affecte.

Il n'y a plus aujourd'hui dans un tel système de coexistence possible avec notre dignité de Bretons. Il n'y a plus qu'une agression continue du groupe majoritaire qui nous pousse à l'étouffement et à la disparition à tous les niveaux culturels, socio-économiques et démographiques ; chacun sait que l'immigration n'est qu'un moyen traditionnellement employé par les puissances dominantes pour noyer les minorités récalcitrantes. [...]

Le peuple breton n'étant qu'un peuple prolétaire et de prolétaires maintenus volontairement à ce stade par les intérêts capitalistes, maîtres de l'Etat français, nous ne pouvons donc concevoir notre combat que dans une adhésion aux principes généreux du socialisme. Mais notre socialisme refuse quoi que ce soit de commun avec le socialisme étatique, bureaucratique, autoritaire et impérialiste, pratiqué par les Etats qui n'ont fait que remplacer le capitalisme privé par un capitalisme d'Etat tout autant oppresseur.

Les événements les plus récents en Europe centrale ont montré qu'il ne pouvait y avoir en Europe de socialisme véritable qu'indépendant et particulier à chaque peuple. Notre socialisme sera donc adapté aux besoins du peuple breton et fait à sa mesure. Il repoussera l'oppression collectiviste et étatiste. Il sera humaniste, coopératif, fédéraliste et communautaire, respectueux de toutes les libertés humaines, inspiré par les traditions de liberté et de spiritualisme de notre civilisation celtique. Il assurera également à chaque Breton la participation la plus large à tous les échelons de la société politique, économique et sociale.

Si nous sommes avant tout nationalistes et indépendantistes, c'est parce que nous savons que la construction de notre socialisme passe par la libération politique de la Bretagne et du peuple breton, par la création d'une société bretonne dégagée de toute hégémonie étrangère.

Ceux qui, en Bretagne, se disent socialistes ou communistes, mais rejettent l'indépendantisme, ne sont que des hypocrites, des ignorants ou des traîtres.

Nous rejetons en soi le romantisme révolutionnaire et anarchique du fait que la violence est l'arme absolue de la révolution (nous sommes d'ailleurs restés volontairement en dehors de toute action pendant les événements de mai et jusqu'à ce que la situation se soit à nouveau clarifiée).

Nous ne considérons la violence que comme un moyen et même un devoir d'autodéfense, que comme un langage révélateur de notre volonté de lutte, et chargé d'exprimer notre colère et notre frustration de peuple pauvre, tenu volontairement par intérêt et par égoïsme à l'écart de la civilisation du XX<sup>e</sup> siècle, et employé seulement dans la mesure où le régime qui nous asservit l'utilise pour empêcher la libre expression du peuple breton.

Nous savons maintenant qu'il est en train de se former irréversiblement un parti et une armée révolutionnaires enracinés au sein des

masses bretonnes. Cela, la situation politique et économique non seulement le permet mais le rend plus nécessaire que jamais.

Car le peuple breton se trouve aujourd'hui devant ce dilemme : ou bien il démissionne et se laisse assimiler avec toutes les conséquences socio-économiques que cela comporte ou bien il se relève et restructure globalement sa société en la pensant en Breton de Bretagne. Et cela est déjà en soi une véritable révolution.

Nous savons que la police française cherche par tous les moyens à briser l'élan qui nous pousse, par la force brutale, la calomnie et la répression. L'Etat impérialiste français n'a jamais accepté l'émancipation de ses colonies que contraint et forcé et après avoir tenté de la noyer dans le sang (comme cela s'est produit en Algérie, Indochine, Tunisie, Maroc, Madagascar, etc.).

Mais rien ne nous arrêtera plus, car nous représentons une force vive dont la pureté, le désintéressement, la conviction d'agir et de tout risquer pour une cause juste, exercent une séduction et un rayonnement invincibles. Aucune répression n'aura raison de notre foi car nous croyons à la justice, à la liberté et pensons au sort de notre Patrie plus qu'à notre propre sort.

Nous savons aussi que selon son habitude, l'Etat français va nous couvrir d'une débauche de formules généreuses autant qu'illusoire. Sa prétendue réforme de régionalisation n'aboutit en fait qu'à mieux assurer son emprise. Il est vraisemblable même que l'on cherche à acheter une partie de l'opinion par des subsides comme cela s'est fait pour certains syndicalistes. Mais quelles que soient les mesures employées, nous refusons catégoriquement de nous laisser acheter. Nous refusons l'assimilation par la charité et même l'enrichissement que pourrait nous procurer un Etat paternaliste. Nous savons trop que cette pseudo-générosité à retardement n'est qu'un moyen pour cet Etat de maintenir des liens qui soient utiles à son économie, à sa culture, à son prestige, à son orgueil et à ses intérêts.

Il est possible qu'aussi un référendum soit tôt ou tard tenté, ce procédé étant devenu entre les mains du système un moyen pratique d'exploitation dirigée de l'opinion. Brimés depuis des siècles, trahis par nos élites féodales, bourgeoises, parlementaires (et même cléricales) nous avons accumulé suffisamment de rancœur et de frustration pour faire éclater aujourd'hui la camisole de force capitaliste, colonialiste, impérialiste, qui nous étouffe. [...]

Nous le répétons : pour nous, révolutionnaires bretons, notre devoir est de faire la Révolution. Il ne s'agit pas de nous limiter aux revendications matérielles, ni de négocier une quelconque participation avec l'Etat français dans son optique actuelle. Nous réclamons la totale gestion de nos propres affaires car l'oppression culturelle nous semble aussi inquiétante que la faim, et il est indispensable pour nous de lutter pour notre indépendance politique. Il est impensable de dissocier le combat pour la justice et le combat pour la liberté, l'émancipation du peuple et l'émancipation de classe.

Aussi, jusqu'à ce que ce contrat avec notre conscience et avec notre rôle dans le monde soit rempli, le Conseil politique national du F.L.B., en accord total avec l'état-major de l'Armée républicaine bretonne, a décidé la poursuite et l'intensification des actions de libération.

Notre combat obligera l'Etat français, ou à s'aligner sur les principes et idéaux qu'il prétend défendre, ou à dévoiler cyniquement son véritable visage au monde.

Nous Bretons, qui n'avons pas hésité à donner des centaines de milliers de vies à des causes qui ne nous concernaient pas, nous saurons d'autant plus mettre ce courage que nul ne peut nous contester au service du combat pour la justice et la libération de notre propre peuple et par extension à celui de tous les peuples opprimés du monde. [...]

*La Révolution bretonne permanente,*  
par Ronan Caerleon,  
éd. La Table Ronde.

## PAOL KEINEG

Né le 6 février 1944 à Quimerc'h (Finistère), Paol Keineg, licencié en lettres modernes de la faculté des lettres de Brest, vit et enseigne en Bretagne.

Keineg fut d'abord Quéinnec. Sous ce nom parurent ses deux premiers recueils : Le poème du pays qui a faim (écrit en 1965) et Hommes liges des talus en transes (écrit en 1968). Puis il récupéra son identité bretonne et publia Chroniques et croquis des villages verrouillés, Territoire de l'aube, Poèmes-tracts, Histoires vraies, etc., enfin Lieux communs augmenté de Dahut.

En 1971, il écrit une pièce : Le Printemps des Bonnets Rouges, en hommage au soulèvement de 1675. Créée le 9 décembre 1972 au théâtre de la Tempête, à Paris, la pièce est présentée l'année suivante dans de nombreuses villes de Bretagne.

Keineg : « un barde pour les temps nouveaux » — la formule de Gwenc'hlan Le Scouëzec a le mérite d'évoquer le double caractère, breton et socialiste, d'une poésie qui rompt délibérément avec la fatalité et s'affirme, en un temps où la Bretagne cherche à faire admettre sa « différence », comme un moyen de battre le rappel.

En quelques années, la poésie de Keineg a appris à se ramasser. Aux imprécations a succédé, apparemment, le sang-froid : l'effusion n'en est que plus grave, la voix plus dure — dangereuse. Cette intensité de l'expression traduit de façon sensible le passage de la révolte à des déterminations plus constructives.

[...] à la fin des fins  
pourquoi se plaindre et s'apitoyer  
sur notre terre qui se refroidit ?  
quand tout sombre autour de nous  
à quoi bon tenter de recueillir  
la douceur éclatante des jours d'été et la vigueur musculaire des  
vents d'hiver ?  
à quoi bon s'asseoir à leur table  
à quoi bon se nourrir de miettes  
quand ils découpent nos horizons au chalumeau ?

à la fin des fins  
il nous appartient  
d'inventorier nous-mêmes nos bêtes sauvages et nos chants et nos  
dances et nos charrues et nos barques et nos rues et nos masques  
et nos nids de corbeaux et nos désirs ardents  
il nous appartient  
d'enfin secouer le joug  
pour gauler les fruits quotidiens de liberté [...]

et que vienne  
le rutilement de la colère  
l'explosion de la colère  
la colère de toutes les colères

car  
si quelque jour  
exsangue exproprié  
notre peuple cessait d'être un peuple  
alors mille crocs crochets barres lances machines et fusils  
surgiraient du sol  
à la place de l'herbe et des fleurs  
à la place de l'arbre et des villages assassinés  
à la place de l'aube dans la procession des rues et des routes dans le  
terreau l'humus l'argile dans la dentelle des grandes marées  
écumantes  
et les chiens errants projetteraient leur bave vénéneuse  
et nos poitrines se hérisseraient de piques  
et nos glandes sécrèteraient le plomb  
et nos mains deviendraient bois de la crosse

alors le sang envahirait les marécages de nos poumons [...]

*Le poème du pays qui a faim,*  
éd. Traces.

[...] je les vois qui s'assemblent tous sur les places  
 irrigateurs des consciences par la noisette et le chèvrefeuille  
 bûcherons de l'aube arrimés aux cotres du soleil  
 défricheurs herbus et ruminants jetant les grappins dans un passé  
 interdit  
 écoliers ternes et appliqués établissant soudain des relations de cause  
 à effet  
 ouvriers analogues s'éveillant avec lenteur au creux des faubourgs  
 crispés  
 grappes de femmes lourdes enracinées dans la douleur des hommes  
 ouvriers en grèves exigeant droit de regard et de pression sur les  
 tubulures du pays  
 colleurs d'affiches vendeurs de journaux distributeurs de tracts porteurs  
 de pancartes  
 étudiants insolents et nerveux se déroband avec véhémence aux  
 haleines fétides aux visages craquelés  
 écoliers rieurs éprouvant du pied le fragile équilibre de l'eau et du feu  
 syndicalistes vingt fois licenciés aux gestes robustes d'hommes mesu-  
 rant l'éternité  
 paysans matraqués à bas de leurs tracteurs qui le soir sortent les  
 livres précieux sur la table  
 vous êtes la Bretagne qui vient au feu  
 vous êtes la Bretagne qui s'ouvre aux vents du monde

aujourd'hui  
 je vous le dis  
 nous allons procéder à des glissements de terrain  
 il y aura des sursauts de lumière dans le brouillard des solitudes  
 et l'angle des fenêtres écumera de fougères  
 alors nous nous installerons dans l'odeur des charpentes et le soulève-  
 ment des toitures pour des émeutes de tendresse  
 les chaînes des chiens vont se défaire  
 les maîtres d'école vont écrire aux tableaux la palpitation des marées  
 les armadas de tracteurs vont mettre à jour des terres inconnues  
 nous nous apprêtons à vivre à l'ombre des moissonneuses-batteuses

assigné à résidence  
 dans les contrées mortes de l'eau en suspension  
 je sens les mépris innombrables  
 enfouis dans nos ventres pour un pain de colère  
 (mille serpents de ciment se lovent dans nos ventres)

aujourd'hui  
 je vous le dis  
 un peuple nouveau émerge lentement qui se ménage des moissons  
 exemplaires  
 un peuple nouveau se dégage des siècles gluants [...]

*Hommes liges des talus en tranes,*  
 éd. P.J. Oswald.

TROISIEME TABLEAU  
 LA RÉVOLTE DES FEMMES BIGOUDEN  
 (fragment)

— J'étais là. Sur la plus haute tour, elles ont hissé le drapeau rouge, ameutant les campagnes de Plonéour à Plozévet. Les blondes, les brunes, les grasses, les maigres, et les beautés, les mal bâties, parfumées, puantes, échevelées, en sueur, elles ont enfoncé la grande porte, elles ont assommé les gardes, une grande rouquine tonitruante en abat trois de la main droite, et court en relevant sa robe de la main gauche, elles envahissent les étages, elles flairent les coffres, les murs, les excavations, les portes dérobées, où est le papier timbré ? où est le papier timbré ? elles réclament la gabelle et ses enfants, à la cave elles boivent le cidre à la barrique, la poussière vole, les papiers brûlent, elles raclent le fond des chartriers, à pleines brassées elles apportent le papier timbré, elles en font un tas, elles brûlent l'inventaire, le répertoire de leur malheur quotidien, elles saccagent l'entrepôt d'un malheur séculaire, joviales, vigoureuses, strictes, énergiques, elles font flamber actes, contrats, parchemins, grimoires, toute la panoplie des lois barbares, tout le mépris, toute la hargne de la ruche des riches, ni prudence, ni précaution, mais une douceur sauvage de la bouche et des mains, elles déterrent un feu ancien, elles impriment un rythme sec aux saisons et aux plantes, elles nomment ce pays par son nom...

*Le Printemps des Bonnets rouges,*  
 éd. P.J. Oswald.

Ces vallées huilées parcourues de longs fleuves de trèfle et de colza  
 que remontent tracteurs et chevaux,

Ces hameaux au regard sec et vide qu'étourdit le chant d'un merle  
 dans les vergers,

Ces hommes fermés, désespérés, écorchés par le silence d'un énorme  
 naufrage.

*Chroniques et croquis des villages verrouillés,*  
 éd. P.J. Oswald.

BREZHONEG

da Yann-Ber.

Lambigan a reomp alkool ur yezh forbannet  
 Dre ma'z co deut ar c'houlz da vervel pe d'en emgannañ  
 Dre ma'z eo deut marteze ar c'houlz d'en emgannañ ha da vervel

Prientiñ a reomp donedigezh ul lavar a gailhastr hag a c'hoaf  
 Enskantañ a reomp e-barzh oabl ar vleunienn  
 E alan ar greunvaen hag an dour  
 Amsent  
 Diaes  
 Dre ma ne fell ket deomp tevel.

*Barzhonegoù-trakt.*

### LANGUE BRETONNE

*A Yann-Ber.*

Nous distillons l'alcool d'une langue bannie  
 Parce que le temps est venu de mourir ou de se battre  
 Parce que le temps est peut-être venu de se battre et de mourir  
 Nous préparons l'avènement d'une parole de silex et d'étamine  
 Nous nous incrustons dans le ciel de la fleur  
 Dans la respiration du granit et de l'eau  
 Rétifs  
 Inconfortables  
 Parce que nous refusons de nous taire.

*Poèmes-tracts,*  
 éd. P.J. Oswald.

Cailloux érodés  
 dans la trajectoire du tracteur  
 cassez ! Rien ne résiste au soc  
 qui réclame des terres vierges.  
 Le miroir du champ répète le bleu  
 du ciel où bleuit le blé en herbe.  
 Impossible de tout vous expliquer :  
 le bois couché sur le côté droit,  
 les muqueuses sèches de la fontaine  
 où agonise l'anguille,  
 le colza couleur de beurre industriel,  
 la poudrière des fermes sous les cerisiers en fleurs.  
 L'énorme souci d'être né mérite  
 qu'on marche autrement que les yeux fermés.

7-5-1973.

*Lieux communs,*  
 éd. Gallimard.

*C'est Dahut, la fille du roi d'Is, qui parle. Le lecteur pourra se reporter  
 au chant populaire : Submersion de la ville d'Is.*

On me traite de fille publique, et les vertueux citoyens le soir  
 à travers les murs de leur vertu m'écoutent gémir de plaisir, et  
 quelques femmes en préparant la soupe  
 parlent de me raser la tête.  
 Ils ne savent pas que le long des cours d'eau, bardés de fer et  
 prêchant la loi, s'approchent les envahisseurs.  
 Je vois le peuple d'Is uni à leur loi, et comme un bouillon d'étour-  
 neaux ravageurs  
 je vois s'abattre sur mon pays langue, tribunaux, impôts, religion,  
 bigoterie, bêtise, reniement de soi,  
 je vois l'île des Druides livrée aux pirates et aux pillards, je vois  
 les fenêtres de la mer voler en éclats !  
 Préférant le soleil de la mort subite à l'abjection de la mort lente,  
 j'attaquerai les portes à coups de hache, je décide de notre suicide  
 collectif.

1-2-1973.

*Dahut,*  
 éd. Gallimard.

### ERWAN EVENOU

*Né à Alger le 14 février 1940, Erwan Evenou enseigne au C.E.S. du  
 Faouët (Côtes-du-Nord).*

*S'exprimant en breton, il a signé un certain nombre d'articles dans la  
 revue Al liamm et collabore à Pobl Vreizh, édition en langue bretonne du  
 journal Le Peuple breton. Son premier recueil : Benn Goulou Deiz résume  
 son itinéraire poétique ; il s'inspire d'une poésie de combat qui s'insère dans  
 le mouvement de l'actualité.*

### BREZONEG

Brezoneg,  
 Yez ar vez,  
 Truilhenn an truilhenneg,  
 Pilhou ar pilhaouer ;

Brezoneg,  
 Mez e yez,  
 E kerc'henn an tavanteg,  
 Ezomm an ezomneg,  
 Fanken ar fankigell ;

O, krena 'ray da vuzell sklas  
 Ha birvi da wad en e wazied

Pa zistagi 'tal ar julod,  
Ar ger milliget :  
Brezoneg !

Diskaret an neved kantvloazieg,  
En e ludu, eur bobl  
Mahagnet dindan e rivinoù,  
Hep eun daeraouenn,  
Hep eur skrijadenn,  
Hep eur c'harmadenn,  
Hep eur skrignadenn,  
Hep eur youhadenn,  
O hiraezi d'an islonk.

Kozni ar re goz  
— ar re re goz —  
Tremenvan ar re varo,  
Dismegañs ar yaouankiz,  
Eur bed all  
Ar bed all  
Ar bed oll  
O hourdrouz  
War da dalarou.

Doueez wallet,  
Delwen vindrailhet,  
Bugel jahinet  
En e gavell,  
Sklerijenn gasaet an deñvalded,  
Envorenn gasaus ar hlod tremenet.

Eur hlod re ger da zasprena  
Evid emvizaded dister  
Bet trohet o douarnou,  
Ha rannet o halonou,  
Ha mouget o askreou,  
Ha gwerzet o speredou,  
Ha laeret o encou.

Peleh eman or pobl,  
Touller-beziou ar broiou-kreh ?  
Peleh eman or gwad,  
Spazerien an denelez ?  
Peleh eman or bro,  
Haderien an dreisoni ?  
Peleh eman ol lorh,  
Kemenerien drabidennou ?

Re gaer e oas'ta hoaz,  
Pa dregern da zasson er vered,

Pa zifret da laour e don ar bez,  
Prennet warnout an doriou houarn,  
Gwarded dirazo o stankan an hentou,  
Ha spontet avad ouz anaon re fresk,  
Ouz da gorf re domm,  
Izel, izel,  
A-rez gand da bobl en he foull.

## LANGUE BRETONNE

Langue bretonne,  
Langue de la honte,  
Guenille du gueux,  
Chiffon du chiffonnier ;

Langue bretonne,  
La honte de sa langue  
Dans la gorge du misérable,  
Nécessité du nécessaire,  
Boue du boubier ;

O ta lèvre glacée tremblera  
Et ton sang se mettra à bouillir dans tes veines  
Quand tu prononceras devant le bourgeois  
Le mot abominable :  
Brezoneg !

Voici renversé le temple séculaire,  
Dans ses décombres, un peuple,  
Un peuple mutilé sous les ruines,  
Sans une larme,  
Sans un frémissement,  
Sans un cri,  
Sans un grincement de dents,  
Sans un hurlement,  
Un peuple soupire après l'abîme.

Vieillesse des vieillards  
— de ceux qui sont trop vieux —  
Trépas des morts,  
Mépris des jeunes,  
Un autre monde  
L'autre monde  
Le monde entier  
Qui gronde  
Autour de ton lit d'agonie.

Déesse violée  
Statue mitraillée  
Enfant torturé  
Au berceau,  
Lumière détestée des ténèbres,  
Souvenir haï de la gloire passée.

Une gloire trop chère à racheter  
Pour d'humbles orphelins  
Dont on a coupé les mains,  
Dont on a brisé le cœur,  
Dont on a étouffé la conscience,  
Dont on a vendu l'esprit  
Et volé l'âme.

Où est notre peuple  
Fossoyeurs des hauts-pays ?  
Où est notre sang,  
Bourreaux du genre humain ?  
Où est notre patrie,  
Semeurs de trahison ?  
Où est notre fierté,  
Tailleurs de guenilles ?

Trop belle encore,  
Alors que ton écho retentit dans le cimetière,  
Alors que ton cercueil cogne le fond de la tombe,  
Et que les portes de fer se referment sur toi,  
Et devant ces portes, interdisant toutes les issues,  
Des gardes qu'épouvantent des morts trop récents,  
Et ton corps trop chaud,  
A ras de terre,  
De niveau avec ton peuple en ruine.

1967.

Benn Goulou Deiz,  
éd. U.D.B., Brest.

## YANN-BER PIRIOU

Yann-Ber Piriou, né en 1937 à Lannion (Côtes-du-Nord), est l'auteur de Défense de cracher par terre et de parler breton. Cette anthologie bilingue qui rassemble, entre 1950 et 1970, la poésie de la Bretagne militante, est précédée d'un remarquable essai sur la langue et la littérature. Ailleurs, des études comme Usage spontané et usage littéraire du breton (in Les Temps modernes, août-septembre 1973) ont le mérite d'éclairer les perspectives de la question bretonne.

Essayiste, critique, Piriou est également poète (Ar mallozhioù ruz). Alan Stivell a retenu deux de ses poèmes dans son album 1974 : E Langoned.

## PLANEDENN

Pa rankas dilezel ar ger  
Ha mont d'ar brezel da bellvro  
Ar c' hleier galv a vralle taer  
Ne zeuas ket he gwaz en dro

Pa c'h eo aet kuit da seitek vloaz  
E oa koant'vel ur rozenn wenn  
Lizher avat n' eus bet biskoazh  
He merc'h zo kollet da viken

Pa laoskas he mab e barkoù  
Da vont da vervel'vel an tad  
An drez' greskas en e brajoù  
Gant ar balan hag al linad

Bugale all aet da Bariz  
Bevan aman ne oa ket aes  
Bugale all aet da Bariz  
Skeud an Ankoù zo war ar maez

He zi gwechall leun a vuhez  
A zo digor d'an avel foll  
Ha piv gredo tamall neuze  
M'he deus gwinardant war an daol ?

Arc'hoazh' vo kaset d'an ospis  
Hec'h-unan gant he c'halon yen  
He bugale aet da Bariz  
Pe da lec'h all n'ouzon ket ken

Kredit achanon, kompagnunez  
Evit dastum o fezhioù aour  
Un toullad mat an aotronez  
A oar ober teil gant ar paour

## DESTIN

Quand il dut quitter la maison  
Et s'en aller à la guerre dans un pays lointain  
Les cloches sonnaient violemment  
Son homme ne revint jamais.

Quand elle est partie à dix-sept ans  
Elle était jolie comme une rose blanche  
De lettre elle ne reçut jamais  
Sa fille était perdue pour toujours.

Quand son fils laissa ses barques  
Pour aller mourir comme le père  
Les ronces poussèrent dans ses champs  
Avec le genêt et l'ortie.

Les autres enfants sont partis à Paris  
Vivre ici n'était pas facile  
Les autres enfants sont partis à Paris  
L'ombre de la Mort s'étend sur la campagne.

Sa maison autrefois pleine de vie  
Est ouverte au vent fou  
Et qui osera lui reprocher  
D'avoir de l'eau-de-vie sur la table ?

Demain elle sera envoyée à l'hospice  
Toute seule, le cœur glacé  
Ses enfants partis à Paris  
Ou ailleurs je ne sais plus.

Croyez-moi, camarades  
Pour rassembler leurs trucs en or  
Une bonne partie des Messieurs  
Savent faire du fumier avec les pauvres.

*E Langonned,*  
éditions musicales Keltia III,  
Intersong Tutti.

## ALAN STIVELL

*Luthier, Jord Cochevelou ressuscite à partir de gravures anciennes la harpe celtique : son fils (né en 1944) en donne une première audition publique en novembre 1953.*

*Alan connaît aussi le piano, la flûte irlandaise, la harpe classique, la bombarde et la cornemuse quand, dans les années soixante, il rend célèbre en Bretagne le Bagad Bleimor. Attentif à la tradition, il entreprend un travail d'enracinement musical qui demeure un exemple pour les jeunes musiciens dans son sillage. Parallèlement, il assimile des apports modernes et impose, à partir de 1970, en devenant Stivell, l'idée d'un « progressive folk ».*

*1972 est l'année de la consécration, grâce à un Musicorama, au prix décerné par l'Académie Charles-Cros et aux chiffres de vente de l'album : Reflets.*

*Depuis, une célébrité toujours grandissante sert les desseins d'Alan Stivell. Il se propose non seulement d'asseoir une conception musicale, mais d'être aux yeux du monde le porte-parole de la renaissance bretonne.*

## BREZHONEG' RAOK

Tud an Argoad ha tud an Arvor  
Tud diwar ar maezh ha tud ar chérioù bras  
Tud Breizh-Izel ha tud an Naoned  
Diwallit' ta mar plij, diwallit' ta

Hep Brezhoneg, hep Brezhoneg, hep Brezhoneg Breizh-ebet  
Hep Brezhoneg, hep Brezhoneg, arrabat komm diwar-benn Breizh

Mar c'hallit ket sell' dre ho taoulagad  
Mar c'hallit ket lar' dezhi « da garan »  
Mar c'hallit ket lar' « va mab » d'ho bugel  
Echu eo an abadenn da virviken

Hep Brezhoneg, hep Brezhoneg, hep Brezhoneg Breizh-ebet  
Hep Brezhoneg, hep Brezhoneg, arrabat komm diwar-benn Breizh

Da virviken ez a da vezañ dall  
Un dachenn gwell d'ar Gwirvoud, d'an Hollved  
Un tamm muioc'h mac'homet an denezh  
Gant an nerzh, an arc'hant, an dañvez

Hep Brezhoneg, hep Brezhoneg, hep Brezhoneg Breizh-ebet  
Hep Brezhoneg, hep Brezhoneg, arrabat komm diwar-benn Breizh

## LA LANGUE BRETONNE D'ABORD

Gens des terres et gens des côtes  
Gens de la campagne et gens des grandes cités  
Gens de Basse-Bretagne et gens du pays nantais  
Attention, je vous prie, attention.

Sans langue bretonne, sans langue bretonne, pas de Bretagne.  
Sans langue bretonne, ne parlons plus de Bretagne.

Si vous ne pouvez regarder avec vos propres yeux,  
Si vous ne pouvez lui dire « je t'aime »  
Si vous ne pouvez dire « mon fils » à votre enfant,  
La séance est à jamais terminée.

Sans langue bretonne, sans langue bretonne, pas de Bretagne.  
Sans langue bretonne, ne parlons plus de Bretagne.

A jamais, un champ de vision  
De la Vérité, de l'Univers, s'aveugle.  
L'humanité un peu plus tyrannisée  
Par la force, l'argent, la matière.

Sans langue bretonne, sans langue bretonne, pas de Bretagne.  
Sans langue bretonne, ne parlons plus de Bretagne.

*Chemins de terre,*  
Editions musicales Intersong Tutti.

## GILLES SERVAT

*Deux mois après sa naissance à Tarbes, le 1<sup>er</sup> février 1945, sa famille qui est nantaise revient en Bretagne. Gilles Servat fait ses études à l'école des Beaux-Arts, à Angers, Peu à peu attiré par la chanson, il commence à composer.*

*Les événements de 1968 sont une révélation : Servat, désormais, va militer pour le renouveau breton. Puisant dans le fonds populaire, apprenant la langue — « Chanter en breton est révolutionnaire » —, il procède par la chanson à un véritable démontage des rapports politiques qui unissent et opposent la France et la Bretagne. Violent, chaleureux, il participe aux luttes de l'année 1972, affirmant une pratique de la chanson en totale solidarité avec le mouvement social.*

*Kelenn édite ses premiers disques puis, en 1974, Servat fonde la marque Kalondour qui assurera la production des disques suivants. Il prépare également un livre : Comment je vois la chanson politique et nationale.*

### KI DU

Ki du — Chien noir — compagnon  
Je sens passer dans tes chansons  
Le vent noir sur la lande blanche  
J'y entends sonner les dimanches !  
Tintent les pintes de Guinness  
Crie l'Irlande chante l'ivresse !  
Que se lève la vague bretonne  
Comme s'est levée l'irlandaise  
Que la tempête soit mauvaise  
Et que cette fois soit la bonne !  
Le vent d'ouest portera l'Ankou  
Nous irons au bout de nous-mêmes  
De nous-mêmes nous irons au bout

Et nous mourrons vivants quand même  
Rebelles — Liberté — Refusons !  
Refusons de ne pas être — Soyons !  
Soyons des dieux purs et impurs  
Purifions-nous dans la souillure  
Semons nos cœurs dans le fumier  
Mettons l'hermine dans les clapiers  
Que nos corps aiment nos esprits  
Qu'ils ignorent à jamais la honte  
Qu'ils soient comme une grève unie  
Où la marée descend et monte...  
Soyons des héros sans devoirs  
Des immoraux chargés d'espoir  
Nous ne donnerons pas l'exemple  
Nous serons sourds aux lois des temples  
Nous venons porter témoignage  
Des pluies des monts et des orages  
Nous venons refuser raison  
Nous venons dire : je suis Breton  
Je suis Breton en vérité  
Je réclame mon identité !  
Au nom des sourds et des muets  
De ceux qui n'osent pas parler  
Au nom des morts dans la misère  
Sur les richesses de leur terre  
Au nom des exilés-épaves  
Qu'on vend sur les marchés d'esclaves  
Au nom des travailleurs en grève  
Au nom des luttes et des rêves  
Je réclame ! Rochers et landes  
Les vallées les branches des brandes  
L'écume quand l'océan s'agite  
Les marées le sable de granite  
Je réclame ! Les chiens nos frères  
L'herbe couverte de poussière  
Les chemins les arbres d'automne  
L'orage quand le tonnerre résonne  
Je réclame ! Les gouttes de la pluie  
L'aubépine les saisons enfuies  
La somme des moissons passées  
Les équinoxes escamotés  
Les solstices d'hiver et d'été  
Le temps que l'on nous a volé !  
Mon identité je réclame  
Ma liberté je proclame !  
Liberté — Rebelle — Je refuse  
Nous venons dire : je refuse !  
Je refuse l'ordre du dehors

Du froid marbre et des galons d'or  
Je refuse l'ordre public  
Ou militaire ou catholique  
Nous sommes Bretons et déserteurs  
Délinquants et saboteurs  
Nous sommes la terre et la mer  
— Glenmor — terre et mer

Barde qui passe sur la route  
Arrête-toi pour écouter nos doutes  
Puisse tes chants nous émouvoir  
Nous rendre l'ardeur de combattre  
Touche nos cœurs et fais-nous voir  
Fais renaître le feu dans l'âtre  
Que nous puissions nous reconnaître  
Nous-mêmes  
Et naître !

Editions musicales Kelenn, Saint-Brieuc.

## EVGEN KIRJUHEL

*Un esprit mordant, une plume qui puise en deux langues dans les mots de tous les jours, une voix qui s'est rodée dans les manifestations ouvrières et paysannes depuis 1968 : Kirjuhel incarne une colère populaire qui le pousse sur tous les terrains.*

*Après un différend avec Kelenn qui éditait ses chansons, il fonde en 1972, à Fay-de-Bretagne (Loire-Atlantique), son propre atelier de production et de distribution ; il le baptise Droug (qui signifie colère).*

### BREIZH KOZH HA YAOUANK

D'étranges rigoles sur le visage des vieux,  
Les mains gercées, le cœur à fleur de peau,  
Le travail et la mort cheminant côte à côte,  
Des socles de granit veinés de solitude,  
Dressés, désespérés sous la pluie d'un ciel noir,  
Bretagne, *Breizh kozh ha yaouank*.

Le parvis des églises agenouillé de mendiants,  
Des sapins qui se choquent dans l'immobilité,  
Les vallons de ses mots fuyant l'un devant l'autre,  
La longue et sinueuse pente de sa musique  
Qui nous conduit à Dieu par les cris de l'enfer,  
Bretagne, *Breizh kozh ha yaouank*.

Des villages engloutis qui laissent passer le temps,  
Le souvenir d'un conte qu'on ne sait plus chanter,  
Quelques vieux au bout de leur peine,  
Mâchonnant les mots d'un barde coupeur de gui,  
L'enfant qui rêve les yeux ouverts de la loi de Nominoé,  
Bretagne, *Breizh kozh ha yaouank*.

La mer tentaculaire qui bat la moindre roche  
Attireuse de touristes tout blancs, tout parvenus,  
Des marins qui au loin font des signes de détresse,  
Une étoile de paix tombant du fond des eaux  
Et le visage d'une jeune fille de l'Armor  
Bretagne, *Breizh kozh ha yaouank*.

Je voulais dire que je ne savais plus  
Ni en quel lieu ni en quel temps  
Un soleil extrêmement pâle aurait séché nos pleurs,  
Les avait transformés en pluie et en rosée,  
Je voulais dire qu'elle est toujours vivante,  
Bretagne, *Breizh kozh ha yaouank*.

Editions musicales Kelenn, Saint-Brieuc.

## GEORGES DRANO

*En 1972, dans le cadre d'une action pour la sauvegarde des marais guérandais, un certain nombre d'habitants se regroupent et décident de porter à la connaissance du public les menaces qui pèsent sur leur région.*

*Un spectacle théâtral, suivi de discussions avec les spectateurs, leur paraît la forme appropriée pour une information qui itinérera dans les départements bretons. Ensemble, ils réunissent une abondante documentation, arrêtent les thèmes de la pièce, discutent la rédaction des scènes, précisent l'architecture et l'interprétation du spectacle. Ainsi naît Presqu'île à vendre.*

*Un des animateurs de ce groupe de création théâtrale est le poète Georges Drano. Né à Redon le 6 février 1936, il a signé de nombreux ouvrages, notamment Visage premier et Eclats aux éditions Rougerie, La Terre plusieurs fois reconnue aux éditions du Seuil, et deux anthologies aux éditions Seghers : Poèmes de l'année (1969) et Nouvelle Poésie française (1974). Dans Presqu'île à vendre, qui fut composée collectivement, il est l'auteur d'un certain nombre de textes — dont celui que nous présentons.*

*Représentée à partir de Pâques 1973, la pièce, deux ans plus tard, a été vue par environ dix mille personnes. Expérience efficace qui est un exemple de créativité populaire dans le contexte vivant d'un pays<sup>1</sup>.*

1. Une expérience similaire avait été menée, à partir de 1971, par un groupe d'action culturelle de Rennes. Joués de village en village, les pièces *Vivre pauvre pour mourir riche* et *Faut que ça bosse, ou la Vie d'un producteur de lait* avaient été écrites en collaboration directe avec de jeunes agriculteurs bretons.

## II

Vu d'en haut, notre pays est un ensemble de parcelles disjointes  
terre disloquée de prairies, de champs, de landes et de marais

On ne le connaîtra que jour après jour

Il ne viendra à nous que par bribes, conversations sans cesse interrompues où le regard cherche à recomposer un récit dont il ne perçoit que les fragments : haies, talus, levées de terre, travaux, mouvements des herbes, souffles sur l'eau.

Histoire de la reprise qui ne se déploie jamais plus haut que la parole mais se compose avec elle.  
Terre des arrêts, des pertes de mémoire  
où tout ce qui est vu se perd aussitôt dans le cloisonnement des clôtures  
où tout ce qui est dit s'enferme au village.

On ne le connaîtra que jour après jour en réduisant son silence

Chaque fois un mot.  
Chaque fois un pas qu'il faut réapprendre.

## III

Vu de plus haut encore notre pays n'est plus  
qu'un jeu aux pièces transportables  
on y reconnaît le chemin au trait,  
le village au nom sur la carte, le champ au numéro qu'il porte.

Le relief est un ensemble de taches,  
les bois, les prés, et les eaux ne sont que des couleurs.

Il n'est plus en nous que des fragments traversés des  
larges flèches d'exode vers les villes.

La légende de notre pays est devenue :

voies rapides, autres voies rapides, espaces de loisirs  
parcs régionaux, zones militaires.

Légendes sans retour qui étend ses cercles sur les cartes.

Est-ce là que nous irons d'une ville à l'autre sans jamais  
sortir de la ville, neutres, déplacés, ne laissant rien  
en dehors de nous qui nous continue ou nous appelle ?

## IV

Qui voit notre pays de plus haut encore  
et le nomme à distance sans l'avoir connu jour après jour  
on ne le connaîtra jour après jour qu'ayant réduit son silence

Qui se donne le droit de faire des prévisions pour notre avenir ?  
Zone claire, zone sombre, arrivée, départ.  
Nous désignant toujours plus loin le prochain tournant,

colonnes de chiffres qui s'étirent et disparaissent sans bruit

Les murs, les pierres, les maisons, les mots isolés, les villages, les  
mots groupés en phrases, les sillons, les rides, la terre, la peau, les  
arbres, les yeux, la terre, la bouche, la terre, qui parle ? la terre, qui  
parle ? la terre, le cri.

De quelle innocence sommes-nous ?  
De quelle torpeur sommes-nous ?  
Qui décide pour qui ? et s'abrite derrière les statistiques, les dossiers  
d'experts, les plans d'aménagement ?

Pacification des campagnes. Paix sur les champs  
sans arbres, sans haies, sans refuges.

Villages en ruine, marais abandonnés, terres incultes.

Qui parle quand nous nous taisons ?  
Qui nous écarte peu à peu de la lumière et du  
temps et de la voix que nous avons quand nous  
disons la lumière et le temps ?

Qui nous interdit toute allusion même à notre histoire ?

*Presqu'île à vendre,*  
éd. pour le compte de l'Association Domaines  
(association culturelle).

## GLADINA PROVOST

*Née le 5 avril 1951 à Quimperlé, Gladina Provost, après une licence de lettres modernes, commence à enseigner en 1973. Depuis l'âge de treize ans, elle peint — des toiles directement inspirées par la littérature bretonne — tandis qu'à partir des années soixante-dix, militant à Nantes dans le sein du mouvement breton, elle choisit d'écrire. Evi't Hag Evidout est une première œuvre.*

« Ce qui arrive aujourd'hui, dit-elle, ce regain, ce renouveau celtiques, je pense qu'il importe avant tout d'en faire non plus seulement une mode, mais un idéal permanent. J'ai confiance. Cela naît. Cela sera. »

Elle a provisoirement renoncé à la peinture pour écrire un nouvel ouvrage, dédié à tous ceux qui, de gré ou de force, ont dû s'exiler de Bretagne.

EVITI  
(fragment)

ma folie a ceci de sage  
qu'elle me mène à la source  
sans passer aux écluses  
mon principe est de ne rire  
qu'au plus profond des bois  
là où je peux me gorger  
de mon propre écho  
sans craindre l'ironie du monde  
j'aime à collectionner  
les glands de l'automne  
il me semble qu'ainsi  
je retiens ce qu'il faut d'éternité  
pour la croissance des chênes  
et j'avertis les hommes d'ici  
que les arbres abattus  
signent notre incarcération

Eviti Hag Evidout,  
éd. P.J. Oswald.

KRISTIAN KEGINER

Kristian Keginer naît à Morlaix, le 1<sup>er</sup> octobre 1952, et fait ses études à Brest.

Un dépaysement paraît en 1972. Parlant de l'auteur qui a vingt ans, Paol Keineg déclare : « On peut le comparer à Dylan Thomas ou Tristan Corbière, son compatriote, mais la voix de Keginer n'appartient qu'à lui-même. Il est la grande révélation de ces dernières années. » (In Le Peuple breton, janvier 1974.)

Keginer propose que le chant « se révolutionne » afin d'être révolutionnaire, donnant l'exemple d'une stratégie au niveau des consciences avant de s'appliquer aux faits. Cette jeune poésie qui a le mérite d'éclairer sous un jour nouveau une prise en charge du sentiment populaire, s'inscrit très évidemment, dit l'auteur, du côté « des premiers adhérents au parti de la réalité : Marx, Nietzsche, Freud ».

CHAMP OUVERT

Ici commence  
Le champ même du dépaysement  
Où plus jamais paysan ne champite !  
Ici prend cause et fermeté  
Un champ novice au nombre neuf de sang,  
de vin et de trempé  
Et fort d'un tel bardit le barde dit  
Que ça va barder !

Champ clos peigné de crasseuses barrières !  
Où sont tes noirs sillons de neige,  
Où est ton diamant taillé en soc  
Pour déclencher le disque du soleil ?  
La terre soliloque  
Où jadis l'enchantait l'hymne des blés mués et mûrs,  
Avec la terre  
Nous ne sommes plus d'accord  
Depuis les cordes nouées de nos gorges  
Jusqu'à ce cordeau noir ajournant l'horizon  
De notre horizontal Malheur.

Tige verticale  
Au calme vertige  
De ma tête en fleur !  
ARRACHE !!!  
L'arrachement, l'arrachage, la rage, l'arracherie —  
Aaah — Pâle saphir de mort folle.  
Diras-tu le mot terrible que — nom tu, nom dit, tu, dit,  
tu dis, dis !  
— NUIT-CI RISQUE HARGNE —  
(Champ clos, champ fou,  
Déjà champ mort !  
Champ pourri, champ merdeux et verbeux abandonné,  
Désormais innommable et terrain vague.)

ASSEZ !  
L'affiche est la même :  
Ici, plus de phrases, plus de trains de mots sans travail !  
Le chômage  
Est pareille folie  
À se taire.  
Ne plus dire le destin :  
« Souffre et meurs sans parler »  
Mais magnifiquement que  
« Bretagne est univers »

Et que  
Nous sommes Bretagne.

Nous : *ni !* nous, feu : *ni, tan !* nous, feu, chant :  
*ni, tan, kan !*

Nous parlons et ouvrons le champ dicible  
Le lourd champ de parler s'ouvre aujourd'hui.  
Aujourd'hui nous plantons  
Au fond du trou du malheur l'Arbretagne  
L'arbre aux fruits bouleversants et versés  
Autant que le sang cramoisi des morts

Brest, 26-28 janvier 1972.

Un dépaysement,  
éd. P.J. Oswald.

## YVON LE MEN

Yvon Le Men est né le 10 février 1953 à Tréguier (Côtes-du-Nord). Pendant les grèves de 1972, il dit ses poèmes dans les rassemblements populaires et, depuis, a adopté cette forme de communication avec le public. A juste raison : il faut entendre l'auteur crier ses poèmes parmi la population pour ressentir comme il se doit cette révolte qui fuse avec une violence surprenante.

Après un recueil imprimé : *Vie*, Yvon Le Men a choisi le disque pour communiquer ses prochains poèmes et, pour le produire, une coopérative bretonne : Nevenoé.

« Je voudrais, dit-il, que ceux et celles qui m'écoutent redécouvrent par le moyen du "langage poétique" leur propre langage et l'expriment. La poésie, cette prise de pouvoir de la parole, de l'écriture, contre le silence oppresseur, est révolutionnaire. »

Et toi, mon frère qui va naître  
Ce soir vers huit heures,  
Tu symbolises ta vie brûlée  
Dans cette première cigarette  
Allumée à la porte du café.  
Je comprends cette main  
Ces lèvres qui trempent  
Dans un alcool humanisé,  
Cette voix qui entonne  
Des airs bon-marché  
Envahissant un cœur qui cogne  
Pourtant plus fort  
Que les « je t'aime » mal à propos,

Pénétrants,  
Miaulés par les pantins de ceux d'en haut  
Qui funambulisent  
Un spectacle avarié.  
Il vaut mieux un « chant d'oiseau »  
Un « Mon amour de la vie »  
Un « Le soleil qui brille »  
Enfin un chanteur populaire  
qui chiale une « Venise »  
Pour  
« Bas peuple » en Voix de révolte,  
Il leur faut tenter d'éteindre  
L'INTELLIGENCE D'UN PEUPLE

Seulement,  
Dernières balles de l'homme traqué  
Messieurs,  
Je suis breton,  
Comme tu es basque, occitan.

J'ai rallumé le feu,  
Sous notre culture étouffée  
Avec les fagots de notre forêt  
Jamais violée,  
Notre forêt d'hommes qui brûlent  
D'étincelles, de flammes,  
Dans la voix  
Des camarades  
De la ville,  
De la campagne,  
Dans les nuits bretonnes,  
Où le Fest-Noz deviendrait école populaire  
Je dois réapprendre ma culture  
Que vous avez avortée.  
Mais un soir,  
En regardant un enfant de sept ans,  
Danser  
Une gavotte  
Plus naturellement que moi,  
Elle n'était pas morte ma culture  
Elle était simplement assoupie.

### CULTURE QUI DEVIENT COMBAT

Comme un autre soir  
De libération  
D'un paysan breton,  
Dégorgée par un Bagad

Eclairée sur un drapeau  
D'hermines  
Et d'étoiles rouges.

Vie,  
éd. P.J. Oswald.

## PADRIG MOAZON

Né en 1954 à Rennes, cet étudiant en droit à la faculté des sciences juridiques de sa ville, est le benjamin des poètes bretons publiés.

Les textes qui constituent *Celte Présence* ont été écrits en 1972. Ils traduisent, nés dans le sein des remuements qui se sont opérés sur le plan politique et social, une prise de conscience culturelle, le poète reprenant en compte les thèmes clés d'un combat. A l'exemple de Keineg, Moazon épouse la respiration d'un peuple sur « une terre qui se nomme Bretagne » — selon l'expression de Kristian Keginer qui ajoute :

« Voici des poèmes d'ici-bas. Ils y sont nés, et leur existence sanctionne cruellement celle de l'espace dont ils procèdent : celui de notre dépossession. [...] Poésie de l'identité bouleversante [...] une poésie qui sert à nommer [...]. Ces poèmes se présentent comme autant de points de repère sur les pistes géologiques d'un peuple en instance d'éruption. » (In préface à *Celte Présence*.)

### DÉPORTATION 72

Le jour pousse la porte  
Sur une maison vide,  
Le visage oublié  
Du cadran de l'horloge,  
Une odeur d'ennui  
Et de choses absentes,  
Le chemin sans objet  
Qui ne mène plus personne ;  
Des hommes en casquette  
Qui marchent sans savoir,  
Debout près des valises,  
Ils attendent dans les gares,  
Leurs grosses mains calleuses  
Enfoncées dans la honte des poches,  
Leur maison et leur terre  
Pliées soigneusement  
Au fond d'un coin du portefeuille.

*Celte Présence*,  
éd. P.J. Oswald.

## PEUT-ÊTRE

Des marées de bateaux  
Aux morsures des golfes,  
Des moissons hypothétiques  
En des mers enchevêtrées,  
Des femmes qui titubent  
Dans des lointains imaginaires,  
Les hommes qui s'attardent  
Dans l'opaque des cafés,  
Et pourtant je vous dis  
Que cette terre existe.

Ibid.

## COLÈRE PAYSANNE

Dans la rue poussent des artichauts  
En forme de grenades.

Ibid.

## YOUENN COIC

Utilisant pour base documentaire les archives du pays bigouden, Youenn Coïc compose des chroniques vigoureuses, rendant vie à un passé qui fut omis ou déréalisé par l'histoire officielle.

L'action des Ploucs (1973) se situe à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, durant la période qui précède l'immigration des Bretons insulaires ; celle d'Hebken (1974), sous l'Empire et la Restauration. Dans un cas comme dans l'autre il s'agit, villages d'Aquilonia ou de Lambour, de communautés paysannes (rustici in bagavdam) qui se soulèvent contre le pouvoir des puissants. Du parti des pauvres gens, l'auteur montre comment peut naître une conscience révolutionnaire.

Proposant un ton neuf au roman populaire, Coïc justifie sa conviction : l'ancrage dans la charpente de l'histoire est peut-être la plus noble ambition de la littérature.

## LES BAGAODES

(fragment)

[...] — Ensemble nous pouvons, car nous avons des mains, et ces mains n'ont jamais eu peur de travailler.

Ensemble, nous pouvons, car maintenant, nos esprits n'ont plus peur de l'épouvantail, et ils sont libres d'entreprendre.

Ensemble nous pouvons choisir l'emplacement d'un port, car notre pagus a quatre côtes, et il y a beaucoup de possibilités, car la ria est mal placée, à cause des rochers, et trop enfoncée, aussi. Et les marées sont gênantes.

Ensemble, nous pouvons construire des bateaux, car il y a du bois encore un peu dans les régions hautes. Et nous saurons bien en acheter ailleurs du bon et du solide, car nous avons une monnaie aussi solide que l'or : le blé.

Ensemble, nous pouvons constituer des équipages pour conduire ces bateaux, car les vieux nous ont dit que nos ancêtres étaient de fiers marins.

Ensemble, nous pouvons devenir également riches sans être exploités par ceux de l'ordre romain.

Un grand silence pesa. C'était un drôle de silence. Un silence magique. Le jeune gars était là, au milieu d'eux, debout comme un prophète.

« ... Car nous avons la terre la plus riche, et que nos bras sont infatigables, conclut-il. Maintenant, nos têtes penseront pour nous. »

Il n'y eut ni acclamations, ni applaudissements. Rien que des hochements silencieux. Oui, l'épouvantail ne barrait plus l'horizon. Même les vieux ne disaient rien. Ils sentaient au fond d'eux-mêmes que le courant était trop fort pour eux.

Un autre jeune se leva :

— Il faut faire un pacte, dit-il. Je pense. Un grand contrat qui nous liera tous ensemble. Mais nous n'sommes plus dans l'ordre romain, et nous n'avons pas besoin d'un papier timbré écrit en latin, avec des phrases incompréhensibles. Seulement, des mots solides et notre salive comme du mortier pour les tenir ensemble. Il faut jurer la solidarité. Il faut jurer l'énergie. Il faut jurer le courage. Il faut jurer l'espoir.

Il cracha fortement par terre, et d'une voix cassée par l'émotion cria : « Que je trébuche sur une racine et que mon crâne éclate sur le caillou si je renie ma parole ! »

Un moment de silence. Puis, une voix collective formidable : « Nous jurons ! »

Il n'y avait pas besoin de préciser qu'ils juraient, non. C'était trop diffus, mais sans doute, leur cœur et leur esprit étaient sûrs qu'ils voulaient la même chose.

Le premier jeune dit alors lentement, solennellement :  
— L'ordre romain est crevé comme un mauvais génie. Il a été exorcisé.

Au point du jour, les forgerons commencèrent à forger les outils. [...]

*Les Ploucs,*  
éd. P.J. Oswald.

## UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

*Née d'un éclatement du Mouvement d'Organisation de la Bretagne, l'U.D.B. se constitue officiellement le 4 janvier 1964. En situant les revendications bretonnes dans une perspective socialiste, son but est de devenir le parti des travailleurs. Ses militants appartiennent à la génération qui a connu la guerre d'Algérie : marxistes, ils refusent les velléités comme l'aventurisme et posent le problème breton en termes de décolonisation et de lutte des classes. Ils sont rejoints par des chrétiens progressistes, des syndicalistes, des intellectuels de l'opposition ; mais le mérite grandissant de cette organisation — structurée, rigoureuse — est d'être reconnue en Bretagne par les jeunes générations de travailleurs.*

*« Pour nous, il existe un peuple breton, déclare Ronan Leprohon. Ce peuple breton a, nous le disons dans notre charte, une "vocation nationale" et ceci, comme tous les peuples de la terre, ni plus, ni moins. Ni racistes ni impérialistes, nous ne demandons pour le peuple breton que le droit de bâtir son avenir dans le cadre qu'il choisira lui-même et dans un système économique — le socialisme — qui supprime l'exploitation première de l'homme par l'homme.*

*« Analysant le problème breton en termes d'anticolonialisme, nous ne tombons pas dans le piège d'une "nation prolétaire" — création idéologique de Mussolini, très récemment reprise par le parti breton S.A.V. Pour nous la nation bretonne à faire, dans l'histoire (et cette histoire est à venir et non passiste), ce n'est pas l'amalgame confus de tous les "bons Bretons", mais une réalité, celle des travailleurs bretons. Une réalité d'où la lutte des classes n'est pas, ne sera pas absente. » (In Le Peuple breton, n° 129, juillet 1974.)*

*Ré-apprendre la démocratie — pouvoir du peuple — est l'ambition qui harmonise, dans les réponses à des situations de lutte, l'action révolutionnaire et la conscience nationale bretonne. En dix ans, l'U.D.B. est parvenue à articuler ses engagements initiaux dans la réalité politique, et apparaît aujourd'hui comme le parti breton le plus efficace.*

### TEXTE ADOPTÉ EN NOVEMBRE 1973 PAR LE COMITÉ DIRECTEUR DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

(fragment)

[...] Le premier responsable de la situation actuelle est bien le capitalisme, et l'Etat français est son instrument. Cet instrument, aussi efficace soit-il, n'est pas irremplaçable ; aussi est-il indispensable de comprendre que l'U.D.B. ne veuille pas d'une situation où, dans le cadre d'une société demeurée capitaliste, une partie des leviers de commande (la plus mineure, cela va de soi) soit transférée par le biais d'une large autonomie, voire d'un Etat breton indépendant, à une bourgeoisie nationale bretonne, dont les résidus existent encore et dont certains éléments s'expriment politiquement à travers des organisations comme S.A.V. ou même certaines fractions du F.L.B. Dans cette hypothèse, nous aurions à entretenir notre propre Etat, notre

propre police, notre propre armée, tout en étant en politique étrangère les larbins d'un Etat impérialiste.

Rien ne serait réglé des problèmes du peuple breton, qui contiendrait à produire des surprofits pour les capitalistes, sans doute pour les mêmes. Cela a un nom, c'est le néo-colonialisme qui ne paraît pas plus souhaitable à l'U.D.B. que la colonisation tout court : l'exemple de l'Irlande est là pour le démontrer. C'est d'ailleurs ce que l'U.D.B. a si souvent répété au mouvement breton traditionnel qui nie la réalité de la lutte des classes.

Les seules solutions acceptables aux yeux de l'U.D.B. sont celles qui permettront au peuple breton d'aboutir à l'appropriation collective des moyens de production et d'échange, et d'avoir de manière démocratique la haute main sur ses propres affaires et tout particulièrement sur la planification économique et les questions culturelles. Cela a un nom : c'est le socialisme. Dans quel cadre institutionnel, avec quelle coordination avec un pouvoir central français ou européen ? Sous forme d'une région autonome dans une France socialiste ? Sous forme d'un Etat fédéré au sein d'une Europe socialiste selon le modèle des républiques d'U.R.S.S. ? Sous forme d'un Etat breton socialiste indépendant ? Il ne saurait y avoir vis-à-vis de ces différentes éventualités ni préférence sentimentale, ni horreur résultant d'un blocage mental quelconque. Il appartiendra au peuple breton de choisir lui-même, en fonction des conditions historiques dans lesquelles se fera le passage au socialisme, et qu'il serait téméraire de vouloir prédire dès maintenant avec exactitude.

L'impérialisme est un système universel, ce qui explique que de nombreux peuples, à des degrés divers, et dans des contextes historiques particuliers, subissent encore aujourd'hui l'oppression coloniale ou les effets du néo-colonialisme. Dans le rapport de forces qui oppose ces peuples pris isolément au système impérialiste, la disproportion est telle en faveur de ce dernier qu'il serait totalement irresponsable de croire et de dire qu'un peuple puisse supporter tout seul sa lutte de libération. La solidarité entre les peuples opprimés est donc indispensable pour abattre le système impérialiste avec le soutien effectif du prolétariat des pays oppresseurs. Telle est la leçon que n'ont pas encore tirée de nombreux socialistes (ou prétendus tels) qui ignorent ou feignent d'ignorer que la vieille Europe n'a pas seulement bâti son système impérialiste sur le système colonial d'outre-mer, mais qu'elle s'appuie aussi sur ses colonies « internes », sur cette espèce de « tiers monde » européen, sur ces laissés pour compte du gâteau européen qui ont noms Ecosse, Irlande, pays de Galles, Galice, Bretagne, pays catalans, Occitanie, Corse, Sardaigne, etc. Tous ces pays ont plus d'importance que ne l'imaginent ceux qui ne comprennent rien au ferment révolutionnaire qui peut jaillir de ces petits peuples situés au cœur même du système impérialiste. [...]

*Le Peuple breton*, n° 122, décembre 1973.

## BIBLIOGRAPHIE

(sommaire)

- ARGENTRÉ Bertrand d' : *Histoire de Bretagne*, éd. J. du Puy, 1588.
- BOTHOREL Jean : *La Bretagne contre Paris*, éd. La Table Ronde, 1969.
- CADIC François : *Chants de Chouans*, éd. Librairie celtique, 1949.
- CAERLEON Ronan : *La Révolution bretonne permanente*, éd. La Table Ronde, 1969.
- COURSON Aurélien de : *Cartulaire de Redon*, éd. Imprimerie impériale, 1863.
- DELUMEAU Jean : *Documents de l'Histoire de la Bretagne*, éd. Privat, 1971.
- GOURCUFF Olivier de, KERVILER René, etc. : *Anthologie des poètes bretons du XVII<sup>e</sup> siècle*, éd. V. Forest - E. Grimaud, 1884.
- GOURVIL Francis : *Langue et littérature bretonnes*, éd. Presses universitaires de France, 1952.
- GUIEYSE Marcel : *La Langue bretonne*, Nouvelles Editions bretonnes, 1936.
- HEMON Roparz : *La Langue bretonne et ses combats*, Editions de Bretagne, 1947.
- HERSART DE LA VILLEMARQUÉ Théodore : *Barzaz Breiz*, éd. Librairie académique Perrin, 1963.
- JAFFRENNOU François : *Breiziz*, éd. Ar Bobl, 1911.
- LA BORDERIE Arthur de : *Histoire de Bretagne*, éd. J. Plihon - L. Hervé, 1896-1914.
- LEBESQUE Morvan : *Comment peut-on être Breton ?*, éd. du Seuil, 1970.
- LE BRAZ Anatole : *La Bretagne*, éd. H. Laurens, 1925.
- LE DANTEC Jean-Pierre : *Bretagne, re-naissance d'un peuple*, éd. Gallimard, 1974.
- LE GOFFIC Charles : *L'Ame bretonne*, éd. H. Champion, 1902-1923.
- LE MERCIER D'ERM Camille : *Les Bardes et Poètes nationaux de la Bretagne armoricaine*, éd. Plihon et Hommay - Edward Sansot, 1918. — *La Chanson des siècles bretons*, éd. A l'Enseigne de l'Hermine, 1931.

LUZEL François-Marie : *Gwerziou Breiz-Izel*, éd. Corfmat, 1868-1874.  
 — *Soniou Breiz-Izel*, éd. Emile Bouillon, 1890.

MARKALE Jean : *L'Épopée celtique en Bretagne*, éd. Payot, 1971.

MASSON Emile : *Les Bretons et le socialisme*, éd. Maspero, 1972.

MORICE Dom Pierre-Hyacinthe : *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, éd. C. Osmont, 1742-1746.

PIRIOU Yann-Ber : *Défense de cracher par terre et de parler breton*, éd. Pierre Jean Oswald, 1971.

POUPINOT Yann : *La Bretagne contemporaine*, éd. Ker Vreiz, 1954-1955.

QUELLIEN Nicolas : *Chansons et danses des Bretons*, éd. J. Maisonneuve - C. Leclerc, 1889.

ROUSSE Joseph : *La Poésie bretonne au XIX<sup>e</sup> siècle*, éd. Lathilleux, 1895.

RUDEL Yves-Marie : *Panorama de la littérature bretonne*, éd. Imprimerie bretonne, 1950.

SÉBILLOT Paul-Yves : *Le Folklore de la Bretagne*, éd. G.P. Maisonneuve - Larose, 1968.

SOUVESTRE Emile : *Souvenirs d'un Bas-Breton*, éd. Michel Lévy, 1860.

VASSAL Jacques : *La Nouvelle Chanson bretonne*, éd. Albin Michel, 1973.

VIER Jacques : *La Poésie bretonne d'expression française*, éd. Presses universitaires de Bretagne, 1971.

WAQUET Henri : *Histoire de Bretagne*, éd. Presses universitaires de France, 1958.

## TABLE

INTRODUCTION .....	5
<i>Moyen Age</i>	
CHANT POPULAIRE : Livaden geris (Submersion de la ville d'Is)	27
ANONYME .....	31
ANONYME : Chant de Iudicael .....	32
SALOMON : Diplôme de Salomon .....	33
ANONYME .....	35
CHANT POPULAIRE : Loiza hag Abalard (Héloïse et Abailard)	37
PIERRE ABÉLARD : Histoire des malheurs d'Abélard .....	40
CHANT POPULAIRE : Jannedik-Flamm (Jeanne-la-Flamme) ..	41
GUILLAUME DE SAINT-ANDRÉ : Histoire de Jean IV dit le Conquérant .....	46
CHANT POPULAIRE : Ann Alarc'h (Le Cygne) .....	48
<i>L'Union avec la France</i>	
JEAN V : Lettres et mandements .....	53
JEAN MESCHINOT : Les Lunettes des princes - L'Interdit de Nantes .....	54
CHANT POPULAIRE : La Chanson d'Anne-en-sabots .....	57
ANNE DE BRETAGNE : Contrat de mariage .....	60
ALAIN BOUCHART : Mort et funérailles de la Reine Anne ...	61
ANONYMES : Rondeau et épithaphe - Si mort a mors .....	63
ETATS DE BRETAGNE : Traité d'union de la Bretagne à la France .....	64
NOEL DU FAIL : Eutrapel conte d'une compagnie de gens ramassés .....	66
CHANT POPULAIRE : Bosenn Elliant (La Peste d'Elliant) ...	69
CHANOINE JEAN MOREAU .....	73

### Bonnets rouges et Missionnaires

ABBÉ LENGLET-DUFRESNOY : La Vision publique .....	75
CHANT POPULAIRE : Mari Derrienig (Marie Derrienic) .....	77
ANONYME : Prophétie de la Sibylle d'Erythrée sur le Jugement .....	83
CHANT POPULAIRE : Ann Ifern (L'Enfer) .....	85
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA LOIRE-ATLANTIQUE .....	88
CONTE POPULAIRE : Fantic Loho ou le linceul des morts ..	90
RENÉ LE PAYS .....	93
CHANT POPULAIRE : Al labourerien (Les Laboureurs) .....	94
CHANT POPULAIRE : La Ronde du papier timbré .....	97
TORREBEN : Code paysan .....	98
CHANT POPULAIRE : Emzivadez Lannion (L'Orpheline de Lannion) .....	100
ANONYME .....	103
PÈRE ALEXANDRE .....	104

### Le XVIII<sup>e</sup> siècle et la Révolution

CHANT POPULAIRE : Guerzen markiz er Pontkelleg (La Gwerz du marquis de Pontcallec) .....	109
ARCHIVES DU PARLEMENT DE BRETAGNE .....	115
ANDRÉ-FRANÇOIS BOUREAU-DESLANDES .....	118
CHANTS POPULAIRES : La Jolie Couturière - Le Crapaud .....	120
CLAUDE-MARIE LE LAÉ : Les Trois Bretons - Oraison funèbre de Michel Morin .....	124
Mlle MALCRAIS DE LA VIGNE : Les Croisicais .....	130
PAUL DES FORGES MAILLARD : Lettre à Mme du Hallay - Lettre à l'auteur du « Journal de Verdun » .....	131
CHANT POPULAIRE : Emgann Sant-Kast (Le Combat de Saint-Cast) .....	134
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE NANTES : Délibération ..	138
ANONYME : Messe du peuple breton .....	139
DE BOTHEREL : Protestation et réclamation .....	142
FRANÇOIS DUAULT : Retour à Saint-Malo .....	145
JEAN-BAPTISTE HUET DE COETLIZAN .....	148
CHANT POPULAIRE : Le Condamné à mort .....	151
CHANT POPULAIRE : Gizitou Lanla hou Lanla (Mort de Jean Jan et de l'Invincible) .....	152
CHANT POPULAIRE : Sonnen m'ami (Mort de Julien Cadoudal) ..	155

### La Renaissance littéraire

FRANÇOIS-RENÉ DE CHATEAUBRIAND .....	158
THÉODORE HERSART DE LA VILLEMARQUÉ .....	160
AUGUSTE BRIZEUX : Les Vanneuses - Souvenir d'enfance - L'Elégie de la Bretagne - La Nuit de Noël - Ar Brezel (La Guerre) .....	164
FÉLICITÉ DE LAMENNAIS .....	171
ALEXANDRE LÉDAN : Ar c'hleuz Alaouret hag an tour dantelezet (La Lande dorée et le clocher à jour) .....	172
FRANÇOIS-MARIE LUZEL .....	176
JEAN-MARIE LE JEAN : Barzed arvor (Les Bardes d'Armorique) ..	177
EDOUARD CORBIÈRE : Naufrage sur la côte de Plouguerneau ..	179
TRISTAN CORBIÈRE : Le Mousse - La Pastorale de Conlie ..	181
AUGUSTE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM : Au bord de la mer ..	184
ERNEST RENAN : Saint-Renan .....	186
NARCISSE QUELLIEN : Ann Andouillen (L'Andouille) - Ar Iouen (Le Iouen) .....	188
ANATOLE LE BRAZ : Entre Plomeur et Plovan - Extraits de La Légende de la Mort .....	191
CHANT POPULAIRE : Kenevout ta (Chanson des domestiques) ..	197
ALFRED JARRY : La Femme de Dieu .....	199
FRÉDÉRIC LE GUYADER : La Reine Anne à Landerneau - Les Pendaisons du Cosquer - Scientifique dissertation sur l'ivrognerie bretonne .....	201

### Le Réveil breton

THÉODORE BOTREL : Jobic le Philosophe - Les Petits graviers ..	207
CHARLES LE GOFFIC : Bretonne de Paris - Actualités .....	210
PIERRE PRONOST : E skol va Farrez (A l'école de ma paroisse) ..	213
HENRY DE LA GUICHARDIÈRE : Apologie des Bretons .....	215
FRANÇOIS JAFFRENOU : Bro goz ma zadou (Vieux pays de mes pères) - Ar Men-Hir (Le Menhir) .....	217
LOEIZ HERRIEU : Damb Arnehé (Cognons dessus!) .....	221
PARTI NATIONALISTE BRETON : Manifeste du P.N.B. ....	223
ÉMILE MASSON : Les Bretons et le socialisme - Brug .....	226
SAINT-POL-ROUX : Bretagne est Univers .....	229
VICTOR SEGALEN : Edit funéraire .....	233
JEAN-PIERRE CALLOC'H : Diougan Ezekiel (La Vision d'Ezéchiel) - Kartér-noz ér hléyeu (Quart de nuit aux tranchées) .....	234
MAX JACOB : Jeunes filles modernes à Douarnenez .....	242

ALPHONSE DE CHATEAUBRIANT .....	243
ROPARZ HEMON : L'Unification de la langue .....	244
PARTI AUTONOMISTE BRETON : Déclaration finale du Congrès de Châteaulin .....	248
TANGUY MALMANCHE : Gurvan le chevalier étranger (extrait) - Ar Baganiz (extraits) .....	251
JAKEZ RIOU : Crépuscule .....	256
LOUIS GUILLOUX : La Maison du peuple (extrait) .....	257
JEAN GUÉHENNO : Méditation sur une petite ville .....	259
RENÉ GUY CADOU : Long Feu .....	260
ARMAND ROBIN : Préface - Le Mauvis de proche nuit .....	261
LOUIS LE CUNFF : Croix de Broëlla .....	264
EUGÈNE GUILLEVIC : Bretagne - Les Trusts .....	265
YANN FOUÉRIÉ : Conférence prononcée à Quimperlé .....	266
MAOZ DEZ GLANNDOUR : Lun Fask (Lundi de Pâques) .....	269
PER JAKEZ HELIAS : An Dilez (L'Abandon) .....	271
JACK KEROUAC .....	274
CHARLES LE QUINTREC .....	276
ANJELA DUVAL : Dismantroù Breizh .....	279

*Exercice de la parole (aperçu)*

MORVAN LEBESQUE : Nous l'appelons l'Emsav - La part maudite - La parole assassinée .....	282
PER DENEZ : Negro Song .....	285
YOUENN GWERNIG : Tap da sac'h, breur kozh (Prends ton sac, vieux frère) .....	286
XAVIER GRALL : Barde imaginé (extrait) .....	288
GLENMOR : Les Nations .....	289
IFFIG PICHON : Gwerz an everien gwad (La Chanson des buveurs de sang) .....	291
ROH TREVEZEL : Malloz Ruz (Malédiction rouge) .....	294
FRONT DE LIBÉRATION DE LA BRETAGNE : Manifeste du F.L.B. .....	296
PAOL KEINIG : Le poème du pays qui a faim (extrait) - Hommes ligés des talus en transes (extrait) - Troisième tableau : La révolte des femmes bigouden - Chroniques et croquis des villages verrouillés (extrait) - Brezhoneg (Langue bretonne) - Lieux communs (extrait) - Dahut (extrait) .....	300
ERWAN EVENOU : Brezoneg (Langue bretonne) .....	305
YANN-BER PIRIOU : Planedenn (Destin) .....	308
ALAN STIVELL : Brezhoneg' raok (La langue bretonne d'abord) .....	310
GILLES SERVAT : Ki du .....	312

EVGEN KIRJUHEL : Breizh Kozh ha Yaouank .....	314
GEORGES DRANO : Presqu'île à vendre (extrait) .....	315
GLAODINA PROVOST : Eviti .....	317
KRISTIAN KEGINER : Champ ouvert .....	318
YVON LE MEN : Vie (extrait) .....	320
PADRIG MOAZON : Déportation 72 - Peut-être - Colère paysanne .....	322
YOUENN COIC : Les Bagaudes .....	323
UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE .....	325

**BIBLIOGRAPHIE** .....

## La Bretagne aux éditions Seghers

- Abélard**, par Jean Jolivet (Philosophes de tous les Temps)  
**René Guy Cadou**, par Michel Manoll (Poètes d'aujourd'hui)  
**René Guy Cadou** : Œuvres poétiques complètes, 2 vol. (P.S.)  
**Chateaubriand**, par Louis Martin-Chauffier (Ecrivains d'hier et d'aujourd'hui)  
**Tristan Corbière**, par Jean Rousselot (Poètes d'aujourd'hui)  
**Glenmor**, par Xavier Grall (Poésie et Chansons)  
**Guillevic**, par Jean Tortel (Poètes d'aujourd'hui)  
**Max Jacob**, par André Billy (Poètes d'aujourd'hui)  
**Alfred Jarry**, par Jacques-Henry Lèvesque (Poètes d'aujourd'hui)  
**A la recherche d'Alfred Jarry**, par François Caradec (Insolites)  
**Charles Le Quintec**, par Robert Lorho (Poètes d'aujourd'hui)  
**Saint-Pol Roux**, par Théophile Briant (Poètes d'aujourd'hui)  
**Victor Segalen**, par Jean-Louis Bédouin (Poètes d'aujourd'hui)  
**Villiers de l'Isle-Adam**, par Jean-Paul Gourevitch (Ecrivains d'hier et d'aujourd'hui)

Achévé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Wallon,  
à Vichy, le 16 mai 1975.

D.L., 2-1975. — Editeur, n° 2754. — Imprimeur, n° 1677.

C'est la Bretagne qui a inspiré ce livre,  
de la légende d'Is à Paol Keineg et Alan Stivell.  
Les textes ici présentés sont empruntés  
à des écrivains nés sur le sol breton,  
à la littérature populaire  
et aux archives de l'histoire.

Œuvres littéraires et documents historiques,  
des moines du haut Moyen Age  
aux projets de centrales nucléaires,  
lyrisme et polémique s'affrontent  
et proposent - sans parti pris -  
un panorama complet de la Bretagne.  
Non point catalogue de morceaux choisis,  
mais évolution d'une culture « minoritaire »,  
mal connue, voire ignorée en son propre pays.